

Emf

Le journal de la **Confédération Musicale de France**



formations :
instrumentales.
chorales.
concours.
festivals.
stages.

groupes folkloriques.



ALPHONSE LEDUC
EDITIONS MUSICALES

COLLECTION ENTIEREMENT NOUVELLE

d'ouvrages instrumentaux spécialement étudiés
pour les

CONCOURS et EXAMENS

des CONSERVATOIRES et ECOLES de MUSIQUE

dirigée par

PHILIPPE ROUGERON

*Ancien directeur du Conservatoire de Courbevoie
Ancien Chef de Musique des Armées
Professeur de conservatoire*

PIANO :

- Carré-Chesneau. DANSE (déb. 1)
et LA DAME DE LA TOUR (déb. 2) 12,10
- AU JARDIN DE ROSES (déb. 2)
et CIEL DE MARBRE GRIS ET BLEU ARGENT
(prép. 2) 12,10
- OLIVIER (prép. 2/élém. 1) 12,10
- CHORUS DE LA GUITARE (prép. 1/prép. 2) 12,10
- ROCK (prép. 1)
et EN HOMMAGE A BARTOK (prép. 2) 15,00
- BELLE MARQUISE (prép. 2)
et NOUS N'IRON'S PLUS AU BOIS
(élém. 1) 12,10
- AU GRE DU VENT (élém. 1)
et HOMMAGE A POULENC (élém. 2) 12,10
- CHORUS DE LA TROMPETTE (élém. 2) 13,40
- Lucas. FANFARE POUR SOLDAT DE BOIS
(déb. 1/déb. 2) 12,10
- FLEUR DE SEL (déb. 2) 12,10

VIOLON ET PIANO :

- Rougeron. SLOOP (déb. 2/prép. 1) 13,40

VIOLONCELLE et PIANO :

- Rougeron. LA MURAILLE DE LIERRE (déb. 1). 12,10

GUITARE :

- Cabée. REVERIE (déb. 2) 12,10
- PRELUDE (prép. 2) 12,10
- Dumas. TARRÉGA MELODIE (déb. 2/prép. 1) . 12,10
- EN SOUS-SOL (déb. 2/prép. 1) 12,10
- Mor. BALLADE (prép. 1) 12,10
- LA BOITE A MUSIQUE (déb. 1) 12,10

FLUTE et PIANO :

- Degenne. SIMPLEMENT (ou flûte à bec)
(déb. 1) 12,10
- Grognet. L'AUTOMATE (déb. 2) 12,10
- Lucas. PIERRE DE LUNE (déb. 1/déb. 2) 12,10
- Rougeron. SEPTAIN (déb. 1) 12,10
- Wystraete. DIVERTISSEMENT (prép. 1) 12,10
- PETITE PIECE (déb. 2) 12,10
- RONDEAU BALLADE (prép. 1/prép. 2) 13,40

HAUTBOIS et PIANO :

- Degenne. LA GRANDE MISERE, extrait de
« la Nuit des temps » (prép. 1/prép. 2) 12,10
- Wystraete. PASTOURELLE (déb. 2/prép. 1) ... 12,10

CLARINETTE et PIANO :

- Degenne. PASTOURELLE (sib) (prép. 1) 12,10
- PASTOURELLE (déb. 2/prép. 1) 15,00

TROMPETTE et PIANO :

- Degenne. BOUFFONNERIE (ut) (élém. 2) 15,00
- Delgiudice. RONDINO (ut ou sib ou cornet)
(déb. 2/prép. 1) 13,40
- Lucas. POUR DANSER A SAINT-PETERSBOURG
(ut ou sib ou cornet) (déb. 2/prép. 1) 13,40

TUBA EN UT et PIANO :

- Delgiudice. ABUTO (ou basse sib)
(déb. 2/prép. 1) 13,40

à paraître prochainement :

GUITARE :

- Dumas. FETICHE DE GASSIN (prép. 2)
- Pallen. GEMINEES (prép. 2)
- PETITS GNOMES GRIMAÇANTS (prép. 2)
- EPI DE FAITAGE (prép. 2)
- MODILLON (déb. 1)
- COLOMBAGÉS (élém. 1)

SAXOPHONE :

- Delgiudice. PHRYGIENNE (mib) (élém. 1)
- Wystraete. SAXAUBADE (mib) (prép. 2)

VIOLON :

- Falk. BERCEUSE PIEUSE (déb. 2/prép. 1)
- TAC ATAC (élém. 1)
- VALSE TRISTOUNETTE (prép. 1 & 2)
- Wystraete. FARANDOLE (déb. 2)
- JOLI COUP D'ARCHET (déb. 2)

TROMPETTE :

- Devogel. GLORIA (prép. 2)

TROMBONE :

- Bach/Rougeron. SICILIENNE d'après la 1^{re} Sonate en
sol mineur pour violon seul (ou pour violoncelle ou
basson ou tuba ut)

chez votre marchand habituel ou

175, RUE SAINT-HONORÉ, 75040 PARIS CEDEX 01

10
12
16
19
20
46
50
51
52
54
55
56
60
61
66
67
68

jou
Co
M

Sommaire

Fête nationale de la Musique.
DAASM.
Roger Coiteux à l'honneur.
La mission Opéra-Bastille.
Réunion des Fédérations musicales.
Les objectifs du Temps Libre.
Le Staccato : le détaché par Guy Dangain.
Le Cœur des Armées Françaises.
à 44 Promenade à travers nos régions.
à 48 Petites annonces.
Un grand festival à Graulhet.
Festival de Lille 83.
Week-end de chant-choral.
Histoire de la Musique.
Recherche.
Qu'est-ce que la W.A.S.B.E. ?
Echanges franco-allemand.
Section française de l'I.S.M.E.
1985 : année de la Jeunesse.
Festival mondial de Musique des Jeunes.
Manifestations.

Emf
121, rue La Fayette
75010 PARIS
Tél. : 878-39-42

de la
fédération
musicale de France

Directeur-Gérant :
M. André PETIT

Abonnement (10 numéros)
du 1^{er} janvier au 31 décembre
Le numéro : 5 F

ANCE.....sociétés 50 F 1 an
 individuels 60 F 1 an
RANGER 150 F 1 an
Commission paritaire : 65.172

IMPRIMERIE
LES MARCHES DE FRANCE »

Nos Orchestres d'Harmonie

Tous nos Directeurs seront heureux de lire l'Excellent article concernant l'Harmonie de Chambéry. Cela ne concerne pas seulement notre Fédération Régionale Rhône-Alpes, mais aussi bien des villes étrangères où elle a eu l'occasion de se produire et la ville d'Albstadt avec laquelle elle est jumelée.

UN PREMIER PRIX EN EXCELLENCE A POUR L'HARMONIE DE CHAMBERY

L'Harmonie Municipale de Chambéry dont la réputation n'est plus à faire a connu une intense activité au cours des derniers mois. Répétitions, déplacements, concerts, se sont succédés à cadence accélérée ainsi qu'on en jugera par la relation des différentes prestations effectuées. La série de concerts commençait par celui donné à la Salle des Fêtes de Bassens, puis ce fut le voyage à Albstadt (du 1^{er} au 16 mai) ville jumelle où l'Harmonie compte de nombreux amis et où elle se fit entendre à deux reprises devant un nombreux public, parmi lesquels les maires des deux villes sœurs. Quelques jours plus tard, le 19 mai, l'Harmonie donnait son grand concert de Gala au Théâtre de Charles Dullin qui remportait un vif succès, notamment grâce à l'interprétation du célèbre et difficile Boléro de Ravel et du Concertino de Weber avec Nathalie Taon, brillante clarinette-solo. N'oublions pas l'accueil triomphal réservé par le public au nouveau groupe de l'Harmonie le « Big Band » ensemble de Jazz classique composé de dix-huit musiciens et qui se produisait pour la première fois à Chambéry. Le concert suivant du 25 mai devait avoir lieu à Annecy où dans le magnifique théâtre du Centre Bonlieu, l'Harmonie et le Big Band recueillaient les vifs applaudissements d'un public averti. Les dirigeants de l'Harmonie d'Annecy et le Maire Adjoint ne ménagèrent pas leurs compliments à M. Serge

Herlin pour sa direction et à M. Joly qui préside aux destinées de ces deux ensembles. Cette série de concerts se poursuivait par la participation à deux reprises de l'Harmonie au Festival de Bourg-Saint-Maurice, des 29 mai et 5 juin pour s'achever à Modane le 10 juin. Mais l'Harmonie n'en prenait pas pour autant ses « quartiers d'été ». Il fallait maintenant préparer le concours d'Allevard du 26 juin avec un tout autre programme, ce qui nécessita trois répétitions par semaine... en raison de la difficulté des œuvres imposées : le Final de la Symphonie du Nouveau Monde de Dvorak et la Rapsodie Symphonique de Serge Lancel. Ces deux morceaux furent donc interprétés à Allevard devant un jury national et après délibération, l'Harmonie remportait un premier prix dans la division excellence A ce qui la classe parmi les meilleures musiques de France. La saison devait se terminer par quatre concerts donnés au Jardin du Verney, toujours suivis par un public nombreux et fidèle. Notons enfin la participation de l'Harmonie aux Fêtes du 14 juillet où elle accompagne les groupes folkloriques dans les rues de Chambéry. Après la constitution du Big Band et cette série marathon de quinze concerts, l'Harmonie de Chambéry a fait une nouvelle fois preuve de sa vitalité et de ses qualités. Il convient donc de réunir dans une même éloge, son Président Marcel Joly, son Directeur Serge Herlin les membres du Comité et tous les musiciens grâce à qui l'Harmonie fait honneur à la ville de Chambéry et dont la réputation a déjà dépassé nos frontières départementales et nationales.



21 JUIN 1983

Fête nationale de la Musique

LA GRAND-COMBE (Gard)

« De la Musique avant toute chose » disait Paul Verlaine... Eh bien, ce mardi 21 juin 1983 dans le centre-ville, la plupart de celles ou de ceux qui jouent d'un instrument ou qui chantent en chœur ou en solo ont laissé chez eux leur travail, leurs soucis, pour descendre dans la rue et faire partager leur joie musicale à un public qui était venu relativement nombreux pour les écouter et les applaudir. Cette deuxième Fête de la Musique organisée au plan national et qui avait été mise sur pied en notre ville par la Commission des Affaires Culturelles du Conseil Municipal en collaboration avec le délégué départemental Jean-Claude Atger aura connu un succès et une ampleur qu'il est agréable de souligner. Tout commença par un défilé dans les rues du centre-ville, de l'Harmonie Municipale, tandis qu'au foyer de Larboux, la chorale du Club de l'Age d'Or donnait une audition à l'intention des résidents de l'Etablissement. Puis ce fut sur le podium de la place Jean-Jaurès une « Aubade » donnée par les jeunes élèves de l'Ecole de Musique sous la baguette de Joseph Naro. Le mini-concert donné par ces garçons et filles dont certains n'avaient guère que sept mois d'instrument fut très apprécié par le public, qui les applaudit fortement. Mais une formation poussait l'autre ce soir-là et ce furent Pascal Juve à la batterie et Bernard Totti à l'accordéon qui donnèrent la note de musette, à la joie de l'auditoire. Le doyen des chanteurs « Grand Combiens », Maurice Chapeau, qui porte allègrement ses presque 80 ans, ne put s'empêcher de revenir à ses amours de la chanson et, « il en poussa une » toujours avec la même verve de ses 20 ans. Les choses reprurent après le repas du soir.

Sur le parvis de l'Eglise, devaient se succéder trois chorales celle de l'Age d'Or, La Cévénole, qui est la chorale des églises réformées évangéliques de la Grand-Combe et de Branoux et la Chorale Municipale. Elles obtinrent chacune un immense succès.

Ce fut ensuite sur la place Jean-Jaurès le tour de l'orchestre de la Fête de la Musique, composé de jeunes grand-combiens et de leurs amis de la région, qui interpréta un répertoire de variétés modernes et anciennes pour ne pas dire classiques dans le genre. Ce qui ne manqua pas de donner des fourmis dans les jambes des auditeurs, dont bon nombre se transformèrent en danseuses et danseurs, d'autant que les mêmes musiciens

prenaient le relais pour le musette. Et la soirée continua avec le groupe « Argos » et l'orchestre « Epsilon ». Faites de la Musique avait demandé le Ministre de la Culture. Eh bien, le contrat a été rempli. C'était l'été « MUSIQUE EN TÊTE ».

EN AQUITAINE

La Renaissance d'**Espiet**, partie de son village après un concert au milieu du Bourg, s'est transportée à **Branne**, son canton, près à Libourne, sa sous-préfecture, où un magistral passe-rues se termina devant la Mairie vers 1 h du matin.

La Vigilante de **Lussac** partie de la Mairie, traversa les villages, tandis que le spectacle continuait sur la Grand-Place le son improvisé et au retour des musiciens un grand feu de joie la St-Jean étant si proche, où tournoyèrent les plus jeunes, aux accents des derniers morceaux joués.

A **Izon** l'Harmonie Batterie, à **Sainte-Eulalie** l'Harmonie, à **Guitres**, l'union musicale Sainte-Cécile, avec la Batterie Fanfare de Guitres et les coccinelles de **Saint-Denis-de-Pile** et leurs Lurons, assurèrent défilés, parades et concerts, tandis qu'à **Genon**, l'Ensemble des Accordéons Cenonnais faisait une animation musicale au Centre des Handicapés de La Lorette.

A **La Tresne**, l'Indépendante fit devant la Mairie un grand concert, la Sainte-Cécile du Porge assura une soirée musicale avec la participation des élèves de son Ecole de Musique et l'Union de Listrac Médus anima la fête des Ecoles qui avait lieu en même temps. A **Pauillac** sur la magnifique esplanade des quais, face à l'estuaire de la Gironde, l'Harmonie Pauillacaise donna son concert dans ce grandiose décor.

L'Union musicale de **Marmande**, square Verdun, se fit entendre ainsi que son orchestre et ses Benjamins de l'Ecole de Musique et la chorale Val-de-Garonne. Il faut ajouter l'initiative de la batterie de la Jeunesse Laïque et Républicaine qui fit jouer ses musiciens disponibles chacun à l'endroit où il se trouvait, ce qui fit de multiples échos du plus curieux effet.

A **Villeneuve-sur-Lot**, le Centre Culturel organisa la soirée avec l'Harmonie Municipale, l'Accordéon Club Villeneuvois, suivis par divers groupes musicaux, tandis que la banda « Los Bringos » assurait un joyeux défilé à travers la ville. L'Orchestre Concordia se fit entendre, de son côté, place La Fayette. A **Meilhan-sur-Garonne** l'Union Musicale, à **Cocumont** la Fanfare, à **Nérac** l'Union Musicale, assurèrent défilés et concerts joyeux

et très suivis. Les Pompons Bleus-Volontaires Tonneinquois sur les boulevards-promenades de **Tonneins** offriront leur concert, une chorale venue d'une ville voisine participa aussi à la soirée.

A **Agen** l'Ensemble Vocal Expression chanta place de la Cathédrale et la Lyre Agenaise fit entendre un concert.

A **Bayonne**, ville où la musique compte beaucoup, l'Harmonie Bayonnaise, au kiosque de la place du Général-de-Gaulle fit son concert et accompagna un groupe folklorique bayonnais pour une joyeuse série de fandangos.

A **Biarritz**, place Sainte-Eugénie, la batterie Emak-Hor d'arcangues participa à la soirée musicale et à **Saint-Jean-de-Luz** ce fut l'Harmonie Municipale qui se fit entendre. Le groupe de cuivres Canzona du cercle Musical, théâtral et d'éducation populaire d'**Orthez** participa au rassemblement des sociétés Musicales organisé à et la Clique Boucalaise, place des Fêtes au **Boucau** anima la soirée.

Dans les Landes, Le Réveil Labennais fit deux concerts (un à **Labenne-Océan** l'autre au **Bourg**) et M. le curé de Labenne fit carillonner joyeusement les cloches à cette occasion !

A **Ychoux** la Jeunesse d'Ychoux, toute vouée à son entraînement intensif en vue du concours de Cognac, trouva le moyen d'offrir deux concerts, un à la Mairie, l'autre au quartier de la Gare, et les plus jeunes musiciens, en voie de rentrer à l'Harmonie ont parcouru les rues des villages pendant que des musiciens plus rassis terminaient la soirée, ça et là, faisant retentir des airs de bandas jusqu'à minuit.

A **Doazit** le succès fut grand pour la société Sainte-Cécile car la fête de la musique tombait en même temps que la fête locale !

A **Parentie-en-Born**, la Société Musicale, la Chorale et la banda « tous Pegailious à forte proportion de jeunes de la Société Musicale, firent Chorus, à **Biscarrosse**, place Marsau, l'Harmonie des Lacs fit son concert et à **Castels-des-Landes**, l'Union Castésienne défila dans les rues et sonna son concert place de la Mairie.

De la Dordogne les échos de la fête nous arrivent de **Ribérac** où la société musicale fut écoutée place de Gaulle, transformée en magnifique salle de plein air décorée et illuminée pour la circonstance.

A **Jumilhac-le-Grand**, au pied du vieux château, eut lieu le concert de la Fanfare après passe-rues et aubades diverses. A **Saint-Pierre-d'Eyraud**, majorettes en fête, les Bleuets partirent du bourg vers les faubourgs et après aubades et rafraichissements revinrent place de l'Eglise où musiciens et chanteurs en terminerait vers les 2 heures du matin !

A **Saint-Astier** l'Union Musicale Astérienne et la section Batterie firent en plusieurs points de la cité des concerts. Il en fut de même à **Mareuil-sur-Belle**, où l'Espérance Mareuillaise a parcouru les rues, s'arrêtant pour un petit concert sur les places de chaque quartier pour terminer par un concert plus important place de l'Hôtel-de-Ville.

Cette forme de branle-bas général est la manière la plus efficace pour plonger tout un pays dans la musique.

Il a été employé un peu partout d'ailleurs et à cet égard le communiqué reçu de **Mussidan** résume bien le climat obtenu : « Répondant à l'appel de notre Fédération, l'Union Musicale a animé les quartiers de notre petite cité, en particulier, la périphérie, en exécutant des mini-concerts aux carrefours. Les gens de ces quartiers nous ont applaudi longuement (certains étaient en pyjama !) Une colonne automobile de suiveurs nous accompagnait annonçant bruyamment notre arrivée et notre départ. La soirée s'est terminée sous la halle où le concert a été plus étoffé et M. le Maire nous attendait pour nous offrir un vin d'honneur !)

Nous savons qu'à **Puy-l'Evêque** un concert donné place du Mercadial a été consacré aux chansons à succès, anciennes et modernes, et à **Terrasson** « La Terrassonnaise » a su une nouvelle fois, faire partager son amour de la musique à beaucoup de monde, avec le concert qu'elle donna au bel emplacement du parc Jeanne-d'Arc.

Réelles sont les informations qui nous ont été envoyées par certaines sociétés et que nous remercions de nous avoir tenu au courant de leur action, mais nous savons que toutes les sociétés ont fait de leur mieux pour être présentes à la fête de la musique.

Nous avons d'ailleurs reçu de M. Bernard Lummeaux délégué, régional à la Musique, une lettre de compliments pour la participation de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, qui a été massive et mêlée à l'enthousiasme général.

EN LORRAINE

(Meurthe-et-Moselle)

« Je suis très satisfait de vous faire savoir que la journée du 21 juin 1983, Fête de la Musique, a été dans mon secteur du bassin houiller, très honorée.

Plus de 350 musiciens étaient de la fête, en concerts de quartiers : Harmonie, Batteries Fanfares, Orchestres d'Accordéons, Chorales... le tout très bien orchestré, à la satisfaction d'un public surpris et combien émerveillé !

R. BOITEL

CHORALES D'ALSACE

En prélude à la Fête de la Musique, l'Association des Sociétés Chorales d'Alsace a appelé les Chorales du Bas-Rhin à la 5^e Animation de Chant Choral de Strasbourg le 18 juin 1983. Cette rencontre, organisée de manière parfaite par M. Gérard Foltz et ses amis, a débuté par la réception des Chanteurs à l'Hôtel de Ville.

C'est M. Marc Reymann, Maire adjoint qui, au nom de M. Marcel Rudloff, Maire et Président du Conseil Régional, a félicité les choristes de l'Association pour leur enthousiaste contribution à la vie culturelle de Strasbourg et les a invités à lever le verre de l'amitié offert par la Ville. En présence de M. Joseph Muller, Président, M. Alfred Stengel, Vice-Président de l'Alsace-Nord rendit sensible, dans ses paroles de remerciement, l'attachement des Chorales d'Alsace à la Ville de Strasbourg, témoin des grandes heures chorales du passé et de l'avenir immédiat, puisque c'est les 22 et 23 octobre de cette année

que le Congrès Fédéral se déroulera au Palais des Fêtes, précédé d'un grand concert de Gala, l'organisation en étant confiée à la « Chorale Strasbourgeoise » que préside M. Alfred Schneider. La séance de l'Hôtel de Ville se termina par l'interprétation de deux chœurs mixtes sous la direction de Gérard Foltz.

La deuxième phase du programme comportait les concerts, dans les cliniques et hôpitaux de la Ville de 19 h à 20 h. Partout, les choristes étaient attendus avec impatience et leurs chants et chœurs recueillaient une sympathique succès.

En conclusion de la soirée d'animation, les chorales se produisirent de 20 h 30 à 22 h, l'heure de la sonnerie des cloches de la Cathédrale, dans le secteur piétonnier du centre de la Ville. Quatorze Chorales s'étaient engagées pour cette 5^e Animation et plus de 800 choristes recueillirent les chaleureux applaudissements d'un auditoire important et vivement intéressé : ce grand succès est un encouragement et un engagement pour les organisateurs de l'Association des Chorales d'Alsace, de poursuivre ces animations dans les années à venir.

Voici la répartition des Chorales dans le Secteur de la Cathédrale :

Place de la Cathédrale :

- Chorale des Enseignants de Strasbourg.
- Chorale des Maîtres-Boulangers de Strasbourg.
- Chorale Sainte-Cécile de Molsheim.
- Chorale « Eau-Vive » de Wissembourg.

Rue des Hallebardes, Rue Mercière :

- Chorale Strasbourgeoise.
- Chorale « Sainte-Odile » d'Oberhausbergen.
- Union Chorale « Etoile » d'Obenheim.
- Chorale « La Gaieté » d'Eckbolsheim.

Château des Rohan :

- Chorale du Lycée-Collège Dr Koeberlé de Sélestat.
- Chorale « Cantabile » de Strasbourg.
- Chorale « Les Enfants de Bavans ».
- Chorale Concordia 1850 de Saverne.
- Chorale « 1857 » de Haguenau.

CLICHY-LA-GARENNE

(Hauts-de-Seine)

La Fête de la Musique a été célébrée avec un éclat tout particulier à Clichy-la-Garenne, 92.

Nous rappelons que le Maire de cette ville est M. Jacques DELORS, notre Ministre de l'Economie et des Finances. Il nous avait écrit pour nous dire combien il désirait que la Musique Municipale de cette cité soit à l'honneur dans toutes les circonstances.

Au cours de la soirée du 21 juin, le programme Musical commença par une très belle audition du quintette de Cuivres, composé de :

Trompette : André PRESLES. Soliste à l'Île-de-France, Professeur au C.N. d'Aubervilliers, 1^{er} Prix du S.N.S.M.P.

Trompette : Pierre RAVIER. Soliste à la Musique de la Police Nationale.

Cor : Jackie MARJEWSKI. 1^{er} Prix du C.N.S.M.P., Professeur à Clichy.

Trombone : Claude GLEIZE. Soliste à la Musique de la Police Nationale, 1^{er} Prix du C.N.S.M.P.

Tuba : Michel PRUD'HOMME. 1^{er} Prix du C.N.S.M.P., Soliste à la Musique de l'Air, Professeur au Conservatoire de Clichy-la-Garenne, Directeur de l'Harmonie Municipale de Clichy.

Les Musiciens jouèrent un très beau kiosque des Allées Gambetta et c'est un programme de choix qui fut offert aux nombreuses personnes qui se pressaient alentour.

Les Artistes furent applaudis chaleureusement et longuement. Puis ce fut l'Harmonie qui sous la baguette de son Directeur M. PRUD'HOMME donna comme à l'accoutumée une prestation musicale qui fit l'admiration des nombreux spectateurs.

Les longs applaudissements montrèrent la joie et le plaisir que cette soirée musicale procurait à tous. Il fallait bien se séparer et ce fut avec regret.

Nous remercions avec émotion et respect, ces merveilleux Musiciens et leur Directeur Michel PRUD'HOMME. Mais nous remercions également la Municipalité

Le journal de la C.M.F. nouvelle formule

Nous avons pensé que la forme magazine que nous donnons à notre journal de septembre présente beaucoup d'avantages :

- manipulation :
- classement :
- possibilité de l'avoir sur soi :
- de le lire au cours d'un transport...

Nous serions très heureux que vous nous donniez votre opinion au moyen de la bande ci-jointe, afin que nous poursuivions cette nouvelle présentation ou que nous revenions à la forme précédente.

MERCI D'AVANCE

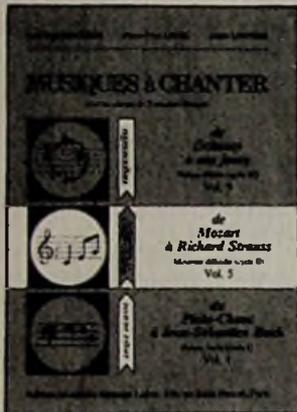
- D'accord pour la nouvelle présentation *
- Retour à l'ancienne présentation *

A envoyer à la C.M.F., 121, rue La Fayette, 75010 PARIS

* Rayez la mention inutile

A. LEDUC

**HOLSTEIN - LEVEL
LOUVIER
MUSIQUE A CHANTER**
pour les classes de
FORMATION MUSICALE



Cycle I (niveau facile) :

- Vol. 1 - du plain-chant à Bach
- Vol. 2 - de Mozart à Strauss
- Vol. 3 - de Debussy à nos jours

Cycle II (niveau moyenne difficulté) :

- Vol. 4 - du plain-chant à Bach
- Vol. 5 - de Mozart à Strauss
- Vol. 6 - de Debussy à nos jours

Cycle III (niveau difficile) :

- Vol. 7 - du plain-chant à Bach
- Vol. 8 - de Mozart à Strauss
- Vol. 9 - de Debussy à nos jours

Conçu dans l'esprit de la récente réforme officielle des classes de « solfège », cet ouvrage propose des textes musicaux authentiques destinés à la lecture chantée dans les classes appelées aujourd'hui de « Formation musicale ».

Pour la première fois, on pourra chanter des mélodies allant du Moyen-Age à Stockhausen et adaptées au niveau de chaque cycle.

Une très nombreuse liste de références permet d'autre part d'élargir les exemples cités par une recherche facile dans des partitions éditées.

Préface d'Olivier Messiaen :

« ... l'idée est excellente, le choix judicieux et varié, voilà un ouvrage vraiment utile... »

Vient de paraître :

- Vol. 185 F
- Vol. 571 F
- Vol. 978 F

chez votre marchand ou

**175, rue Saint-Honoré
75040 PARIS CEDEX 01**

• Suite de la page 3

de la ville qui a permis la mise en place de cette très belle prestation à la Fête Nationale de la Musique.

A l'Année Prochaine !

VINCENNES

(Val-de-Marne)

La Musique Municipale a donné le mardi 21 juin à 21 h devant la Mairie, le Concert gratuit qu'elle offre aux Vincennois, sous l'égide de la Municipalité. Elle a ainsi pleinement participé à la Fête de la Musique.

Cette manifestation était à nouveau cette année brillante et spectaculaire avec la participation d'une Fanfare. Avec son concours, furent exécutés des pas redoublés particulièrement « enlevés ».

Mais le programme varié comportait aussi de la Musique classique (Mozart), viennoise (F. Lehar) ou moderne (Ted Huggens, Sidney Béchet). Malgré la concurrence de nombreux spectacles, en cette journée de Fête de la Musique, le public était nombreux. On remarquait parmi les personnalités : M. DOUILLET, Maire-Adjoint chargé des Affaires Culturelles, M. JOBARD, Maire-Adjoint Syndic et Vice-Président de la M.M.V. ainsi que plusieurs membres du Conseil Municipal, qui ne ménageaient pas leurs applaudissements. La pluie fit une apparition heureusement écourtée. Mais le public résista stoiquement, marquant ainsi son grand intérêt pour ce concert.

M. François GAUTHIER assurait avec maîtrise la direction de la Musique Municipale. Avant la dispersion retentit une vibrante « Marseillaise » sous la direction de M. Daniel DERAY, Président de la M.M.V.

D'autre part, la Musique Municipale a participé le 14 juillet, comme d'habitude au défilé traditionnel et à la Cérémonie au Monument du Combattant Vincennois.

LANGOGNE (Lozère)

Aux alentours de 21 h 30, la Lyre Lango-naise, comme elle l'avait fait en 1982, a fêté cette première journée d'été par une sortie en ville. Dans une ambiance très décontractée, nous sommes descendus par la rue principale, faisant des « pauses » et des « demi-pauses » aux carrefours, jouant ici « jusqu'au trio », ailleurs « le trio seul », ce qui nous permit après la traversée de la ville d'arriver en vue de la gare où l'idée nous est venue de remonter comme un train de manœuvre, basses en tête et casquettes à l'envers, à destination de la Halle où nous allions donner un petit concert.

Furent alors exécutés successivement : Défilé de la Garde Républicaine de Wetge — Le Joyeux Forgeron, marche chantée de Peter — Clarinette Polka — Dans les rues d'Antibes de S. Béchet — Annen Polka de J. Strauss — et Le travail c'est la santé d'H. Salvador.

Le défilé « Beaujolais Gaieté » de L. Delbecq nous conduisit ensuite vers un rafraîchissement bien gagné offert par M. le Maire et la remontée se fit dans un ordre plus ou moins disparate aux accents de « Ne pas Subir ». Une soirée gaie, appréciée et bien réussie.

FAITES DE LA



MUSIQUE



... et même les autres jours, serait-on tenté d'ajouter.

Mais l'idée était excellente car il vaut mieux jouer un jour que pas du tout.

Qu'on nous permette de dire avec le sourire : Faites de la Musique tous les jours... et même le 21 juin !

Que le lecteur nous pardonne ces petites boutades qui ne sont que le reflet de notre bonne humeur de musiciens.

Partout en France, les musiciens, seuls ou groupés, se sont manifestés publiquement, les chanteurs solistes et les chorales aussi.

De la Musique insolite à la délicieuse symphonie, en passant par la Musique folklorique. Du jazz-New-Orléans au jazz Big-Band, en passant par le rock, le pop, la Musique champêtre, etc. De l'orchestre d'Harmonie aux orchestres de Penas, de cliques ou de fanfares et même des classes d'orchestre, en passant par les chorales de toutes sortes sans oublier bien sûr les orchestres musette avec accordéon chromatique ou diatonique. Presque tous les musiciens du pays ont joué le Mardi 21 juin 1983 pour le plaisir de faire en-

tendre de la Musique et en communiquer le désir d'en écouter davantage et d'en jouer en recherchant, cela va de soi, la perfection qui n'est pas facile à atteindre et difficile à conserver sans travail.

Ces ensembles ont donné par-ci par-là de petits concerts et même de très grands concerts un peu partout, dans les rues, sur les boulevards, dans les cours d'écoles ou de conservatoires, sous formes même de répétitions en plein air. Places publiques, salles polyvalentes, théâtres, etc. ont été investis par des musiciens débutants, amateurs ou professionnels qui dans toutes les régions de France ont joué le jeu.

Il est difficile de dire combien d'entre eux se sont produits publiquement ce jour-là, mais gageons que plus de 80 % sont descendus pacifiquement et musicalement dans la rue pour y créer des ondes de Paix.

A Uzès, dans le Gard, dès le matin, l'Orchestre Symphonique de Brême (Allemagne), composé de 76 exécutants de 14 à 20 ans donnait un concert d'initiation dans la salle polyvalente de la cité ducale avec explications techniques sur les divers instruments.

Mais à Uzès, comme dans beaucoup de villes, il est fréquent que l'Ecole Municipale de Musique organise ce genre de concert éducatif avec la participation des quatuors, quintettes à cordes, à vent ou à anches des Conservatoires de Nîmes, d'Avignon ou de Montpellier. Sur le plan pédagogique, c'est même supérieur car d'une part, les exécutants sont des professeurs et le public scolaire est moins nombreux. Pour établir un bon dialogue entre les musiciens qui répondent aux questions les plus inattendues des élèves des écoles primaires, il ne faudrait pas dépasser la cinquantaine d'auditeurs.

L'Orchestre de Brême a permis de faire une révision utile de tout ce qui avait été déjà expliqué dans le courant de l'année en plusieurs séances pour de petits groupes d'élèves. En plus, il a permis à certains enfants de découvrir un grand orchestre à tous les points de vue. L'auditoire, pas toujours attentif était composé de plusieurs centaines d'élèves. Mais il en restera quelque chose, soyons-en persuadés.

Donc le matin, séance pour les élèves des C.E.S. et Lycées de la ville et l'après-midi, séance pour les élèves des Ecoles primaires d'Uzès et de l'Uzège.

A 16 h 30, à la sortie des classes, on pouvait voir et entendre des groupes de musiciens s'organiser et jouer dans tous les coins de la ville. Certains chantaient en s'accompagnant. Chacun ayant choisi son emplacement soit en fonction de l'acoustique soit en fonction de l'effet visuel sans pour cela négliger l'effet musical.

Les élèves de la classe d'Orchestre de l'Ecole Municipale de Musique d'Uzès, eux, eurent une idée aussi originale que nostalgique et respectueuse. Ils se rendirent dans un lotissement au Nord-Est de la ville car ils avaient oui-dire qu'une nouvelle rue venait d'être baptisée du nom de Henri Bruguière.

Qui est, ou qui était Henri Bruguière ? Henri Bruguière, fut professeur de chant et de Musique dans les Ecoles de la ville d'Uzès où il transmet son amour, sa passion et ses connaissances musicales à des milliers d'enfants puisqu'il enseigna pendant plus de 39 ans et créa en 1965 avec l'aide de la Municipalité de l'époque,

l'Ecole Municipale de Musique qui n'a cessé de se développer depuis.

Henri Bruguière, peu avant sa mort (21.09.78), reçut les Palmes Académiques.

Il ne laisse que de bons souvenirs et ceux qui l'ont connu, n'oublieront jamais cet homme sur qui la vieillesse n'avait aucune prise et qui conserva toute sa vie un cœur et un caractère d'enfant. C'est pour cela que les élèves de l'Ecole qu'il a créée et dirigée ont tenu à lui rendre hommage respectueusement, avec beaucoup de sympathie et dans une simplicité émouvante.

Naturellement, peu de monde était présent à ce petit concert imprévu dans ce nouveau quartier où la plaque n'a pas encore été posée.

Par pudeur, les élèves et le professeur de la classe d'Orchestre n'avaient pas dévoilé le but de leur pieux petit concert. Aussi, les gens de ce nouveau lotissement ne furent pas peu surpris de découvrir là, la classe d'orchestre de l'Ecole de Musique.

De la rue Henri Bruguière, les jeunes musiciens se rendirent au cimetière qui n'est qu'à deux pas de là. Ils jouèrent autour de la tombe de celui qui fut le Professeur, puis l'ami et le collègue d'André Biancotto qui lui succéda dans ses nombreuses tâches à partir de décembre 1973.

L'ambiance était sereine mais pas triste du tout. Rien à voir avec un jour de Toussaint, froid et pluvieux où les gens, plus par habitudes que par sincérité, se rendent dans ces lieux qui pour un jour ou deux ressemblent plus à des « Forum » qu'à des « Campo-Santo ». Rien à voir non plus avec l'image classique du cortège de parents et d'amis qui arpentent les allées bordées de cyprès et de pins pour accompagner un défunt à sa dernière demeure. Ces scènes sont traumatisantes.

Le mardi 21 juin, tout était normal. L'atmosphère du « Forum » de Toussaint et le choc de l'enterrement traditionnel s'étaient évaporés. On était bien. Une certaine détente pleine de respect semblait s'être installée dans ce lieu et chez les musiciens.

La classe d'Orchestre joua également autour des tombes des musiciens suivants : Eugène Breton qui se dévoua aussi toute sa vie pour développer le sens de la Musique chez les enfants et les jeunes gens. Pierre Broche disparu très jeune. Joseph Aguera mort pour la France, ancien musicien de la Sainte-Cécile d'Uzès, dissoute depuis. Yvette Lebœuf Professeur de piano et de solfège à l'Ecole Municipale de Musique.

On chercha en vain les tombeaux de Ernest Chevalier (clarinette-saxo), Pierre Combalusier (Tromboniste-Organiste) et du ténor Raoul Gilles. On oublia même certains noms.

A leur intention, un dernier air fut joué avant de quitter ce lieu de recueillement.

Pendant ce temps-là, sur les boulevards, aux terrasses des cafés, dans les ruelles, une Musique trépidante excitait les promeneurs...

On peut faire de la Musique n'importe où pourvu qu'elle soit sincère, qu'elle fasse plaisir et qu'elle n'offense personne. C'est une question là aussi d'harmonisation.

André Sotto

**De la Musique
avant toute chose !**

centre
d'études
polyphoniques
&
chorales
de Paris

*Direction artistique
Stéphane Caillat*



**direction de chœur
direction d'orchestre
étude de répertoire
formation vocale
solfège...**

initiation et perfectionnement

**chefs de cœur
enseignants
chanteurs**

*Renseignements sur simple demande :
centre d'études polyphoniques et chorales
de Paris : ASSECARM, 9, rue la
Bruyère, 75009 Paris - Tél. : 281-04-33*

CHAMBRE SYNDICALE DES EDEITEURS DE MUSIQUE DE FRANCE

Le Conseil d'Administration de la Chambre Syndicale des Editeurs de Musique de France (C.E.M.F.) a élu son bureau pour trois ans, le jeudi 16 juin 1983 au siège de la Fédération Nationale de la Musique, 57, avenue de Villiers, 75017 Paris.

Président : François Leduc (Editions Alphonse Leduc/Heugel) ; Vice-Président : Max Lemoine (Editions Henry Lemoine) ; Secrétaire : Didier Duclos (Editions Boosey & Hawkes) ; Trésorier : Maurice Bornemann (Editions Bornemann). Photo F. Leduc.



Né en 1939, licencié ès lettres, François Leduc est cogérant des Editions Musicales Alphonse Leduc et Directeur de la Société d'Editions Musicales Heugel.

François Leduc est membre du bureau de la Chambre Syndicale de la Facture Instrumentale.

I.S.M.E.

Le Comité de la Section Française de l'I.S.M.E. (Société Internationale pour l'Education Musicale) organise dans la Région Parisienne, les 22-23 octobre 1983, des journées d'informations sur l'utilisation de l'instrumentarium Orff, et rééducation vocale.

Ces journées s'adressent aux Enseignants des Ecoles Maternelles, Elémentaires, Collèges, aux Educateurs et à tous les membres de l'Education spécialisée.

Pour le Programme et les inscriptions s'adresser à : Mme Jacqueline Ameller, 82, rue du 22 Septembre, 92400 Courbevoie. Tél. : 333.22.10.

Centre Culturel de la C.M.F.
103, bd Magenta, 75010 PARIS

Diplôme d'aptitude pour l'animation des sociétés musicales de la C.M.F.

STAGES pour la préparation du Diplôme d'Aptitude pour l'Animation des Sociétés Musicales de la Confédération Musicale de France.

Dès le mois d'octobre 1983 la C.M.F. programmera des stages destinés à la formation des cadres de ses Sociétés Education Musicale, Analyse, Harmonie, en vue de la préparation du D.A.A.S.M. qui doit être pour tous nos animateurs un label de qualité.

Les Présidents de nos Fédérations seront informés par circulaires des dates de ces différents Stages.

Nous en reparlerons dans le journal d'octobre et nous souhaitons recevoir de nombreuses candidatures.

Tous les candidats qui nous avaient déjà écrit au sujet du diplôme seront personnellement contactés par lettre.

Notre Association est la première association de Musique Amateur française, nous voulons tous qu'elle le demeure en montrant ce que des musiciens peuvent réaliser lorsqu'ils ont pour seul objectif l'Amour de la Musique.



Confédération Musicale de France
121, rue La Fayette, 75010 PARIS

**Diplôme d'aptitude
pour l'animation des sociétés
musicales de la C.M.F.
(D.A.A.S.M./C.M.F.)**

REGLEMENT

ARTICLE PREMIER

Il est créé un Diplôme d'Aptitude pour l'ensemble des Sociétés Musicales et Chorales de la C.M.F. régies par la Loi de 1901.

ARTICLE DEUX

Les conditions d'inscription sont les suivantes :
— avoir 20 ans révolus à la date limite d'inscription.

ARTICLE TROIS

Le D.A.A.S.M./C.M.F. est délivré sous la responsabilité de la Confédération Musicale de France, par un Jury constitué par ses soins.

ARTICLE QUATRE

Le Jury du D.A.A.S.M./C.M.F. comprend :

- Le Président de la Confédération Musi-

*Bientôt
dans le Centre culturel
de la C.M.F.
103, bd Magenta
75010 Paris*

**à la disposition
de tous nos musiciens**

**La
bibliothèque
musicale
de la C.M.F.**

- Les heures d'ouverture, vous seront communiquées ultérieurement.

cale de France, ou son représentant, Président ;

- Un Représentant du Ministère de la Culture (Direction de la Musique) ;
- Un Représentant du Ministère du Temps Libre ;
- Un Directeur de Conservatoire ou Ecole de Musique affilié à la Confédération Musicale de France ;
- Deux Directeurs de Stages Régionaux de formation organisés par la Confédération Musicale de France.

ARTICLE CINQ

Le D.A.A.S.M./C.M.F. est délivré à la suite de l'obtention par les Candidats des 8 unités de valeur énumérées ci-après, qui peuvent être acquises en plusieurs années :

EPREUVES COEFFICIENTS

I. Epreuves éliminatoires

- 1) Education Musicale :
Dépistage de fautes (à l'oreille) 3
- 2) Analyse d'un Choral de BACH ou d'une pièce à caractère harmonique 4
- 3) Pour tous les candidats, harmonisation d'un chant donné ; en plus, pour les candidats Chefs de Société Musicale, rédaction d'une Orchestration pour une formation proposée 4
- 4) Exécution instrumentale (instrument au choix) ou vocale 2

II. Epreuves définitives

- 5) Cours à donner à un ou plusieurs élèves (Formation Musicale).
- 6) Histoire de la Musique : formes, instruments (épreuve écrite ou orale).
- 7) Epreuve de Direction et pour les amateurs de Sociétés Musicales, exécution de l'Orchestration écrite par le candidat ; pour les Chefs de Chœur, Direction d'une œuvre imposée ou de l'Harmonisation (art. 5, 3) d'un chant donné.
- 8) Entretien avec le Jury sur l'Administration et la Gestion des Associations Loi de 1901, et sur les relations avec les Pouvoirs Publics.

ARTICLE SIX

La Confédération Musicale de France est chargée d'organiser chaque année, une réunion du Jury du D.A.A.S.M./C.M.F. et ce, en présence d'un Délégué de la Direction de la Musique, du Ministère de la Culture, et d'un Délégué du Ministère du Temps Libre.

ARTICLE SEPT

Les dates des Epreuves, ainsi que les œuvres imposées et les programmes sont fixés tous les ans par la Confédération Musicale de France.

ARTICLE HUIT

Un Candidat est déclaré admis au D.A.A.S.M./C.M.F. lorsqu'il a acquis les 8 Unités de valeur énoncées dans l'Article 5.

CONCERTS

Nous vous rappelons les concerts qui ont été donnés par l'Orchestre d'Harmonie et par la Batterie Fanfare de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris.

Par l'Ensemble de la Formation, nous annonçons 2 concerts fin septembre, les 22 et 29, au Jardin du Luxembourg, à 16 heures.

Par l'Orchestre d'Harmonie : mercredi 7 septembre 1983, 16 heures au Parvis de Notre Dame ; samedi 10 septembre 1983, 16 heures, au Jardin du Luxembourg ; mardi 13 septembre 1983, 20 h 30 au Parc Montsouris.

Par la Batterie Fanfare : jeudi 1 septembre 1983, 17 heures, au Square Jean XXIII ; jeudi 8 septembre 1983, 17 heures, au Square Neckar ; samedi 17 septembre 1983, 15 heures au Parc Floral.

Direction : C. Pichaureau ; Adjoint : R. Neuranter ; Tambour Major : M. Dubreuil.

UN DISQUE DE L'HARMONIE MUNICIPALE DE VICHY

Sous la direction de Jean Fonta et avec les concours de Guy Touvron, Trompettiste.

La Collection Musique en France « M & C RECORDS », 144, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine, vient de s'enrichir d'un disque nouveau (CA - 641 - 22003), enregistré par l'Harmonie Municipale de Vichy, sous la direction de Jean Fonta, avec les concours de Guy Touvron, Trompettiste, qui a fait ses premières armes à l'Harmonie Municipale de Vichy, alors qu'il était élève au Conservatoire de cette ville.

Guy Touvron obtint, en son temps, deux premiers prix au Concours d'Excellence de la Confédération Musicale de France (Cornet et Trompette), puis il entra au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, dans la classe de Maurice André, où il s'est vu décerner également un premier prix de Cornet et un premier prix de Trompette. Par la suite, plusieurs prix internationaux lui furent attribués. Actuellement Professeur au Conservatoire National de Musique de Région de Lyon, il poursuit une brillante carrière de soliste international.

C'est au Cornet qu'il a enregistré, accompagné par l'Harmonie Municipale de Vichy : « Sur le Pont d'Avignon » et « Ah ! vous dirai-je Maman » de J. Reynaud, « Cypris » et « Gouttes d'eau », de A.S. Petit et « Cavatine du Barbier de Séville », de Rossini.

Le disque est complété par la pétillante ouverture de « La Fille du Tambour-Major », d'Offenbach.

De bonne facture, ce disque ayant pour titre « MUSIQUE AU KIOSQUE - LA BELLE EPOQUE A VICHY » met en valeur une de nos bonnes harmonies françaises ; il peut intéresser tous les amateurs de musique.



Nous avons le plaisir de publier une série d'articles de Guy DANGAIN, Clarinettiste, Soliste, Concertiste, Professeur au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, dont les principaux sont :

1. La fabrication d'une clarinette.
 2. Une bonne clarinette.
 3. Le bec, l'anche.
 4. La colonne d'air.
 5. Le débutant clarinettiste.
 6. Le legato.
 7. Le staccato.
 8. La famille des clarinettes.
 9. La clarinette en soliste, en musique de chambre, à l'orchestre.
 10. Les écoles dans le monde.
 11. Analyse musicale - Concertino de Weber.
 12. 1^{er} Concerto de Stamitz.
- En février/mars 1983, vous avez pu lire l'analyse du Divertissement de Tony AUBIN. Nous relatons ci-dessous la carrière musicale de Guy Dangain : Né le 12 juillet 1935 à Sains-en-Gohelle (Pas-de-Calais). Commence ses études musicales dans son village à l'âge de dix ans avec les conseils de M. François Dreulle et passe les examens de la Fédération Musicale du Nord de la France, Président : M. Housiaux.

— 1952 : 1^{er} Prix du Conservatoire National de Lille : Professeur : M. Hannart.

— 1953 : 1^{er} Prix du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, Professeur : M. Delecluse.

— 1955 : 1^{er} Prix de Musique de Chambre du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, Professeur : M. Oubradous.

— 1956 : Soliste à la Musique des Equipages de la Flotte, Chef : M. Semler Colliery.

— 1958 : Professeur au Conservatoire National de Valenciennes.

— 1963 : Soliste à l'Orchestre National de France.

— 1972 : Professeur de clarinette à l'Ecole Normale de Musique de Paris.

— 1975 : Professeur de lecture musicale au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris.

— Mène depuis vingt ans une carrière de Soliste d'orchestre, de Concertiste, de Professeur en France et dans le Monde. (Etats-Unis, Japon, Russie, Chine, Scandinavie, Europe, Amérique du Sud). Festivals d'Aix-en-Provence, Avignon, Lille, Orange, Besançon, etc...

— Carrière pédagogique : Académie d'Orvieto (Italie), Académie de Sorèze (France), Stages de la Confédération à Toucy (Yonne), Cours à Hong Kong, Tokyo, Osaka, Oslo, Helsinki, etc...

— Invité en 1982 par le Conservatoire Tchaïkovski de Moscou et l'Institut.

— Discographie : Rhapsodie de Debussy, Orchestre National D. Martinon, Weber, Brahms, Schumann, Lutoslawski, Milhaud, Lefèvre, Verdi, Arnold, Madsen. Créations d'œuvres contemporaines.

— Cours d'une heure en vidéo-cassette pour la maison « Musiques du Monde ».

RECITALS

C'est avec plaisir que nous annonçons une série de récitals auxquels participe Pierre-Henri Xuereb, Altiste.

1^{er} octobre : Eglise, Ile-de-Flouat (Bretagne).

7 octobre : Eglise St-Sauveur (Les Andelys).

9 octobre : Eglise Américaine (Paris).

10 octobre : Grand Théâtre, Cité Internationale Universitaire (Paris).

Ci-après programme des concerts à la Cité Internationale Universitaire de Paris dont celui du 10 octobre, avec la participation de Pierre-Henri Xuereb et de Paul Bingley, Guitariste américain.

3 octobre 1983 : **François Killian**, piano : Bach, Schumann, Brahms, Debussy.

10 octobre : **Pierre-Henri Xuereb**, alto ; **Paul Binkley**, guitare ; Canulli, Schubert, Ibert, Beethoven.

17 octobre : **Désiré N'Kaoua**, piano ; Schubert : sonates pour piano en la mineur D 845, en la majeur D 664, en ut mineur D958 (Grande Sonate Posthume).

24 octobre : **Gérard Poulet**, violon ; **Claude-Erik Nandrup**, piano ; Mozart : sonates K 296, K 302, K 378, K 305, K 454.

14 novembre : **Grupo Anahuac**, Direction Rodrigo Barahona ; musique traditionnelles : Mexique, Colombie, Amérique Latine.

21 novembre : **Maryvonne le Dizès**, violon ; **Jean-Claude Henriot**, piano ; Dernier concert de l'intégrale des sonates de Beethoven (n° 6, 10, 7).

28 novembre : **Sempre Crescendo**, Orchestre du Club Minerva de l'Université de Leiden (Pays-Bas) ; 90 exécutants, Debussy, Beethoven, Strauss.

5 décembre : **Roberto Bravo**, piano ; Chopin, Ginastera, Villalobos.

12 décembre, Joelle Crocq, violoncelle ; **Renaud Fontanarosa**, violoncelle.

REPARATIONS

REMISE A NEUF

DE TOUS INSTRUMENTS

CUIVRE BOIS

Nickelage - Argenture - Vernis

Fabrication - Occasions

ARTISAN SPECIALISE

R. MAZEREAU

39, rue N.-D.-de-Lorette
Paris-9^e

*Fournisseur
de la Garde Républicaine*



Un grand projet prend corps :

La mission Opéra-Bastille

Concours International d'Architecture

La mission Opéra-Bastille a été créée par le Ministère de la Culture à la demande du Président de la République.

Elle est chargée de réaliser les travaux de construction d'un nouvel Opéra, de faire procéder à la mise en place de tous les équipements indispensables à son fonctionnement et de prendre toutes les dispositions utiles à l'organisation de sa gestion.

Elle a mené les études préalables, a établi le programme, défini les objectifs de fonctionnement, accueilli et organisé les travaux de la commission technique et du jury, informé la presse.

En collaboration avec la Direction de la Musique, la mission étudie et prépare le mode de fonctionnement du futur Opéra. Elle va également, avec le maître d'œuvre poursuivre les études et entreprendre la construction.

Une conférence de Presse s'est tenue vendredi 9 septembre à 11 h 30 à l'Ecole Nationale Supérieure de Création d'Industrie, 48, rue Saint-Sabin, Paris 11^e, sous la Présidence de M. François BLOCH-LAINE.

Les projets étaient affichés tout autour de la salle, trois d'entre eux ont été retenus. Ce sont ceux de MM. :

- DAN MUNTEANU (France).
- CARLOS OTT (Canada).
- ROCCO S.-K. YIM (HONG KONG).

C'est entre ces trois architectes que se

déroulera la compétition finale du Concours International.

Dans ce Concours, le chef de l'Etat est souverain, nous espérons bientôt connaître le nom du candidat qu'il désignera.

La C.M.F. était représentée à la Conférence de Presse par Maître Charles JAY, Secrétaire Général.

REPARATION VENTE

TOUTES MARQUES

Spécialiste instruments

Bois, Cuivre, Percussion

Baguettes, Pupitres, Timbales.

Accords de xylophones

et autres claviers, Cannes

de Tambour Major, Méthodes

et Ouvrages pour percussion

Conditions spéciales aux Sociétés

DESLAURIER

25, RUE MICHEL-LE-COMTE

dans la cour

75003 PARIS Tél. : 272-87-59

Le compositeur Roger Coiteux à l'honneur



Au mois de juin dernier, la S.A.C.E.M. a honoré Roger Coiteux en lui remettant la médaille du Cinquantenaire. Roger Coiteux ! Quelle est, en effet, la Société de France et de Navarre qui ne possède à son répertoire une ou plusieurs œuvres de ce compositeur ? Qui ne fredonne pas les airs connus du « Flambard », de « Franc-Cœur », de « Jeune Fanfare », du « Farfadet » — et j'en passe — sans parler de son « tube national » : « La Marche des Alpes » ?

Né au milieu de ce doux pays de Charente dans la première décennie du siècle, le jeune Roger — dont le père a reconstitué en 1920 la Société de Musique de Chasseneuil (Charente) — se sent très tôt attiré par la musique et dès l'âge de 14 ans, modeste pianiste et alors qu'il ignore l'harmonisation, commence à écrire des recueils de mélodies. A 18 ans, il entreprend des études d'harmonie et d'orchestration et un an plus tard, s'engage dans l'armée où il fera une demi-carrière militaire.

Nommé sous-chef de Musique au 107^e R.I. à Angoulême, il est ensuite muté au 9^e R.T.A. en Algérie avant d'être affecté au 503^e R.C.C. à Versailles en 1938. Puis vient la guerre. A la Libération, on le retrouve à la tête de la Musique de la Place d'Angoulême jusqu'en 1946, époque où il quitte définitivement l'armée.

Il prend alors la direction de la Lyre Municipale d'Angoulême, où il va rester pendant 31 ans, et la mène aux Concours de Lorient en 1962 et des Sables-d'Olonne en 1964 et 1967, remontant ainsi la formation en 1^{re} division, 1^{re} section.

Sociétaire définitif de la S.A.C.E.M. à l'âge de 45 ans, Roger Coiteux ne s'est pas limité à la composition de ces morceaux « bruyants » comme il les qualifie lui-même et propres aux formations de Batteries-Fanfaires. Non ! Son œuvre va beaucoup plus loin : une dizaine d'ouvertures parmi lesquelles il faut citer : « Le Dernier des Horace », « la Princesse tragique », « le Char de Neptune » qui sont retenues depuis vingt ans comme œuvres au choix en première et deuxième division pour les concours de la Confédération musicale de France, et auxquelles il faut ajouter deux autres dont il crée le genre en y adjoignant les instruments de Batteries-Fanfaires.

Mais cela ne lui suffit pas et il augmente son œuvre d'une dizaine de fantaisies, trois messes, une grande suite de valse à numéro de caractère espagnol, des morceaux solis et tous les genres qui touchent à la musique populaire. Ajoutons encore plusieurs centaines de morceaux à rythme destinés aux orchestres de variétés : en

tout près de cinq cents titres déposés à la S.A.C.E.M.

Toutefois, écrire la musique et la faire protéger par la S.A.C.E.M. ne suffit pas ! Encore faut-il être édité, et on peut croire que les œuvres de Roger Coiteux ont eu une « excellente mention » puisqu'elles ont trouvé crédit auprès de maisons telles que Buffet-Crampon, Andrieu (où Roger Coiteux était correcteur-orchestrateur à l'époque où l'armée l'avait conduit à Versailles), Margueritat, Robert Martin (aujourd'hui premier éditeur de France), Buyst en Belgique, Molenaar en Hollande et, enfin, Besson depuis 1968.

Cependant, l'édition n'est pas un terme : pour être connu, il faut être joué et ce n'est pas travestir la vérité de dire que Roger Coiteux est mondialement joué. Qu'on en juge ! Relevés sur bordereaux de répartitions droits de la S.A.C.E.M., nous trouvons d'abord la France (cela va de soi) où à nos traditionnelles sociétés il faut ajouter TF1, FR3 et Radio-France ; puis nos proches voisins : Belgique, Suisse, Italie, Pays-Bas, République Fédérale Allemande, Portugal ; l'Europe Centrale avec l'Autriche, et la Yougoslavie. Il franchit l'Océan Atlantique et va au Canada, puis la Méditerranée pour la Tunisie et le Maroc et, enfin, l'Océan Indien pour la Japon où — détail amusant — c'est « la Princesse tragique » qui, sans discontinuer, est jouée depuis vingt ans.

Pour être complet, il faut ajouter les nombreux morceaux enregistrés sur disques par d'excellentes formations professionnelles telles que la Musique du 43^e R.I. à Lille ; la Musique de la Gendarmerie Mobile à Ivry-sur-Seine ; la Batterie-Fanfare des Gardiens de la Paix, etc., sans parler de son quarante-cinq tours, enregistré par Jean Bentaberry et son orchestre champêtre, avec des airs résolument « rétro », véritable coup de chapeau à l'époque 1900 : de quoi faire rêver nos arrière-grands-mères...

Si Roger Coiteux a suivi les conseils de M^o Caussade avec qui il a travaillé l'harmonie, il a su aussi, mettre son talent à la portée de sociétés populaires d'amateurs en créant des œuvres qui soient « dans leurs cordes » et de cela, nous devons lui en être reconnaissants.

Que Roger Coiteux veuille bien trouver dans cette brève biographie l'expression des sincères félicitations de tous les membres de l'Union Musicale de la Charente dont il est le Conseiller Technique écouté.

Henri Mazeau
Secrétaire Général
de l'Union Musicale
de la Charente.

SOCIÉTÉ DES CONCERTS NIVERNAIS

Mercredi 22 juin, la cathédrale Saint-Cyr, de Nevers, un nombreux et chaleureux auditoire assura la réussite de la soirée offerte par la Société des Concerts nivernais avec le concours des chœurs de l'Ecole Nationale de Musique et de la Chorale mixte animée par Léon Thibault.

Tout d'abord, la chaude voix des cuivres emplît l'église jusqu'aux voûtes gothiques avec des extraits de la « Musique pour les funérailles de la reine Mary », de Purcell ; deux « Canzone », de Gabrieli et « Pavane et Gagliarde », de Phalèse. Comme ces vieux maîtres, à grand renfort de timbales, savent encore nous émouvoir ! Il est vrai que professeurs et talentueux élèves de l'E.N.M., constituaient les diverses formations conduites par Michel Haller, leur Directeur.

La prestation des « vents » s'acheva en beauté avec le « Sextuor en Mi Bémol, K.375 », de Mozart (clarinettes, bassons, cors) dans lequel se distinguèrent trois professeurs et leurs disciples, honorant Mozart avec beaucoup de classe... et grand succès.

Le « Concerto en Mi », de Jean-Sébastien Bach rassembla ensuite les cordes des Concerts Nivernais. Valeureuses et dociles à souhait, elles firent des nuances et des pulsations suggérées par Michel Haller, un mélodieux tremplin pour le brillant soliste, Michel Guyot, jeune Professeur à l'E.N.M. Quel meilleur compliment adresser au virtuose Michel Guyot, que de rappeler son rôle de premier violon dans l'Ensemble Instrumental de France, cher à Jean-Pierre Wallez. Les applaudissements ne cessèrent qu'avec la reprise en « bis » de l'allegro final.

Puis, Dames uniformément élégantes et Messieurs distingués, les cinquante choristes, rassemblés sous l'autorité de Michel Haller, confirmèrent leur don collectif de musicalité en interprétant, « A Capella » le « Psaume 130 », joyau peu connu de Schubert, et le doux « Dieu des Bergers », épisode de l'« Enfant du Christ », de Berlioz.

Chanteurs et musiciens s'unirent pour célébrer enfin Jean-Sébastien Bach, avec magnificence dans la « Cantate BWV 123 » et la « Cantate de Pentecôte », splendides messages religieux du « Cantor ». La reprise, impérieusement réclamée du « chœur » de la dernière partition, paracheva la réussite de ce concert conduit de main de maître par Michel Haller, Directeur de l'Ecole Nationale de Musique de Nevers.

**Vous trouverez
nos petites
annonces
en page 46**

L'Académie-Festival Maurice-Ravel, présidée par Jean-Loup Tournier, Directeur Général de la S.A.C.E.M., se déroulera du 2 au 26 septembre à Saint-Jean-de-Luz-Ciboure.

L'Académie fondée en 1970, est destinée à célébrer le grand musicien français dans la région où il est né et où il a composé quelques unes de ses œuvres majeures. Elle accueille chaque année plusieurs dizaines de jeunes musiciens, âgés de moins de trente ans. L'enseignement, d'un très haut niveau, est offert gratuitement aux stagiaires, logés dans des familles luziennes.

Participeront en 83 aux master-classes d'Aldo Ciccolini de Jacques Rouvier, de Maurice Gendron, de Gérard Souzay, de Jean-Pierre Wallez, et du pianiste Thomas Grubb, spécialiste de la mélodie française aux U.S.A., soixante musiciens venus de France, Etats-Unis, Allemagne, Japon, Chine, Autriche, Angleterre, Corée, Portugal, Pologne, Bulgarie, Trinidad, etc.

Dans la deuxième partie du stage succéderont aux récitals ouverts chaque soir au public trois concerts avec l'Orchestre du Capitole de Toulouse sous la direction de Stéphane Cardon.

Cette année l'Académie a été jumelée avec Manhattan School of Music à New-York, Eastman School of Music à Rochester et Boston University School of Music à Tanglewood.

ESPALION (Aveyron)

STAGE DE PERFECTIONNEMENT.

C'est du 18 au 28 août 1983 que s'est déroulé le deuxième stage de perfectionnement musical d'Espalion.

Organisé sous le patronage de l'Union Départementale des Sociétés de Musique aveyronnaises et sous la Présidence de M. Raymond Robin, il a rassemblé pendant dix jours trente-deux stagiaires du département de l'Aveyron.

Tous ces jeunes membres des Harmonies départementales et de l'Harmonie junior ont pu au cours de cette période améliorer leur technique musicale individuelle.

Les ateliers de solfège rythmique et chanté, de dictée musicale ont pleinement répondu à l'attente de tous.

L'encadrement était composé de Professeurs et de Directeurs d'Harmonie du département.

Les conditions d'accueil ont été très satisfaisantes et il faut souligner à ce sujet l'aide apportée par M. Maurice Cayron, Maire et Conseiller Général d'Espalion.

Le stage devait se terminer par un concert d'une excellente qualité où se trouvaient mêlées pour le plus grand plaisir du public et des musiciens, musique classique et musique contemporaine.

Après ce deuxième succès les organisateurs ne peuvent que penser à l'horizon 1984.

Le directeur du stage
Bernard Miral

Procès-verbal du 26 janvier 1983

Réunion des Fédérations Musicales

à la Direction de la Musique et de la Danse
du Ministère de la Culture

Etaient présents :

MM. Régis Carton : Vice-Président de l'Association pour l'Action Musicale (A.S.-P.A.M.) ; Damien Verdin : Président de l'Association pour l'Action Musicale (A.S.-P.A.M.) ; Emmanuel Jacquin : Fédération Musicale Populaire ; Philippe Gondamin : Les Musicoliers ; Eric Sprogis : Mouvement d'Action Musicale (M.A.M.) ; Katy Ollif : Mouvement d'Action Musicale ; Pierre Bigot : Confédération Française des Batteries et Fanfares (C.F.B.F.) ; André Souplet : Confédération Française des Batteries et Fanfares ; Pascal Morico : Confédération Française des Batteries et Fanfares ; Gabriel Ferrand : Confédération Française des Batteries et Fanfares ; Yvon Roussel : Confédération Française des Batteries et Fanfares ; Gérard Gaud : Sénateur de la Drôme, 1^{er} Vice-Président du Conseil Général ; Alain Brunet : Délégué Départemental à la Musique de la Drôme, Président A.N.D.D.M. ; Désiré Dondeyne, Jean Hivert : Union des Fanfares de France (U.F.F.) ; Max Eraud : Fédération Sportive et Culturelle de France (F.S.C.F.) ; Mme Paula Burelli : Confédération Musicale de France (C.M.F.) ; MM. Philippe Arnaud : Conseiller Général Charente, Président Association Départementale pour le Développement Musical ; Etienne Morel : Fédération Musique et Chant du Protestantisme Français (F.M.C.P.F.) ; Hélène Koempgen : Centre National d'Animation Musicale (C.E.N.A.M.) ; J. Benoît Fournier : Fédération Nationale des Activités Musicales (F.N.A.M.U.) ; Mme Catherine Lesage : Fédération Nationale des Activités Musicales (F.N.A.M.U.) ; MM. Alain Goze : Fédération Nationale d'Associations Culturelles d'Expansion Musicale (F.N.A.C.E.M.) ; Robert Berthier : Jeunesses Musicales de France (J.M.F.) ; Jacques Pellissard : Ligue Française de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente ; Jean-Paul Cartier : Fédération Nationale des Foyers Ruraux (F.N.F.R.) ; Jean Bilhan : Union Fédérale Française de Musique Sacrée (U.F.F.M.S.) ; Serge Vauris : Fédération des Centres Musicaux Ruraux de France (F.C.M.R.F.) ; Mmes Laure Dioudonnat : Ministère du Temps Libre, Direction du Loisir Social, Sous-Direction de l'Éducation Populaire, représentant le Sous-Directeur de l'Éducation Populaire, Bureau des Associations Nationales ; Laure Marcel : Déléguée Régionale à la Musique pour la Bourgogne ; MM. Maurice Fleuret : Directeur de la Musique et de la Danse ; Michel Fontes :

Direction de la Musique et de la Danse ; François de Banes Gardonne : Direction de la Musique et de la Danse ; Luisella Majewski : Direction de la Musique et de la Danse ; Claudie Olive Julien : Direction de la Musique et de la Danse.

M. Fontes ouvre la séance et fait le point sur la réflexion menée au sein du groupe de travail sur le rôle des Associations Départementales pour le Développement Musical. Le Procès-Verbal de la réunion du 29 novembre est distribué à chacun ainsi que la note adressée aux Commissaires de la République sur l'établissement d'un bilan de l'action de ces associations.

M. Fontes passe ensuite la parole à M. Gaud, Sénateur de la Drôme et Vice-Président de l'Association Départementale qui, après avoir précisé qu'en 1982 le Conseil Général de la Drôme a attribué 5,2 MF à la Musique, pour l'initiation, l'enseignement, la création et la diffusion musicale et 1,4 MF pour les associations, fait un tour d'horizon sur l'activité musicale de son département depuis la création de l'Association Départementale pour le Développement et l'Information Musicale en 1974.

— Création de 80 emplois pour la musique en 8 ans.

— Ouverture de 31 écoles de musique.
— Fréquence des concerts atteignant 35 séances en 1982.

M. Gaud explique ensuite le rôle important de coordinateur et de conseil que joue l'Association Départementale pour le Développement et l'Information Musicale dans la vie musicale du département. Cette association constituée d'élus locaux, de représentants de l'administration, des associations musicales et de parents d'élèves du Conservatoire, répond au besoin croissant de la population. Elle a notamment participé à la création d'orchestres, d'harmonies et d'un ensemble orchestral.

M. Gaud précise que l'Association Départementale pour le Développement et l'Information Musicale ne peut aider que les fédérations musicales les plus dynamiques sur le terrain et conclut son intervention en souhaitant que ces débats améliorent la prise en compte des besoins musicaux sur le terrain et la nécessité de travailler ensemble pour y répondre mieux.

M. de Banes Gardonne, responsable de la Division de l'Action Musicale fait ensuite un exposé rapide sur les conventions signées en 1982 entre le Ministère de la Culture et les différentes fédérations musicales.

M. Fleuret intervient alors pour souhaiter la bienvenue aux membres de la Commission et témoigne de l'attention qu'il porte à l'avancement de ces travaux. Il invite ensuite les fédérations à participer activement à la Fête de la Musique en 1983.

M. Vauris des Centres Musicaux Ruraux remarque que les associations ne profitent pas toujours des crédits votés par les Conseils Généraux pour les activités musicales dans les communes.

M. Goze de la Fédération Nationale d'associations culturelles d'expansion musicale regrette que les Associations Départementales pour le Développement et l'Information Musicale soient des institutions parapubliques et qu'une autre formule n'ait pas été choisie.

M. Pelissard de la Ligue de l'Enseignement souhaite que le bilan de l'action des Associations Départementales pour le développement musical puisse se faire avant la création de nouvelles associations départementales.

M. Verdin de l'Association pour l'Action Musicale (A.S.P.A.M.) demande quel est le rôle de la Direction de la Musique et de la Danse quant à l'implantation des Associations Départementales pour le Développement Musical et les principes selon lesquels elles sont créées.

M. de Banes Gardonne répond que toute création d'Association Départementale pour le Développement et l'Information Musicale procède surtout de la volonté du Conseil Général. L'Etat y répond dans le cadre de conventions tripartites (Etat, Conseil Général, A.D.D.M.).

M. Fleuret indique alors qu'une vingtaine de nouvelles Associations Départementales pour le Développement et l'Information Musicale (A.D.D.I.M.) seront créées en 1983 et remercie le Sénateur Gaud d'être venu exposer l'action de son département dans le domaine musical. Il précise ensuite que les Associations Départementales pour le Développement Musical (A.D.D.M.) doivent être des lieux de concertation dans chaque département, et grâce à un dialogue constructif, être aussi l'intermédiaire qui permettra la réalisation des projets avec les collectivités locales.

M. Fleuret donne ensuite lecture des subventions attribuées en 1982 par la Direction de la Musique et de la Danse aux différentes Fédérations.

Mme Majewski présente Mme Dioudonnat, du bureau des associations au Ministère du Temps Libre qui expose les nouvelles structures de ce Ministère scindé en Temps Libre et Jeunesse et Sports, chaque département étant doté d'un bureau des associations.

M. de Banes Gardonne propose alors la constitution de Commissions interministérielles sur la pratique musicale des amateurs, envisagée par les Fédérations.

Ces groupes de travail seraient constitués :

- de praticiens ;
- de représentants d'associations et des Ministères intéressés :

- Temps libre.
- Education Nationale.
- Direction de la Musique et de la Danse
- Armée.

M. Roy entame une réflexion sur les besoins spécifiques en matière de formation des différentes fédérations : formation des animateurs, formation des cadres pour les musiques populaires...

M. de Banes Gardonne propose alors la mise en place de trois groupes de réflexion :

1. milieu scolaire ;
2. formation des formateurs ;
3. formation des amateurs.

M. Sprogis du Mouvement d'Action Musicale regrette que les associations ne focalisent leurs réflexions que sur des besoins immédiats (financiers, techniques ou de prestations de services diverses) et ne se penchent pas suffisamment sur la place de la musique dans la Société, ni sur la politique à mener à long terme dans ce domaine.

M. Goze de la F.N.A.C.E.M. remarque qu'il existe des instances de réflexions sur la musique dans notre société :

- le Conseil Supérieur de la Musique ;
- les Assises Nationales de la Musique dont on a parfois l'impression qu'elles ne débouchent sur rien.

M. Sprogis du Mouvement d'Action Musicale souhaite des Assises régionales de la Musique, qui mettraient en évidence les véritables aspirations de la population en matière musicale, la disparité des besoins, attachée à chaque culture, à chaque tranche d'âge. Il constate ensuite que les Assises de la Musique ne témoignent pas d'une suffisante confrontation des objectifs. Il évoque la disparition des fanfares, responsable en partie de la diminution de la pratique de groupe.

M. Dubost, inspecteur général de la Musique, expose l'état d'avancement des travaux avec le Ministère de l'Education Nationale. Il précise que ce Ministère souhaite dorénavant voir collaborer les enseignants et les instituteurs avec des musiciens intervenants extérieurs dits « associés ».

M. Dubost expose ensuite le projet, commun aux Ministères de la Culture et de l'Education Nationale, de former en deux ans des conseillers pédagogiques d'éducation musicale, dans des centres de formation qui pourraient se greffer sur des organismes déjà existants :

- Conservatoires Nationaux de régions.
- Ecoles normales.
- Départements d'université.
- Associations.

La création d'un diplôme de professeur de musique, sorte de sous-certificat d'aptitude est aussi à l'étude.

A la demande du Gouvernement, un projet de Loi sur les enseignants artistiques a été élaboré et sera débattu à la session d'automne. Le Ministère de la Culture a proposé que l'application et le financement de cette Loi soient inscrits dans les priorités du IX^e Plan. Et, en particulier, ce projet de centre de formation de musiciens intervenant en milieu scolaire seraient pris en charge à parité par le Ministère de la Culture et l'Education Nationale.

Les dates des réunions des différents groupes de travail sont ensuite fixées :

- 14 mars : Groupe de travail - Milieu scolaire ;
- 11 avril : Groupe de travail - Formation des formateurs ;
- 25 avril : Réunion plénière - Fédérations.

Ces réunions auront lieu à la Direction de la Musique et de la Danse, Salle des Commissions à 14 heures.

Le groupe de travail Fédérations/A.D.D.M. se réunira à nouveau le 25 avril à 9 h 30.

NECROLOGIE



Un grand ami nous a quittés. Nous avons appris avec stupeur le décès subit de M. Pierre ROCHE ; notre si sympathique et compétent contrôleur des Finances.

Travailler avec Pierre ROCHE était un plaisir pour tous à la C.M.F. Il nous donnait avec bienveillance et affection de judicieux conseils. Il rédigeait son rapport avec, toujours, des mots chaleureux pour tous, et nous nous sentions remerciés au-delà de ce que nous pensions attendre d'une dure année de travail.

Il dirigeait avec compétence la Trésorerie de sa Fédération de Côte-d'Or où son départ doit laisser un vide immense. Il avait aussi été élu Trésorier de la Fédération Régionale de Bourgogne.

Nous pensons que M. ROCHE a peut-être trop travaillé. Il s'est tant dévoué pour tous bénévolement, apportant à ce qu'il entreprenait, son enthousiasme, ses compétences et son grand cœur.

A Mme ROCHE, nous présentons les condoléances émues et très affectueuses du Conseil d'Administration et de toute la C.M.F. A ces marques d'affection se joignent celles combien douloureuses et peinées du Secrétariat Administratif ou il sera toujours présent.

A la Fédération de la Côte-d'Or, à tous ses amis, ils sont nombreux, nous adressons nos douloureux regrets de ce départ tout à fait imprévisible.

Nous nous permettons de reproduire la photo publiée dans le Journal de Mai où nous le retrouvons souriant tel que nous l'avons toujours connu.

Nous avons appris avec tristesse le décès de Mme Fernand Anne, le 10 juillet 1983, à Vire.

Elle était l'épouse de M. Fernand Anne qui fut durant de longues années Président de la Fédération de Normandie. M. Anne fut aussi Vice-Président de notre Confédération Musicale de France.

A la famille de Mme Anne, à ses amis, nous adressons nos condoléances les plus sincèrement émues.

NECROLOGIE

Nous avons appris, avec beaucoup de chagrin et d'émotion, le décès de Mme L. BARRIERE, survenu après une douloureuse maladie.

Elle était l'épouse de notre ami Louis BARRIERE, Président de l'U.D.S.M.L. à Carennac, dans le Lot.

M. Louis BARRIERE s'est beaucoup dévoué au sein de son département, et principalement à Carennac, dans un site magnifique où il a donné, cet été encore, une place de choix à la Musique en organisant une très belle exposition d'instruments anciens.

Nous avons eu l'occasion, il y a très peu de temps, d'entrer en communication avec Mme BARRIERE, toute de gentillesse et de dévouement.

A M. BARRIERE, à ses enfants, à sa famille, à ses amis et à tous ceux qui lui sont chers, le Conseil d'Administration et toute la C.M.F. adressent leurs condoléances les plus affectueuses et émues.

Mme Marguerite HUET a eu la grande douleur de perdre son époux, M. Maurice HUET, à la fin du mois d'août dernier.

Tous nos amis de la C.M.F. ont bien connu Mme HUET. Pendant des années, elle leur a dispensé sa gentillesse, son dévouement et ses grandes compétences. C'était une secrétaire charmante, très chaleureuse.

Elle est restée auprès de nous jusqu'à la limite de ses forces, connaissant tout le monde, elle nous était très précieuse. Ce n'est que lorsque sa santé et celle de son époux l'y ont obligée qu'elle nous a quittés avec beaucoup de peine.

Le Conseil d'Administration, toute la C.M.F. et ses amis du Secrétariat Administratif lui adressent leurs condoléances émues et affectueuses, ainsi qu'à ses enfants et à tous ceux qui lui sont chers.

LA SOCIÉTÉ SYMPHONIQUE ET CHORALE DES P.T.T.

Son Ensemble Vocal « Diaphonie » de 100 chanteurs, et son Orchestre de 60 instrumentistes, lui permet de présenter de grandes œuvres pour Chœur et Orchestre. Elle donnera le « Requiem » de Gabriel Fauré, à Lyon, le 6 novembre prochain.

Un aperçu de la saison 83-84 :

— « 1^{re} Symphonie » de Schumann ;

— « Concerto pour 2 violons et orchestre » de J.-S. Bach ;

— « Actus Tragicus et Magnificat » de J.-S. Bach, etc.

La société recherche pour ses ensembles des amateurs bénévoles.

En complément à ces activités traditionnelles, pour faciliter l'accès à la musique, elle organise une fois par mois des séances d'audition d'œuvres musicales commentées : « Les Moments Musicaux ».

Pour tous renseignements, téléphonez ou écrivez à : Sté Symphonique et Chorale des P.T.T., 12 bis, rue Campagne-Première, 75014 Paris, tél. : 566-39-23.

Le stage 1983 des jeunes musiciens de l'Aude :

Une parfaite réussite !

Les mercredi 6, jeudi 7 et vendredi 8 juillet derniers avait lieu à Castelnaudary le stage annuel des jeunes musiciens, organisé par l'Union des Sociétés Musicales de l'Aude.

Il convient de souligner que ces trois journées musicales étaient dirigées et coordonnées par M. Jacques Miquel, Directeur du stage.

Le mercredi 6 juillet, au matin, après les souhaits de bienvenue de M. Bernard Grimaud, Directeur des « Sans-Souci », de Castelnaudary, une centaine de jeunes instrumentistes venue de tout le Département prenait possession de ses locaux de séjour au L.E.P. Agricole de Castelnaudary. Dès la fin de la matinée, et une bonne partie de l'après-midi, les premières répétitions par pupitre et d'ensemble permettaient à tout un chacun de faire connaissance et de se familiariser avec les morceaux sélectionnés pour le concert.

Le jeudi 7 juillet, après le petit-déjeuner, tout le monde, en pleine forme, se retrouvait pour travailler à nouveau pupitre par pupitre et, comme la veille, l'après-midi était consacrée à la répétition générale de ce que nous appellerons désormais « L'Harmonie Junior du Département de l'Aude », cette fois-ci dans l'amphithéâtre du Collège Agricole.

Le lendemain, vendredi 8 juillet, dernier jour du stage, voyait les jeunes musiciens et leurs moniteurs à pied d'œuvre dès le début de la matinée, car cette journée comportait un programme particulièrement chargé...

Après avoir pris leur petit-déjeuner et libéré les dortoirs, nos instrumentistes en herbe se retrouvaient pour les ultimes répétitions d'ensemble de la matinée (au Collège) et du début de l'après-midi (à la Salle des Fêtes).

Les objectifs du Temps Libre

Le ministère du Temps Libre est un des Ministères de tutelle de la Confédération Musicale de France. Mme Edwige AVICE, notre Ministère, nous a communiqué une très intéressante lettre d'information. Elle définit le Temps Libre de la façon suivante :

— **libre choix de ses loisirs**, en permettant à chacun de connaître toutes les possibilités existantes et d'y accéder ;

— **libre choix d'une activité responsable**, le temps libre étant celui de la « seconde vie » qui trouve dans l'exercice de fonctions bénévoles au sein des associations et de l'économie sociale un terrain d'élection ;

— **libre accès aux médias**, grâce d'une part à une insertion active des citoyens dans les réseaux de communication et d'autre part à une familiarisation avec l'ensemble des technologies qui façonnent le quotidien de demain.

Le temps libre est en outre l'une des **données fondamentales de notre évolution sociale, culturelle et un enjeu économique** pour notre appareil productif auquel il ouvre de nouveaux marchés de biens et services encore inconnus hier pour une large part.

Dans notre journal d'octobre, nous vous donnerons d'autres détails sur cette communication.

Mais d'ores et déjà le Ministre conclut en ces termes :

La politique du temps libre est conçue

pour s'insérer dans le contexte économique, social, culturel et institutionnel d'aujourd'hui.

Elle doit à cet égard constituer un élément moteur en vue d'une amélioration générale des conditions de vie et du cadre de vie, permettant de réaliser un équilibre plus harmonieux entre temps de travail et temps de loisir.

Elle n'est pas une politique dirigiste et bureaucratique du loisir. Elle est au contraire à l'écoute des initiatives et elle évite en permanence de se cristalliser dans des procédures institutionnalisées et rigides.

Elle est un élément déterminant de l'innovation sociale et du développement culturel. Elle ne peut donc se concevoir, quels qu'en soient les aspects, que dans un cadre résolument interministériel.

Elle doit s'inscrire dans la perspective de la décentralisation, le rôle de l'Etat consistant à développer des programmes d'incitation et des expérimentations en recourant à des contrats d'objectifs et de programmes négociés avec les collectivités territoriales et faisant largement appel à la coopération inter-associative.

Elle doit s'articuler très étroitement avec le développement de l'économie sociale et être à la source de créations d'entreprises d'un type nouveau dans ce secteur.

Pour nous, musiciens, c'est la musique avant tout qui doit être l'objectif de notre Temps Libre.

Le coup d'envoi des manifestations de la soirée était donné à 16 heures, avec la visite de l'exposition de photos organisée à l'occasion du 60^e anniversaire de la fondation des « Sans-Souci », de Castelnaudary.

A 18 heures, à l'Hôtel de Ville de Castelnaudary, était servi le Vin d'Honneur offert par la Municipalité.

Prenant la parole, M. Jean-Pierre Cassabel, Maire et Conseiller général de Castelnaudary, félicitait tout d'abord les stagiaires pour le travail effectué pendant trois jours à Castelnaudary. Il soulignait également l'excellente tenue de ce stage et les bienfaits que retirent nos jeunes musiciens de telles manifestations.

M. Jean-Pierre Cassabel, sous les applaudissements de l'assistance, remettait à M. Jacques Miquel, Directeur du stage, une magnifique coupe en souvenir du passage de « L'Harmonie Junior du Département de l'Aude » à Castelnaudary...

M. Jacques Miquel remerciait à son tour M. le Maire pour sa délicate attention. Il adressait ensuite ses plus vifs remerciements aux organisateurs locaux, MM. Grimaud et Monie, respectivement Chef et Président des « Sans-Souci » de Castelnaudary, au Directeur et à l'Intendante du L.E.P. Agricole pour l'accueil qu'ils avaient réservé au stage.

Il remerciait également les Directeurs des Sociétés et Ecoles de Musique qui avaient bien voulu accompagner leurs jeunes musiciens et citait, dans l'ordre :

MM. Monie et Grimaud, de Castelnaudary ; Vialette et Peytavi, de Villepinte ; Bac et Marty, de Limoux ; Gianet, de Coursan ; Cherpe, Badoix et Roux, de Port-la-Nouvelle ; Tortosa, de Sigean ; Cayuela, de Conques-sur-Orbiel ; Mateo, de Carcassonne.

M. Miquel remerciait ensuite tous les stagiaires des efforts accomplis pendant ces trois jours, de leur sérieux et de leur application dans l'étude du programme du concert qui allait être donné le soir-même, à la Salle des Fêtes.

Ensuite, tout le monde se retrouvait dans la cour du L.E.P. Agricole pour le repas de clôture du stage, qui regroupait des personnalités officielles, moniteurs et stagiaires, repas auquel participaient également les Cadets d'Yverdon (Suisse).

L'apothéose de cette journée était le grand concert de gala, donné par « L'Harmonie Junior du Département de l'Aude », le Quatuor de Saxophones « Tetrasax » et les Cadets d'Yverdon, dans le cadre magnifique de la Salle des Fêtes de Castelnaudary, archicomble pour la circonstance.

Tout d'abord, « L'Harmonie Junior », constituée des jeunes en provenance des Harmonies de Villepinte, Conques, Sigean, Coursan, Port-la-Nouvelle, Carcassonne, Limoux et, bien entendu, Castelnaudary, interprétait le programme suivant :

- 1) « Marchés des gosses », de Scharp et Gould, Direction : M. Bernard Grimaud, de Castelnaudary ;
- 2) « Champs-Elysées », Direction : M. Bernard Grimaud ;
- 3) « Sinfonia », de J.-C. Bach, Direction : M. Cherpe, de Port-la-Nouvelle ;
- 4) « Les Aravis », de Laurent Delbecq, Direction : M. Marty, de Limoux ;

5) « Moment For Morricone », d'Ennie Morricone, Direction : M. Bernard Grimaud, de Castelnaudary ;

6) « Ariane », de Robert Martin, Direction : M. Cayuela Joseph, de Conques-sur-Orbiel ;

7) « Disco Dandy », de R. Gingery, Direction : M. Bernard Grimaud, de Castelnaudary.

Une fois de plus, se produisait le miracle de la Musique et de son langage universel qu'est le solfège !

Les jeunes musiciens interprétaient chacun des morceaux de ce répertoire très eclectique avec une foi et un enthousiasme qui transportaient l'assistance au sommet de l'enchantement et c'est sous un tonnerre d'applaudissements que s'achevait cette première partie de la soirée !

Après l'entracte, le public, ravi et conquis, avait le privilège de goûter aux charmes des sonorités douces et feutrées du Quatuor de Saxophones « Tetrasax » qui allait les transporter pendant quelques instants au pays du rêve où la Musique, avec ses accords d'une pureté infinie, règne en souveraine absolue...

Ce quatuor, formé en l'occurrence de jeunes gens dont la vocation musicale s'est développée tout d'abord dans nos Sociétés Musicales et qui ont poursuivi et complété leurs études au Conservatoire National de Région de Toulouse, où ils ont obtenu leurs médailles d'or, constitue aujourd'hui un ensemble parfait, d'une très haute tenue musicale.

Ils interprétaient le programme suivant :

- 1) « Prélude et rondo français », de Vellores ;
- 2) « Concertino », de Ralph Hermann ;
- 3) « Sud-America », de L. Florenzo ;
- 4) « Le Vol du bourdon », de Rimsky-Korsakov.

Ce dernier et célèbre morceau de leur répertoire enthousiasmait tellement le public, que nos jeunes saxophonistes durent l'interpréter une nouvelle fois, sous les ovations d'une assistance au comble de la joie !

Le concert se terminait par la prestation des Cadets d'Yverdon (Suisse), sous la dynamique baguette de leur Chef, M. Paul Pilloud. Leur prestation était saluée avec beaucoup de chaleur par un public définitivement conquis.

C'est par le « Pot de l'Amitié », servi à la Mairie de Castelnaudary, que s'achevait, fort tard dans la nuit, ce stage musical qui avait obtenu un remarquable succès, tant au niveau de l'organisation, que fut parfaite, qu'à celui de la haute tenue musicale, dont tout le monde avait eu l'occasion de constater et d'apprécier les efforts accomplis par nos jeunes élèves instrumentistes et leurs dévoués professeurs et moniteurs de stage !

Remercions encore M. Jacques Miquel, Directeur du stage, qui, une fois de plus, a rassemblé l'élite musicale du département de l'Aude pour ce stage réservé à nos jeunes instrumentistes et qui, par sa compétence, son sens de l'organisation et ses talents incontestables de pédagogue, a conduit ce magnifique ensemble de « L'Harmonie Junior du Département de l'Aude » au succès qu'il connaît aujourd'hui.

Max Bousquat.

PREMIER SOURIRE

Nous apprenons avec joie l'arrivée en ce monde de Béatrice, fille de M. Claude Linon, Professeur de trompette à l'école de musique de Béziers, Secrétaire adjoint de la Fédération des Sociétés Musicales du Languedoc-Roussillon et de Françoise Linon, Professeur de flûte au conservatoire de Montpellier.

Nous souhaitons une longue et paisible vie à Béatrice, qui deviendra un jour professeur de musique, un amour profond de Françoise à sa fille, des félicitations à l'heureux papa ainsi qu'aux grands-parents.

Le Président et les Membres du conseil d'administration de la Fédération du Languedoc-Roussillon ainsi que tous les musiciens de la région adressent leur profonde amitié à Françoise et à Claude et une grosse caresse pour Béatrice.

Nous avons appris avec plaisir la naissance d'un petit SEBASTIEN au foyer de Catherine et Patrice GREFFE.



Sébastien est le petit-fils de notre ami Gilbert GREFFE, Responsable des Ateliers de l'Imprimerie des Marchés de France, chargée de la publication de notre journal.

Depuis 1980, M. GREFFE nous assure une collaboration des plus efficaces et c'est avec plaisir que nous prenons connaissance de notre journal.

A Catherine et Patrice GREFFE, à M. et Mme Gilbert GREFFE, le Conseil d'Administration adresse ses très sincères félicitations ainsi que tous les Membres de la C.M.F. et les lecteurs de ce journal pour l'heureuse naissance de Sébastien.

MAILLY-CHAMPAGNE (Marne)

MUSIQUE ET AMITIE FRANCO-ALLEMANDE POUR LE PREMIER WEEK-END DE JUILLET

Les dirigeants de la Renaissance Musicale de Mailly aidés par les comités des fêtes et la municipalité de Verzenay, ont profité de la présence de leurs amis musiciens de Marpingen (Allemagne de l'Ouest) pour organiser un festival de musique à Mailly et Verzenay le premier week-end de juillet.

Le samedi 2 juillet vers onze heures trente, les musiciens de Marpingen, ayant laissé leur car à l'entrée du village, arrivaient devant la Salle des Fêtes de Mailly en musique et dans un

• Suite page 14

défilé impeccable, tous les musiciens de La Renaissance les attendaient ainsi que les autorités locales.

Après une courte allocution de M. Pol-Roguet, Maire de Mailly, suivie du verre de l'amitié, les groupes se dispersèrent, les Allemands étant reçus dans les familles des musiciens de Mailly, il faut dire que beaucoup se connaissaient puisque la Renaissance de Mailly s'était rendue à Marpingen l'année dernière, pour certains les retrouvailles furent même très émouvantes.

Les festivités commencèrent le samedi soir devant la salle des fêtes de Mailly, après un défilé dans les rues du village, plusieurs groupes firent preuve de leur sens du rythme et de la nuance : la Renaissance de Mailly-Champagne, les fifres de Marpingen, la Printannelle de Prunay, la chorale de Mailly-Vernezay et le jeune ensemble des trompes de Mailly.

Un bal en l'honneur des Allemands devait clôturer la soirée. Le dimanche 3 juillet, à Verzenay, après la messe solennelle chantée par la chorale, un vin d'honneur réunit musiciens et choristes autour des amis et des autorités locales.

A 14 heures, les diverses sociétés se mirent en route vers le jardin public où le soleil était au rendez-vous, les amateurs de concert ne tardèrent pas à occuper les talus et les bancs mis à leur disposition.

La Printannelle de Prunay dirigée par M. Daniel Clergé ne renia pas la renommée acquise lors des derniers festivals.

L'harmonie de Witry-les-Reims ne put que faire très bien puisque ses exécutants obéissent à la baguette de M. Claude Tanguy, professeur au Conservatoire de Reims.

Les trompes de Mailly sous la direction de M. Yannick Devarenne furent très applaudies.

La chorale de Mailly-Vernezay, sous la direction de M. Gilbert Justin, évoqua les temps de la chevalerie et la Musique du Moyen Age.

La Fanfare de Marpingen, avec ses fifres, exécuta quelques morceaux au rythme léger et au son cristallin, ainsi qu'un morceau avec les Trompettes de la Renaissance qu'ils jouaient ensemble pour la première fois et qui fut très apprécié.

La Fanfare de Fleury-la-Rivière n'eut rien à envier aux autres, le chef, M. Rémy Bourdon, fait passer son sens du rythme et de la nuance dans les instruments de ses exécutants.

M. André Lallemand, Directeur de la Renaissance, avant de diriger le morceau d'ensemble « Michel Strogoff », fit exécuter à ses musiciens un assortiment fort coloré.

Toutes les sociétés participantes furent récompensées.

Les musiciens emporteront, en plus de l'excellent souvenir de cette rencontre, une coupe qui leur rappellera l'événement musical.

Ce n'est pas sans regret que les musiciens de Marpingen ont quitté leurs amis de Mailly, après avoir échangé quelques cadeaux, ils reprirent le chemin de l'Allemagne en chantant : « Ce n'est qu'un au revoir, mes frères ».

A l'Ecole de Musique de Fougères et à Chénédet

Un stage de musique pour soixante jeunes et la création d'un orchestre d'harmonie départemental

Soixante jeunes musiciens d'Ille-et-Vilaine âgés de 10 à 17 ans effectuent à Fougères un stage musical d'orchestre d'Harmonie. Une démarche qui constitue une première au niveau de notre département, son financement étant pris en charge par la Fédération Musicale de Bretagne et l'A.D.D.M. 35. Il a pour objectifs : d'encourager le renouveau de la musique, de favoriser la pratique musicale collective et de créer un orchestre d'Harmonie Départemental.

Aucun critère sélectif n'étant venu sanctionner ce stage, ce sont donc des enfants de tous horizons et de toutes conditions qui se trouvent groupés sous les baguettes de M. Blin et de M. Leclerc, respectivement Directeurs des Conservatoires municipaux de Saint-Malo et de Fougères et qui seront aidés par quelques professeurs de ces mêmes écoles spécialisées.

De nombreuses villes et villages d'Ille-et-Vilaine se trouvent représentés au travers de ces jeunes musiciens : Antrain, Rennes, Fougères, Saint-Malo, Montfort, Chartres-de-Bretagne, Saint-Brice-en-Cogles, Janzé, Landéan, Bazouges-la-Pérouse, Betton, Corps-Nuds, Louvigné-du-Désert, etc.

La motivation et trois années de pratique instrumentale sont les seuls éléments qui ont conduit ces jeunes, issus d'écoles de musique municipales, vers ce stage de trois jours, pris sur les vacances scolaires, au Centre du Chénédet (dans la Forêt de Fougères) où ils reçoivent le gîte et le couvert.

Promouvoir les orchestres d'Harmonie

Pour les organisateurs c'est une vieille idée qui vient de voir le jour. L'assiduité, des connaissances musicales bien structurées et la valeur du travail de répétition contribuent à la promotion de ces orchestres à part entière.

L'intérêt du répertoire spécifique de cet orchestre est indéniable et souvent inconnu. Nous sommes loin à Fougères, des Flonflons paramilitaires ou des marches pour Majorettes ! Très rapidement nous pouvons citer quelques grands Compositeurs qui ont composé des œuvres spécifiques pour l'Orchestre d'Harmonie : Berlioz ; Fauré ; Schmitt ; Honegger ; Milhaud ; Roussel ; Berio ; Stavinsky ; Hindemith, etc.

Les défilés aux Monuments aux Morts, les défilés de kermesses ou de patronage des « Harmonies » qui pour les circonstances font fonction de musique militaire, représentent un échange de bons procédés vis-à-vis des municipalités qui subventionnent souvent timidement ces dernières.

Le recrutement intense exigé pour fournir des effectifs raisonnables à ces orches-

tres afin de remplacer ceux qui se lassent des défilés et autres prestations, est un des soucis majeurs des Directeurs qui souhaiteraient une réelle valorisation culturelle et musicale.

Encore faudrait-il que la musique soit plus intégrée dans le domaine scolaire et que les mass-media agissent plus vers le côté culturel que folklorique de ces formations musicales.

La création d'un orchestre départemental

Ce stage Fougérais a pour but de faire que le jeune instrumentiste devienne plus lecteur, plus musicien afin de s'intégrer de façon complète dans l'orchestre.

Ces trois jours de stage équivalent aux dires des stagiaires, le potentiel de trois mois de travail et aucun ne se plaint de la notion de contrainte (qui par ailleurs tend à disparaître de l'enseignement scolaire). « Peut-on s'exprimer sans outil, il faut au contraire du vocabulaire et de la technique pour acquérir la liberté d'expression », déclare l'un d'eux.

Ici l'expérience est passionnante et enrichissante : « Six heures de musique par jour, cela donne une grande expérience et l'on peut mesurer le chemin qu'il reste encore à parcourir ! »

Petites et grandes écoles se trouvent côte à côte et les élèves des petites écoles s'avèrent très bons : « En trois jours nous avons obtenu une formation relativement homogène, chacun apportant son grain dans le grand foyer de la musique. »

Cette première musicale au niveau de l'Ille-et-Vilaine est une démarche intéressante à plus d'un titre. Elle pourrait inspirer d'autres créations de stages de musique et déboucher sur la création d'un orchestre départemental.

Un concert vendredi 1^{er} juillet au Château de Fougères

Les soixante jeunes musiciens du stage ont donné vendredi 1^{er} juillet, à 20 h 45, au Château de Fougères, un concert dont l'entrée sera gratuite.

Ils ont interprété un répertoire, fruit de leur travail et assiduité à ce stage, d'œuvres originales pour orchestre d'Harmonie, dont le programme était le suivant : Symphonie pour orchestre d'Harmonie, de Louis Jadin (1794) ; 4 contrasto pour orchestre d'Harmonie de Trevor Ford ; « Folk Song suite », de Ralph Vaughan William ; « Pavane in blue », de Ted Huggens et « Hello Dolly ! ».

N.B. : Au concert, M. le Président de la F.M.B. jouait au sein de l'orchestre ! Bravo !!!



La Chorale du Collège de Mortard-de-Lure dirigée par Richard Klein.

La grande fête des Chorales Scolaires

Le 35^e concours de chant choral scolaire de Mulhouse

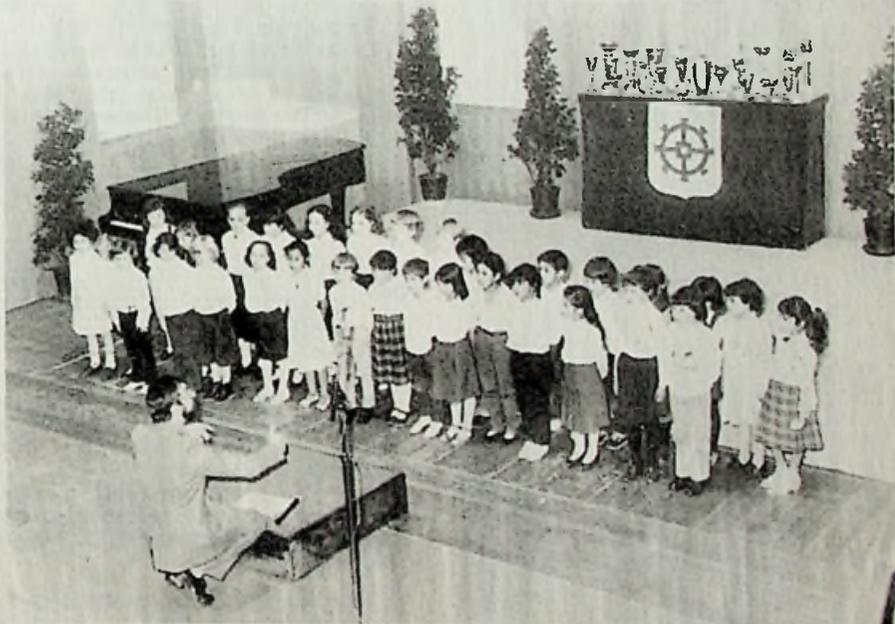
Le Concours de Chant Choral Scolaire de 1983 a connu, le 20 avril dernier, une brillante conclusion au Théâtre Municipal de Mulhouse où près de mille élèves choristes, répartis en 27 chorales, étaient venus du Haut-Rhin, de Franche-Comté, et même de Grande-Bretagne puisque la prestigieuse Chorale de Walsall (ville jumelée avec Mulhouse), invitée par le Collège Wolf, était présente.

Le Jury présidé par M. Joseph Muller, comprenait M. Jean-Louis Weber (Vice-Président) et MM. Gérard Foltz, Bernard Lienhardt, Roger Munch et Francis Vonnarb. C'est à la Chorale du Collège du Mortard de Lure que devait revenir le Grand Prix de la Confédération Musicale de France : le Vase de Sèvres.

Sur la scène du Théâtre, en présence du Docteur Kientzier, Vice-Président du Conseil général ; de Mme Thévenin, Maire Adjoint chargé des affaires culturelles ; de M. Dantzer, Président de l'Office mulhousien des Arts populaires, des représentants des différentes associations culturelles, M. Joseph Muller, Président de l'Association des Sociétés Chorales d'Alsace a lu le Palmarès (ci-dessous) attribuant aux différents directeurs et directrices de chorales les mentions, les coupes obtenues par leur chorale ainsi qu'une enveloppe offerte par l'Association organisatrice.

Un très beau succès que devait évoquer M. Jean-Pierre Moser, Organisateur avec son état-major, de cette importante mani-

festation chorale, lors du vin d'honneur qui rassemblait, dans un enthousiasme communicatif, tous les responsables de la vie culturelle et musicale sympathisant avec ce Concours. Rappelons aussi que les chorales étaient présentées sur scène



La Chorale de l'Ecole Jean-Wagner de Mulhouse, dirigée par Hubert Erhard.

par M. Raoul Pflimlin qui témoigne chaque année de sa fidélité à la voie tracée par le fondateur de ces Concours Scolaires, son père, M. Rodolphe Pflimlin.

Le Palmarès

Interprétation à l'unisson :
Ecole Célestin-Freinet - Wittenheim (mention bien) Ecole Jean-Wagner - Mulhouse (T.B.).

Chœurs à deux voix égales :
Ecole primaire mixte Wolf - Mulhouse (A.B.).

Ecole Célestin-Freinet - Wittenheim (B).
Ecole Jean-Wagner - Mulhouse (T.B.).
Ecole mixte Feldbach (B).
Ecole primaire - Wolfersdorf (B).
Ecole mixte Moosch (B).

Chœurs à trois voix égales :
Ecole primaire - Bernwiller - Ammertzwiller (B).

Chœurs à deux voix égales :

Collège Wolf - Mulhouse (B).

Chœurs à trois voix égales - collèges - lycées :

Collège Champagnat - Issenheim (B).
Collège Dannemarie (B).
Collège Saint-Loup-sur-Semouse (T.B.).
Collège Pfeffel - Colmar (B).
Collège de Sierentz (A.B.).
Collège Lucien-Herr - Altkirch (B).
Collège du Mortard - Lure (T.B.).

Chœurs à quatre voix mixtes - écoles normales :
Ecoles normales Guebwiller et Colmar (T.B.).

Promotion de Sèvres :
Collège Alexandre-Gérard - Masevaux (T.B.).
Ensemble vocal du collège Wolf - Mulhouse (T.B.).

Ecole Jeanne-d'Arc - Mulhouse (T.B.).
Chorale Amicale du lycée - Sainte-Marie-aux-Mines (T.B.).
Blue Coat School Chamber Choir - Walsall (T.B.).

Le Staccato : le détaché

par Guy Dangain

Le staccato indique, que dans une suite de notes, chacune doit être détachée.
Comment aborder l'étude du staccato, sans parler dans un premier temps de la pose du son.

LA POSE DU SON.

Elle résulte de l'action combinée de la langue et du souffle. La pose du son s'appelle généralement « attaque » du son. Je n'aime pas cette appellation, qui dit attaque dit agressivité, dureté. Ce n'est donc par le terme exact. Je préfère « pose du son ». Cette émission du son doit se faire précisément et avec délicatesse.

LA POSITION DE LA LANGUE

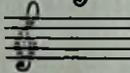
Y a-t-il une position exacte de la langue sur l'anche ? Il semblerait que la pointe de la langue vers le sommet de l'anche, à 2 ou 3 millimètres, soit la plus logique. Mais en pédagogie rien n'est simple. La conformation buccale change selon les individus. De plus, la langue est un muscle informe, souple, et élastique. Vraiment, chaque élève est un cas particulier. Certains ont la langue courte. Ils détachent alors le plus souvent avec la pointe de la langue. D'autres ont la langue plus longue. Il est alors plus difficile de détacher avec le bout de la langue. Il faut l'enrouler vers les dents de la mâchoire inférieure et détacher avec le gras de la langue, toutefois, très près de la pointe. Sachez que KLOSE, préconisait de détacher de cette façon.

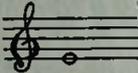
COMMENT SAVOIR SI LA LANGUE EST BIEN PLACÉE

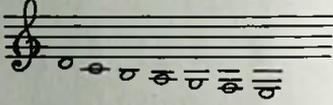
Enduisez l'anche de rouge (rouge à lèvres, crayon feutre). Remplacez l'anche sur le bec. Embouchez et détachez. Si vous voyez une trace rouge sur le bout de la langue ou un peu plus haut, 3 à 4 millimètres, c'est que la langue est bien placée. Par contre si vous ne voyez pas ce point rouge, c'est que vous détachez sous la lèvre ; ce qui malheureusement arrive très souvent. Il faut alors corriger.

LE TRAVAIL DE L'EMISSION DU SON.

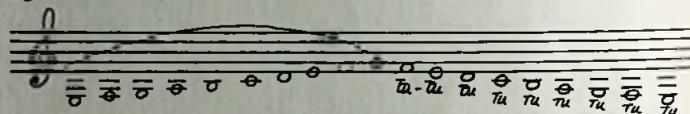
L'émission du son est produite en retirant la langue de l'anche et non en projetant la langue sur l'anche. Embouchez, la lèvre inférieure à l'écartement de l'anche et de la table du bec, les dents de la mâchoire supérieure à 8 mm à 1 cm du sommet du bec. Tenez la clarinette à 40° de l'axe du corps. Placez la langue sur l'anche, appuyez et soufflez ; aucun son n'est émis. Continuez de souffler, retirez la langue ; voici la première émission du son. La langue doit toujours être près de l'anche. Ces principes sont fondamentaux. La première émission du son peut se faire sur le SOL . Doigté, puis l'émission du son.

Puis vous faites le doigté du FA  et l'émission du son.

Puis le doigté du MI  et l'émission du son.

Puis le RE, DO, SI, LA SOL, FA MI. 

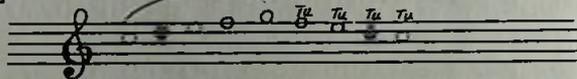
Commencez par le doigté, ensuite l'émission du son.
Restez dans le registre du chalumeau.



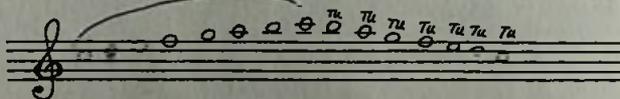
Montez la gamme en legato, descendez en staccato. Essayez d'avoir le même son.
Allongez les TU. Contrôlez la position de votre langue.
Synchronisez le TU avec le doigt.

Travaillez différents exercices sur le registre du chalumeau plusieurs semaines
lentement. Ensuite vous aborderez le registre du clairon et de l'aigu jusqu'au
DO , mais en deux fois.

D'abord



puis



Dans ce registre le TU est plus difficile. Plus vous allez vers l'aigu plus il faut ouvrir la cavité buccale, tendre la colonne d'air, ne pas écraser l'anche. Allongez les TU.

Consolidez votre embouchure. Enveloppez le bec, ne tendez pas le menton.
Soignez votre sonorité.

Maintenant vous pouvez enchaîner très lentement les registres. Le mélange du legato et du staccato me semble préférable. L'articulation en est le mariage heureux. Les différentes combinaisons fleurissent avec bonheur le phrasé. Ne vous contentez pas de la formule 2 liées, 2 détachées.

Trop d'études ou de concert sont écrits avec les mêmes articulations.

Je vous conseille, dès le départ de vos études, de travailler toutes les formes d'articulations binaires et ternaires.



LA RAPIDITE DU STACCATO.

Si vous avez travaillé sérieusement et intelligemment, vous êtes prêts à aborder la rapidité du staccato. Mais de grâce, faites-le progressivement et avec le métronome. Vous devriez avoir de bons résultats assez rapidement, à moins d'avoir une évidente lourdeur de la langue ou une contraction de celle-ci. Mais il y a toujours une possibilité d'amélioration si les principes de base sont compris et respectés.

QUELQUES CONSEILS POUR AMELIORER LA LEGERETE ET LA VITESSE DU STACCATO.

1. Faites des exercices de la langue sans l'instrument, dans des différents rythmes et avec le métronome. Sur chaque syllabe vocalique TU-TU-TI-TI-TE-TE-TA-TA-TO-TO-TOU-TOU.

Exemples : TU-TI-TI 

TA-TÓ-TA 

TI-TOU-TOU-TOU-TOU 

TU-TU-TU-TOU-TOU-TOU-TOU-TOU



2. Travaillez les études avec des articulations dans les degrés conjoints, mais aussi en accords parfaits et intervalles plus grands.

3. Travaillez des études en staccato, non pas pour la rapidité, mais pour habituer le muscle de la langue à détacher. Commencez à jouer l'étude à 72 à la noire, 4 doubles croches par temps.

4. Travaillez le staccato dans différents rythmes sur la même note, puis sur des intervalles disjoints.

5. Travaillez avec différentes nuances.

Vous devriez ainsi améliorer votre rapidité. Soyez patients. Travaillez le détaché lentement et graduellement vers des tempi plus rapides.

Sachez que 120 à la noire est une vitesse moyenne.

LES DIFFERENTS DETACHES.

Il existe autant de formes de staccato que de nuances. La langue ne touche pas toujours l'anche de la même façon et avec la même pression du souffle. Cela est en rapport avec le caractère de l'œuvre à interpréter :

Dans le concertino de WEBER.



Le staccato sera incisif, court et léger.

Dans le concerto de MOZART.



Le rondo final exige un détaché moins percutant, plus enveloppé dans le son, respectant ainsi la couleur mozartienne.

Le songe d'une nuit d'été, MENDELSSOHN.



Le staccato doit être très court, perlé, c'est le cauchemar des clarinettes surtout quand le chef d'orchestre, selon son inspiration et ses caprices dirige rapidement.

Le quintette de BRAHMS.



C'est l'exemple type du louré, bien indiqué par BRAHMS, par le point et la liaison. La langue doit être détendue, la cavité buccale très ouverte et relaxée.

Chaque note dans le souffle doit vous faire penser à l'impact de la balle de tennis sur le court, contrairement à la balle de ping-pong sur la table.

Symphonie pathétique de TCHAIKOVSKI.



Remarquez le trait et la liaison. Chaque note sera portée vers l'autre avec lyrisme. La langue et la colonne d'air sont à la clarinette ce que l'archet est au violon.



Conservatoire militaire de musique de l'armée de terre de Rueil

Le Conservatoire Militaire de Musique de l'Armée de Terre organise chaque année six stages :

1. Stage de formation des Chefs de Musique Militaire.

2. Stage de formation des Sous-chefs de Musique.

3. Stage de formation pour l'obtention des certificats techniques :

a) du 2^e degré Batterie et Fanfare de trompettes,

b) du 2^e degré Harmonie,

c) du 1^{er} degré Batterie et Fanfare de trompettes,

d) du 1^{er} degré Harmonie.

Pour bénéficier de ces stages, il faut :

1. Etre musicien militaire sous contrat ou de carrière.

2. Réussir l'examen d'entrée au Conservatoire Militaire.

Les musiciens militaires ont, pour la plupart, appartenu à des Harmonies ou Fanfares affiliées à la Confédération Musicale de France.

Etre musicien militaire sous contrat ou de carrière.

2. Réussir l'examen d'entrée au Conservatoire Militaire.

Des demandes ont été adressées au Directeur du Conservatoire Militaire pour que soient connus les progrès, les récompenses et l'évolution des jeunes gens qui, après avoir été formés dans les sociétés populaires de Musiciens amateurs, ont opté pour un avenir de Musiciens professionnels dans les Armées.

Le Directeur du Conservatoire Militaire répond à cette demande en communiquant les résultats suivants :

1. Ont obtenu le Certificat technique d'instrumentiste (option Harmonie) :

— Caporal-Chef Christophe GUILBERT, Musique de la 32^e Division Militaire Territoriale CAEN. Mention bien. (Harmonie de Courseulles-sur-Mer, Calvados).

— Caporal-Chef Yvon ROBILLARD, Musique Principale des Troupes de Marine RUEIL-MALMAISON. Mention bien. (Harmonie de Clichy, Hauts-de-Seine).

— Maréchal des Logis Jean-Marie WEISS, Musique de la 64^e Division Militaire Territoriale DIJON. Mention bien. (Harmonie de Richwiller, Haut-Rhin).

— Caporal-Chef Emile LARDEUX, Musique de la 3^e Région Militaire RENNES. Mention assez bien. (Harmonie de Châtelais, Maine-et-Loire).

— Sergent Guy CLERBOUT, Musique Régionale des Forces Françaises en Allemagne RASTATT. Mention assez bien. (Harmonie de Coudekerque Branche, Nord).

— Caporal-Chef Roland BOUVEROT, Musique de la 3^e Division Blindée DONAUESCHINGEN. Mention assez bien. (Harmonie de Peugeot à Sochaux, Doubs).

2. Ont obtenu le Certificat technique d'instrumentiste (option Batterie et Fanfare de trompettes) :

— Caporal-Chef Jacques DETTOMA, Musique Régionale des Forces Françaises en Allemagne RASTATT. Mention bien. (Rallye Trompes du Hanneberg à Châtenois, Bas-Rhin).

— Maréchal des Logis Roger STOLZ, Fanfare du 8^e Régiment de Hussards ALTKIRCH. Mention bien. (Harmonie de Forbach, Moselle).

— Brigadier-Chef Patrick MAZILLER, Fanfare du 1^{er} Régiment de Hussards Parachutistes TARBES. Mention bien. (Batterie-Fanfare la Diane des Grangeons à Douvres, Ain).

— Maréchal des Logis Patrick BECART, Fanfare du 5^e Régiment de Cuirassiers KAISERSLAUTERN. Mention assez bien. (Batterie-Fanfare d'Etréaupont, Aisne).

— Brigadier-Chef Pascal VILLIERE, Fanfare du 501^e Régiment de Chars de Combat RAMBOUILLET. Mention assez bien. (Batterie-Fanfare l'Effort de Nouzonville, Ardennes).

— Caporal-Chef Thierry GYMBOLISTA, Musique du 1^{er} Régiment de Chasseurs Parachutistes PAU. Mention assez bien. (Harmonie de Wignehies, Nord).

3. Admis à l'entrée au Conservatoire Militaire pour le stage de préparation au CT 2 Batterie et Fanfare de trompettes :

— Maréchal des Logis Chef Eric CONRAD, Fanfare du 2^e Régiment de Hussards SOURDUN.

4. Admis à l'entrée au Conservatoire Militaire pour le stage de préparation au CT 2 Batterie et Fanfare de trompettes :

— Maréchal des Logis Chef Eric CONRAD, Fanfare du 2^e Régiment de Hussards SOURDUN.

4. Admis à l'entrée au Conservatoire Militaire pour le stage de préparation au CT 2 Harmonie :

— Sergent Christian DUFAU, Musique de la 44^e Division Militaire Territoriale TOULOUSE. (Harmonie de Caen, Calvados).

— Sergent-Chef Jean-Marc DUSSEAU, Musique de la 65^e Division Militaire Territoriale BELFORT. (Harmonie de Alsthom Belfort, Territoire de Belfort).

— Sergent José RIBEYREIX, Musique de la 54^e Division Militaire Territoriale BEZIERS.

DEPUIS PLUS DE 25 ANNEES

LE KIOSQUE D'ORPHÉE

20, rue des Tournelles, 75004 PARIS. Tél. : 271-42-21

ENREGISTRE ET TRANSCRIT VOS ENREGISTREMENTS
SUR DISQUES HI-FI EN PETITES ET
GRANDES QUANTITES

Vous pouvez bénéficier de son EXPERIENCE et vous serez certain qu'il tirera la QUINTESSENCE de vos bandes magnétiques
Ses pressages sont de TRES GRANDE QUALITE et le matériel employé pour la gravure TRES SOPHISTIQUE.

Documentation sur simple demande

Nouveaux tarifs 1984

Prix au numéro : 10,00 F

Fédérations : 60,00 F

Individuel : 70,00 F

Etranger : 175,00 F

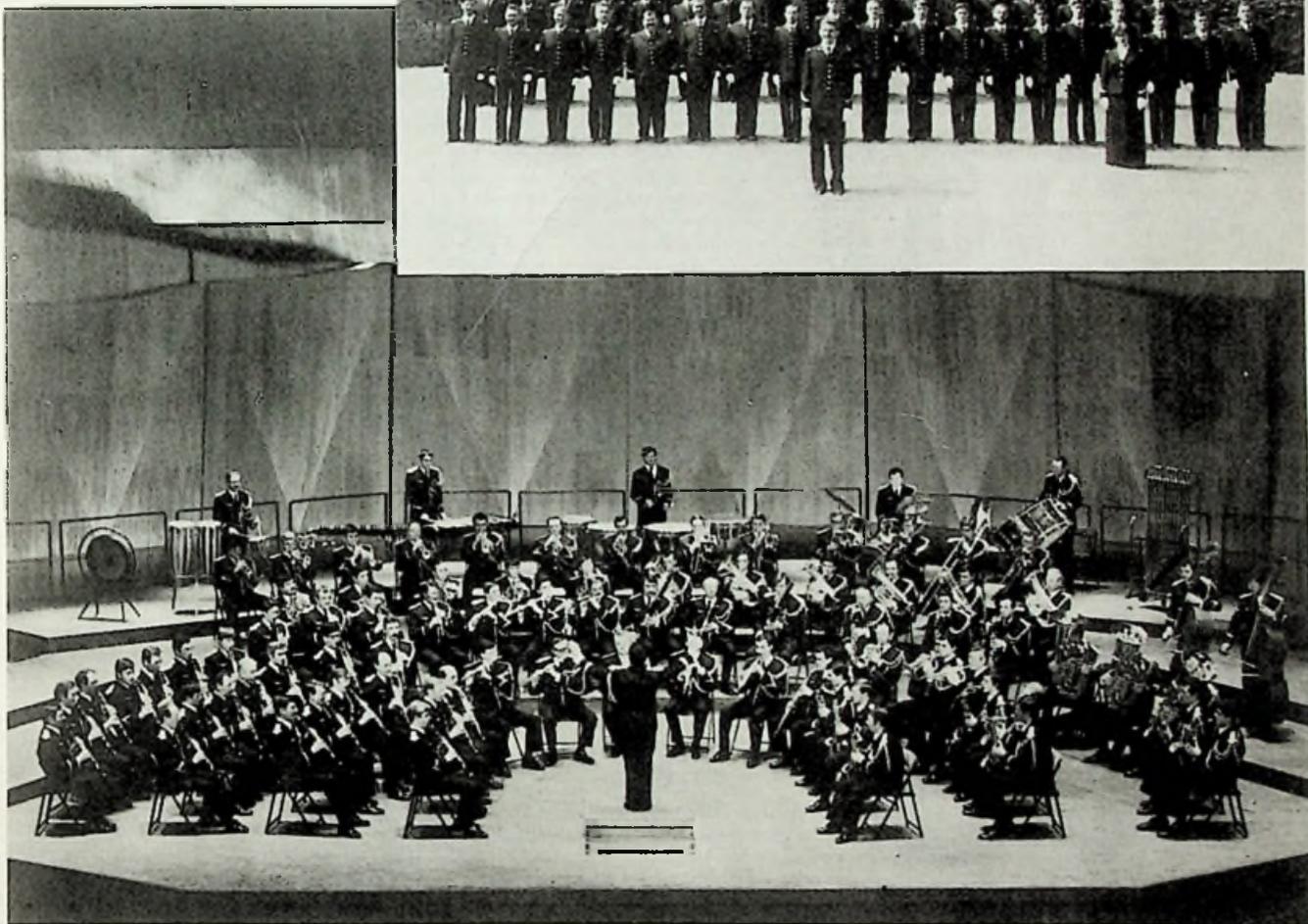
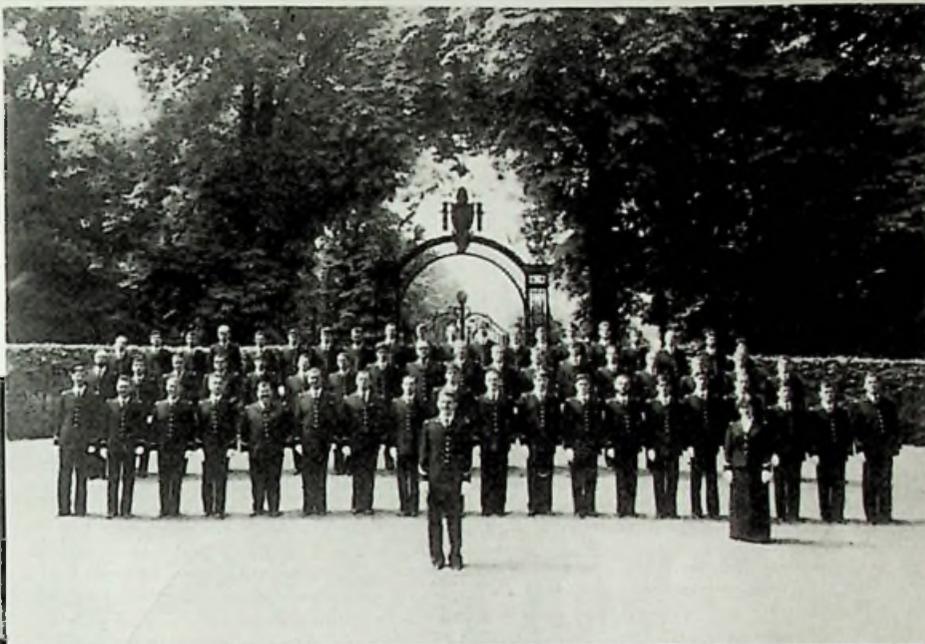
En vigueur le 1^{er} janvier 1984

Le Chœur des Armées Françaises

M. Charles Hernu, Ministre de la Défense, a convié notre Confédération à la présentation du nouveau générique de magazine télévisé des Armées « HORIZON » et du chant du Chœur des Armées Françaises.

Cette manifestation a eu lieu mardi 13 septembre 1983 dans la cour des Invalides à 21 h.

Nous avons signalé le Chœur des Armées Françaises dans le journal du mois de juin 1983 en expliquant combien cette initiative peut être intéressante pour nos jeunes appelés.



AVIGNON (Vaucluse) L'ISLE-SUR-LA-SORGUE

ANIMATION MUSICALE DANS LES ECOLES

Excellente initiative que celle prise par M. Gonvers, Directeur de l'Ecole de Musique.

En effet, avec des professeurs de l'Ecole de musique, M. Gonvers a

rendu visite aux divers établissements scolaires de la ville.

C'est ainsi que l'Ecole de Saint-Antoine, celle du Petit-Palais et de Verlogues ont accueilli les professeurs qui, durant chaque fois une heure, ont joué divers morceaux de musique, avec plusieurs instruments, commentant par la même occasion et présentant les instruments. Une discussion générale

s'est ensuite établie et on a pu noter combien les élèves étaient sensibles à ces rendez-vous, combien ils s'intéressaient et posaient des questions très intéressantes.

Félicitons et remercions M. Gonvers et les professeurs pour ces animations musicales qui auront sans nul doute, des répercussions favorables dans l'avenir.

Promenade à travers nos régions

Ce sont nos magnifiques Régions de France ! Tous les articles figurant dans cette rubrique sont rédigés par nos amis originaires et demeurant dans nos Provinces.

Ces pages régionales nous ont été demandées avec insistance, non seulement par les membres affiliés à nos Fédérations, mais par nos lecteurs indépendants. En cette période de décentralisation et d'aménagement régional, il serait dommage de les restreindre.

Alsace

Colmar

Festival de Mandoline, salle des Catherinettes, à Colmar, le 19 juin 1983, dans le cadre du 75^e Anniversaire de la Fédération des Sociétés de Mandolines d'Alsace-Lorraine.

Après avoir souhaité la bienvenue aux nombreux mélomanes, amis et sympathisants de la mandoline, M. Schumacher, Président de la Fédération, fit un bref rappel de l'histoire de la Fédération, créée en 1907 à Colmar.

Il remercia M. Landgraf, Président de la « Colmarienne » et Vice-Président du Haut-Rhin, d'avoir organisé ce grand concert d'Anniversaire qui fut, en fait, un « retour aux sources ».

L'excellent programme, mentionné ci-après, fut élaboré par plusieurs Sociétés du Bas-Rhin et toutes les Sociétés du Haut-Rhin. L'orchestre d'ensemble, composé de plus de cent instrumentistes membres des Sociétés du Haut-Rhin, a rivalisé avec l'orchestre du Groupement du Bas-Rhin fort de 50 exécutants. A ces deux ensembles et aux Sociétés qui se sont produits individuellement, s'est joint l'ensemble à cordes pincées « Prélude » de renommée internationale, composé de 2 mandolines, d'une mandole et de 3 guitares.

Au programme :

Groupement du Bas-Rhin (direction Albert Welsch) : Marche Fédérale (Di Marco), Overture Provençale (A. Tournel), Minuetto et Gavotta (G.F. Haendel), Armoni Alpine (G. Sartori).

Ensemble « Prélude » (direction Jean-Claude Kieffer) : Quatre danses et intermèdes (Arcangelo Corelli), Concerto en Do Majeur (Antonio Vivaldi).

Groupement du Haut-Rhin : L'oca del Cairo (W.A. Mozart), par la Sté de mandolines de Mulhouse (Dir. Henri Biller), Freischütz (C.M. von Weber) par les Stés de Mandolines de Mulhouse et Guebwiller (Dir. Norbert Maurer), La Festa Splendora (J.B. Kok) par les Sociétés de Mandolines de Guebwiller et Lutterbach (Dir. Raymond Rusch), Nuits Florentines (Mario Maciocchi) par la Société de Mandolines de Lutterbach et la Mandola de Colmar (Dir. Louis Roos), Tizza (Carlo Malizia) par la Mandola et la Sté de Mandolines « Colmarienne » (Dir. André Million).

Les Cinq Sociétés du Haut-Rhin réunies (Direction André Million) : La vallée maudite (François Menichetti).



Ce remarquable Concert, qui s'est achevé autour du verre de l'amitié offert par la Ville de Colmar, a prouvé qu'en Alsace les orchestres à plectre sont encore bien vivants.

Aquitaine

Dordogne

LA CHAPPELLE-FAUCHER

XIV^e Festival de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne

Ce Festival... Un succès sans précédent. Chaque Société organisatrice se doit de faire le maximum. Mais chaque année, c'est un décor différent... Un temps plus ou moins favorable. Pour ce 12 juin 1983, l'Union Départementale des Sociétés Musicales de la Dordogne, que préside magistralement Mme Auger-Conseil, a trouvé à la Chapelle-Faucher, dans un petit village de 450 habitants, un « cadre de rêve », une équipe dynamique sous la direction et la présidence du Groupe Musical Chapellois qui arbore fièrement, sur sa tenue blanche et verte, le sigle G.M.C. (qui n'a rien à voir avec le véhicule de la sinistère dernière guerre). Un « cadre de rêve » que seuls les visiteurs fort nombreux ont pu apprécier... Cadre réhaussé pour la circonstance par les huit kilomètres de guirlandes multicolores dont la confection fut entreprise bien avant la fête de Noël. Temps idéal avec un soleil discret, quelque peu timide, mais dont les ardeurs auraient pu être filtrées aisément à travers le feuillage touffu des tilleuls de la place de l'Eglise.

Toutes les Sociétés annoncées étaient présentes, sauf l'Harmonie Concorde de Terrasson, empêchée au dernier moment, mais aussitôt remplacé par les Enfants de Montignac. Nous disons « Union Départementale », mais ce Festival a été largement ouvert sur les autres départements, car nous avons pu y applaudir l'Espérance de Dissay (Vienne), et, pour la Charente, l'Avant-Garde de Souillac et les Bergeronnettes de Soyaux. Merci pour leur présence, merci à toutes les autres Sociétés participantes : la Fanfare de Jumilhac-le-Grand, la Société Musicale de Riberac et ses Majorettes, l'Accordéon-Club Terrassonnais, l'Accordéon-Club de Belvès, l'Espérance de Rouffignac, l'Union Musicale de Piegut-Saint-Pardoux, l'Accordéon-Club d'Abjat, l'Accordéon-Club Périgourdin, l'Espérance Mareuilaise, l'Union Musicale Astérienne, la Sainte-Cécile d'Excideuil, la Terrassonnaise et ses Majorettes, les Joyeux Thibériens, la Jeunesse Musicale de Treliassac, les Enfants de Brantôme, la Relève Beaucourtoise, le Bataillon des Majorettes de Saint-Roch-de-l'Isle, et les Enfants de Montignac.

Cette longue journée de fête et de joie se devait de débiter par une offrande au Maître de tous dons, de celui de la musique en particulier, par une messe en plein air, concélébrée par le Curé du village, l'Abbé Zanlorenzi et le Vicaire Episcopal, le Père Celerier, qui nous gratifia d'une magnifique homélie de circonstance. Cette messe était animée par la Chorale interparoissiale dirigée à l'harmonium par M. G. Gaborieau. L'Harmonie Astérienne, avec art et discrétion, y interprétait plusieurs morceaux qui ont, à la fin de l'office,

suscité les applaudissements de l'assistance. A l'issue de cette messe, l'Espérance Mareuilaise, dans un ordre et une tenue impeccable, interpréta les sonneries traditionnelles et la Marseillaise au pied du Monument aux Morts que devaient fleurir les plus jeunes du Groupe Musical Chappellois accompagnés de leur Directeur, M. Claude Forestier, et de Mme D. Germain, leur Présidente.

A quelques pas, dans la cour de l'école, chaque Société fut invitée à lever le verre de l'amitié au cours d'un vin d'honneur offert par la Municipalité et le Groupe Musical organisateur de la journée.

Avant le rassemblement de l'après-midi, chaque société organisa à sa guise son propre pique-nique.

Le long défilé des 23 Sociétés s'est déroulé dans un ordre parfait, jusqu'au pied du podium où la Terrassonnaise devait transmettre la flamme du XIII^e Festival de Terrasson, sous la forme de son drapeau, à l'organisateur de ce XIV^e Festival, qui en aura la garde jusqu'en 1984 pour le transmettre à son tour à l'Organisateur du XV^e Festival, à Montignac. A M. Claude Forestier incombait l'insigne honneur de diriger le morceau d'ensemble : « La Marche des Alpes ». Belle prestation qui vous en laisse... l'eau à la bouche.

Devaient suivre, à un rythme accéléré, mais sans fausse note, la prestation de toutes les autres Sociétés participantes, sous le regard et l'oreille attentifs d'un Jury d'Honneur « impartial » présidé par M. Blanchard, Président Honoraire de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne.

M. Fondriest, 1^{er} Prix de Trompette du Conservatoire National de Bordeaux, Vice-Président de l'Union des Sociétés Musicales du Sud-Ouest et Président-Directeur de la Lyre Agenaise, représentait la Fédération.

La remise des coupes et des diplômes laissera à chaque Société et à leurs Majorités, un inoubliable souvenir. Parmi les personnalités présentes, outre M. le Maire de La Chapelle-Faucher et les Membres du Conseil Municipal, nous avons remarqué la présence de M^e Alain Bonnet, Maire de Brantôme, Conseiller Général du Canton de Champagnac-de-Bélair.

Que soient remerciés ensemble : organisateurs, artisans de la décoration, Jury et Sociétés participantes, leur travail et leur présence, à eux seuls, témoignent de l'intérêt à cet art qu'est la musique, art qui, sous quelque forme que ce soit, permet l'expression d'un langage universel en dressant contre le scepticisme et l'individualisme, le rempart du dévouement et de la concorde universelle.

MONPAZIER

Centenaire de l'Avenir de Monpazier

Ce dimanche 5 juin, quelle animation dans les rues de la merveilleuse bastide, que Pierre de Gontaud, seigneur de Biron, avait choisi en ce lieu du Périgord pour répondre aux desseins de Sa Majesté Edouard 1^{er}, duc d'Aquitaine. C'était le 7 janvier de l'an 1384, et Monpazier allait faire partie du dispositif de défense aux frontières des ces pays de Périgord, Quercy, Agenais et Bordelais, dont l'Anglais et le Français devaient, si longtemps, se disputer la possession, et qui ont traversé les siècles sans dommage pour

nous apporter la vision de ces cités médiévales, où, sans aucune fausse note, le décor historique aux ogives élégantes avec la pureté de leur appareillage semble sortir d'un livre d'heures richement enluminé !

La belle église Saint-Dominique possède un chœur de grande dimension, où se tenaient aisément les choristes de l'Avenir de Monpazier, les musiciens de la Lyre Agenaise, ainsi que ceux de l'Harmonie l'Avenir de Monpazier. Plus une place de libre dans la vaste église qui ne put contenir tous ceux qu'auraient voulu assister à l'office solennel. Au premier rang de l'assistance, M. le Maire de Monpazier, M. le Conseiller Général, M. le Délégué Départemental à la Musique ; Daniel André, Président de l'Avenir ; Bénézat, Vice-Président ; Mme Auger-Conseil, Présidente de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne ; M. Ciran, Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest et Vice-Président de la C.M.F.

Sous la direction de M. Marty, l'Avenir fit entendre : Te Deum de Marc-Antoine Charpentier, Allemande, Branle de Bourgogne, et eut ainsi l'honneur d'ouvrir la cérémonie. La foule, avec la Chorale, entraînée par M. le Curé qui, nous le savons, dirigea longtemps une chorale à l'Eglise de la Cité, à Périgueux, fit retentir un beau Kyrie Eleison, suivi d'un Alleluia. Puis, sous la baguette de M. Fondriest, Directeur de la Lyre Agenaise et Président des Sociétés Musicales du Lot-et-Garonne, Vice-Président Fédéral, furent interprétés : l'ouverture de Bérénice d'Haendel, et le très beau 1^{er} Mouvement de la Symphonie du Nouveau Monde de Dvorak, et à la communion accompagna la Chorale dans le psaume de J.-S. Bach : Dieu que ma joie demeure ; la Chorale était dirigée par Mme Juin.

En fin de messe, la Chorale, toujours accompagnée par la Lyre Agenaise, entonna le fameux chœur des Esclaves de Nabucco de Verdi. Les applaudissements chaleureux marquèrent la satisfaction générale.

Sur un podium de circonstance, dans un des angles de cette merveilleuse place centrale bordée des fameuses « cornières », cœur de la vieille bastide anglaise, M. le Maire, M. le Conseiller Général et M. le Président Fédéral s'adressèrent à la



La Danse du Verre
(Danse basque)

foule nombreuse qui allait assister à la remise de la plaquette du Centenaire que M. Ciran demanda à Mme Auger-Conseil, Présidente de l'Union des Sociétés de la Dordogne, d'épingler à la bannière de l'Avenir de Monpazier, et ensuite eut lieu la remise des récompenses C.M.F. ou Fédérales aux musiciens de Monpazier et à leur chef, M. Marty, qui reçut la médaille d'or de direction.

La parade de cette cérémonie de l'hommage rendu à ceux qui ont fait que continue à vivre dans cette toute petite commune de Monpazier la plus petite du département, l'Harmonie de l'Avenir de Monpazier, aidée de quelques bons amis musiciens venus de Blevès, fut magistralement assurée par « La Terrassonnaise », dont les musiciens et les majorettes, sous la direction de M. René Dupré, recueillirent un éclatant succès.

Sous la vieille halle, un vin d'honneur fut servi, et chacun put manifester l'enchantement de cette extraordinaire matinée musicale qui devait se poursuivre l'après-midi par un festival également très réussi, mais qui en raison de l'ardent soleil dut se replier sous les vénérables poutres de la vieille halle. La fête devint plus intime et un public débordant de toute part, et dépassant toutes les prévisions, assista aux jolis programmes des diverses sociétés venues avec l'Avenir fêter son centenaire. Ce fut d'abord « l'Accordéon-Club Périgourdin », dirigé par Mme Auger-Conseil, l'Harmonie Les Enfants de Montignac, dirigée par M. Dieu, « la Terrassonnaise », dirigée par M. Dupré qui continua sa participation commencée le matin, ainsi que la « Lyre Agenaise », dirigée par M. Fondriest, comme à la Cérémonie Religieuse. Ce centenaire laissera un souvenir durable à Monpazier.

Landes

MIMIZAN

C'est le samedi 7 mai qu'à eu lieu le 9^e Printemps Musical de Mimizan. Lorsque le rideau s'ouvrit, le Théâtre Municipal était plein à craquer. Assistaient à la soirée : MM. Duroure, Conseiller Général et député ; Barsac, Maire ; Fortimon, premier adjoint ; M. Benusiglio, délégué départemental pour l'A.D.A.M. Landes.

Hommage aux disparus. Ils auraient aimé partager cette soirée. Ils en étaient les acteurs jusque-là. Il n'y eut pas de grands discours, et pourtant l'hommage qui leur fut rendu fut à la fois le plus simple et le plus vrai qui puisse être : jouer pour eux, chanter pour eux. Un président, M. Michel, dont la vie alla de pair avec celle de l'Harmonie municipale trente ans durant ; un chef de chœur, M. Leuridan, dont le dynamisme éclatait sur la scène, cela laisse un vide. Il était naturel que la soirée leur fut dédiée.

Aguichante Sirène. Tenues impeccables, cuivres rutilants. Exécutions parfaites. Fortes de ses 50 exécutants, elle a fière allure la Sirène de l'Océan ! Avec en plus ce charme indéfinissable de la saveur du terroir. C'est la Grande Musique qui prend une dimension populaire, sans perdre un brin de sa distinction. Et un chef, M. Clavierie, plus jeune que jamais dès qu'il monte au pupitre. Le public eut donc droit à deux morceaux classiques d'une haute tenue : l'Ouverture de la Flûte enchantée de Mozart et, intégralement, le célèbre ballet de Faust de Gounod : La nuit

Cmf



de Valpurgis, mais aussi à un brillant intermezzo de Gimenez : La Boda de Luis Alonso, et pour terminer un morceau de jazz : Rocking-Parade de J. Bernard. Un excellent aperçu des qualités d'un ensemble qui évolue en parfaite harmonie avec un public qui le connaît bien, mais qui sait exiger beaucoup de lui. De l'avis unanime, la Sirène a réussi son opération charme.

Les Chorales. La chorale paroissiale sous la direction de sœur Rita fit une prestation remarquable. Bon choix des morceaux. Arrangements de qualité. Et un plaisir de chanter communicatif. Chants religieux et chants profanes aussi, pour terminer par deux extraits d'opérette de F. Lopez.

Louis Cantayres de Segosa, dirigés par L. Asnar, ne furent pas en reste et la promenade en chansons qu'ils proposèrent mena les auditeurs de la Suède aux Amériques, des Soleils de l'amitié au pied des fières montagnes pyrénéennes. Talent et joie de vivre.

Le carré d'as. Le quatuor de saxophones de la Sirène de l'Océan composé de MM. Tani Lezama (saxo baryton), Claude Grégoire (saxo ténor), André Serris (saxo alto), Marceau Claverie (saxo soprano), est une véritable institution. Ils sont là tous les ans et pourtant, ils sont toujours aussi jeunes et la complicité qui les unit fait inmanquablement penser aux « Copains d'abord » du poète. Tour à tour le quatuor interpréta : Quatre de la famille (Fantaisie Jazz) de John Darling ; Andante de la 2^e Sonate de Mozart ; El Satrio de La Cardina (Sardane) de Vicens Bon, et Perles de Cristal de Hamel. Le public fut conquis et bissa le dernier morceau. Il faut dire que cela était entièrement mérité. Virtuosité, fantaisie, maîtrise musical et instrumentale, rien ne manquait, pas même une histoire d'amour entre la Sirène et la Sardane de Vicens Bon que les saxophones racontèrent par le menu sur fond bleu de Méditerranée et de collines du Roussillon.

Les yeux de Chimène. Le public a pour l'orchestre de l'École de Musique, composé des élèves qui suivent les cours de M. Claverie, ceux de Chimène. Sympathie naturelle à l'égard d'un ensemble dont la présentation en elle-même est déjà tout un programme... Curiosité envers ces jeunes talents dont certains affrontent les feux de la rampe pour la 1^{re} fois, d'autres étant plus confirmés. Après le très espagnol « Relicario », l'émouvant « Old man river » et l'entraînant « Holiday for Trumpets », il n'y a pas de doute : la relève est assurée et bien assurée.

Cent cinquante musiciens et chanteurs. Pour le bouquet final, 150 musiciens ou choristes sur la scène du Théâtre municipal. Une belle image que celle de ces chanteurs et musiciens, jeunes et moins jeunes, femmes, enfants réunis par un amour commun de la musique et des choses bien faites : pour passer le temps, pour vibrer à l'unisson ou pour prier, pour la joie de se retrouver entre amis. Cette année, Beethoven (Dieu tout puissant) et J.S.Bach (Cantate 207 A) étaient au programme et constituèrent le feu d'artifice d'un printemps musical partagé et apprécié par toute une ville.

Lot-et-Garonne

AGEN

III^e Festival International de Musique organisé par l'Union des Sociétés Musicales de Lot-et-Garonne

Le plaisir d'écouter, d'interpréter de la musique reste toujours le ciment qui réunit des gens venus de tous les horizons ; c'est bien le but d'un Festival que de rassembler des associations musicales non seulement du département, mais aussi de régions voisines et quand la chance nous permet d'admirer des musiciens aux costumes si différents que ceux de la Musique de la Police d'Edimbourg, de la Musique de la 4^e Région Militaire de Bordeaux ou encore du Groupe folklorique de Le Pontet près d'Avignon (L'Elan Pontétien), nous pensons que ce III^e Festival répond bien à ce que l'on peut en attendre. Les organisateurs en étaient conscients et les autorités à tous les niveaux également, puisque notre demande concernant la prise en charge de la Musique Militaire entre autre a été appuyée par M. le Préfet Commissaire de la République lui-même et acceptée par M. le Ministre des Armées en dernier ressort.

La dernière partie, le samedi soir 25 juin, se déroulait grâce à la compréhension très concrète de la municipalité, sous salle couverte, au Stadium d'Agen. L'assistance, faite de connaisseurs, a pu apprécier de la musique sous des aspects aussi différents que les associations qui la présentaient, sous forme d'harmonie, d'ensemble vocal, typique ou folklorique, grâce au concours de : Accordéon-Club Villenneuvois ; Union Musicale de Meilhan ; Ensemble Vocal Expression et de l'Ensemble de Cuivres d'Agen jouant seul ou accompagnant l'Ensemble vocal Expression, changeant ainsi la palette des couleurs de leurs diverses interprétations ; Lyre de la Jeunesse d'Aillas ; Musique de la Police d'Edimbourg, qui, dans une présentation originale, évoluant sur le plateau, nous a présenté un spectacle complet pour la vue et l'ouïe, enthousiasmant tout l'auditoire ; Harmonie Lyre Agenaise ; Petits Chanteurs d'Andiran toujours ravissants avec leurs voix juvéniles et pures ou plus solennelles pour interpréter le Chœur des esclaves tiré de Nabucco de Verdi, accompagnés alors par l'Harmonie Lyre Agenaise ; Fanfare de Cocumont offrant la chaleur de son interprétation ; Harmonie Moissagaise dans un morceau bien senti. Mais il y avait en particulier la Musique de la 4^e Région Militaire qui se tailla un vif succès et dont les éléments surent, dans la plus grande simplicité, s'intégrer aux autres harmonies pour le morceau final « Aurora », Marche Sinfonica de Giovanni Orsormando exécuté

par tous les musiciens, sous la direction magistrale de J.-Cl. Fondriest, notre Président omnipotent !

Cette soirée ayant satisfait tout le monde, il fallait aussi penser au lendemain avec les prestations des associations inscrites : Banda Los Bringos ; Union Sportive Galgonnaise ; Cadets Cadettes de Villéreal ; Musique de la 4^e Région Militaire ; Elan Pontétien ; Batterie Amicale Laïque d'Agen ; Diane Marmandaise ; Clique Boucalaise ; Musique de la Police d'Edimbourg ; Troubadours de Guyenne ; Batterie-Fanfare Saint-Estèphe ; Batterie-Fanfare-Majorettes de Pont-du-Casse ; Majorettes Agenaises et Batterie-Fanfare de Layrac.

Le ciel étant avec nous ! ce dimanche matin, l'accueil des différentes associations ou groupes folkloriques par les responsables bénévoles de la Lyre Agenaise et l'animation de la ville d'Agen et des agglomérations environnantes donnèrent une idée de ce que serait cette seconde partie du Festival 83. Il faut hélas, déplorer que, par suite d'un accident mortel dont venait d'être victime dans la nuit un jeune habitant de Bon-Encontre, cette ville si accueillante n'ait pu apprécier au cœur de la cité la prestation que venait de lui offrir « Les Cadets et Cadettes » de Villéreal qui, en s'associant à la peine des jeunes de cette Commune, décidèrent de se déplacer vers les nouvelles cités. La Musique de la Police d'Edimbourg obtenait un vif succès sur les Boulevards à Agen, tandis que la Musique de la 4^e R.M. était très appréciée à « Ganet » et au bourg de Passage d'Agen où la municipalité leur réservait un accueil très chaleureux. Enfin il ne faudrait pas laisser dans l'ombre... du clocher... l'Ensemble vocal Expression, sous prétexte qu'il rehaussait par sa présence la messe donnée en l'Eglise Saint-Hilaire à Agen, où chaque membre de cet ensemble vocal donna le meilleur de lui-même pour apporter à l'assistance recueillie l'appui musical de circonstance. C'est ce dont nous fit part en sortant de l'Eglise M. Henri Ciran, Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, venu spécialement à Agen pour ce Festival, tout en le conduisant à la Chambre de Commerce et d'Industrie où un vin d'honneur était très gentille offert par son Président, M. Tissidre, à l'intention des notabilités, des responsables de l'organisation de ce Festival, mais aussi des représentants des différentes associations participantes qui, hélas, ne purent tous venir, retenus ça et là par les municipalités qui les avaient accueillies pour animer leurs quartiers.

M. Fondriest, Président de l'Union des Sociétés Musicales de Lot-et-Garonne, prenait la parole pour remercier non seulement M. Tissidre de nous accueillir toujours aussi aimablement, M. le Docteur Auloug, Conseiller Général, pour avoir bien voulu rehausser par sa présence ce Festival en particulier la veille au soir au stadium, mais aussi toutes les autorités civiles et militaires ayant permis la participation de la Musique de la 4^e R.M. ainsi que le Proviseur du Lycée Palissy, l'Adam 47, le Sporting Union Agenais, la Municipalité d'Agen, la Caisse d'Epargne, les Municipalités avoisinantes, le Comité d'Activités de la Cité Montanou à Agen, le Centre Aéré de Clairval à Bon-Encontre, la presse, les dirigeants et participants de tous les groupes de musique, les membres du bureau de l'U.D.S.M. 47, de la

Croix-Rouge ; mais il remerciait aussi particulièrement les musiciens dévoués de la Lyre Agenaise qui, encore plus que les autres années, se sont dévoués avec tout leur cœur, pour concourir à la mise sur pied de ce III^e Festival. Ce Festival étant rehaussé par la présence de la Musique de la Police d'Edimbourg qui allait encore ici nous donner un aperçu de l'éventail de la richesse du folklore écossais.

M. Tissidre, après avoir dit tout le plaisir qu'il avait à servir la Musique, remerciait en anglais, au nom de tous, les représentants de la Musique de la Police d'Edimbourg pour leur magnifique prestation, ajoutant combien ils étaient sympathiques, que les portes d'Agen leur étaient grandes ouvertes pour une prochaine occasion, et qu'ils pouvaient se sentir ici comme chez eux. M. Fergusson remerciait au nom de tous les musiciens écossais.

La parole était ensuite donnée à M. le Président Ciran qui, après les remerciements d'usage à tous, en profita pour remercier le Conseil Général du Lot-et-Garonne, représenté par M. le Docteur Aulong, pour sa générosité et annoncer que le Congrès Régional de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest aurait lieu à Agen en mars 84. Il remerciait lui aussi, d'une façon toute personnelle, la délégation écossaise représentant la Musique de la Police d'Edimbourg.

M. le Docteur Aulong, Conseiller Général, précisait que sa présence la veille au soir au Festival rappelait son attachement à la musique. Que cet amour de la musique devait être favorisé et que son renouveau ne pouvait se faire qu'à travers la jeunesse pour laquelle il fallait tout entreprendre, l'encadrer, lui donner l'exemple comme la Musique d'Edimbourg à laquelle il s'adressait directement en anglais. Il remerciait nos amis écossais qui ont été reçus à Agen comme tels et confirmait qu'ils étaient ici comme chez eux ; ce qui n'était pas nécessaires pour ceux d'entre nous qui les avaient accueillis !...

A 12 h 30, après un dernier morceau de folklore écossais, l'apéritif réunissait tout le monde y compris M. le Député Laurissergues arrivé sur ces entrefaits et qui se joignait à l'assistance déjà occupée à savourer selon ses goûts un apéritif national... français ou écossais !...

En transition, remarquons l'accueil fait par la S.N.C.F. au Groupe folklorique Elan Pontétien qui arrivait à la gare d'Agen à 12 h 45 en provenance d'Avignon et qui, aussitôt, se mettait en tenue dans les salles aimablement mises à sa disposition par M. le Chef de District S.N.C.F. d'Agen et ses agents que nous remercions bien vivement.

Avec un certain décalage, débutait le grand défilé des différentes formations sur les boulevards pour rejoindre les unes après les autres le stade Armandie à Agen, où devait se dérouler cette dernière phase du Festival. Heureusement, le temps se maintenait et chaque formation entraînait avec elle un flot de spectateurs qui prenaient place peu à peu sur les gradins de la tribune principale. Ils purent ainsi assister à la mise en place de toutes les musiques pour entendre le morceau d'ouverture du Festival : « Sans Peur » de J. Watelle, sous la direction de Jean-Claude Fondriest. Chaque formation, groupe folklorique, batterie-fanfane et majorettes se produisaient ensuite, présentés comme il l'avait déjà si bien fait la veille

par M. Delille, notre trésorier, qui, pour la circonstance, avait délaissé le crayon et la machine à calculer pour le micro et les jumelles pour mieux voir et commenter ce spectacle qu'il sut parfaitement faire enchaîner.

La Musique de la 4^e R.M. eut les faveurs du public en première partie par sa parfaite et très musicale prestation, mais c'est très spontanément que l'Elan Pontétien fut bissé, obtenant ainsi un succès bien mérité.

En seconde partie, le temps fort fut donné par la magnifique exhibition de l'Ensemble « Pipe Band », Musique de la Police d'Edimbourg qui tout en se déployant en figures originales, sous la direction encore plus originale du « Pipe Major », nous fit entendre les airs les plus célèbres du folklore de ce pays qui l'est aussi par son whisky !

Toutes les Sociétés ayant été conviées à rester sur le plateau, nous avons eu le plaisir, sous la présidence d'honneur de M. G. Ricci, Maire d'Agen, d'offrir à chacune une coupe et un diplôme d'honneur concrétisant ainsi les efforts méritoires de leurs membres, pour faire apprécier ce qu'elles avaient de meilleur à produire, en y mettant tout leur cœur, cela était visible.

Un grand Festival que ce III^e Festival, qui restera pour nous celui de la joie, de l'amitié puisque les membres de plusieurs formations ont fait connaissance et se sont promis de se revoir. Et quelle réussite pour faire aimer la musique à tous, sous quelque forme que ce soit !

PAUILLAC

Concert de l'Harmonie « Union Pauillacaise », du 30 avril 1983

Pour la cinquième année consécutive, l'Harmonie « Union Pauillacaise », entre autres manifestations, offrait à la population de Pauillac et de ses environs, son concert annuel.

Ce programme des plus éclectiques, aurait mérité une plus grande audience de la part du public pauillacais. Il semblerait que la clémence du temps en cette veille de soirée du 1^{er} mai, ait incité des Pauillacais à partir avant l'heure à la cueillette du muguet traditionnel ! Néanmoins, les quelque deux cents personnes présentes, attentives, chaleureuses et enthousiastes, n'ont pas ménagé leurs applaudissements à l'audition des morceaux variés et plaisamment présentés, qui composaient le « menu » de l'ensemble musical dirigé par son Chef et Président, M. Maurice Mau. Pour la première fois, les jeunes élèves de l'Ecole de Musique furent présentés et, individuellement ou en groupe, démontrèrent leur jeune talent et leur bonne volonté, bien que paralysés par un trac compréhensible à leur âge. La partie musicale proprement dite fut exécutée « rondo » et permit d'apprécier les progrès réalisés par cette formation d'amateurs dont les solistes : clarinettes, bugles, pistons, saxos et trombones, sans oublier notre chanteur, M. Nardonne, qui en cours de morceau interpréta « lyriquement » le chant de « Blanche Neige », furent tous à la hauteur de leur tâche et très applaudis par un public de connaisseurs.

A la reprise de la deuxième partie, les charlotades et autres tours de magie de la troupe de nos amis « Médoc Variétés » furent très appréciés.

Avant le morceau final, après que M. Gouband, Vice-Président, au nom du Président (très occupé en la circonstance), eut excusé M. Ciran, Président des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, Vice-Président de la Confédération Musicale de France, retenu par ailleurs, puis remercié les personnalités présentes, ainsi que tous les amis connus et inconnus venus nous honorer de leur présence, la soirée se termina par une émouvante « Chanson de Lara » jouée et chantée par les musiciens et reprise en chœur par le public.

Au cours de cette soirée, nous avons pu entendre :

En première partie : « Morena de mi copla », « L'important, c'est la Rose », « La vallée d'Ossau », « Les cloches de Corneville », « Boum sur Charles Trénet », « En el mundo ».

En deuxième partie : « Espana Cani », « Mireille », « Blanche Neige et les Sept Nains », « Revival story », « La vie parisienne », « La chanson de Lara ».

Gironde

TALENCE

L'Orchestre Symphonique de Talence a donné son premier concert le jeudi 5 mai dans la salle du Palais des Fêtes très bien garnie pour cette soirée.

Au programme était inscrit des œuvres variées qui ont permis de mettre en relief les qualités des quarante musiciens de cet ensemble.

C'est en leur compagnie que nous avons pu visiter « La Grotte de Fingal », de F. Mendelssohn (ouverture), œuvre de jeunesse. La bonne interprétation d'ensemble a su rendre le meilleur sens de l'équilibre du compositeur avec le lent balancement des eaux, ses tumultes, ses caprices, mélange de puissance contenue et de souveraine simplicité. Le final avec les timbales et la batterie donnait toute la vraisemblance de cette visite.

Puis vint « La Moldau », poème symphonique de Smétana qui, sous une apparente aisance cache de grandes difficultés d'enchaînement pour les instruments. Un léger dessin de flûte sur de discrets pizzicati, c'est le ruisseau des deux sources qui jaillissent dans les ombres de la forêt. Avec l'ensemble des divers instruments, nous le voyons s'enfler progressivement. Les solistes dialoguent sous la baguette de leur nouveau chef, J.-M. Pétrou, et font percevoir des échos de chasses et de fêtes paysannes. C'est soudain le chant magnifique des violons qui content le jeu des nymphes. Avec le rappel du thème « La Moldau », chère à Smétana, grossit toujours et s'étale majestueusement pour traverser Prague.

Un très grand travail où l'on perçoit le souci de détail du chef qui cisèle l'ouvrage.

Cette sensation ira en s'accroissant avec l'interprétation de « Peer Gynt », de Grieg.

Dans la « Suite n° 1 », la Splendeur du « Matin », le poignant adagio de la « Mort d'Aase », la « Danse d'Anitra », « la Halle du Roi de Montagne », où l'orchestre mène un train endiablé ou encore dans la « Suite n° 2 » le désespoir de la « Complainte d'Ingrid », la Charmante « Danse Arabe », le Dramatique « Retour de Peer Gynt » et pour terminer l'envoûtante « Chanson de Solveig » enthousiasmèrent l'assistance.

Cmf



Tous les solistes sont à féliciter ainsi que M. Boulan qui, au trombone, interprétait la « Marche Héroïque » de Camille Saint-Saëns pour terminer ce concert sans oublier tous les musiciens et leur chef. Les vifs applaudissements témoignaient de la satisfaction des auditeurs.

Après la retraite de Tony-Marcel Cerf, on peut être rassuré, l'Orchestre Symphonique de Talence a trouvé en la personne de Jean-Marie Pétrou, un chef vigoureux, perfectionniste et d'une oreille extraordinaire. La formation talençaise, heureuse de jouer, s'est composé un nouveau visage. Il resta aux Talençais à venir l'encourager.

M. Roger Cuille présentait les œuvres.

On notait la présence de MM. Lagoardette, adjoint délégué aux Fêtes représentant le Dr. Castagnéra, Maire de Talence ; Ciran, Président des Sociétés Musicales du S.O. ; Gérard Esquerre, Président de l'O.S.T., etc.

TONNEINS

Soixante-dixième anniversaire des Pompons-Bleus de Tonneins

Afin de fêter les soixante-dix ans de leur fondation, tout au long de l'hiver, les Pompons-Bleus de Tonneins ont multiplié leurs activités et sont sortis de nos frontières.

Invités comme musique d'honneur au Concours national des batteries-fanfars à Stuttgart (Allemagne), les Bleus et Blancs de Tonneins, Lot-et-Garonne, se devaient d'être « en lèvres » à temps voulu, c'est-à-dire les 28 et 29 mai. Pour ce faire, ils ont multiplié les répétitions et les concerts pendant cinq mois. Entretenant une mini-tournée dans la région tonneinaise. C'est en faisant deux concerts par mois et deux répétitions par semaine que ces soixante-cinq musiciens amateurs sont parvenus à obtenir la plus belle récompense en Allemagne : « la Coupe du Ministre de la Culture ». Classés premiers au palmarès où figuraient soixante-cinq sociétés en compétition dont sept pays étrangers. Les Pompons-Bleus ont défendu brillamment les couleurs françaises en pays étranger.

Nous ne pouvons passer sous silence la compétence de leur chef de musique : Jean-Michel Goury, « professeur d'Etat » de saxophone au Conservatoire de Guéret (Creuse), issu lui-même de cette magnifique phalange musicale (il était dans ses rangs à deux ans et demi). Il conduit à des succès de plus en plus importants ses anciens camarades. Ses vingt et un ans qui ne doutent de rien, même d'essayer de

faire travailler en professionnels des musiciens amateurs et son dynamisme, ses efforts pour venir chaque semaine assurer les répétitions et les concerts, en passant plusieurs nuits dans le train, ont bousculé quelque peu les mauvaises habitudes de « manquer les répétitions » pour un oui ou pour un non ; ce ne fut pas facile, ni pour lui, ni pour les musiciens mais aujourd'hui, chacun d'entre-eux se félicite de ce changement.

Le mois de juin s'achève de nombreuses sorties et « services » que leurs chefs adjoints, MM. Gérard Vitrac ou Fabbro assurent avec sérieux. Les Bleus et Blancs de Tonneins se préparent à prendre des vacances méritées, et pour se séparer dans la joie, le soir de la Saint-Jean, ils ont fait griller des brochettes (sur le feu de Saint-Jean) et ont dansé jusqu'à deux heures du matin ! Bonnes vacances les P.B. et à la saison prochaine.

Auvergne

Puy-de-Dôme

VIC-LE-COMTE

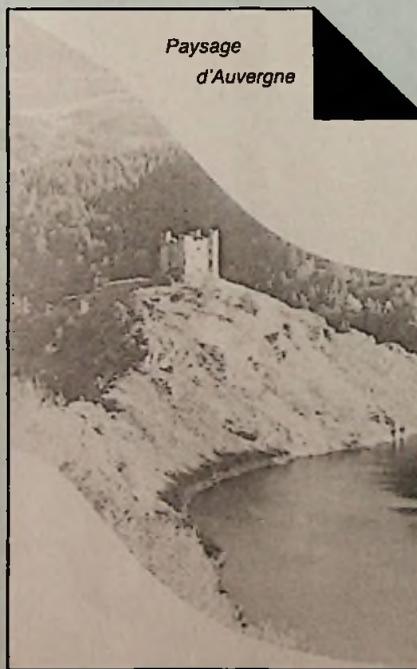
Une nombreuse assistance au concert du 3 avril

La Fanfare de Vic-le-Comte, fondée en 1865, anime la cité depuis cette date chaque fois qu'il est fait appel à elle.

Chaque année également, le dimanche de Pâques, elle propose à la population vicomtoise son concert.

Le 3 avril, la salle des fêtes avait fait le plein et la nombreuse assistance, par sa présence, manifestait l'intérêt et l'attachement qu'elle porte à notre Société.

Le concert débutait par un pas redoublé, retour du Tchad, où la clique pouvait déjà donner un aperçu de ses possibilités. Puis ce furent une petite symphonie en quatre parties, Symphonietta, une marche, Les Joyeux Musiciens, une valse, Plaisir des Neiges, puis deux morceaux d'inspiration américaine Western Story et American Panorama. Un pas redoublé, Cherbourg, terminait cette première partie.



Paysage
d'Auvergne

Profitons de l'entracte pour remercier Fernand Chouvy et Roger Coudert, nos chef et sous-chef, ainsi que ceux qui, bénévolement, passent de longues heures chaque semaine tout au long de l'année, pour assurer la formation des jeunes. Que de patience et de dévouement ! Mais quelle satisfaction quand un élève formé dans notre Société, Pascal Montbessoux, obtient la médaille d'Or du Conservatoire de Clermont et est élève du Conservatoire Supérieur National de Paris.

Après cet entracte, à nouveau un pas redoublé, Les Echos du Nivellet, puis une opérette, Les Saltimbanques et une marche, Ariane. C'était alors un grand moment pour tous les musiciens : notre ami Pascal Montbessoux, toujours très content de se retremper dans l'atmosphère de la Fanfare, interprétait, accompagné par un camarade au piano, deux morceaux : le Concertino de Weber et la Rhapsodie de Debussy. C'est sous les applaudissements chaleureux de tous qu'il regagnait les rangs pour jouer le Joyeux Trompette qui clôturait cet après-midi.

Au cours de ce concert, nos chefs se sont relayés à la baguette dans la bonne humeur ; cet excellent climat qui règne entre tous les membres, jeunes ou vieux, musiciens modestes ou de qualité, fait que tous aiment se retrouver. Souhaitons que cet esprit demeure très longtemps pour que vivent nos petites sociétés.

Bourgogne

Grand rassemblement de musiciens juniors de la région de Bourgogne

Sur l'initiative du Président de la Fédération Régionale des Sociétés Musicales de Bourgogne, M. Jean Julien, et grâce d'une part à l'aide du Conseil Régional de Bourgogne, d'autre part de la ville de Dijon, un grand rassemblement de musiciens juniors des Harmonies et Fanfares de la Région de Bourgogne s'est effectué le dimanche 26 juin dernier.

Dès 8 h 30 du matin, les cars amenant les jeunes musiciens dont les sociétés avaient accepté de participer à cette manifestation, préparée et mise sur pied dès janvier, pénétraient dans la cour du grand Palais des Sports de Dijon, mis gracieusement à la disposition des organisateurs par municipalité de Dijon, dans le cadre de l'« Estivade » de la ville.

La réception était assurée par les responsables musicaux de la Côte d'Or et dès l'arrivée il était possible de constater que tout avait été prévu dans les moindres détails. Chaque département disposait d'une vaste salle dans laquelle les musiciens pouvaient déposer leurs instruments et « chauffer » avant le début des répétitions prévues.

Dans la grande salle du Palais des Sports, une immense estrade à gradins de 30 mètres sur 15 avait été installée, face aux gradins destinés au public. Ce podium était réservé aux diverses formations départementales prévues pour ce concert. Un immense rideau, aux armes de la Bourgogne, avait été tendu derrière ce podium afin d'atténuer la résonance de la salle.

Dès 9 h 15, une première formation s'installait pour répéter les deux morceaux prévus au programme. A partir de ce moment, tout devait s'enchaîner d'une façon impeccable dans l'organisation préparée de main de maître par M. Pierre Roche,

trésorier de la Fédération Musicale de Côte d'Or. Comme dans un mouvement métronomique, tout s'enchaînait avec une précision remarquable.

Le repas, servi au centre des rencontres internationales, avec un menu choisi, se déroulait dans un ordre parfait, chaque département se présentant sans retard suivant un horaire très bien calculé.

Après un retour au Palais des Sports et quelques instants de détente pour les jeunes musiciens, ceux-ci s'installaient sur l'immense podium et les chaises qui leur avaient été réservées devant celui-ci, dans l'attente de leur passage sur « scène ».

A seize heures précises, le Président Julien, devant le micro, dans son discours de bienvenue, excusait les personnalités retenues par d'autres impératifs, saluait M. le Maire de Dijon, dans la présence de son représentant, Mme Laure Marcel Berlioz, Déléguée régionale à la Musique, et remerciait de leur aide très appréciée. Le Conseil Régional de Bourgogne et la municipalité de Dijon. Il mettait en valeur le caractère exceptionnel de cette manifestation musicale, peut-être la première en France de ce genre, en formation de concert.

S'il était prévu, en effet, de présenter chaque formation départementale dans deux œuvres chacune, le concert devait se terminer par deux morceaux d'ensemble où les 499 jeunes exécutants devaient se retrouver sous la même baguette.

Ce sont les musiciens de Saône-et-Loire qui prirent possession en premier du « plateau ». La formation, forte de 256 jeunes, interpréta tout d'abord « Trumpet Voluntary » de Purcell sous la direction de M. Bernard Larrey, Directeur de la Société Musicale de Bourbon-Lancy. Ce morceau fut suivi de « Diabelli suite » de Diabelli, que dirigea M. Gilbert Berlioz, Directeur de l'École de Musique de Sanvignes-les-Mines.

Après des applaudissements nourris parfaitement mérités, ces jeunes quittaient le podium pour laisser la place à ceux de la Nièvre et de l'Yonne, regroupés en un ensemble de 121 exécutants, dirigé par M. Elie Poulard, Directeur de l'École de Musique et de l'Harmonie municipale de Decize (Nièvre). Il présenta une œuvre nouvelle, écrite et dédiée tout spécialement à l'Orchestre départemental Junior de la Nièvre par M. André Relin, Vice-Président de la Confédération Musicale de France, et intitulée « Simple ouverture ». Cette œuvre, assez délicate et très harmonique, fut particulièrement appréciée. M. Philippe Cochet, Directeur adjoint de l'Harmonie de Tonnerre, prenait alors la baguette pour diriger le célèbre « Te Deum » de Marc-Antoine Charpentier, mondialement connu comme indicatif de l'Eurovision. Là aussi, cette formation mixte obtint un réel succès.

Dans un ordre parfait et avec beaucoup de discipline, ces musiciens quittaient la scène et ceux de la Côte-d'Or s'installaient à leur tour. Ils furent dirigés successivement par M. Léon Weber, Directeur du Conservatoire de Chenove avec la « Petite Suite » de Jean Filleul, et par M. René Widiez, secrétaire de la Fédération Musicale de Côte-d'Or et de la Fédération régionale de Bourgogne, qui dirigea une suite, harmonisée par lui-même d'Hippolyte et Aricie de Jean-Philippe Rameau, œuvre choisie en raison du tricentenaire de la naissance de ce compositeur bourguignon. Le public et les jeunes musiciens enthousiastes firent un bel accueil à cette prestation.



« Hospices de Beaune »

Enfin, les 499 jeunes — les âges s'étalant de 8 à 22 ans (pour les instruments graves et imposants) se serrèrent sur le plateau pourtant important et sous la direction de M. André Amellér, Président de la Fédération Musicale de Côte-d'Or, ancien Président de la Confédération Musicale de France et ancien Directeur du Conservatoire de Musique de Dijon, ils s'apprêtèrent pour interpréter le « Largo » de la 2^e suite des Croquignolles d'André Amellér.

Comment rester insensible devant cet ensemble venu des quatre coins de la Bourgogne, pour constituer un orchestre, sans que les musiciens se connaissent et sans connaître son chef. Travail de détail dans chaque société locale, mais aussi tension soutenue pour ces jeunes afin de bien faire pour un unique concert. Et l'émotion atteignit son comble lorsque André Amellér entama le dernier morceau du programme : l'« Hymne à la musique » œuvre particulièrement prenante de Serge Lancel, Grand Prix de Rome.

Des applaudissements nourris et enthousiastes saluèrent cette interprétation remarquable et le Président Julien tint à unir dans ce même hommage : le chef d'orchestre André Amellér, les jeunes musiciens, bien sûr, les chefs d'orchestre qui avaient participé à cette audition, les présidents départementaux des fédérations musicales de Bourgogne, les deux plus jeunes instrumentistes de l'orchestre et plus particulièrement M. Pierre Roche, le parfait organisateur de cette manifestation.

Centre

Ces textes nous ont été adressés en bloc pendant les vacances. Nous les publions cependant...

Cher

Les articles à insérer dans cette rubrique sont à envoyer à : Jean-Claude Denizot, 10, rue Barbès, 18100 Vierzon.

ASNIERES-LES-BOURGES

L'Union Musicale Municipale d'Asnières-les-Bourges a honoré sainte Cécile le dimanche 28 novembre.

Au cours de la messe célébrée par l'abbé François Lebrun, les musiciens, sous la baguette du Sous-Directeur René Giraud, ont interprété : « la Marche solennelle », de Haendel ; « Hymne à la nuit », de Rameau ; « le Boléro Militaire », de Devogel ; « Pavane pour une Infante Défunte », de Ravel ; « le Final de Watermusic », de Haendel.

A l'issue du repas auquel assistaient M. Raymond Chabot, Directeur de la Musique Municipale de Bourges et Jean Borsier, Directeur de l'Union Musicale Municipale d'Asnières ; M. Guillemain, Secrétaire de l'Union Départementale des Sociétés Musicales du Cher a remis des distinctions aux musiciens suivants : M. Chagnoux Jean-Guy, Médaille de la F.M.R.C., pour quinze années d'activités musicales ; MM. Bionnet Daniel et Giraud François, Médaille de bronze de la C.M.F. et Médaille d'Honneur des Sociétés Musicales et Chorales pour vingt années d'activités musicales ; M. Borsier Jean, Etoile Fédérale F.M.R.C. et médaille dorée de la C.M.F. pour cinquante années d'activités musicales.

BOURGES

Cinquantenaire de la S.A.M.P.

Le 50^e anniversaire de la S.A.M.P. de Bourges a été célébré au cours de l'année 1982 à l'occasion de plusieurs manifestations organisées à cette intention.

Tout d'abord, le 4 février à la Maison de la Culture, avec l'audition du trompettiste Maurice André accompagné par l'orchestre de l'Association des Concerts de Bourges, direction Robert Martignoni. L'Harmonie de la S.A.M.P. avait, bien sûr, interprété plusieurs morceaux en lever de rideau, sous la direction de Jean-Rémi Rousseau. Malheureusement, de nombreux mélomanes n'ont pu, faute de places, apprécier la qualité et la haute tenue de cette soirée au cours de laquelle, Maurice André a tenu à souligner, fait excessivement rare, la bonne entente existant entre les deux formations.

Le 4 juin, la S.A.M.P. a organisé, avec le concours de la Chorale Municipale Vierzonnaise dirigée par Mme Hélène Tat, un concert public de plein air dans la cour du prestigieux Cloître des Augustins de Bourges et, là encore, en présence d'une assistance nombreuse et particulièrement motivée.

Pendant les vacances scolaires, la S.A.M.P. a reçu une formation musicale de la Ville d'Augsbourg (R.F.A.) métropole jumelée avec Bourges. Le « Blaserorchester » a donné un concert au jardin de l'Hôtel de Ville conjointement avec l'Harmonie de la S.A.M.P. à l'occasion de cette journée consacrée au jumelage.

Enfin, le samedi 4 décembre, sous la Présidence de M. André Ameller, Président de la C.M.F., un concert public de gala a eu lieu au Théâtre Municipal de Bourges.

Au cours de cette audition, M. Ameller a dirigé une de ses œuvres, « Les Airs Hétérogènes » et le public a notamment apprécié la manière dont le programme a été successivement dirigé par le Directeur Jean-Rémi Rousseau et les deux Sous-Directeurs Elie Renaud et Daniel Duchet.

La célébration du cinquantenaire de la Société s'est terminée en apothéose le lendemain 5 décembre.

La Municipalité de Bourges a reçu les musiciens et leurs familles dans les salons de l'Hôtel de Ville. Au cours du vin d'honneur qui leur fut servi, M. Jacques Rimbaud, alors Député-Maire, a remis la Médaille d'Honneur de la ville de Bourges à MM. Amellér, alors Président de la C.M.F. ; Villatte François, Président de la S.A.M.P. ; Rousseau Jean-Rémi, Directeur de la S.A.M.P. ; Menard René, son fondateur.



Les Sampistes et leurs invités se sont enfin retrouvés autour de tables amplement garnies pour le traditionnel banquet présidé par M. Michel Gillard, Préfet, Commissaire de la République et en présence de MM. Ameller, Président de la C.M.F.; Dutot, Directeur Départemental du Temps Libre; Gourdon, Maire Adjoint représentant la Municipalité; René Menard, Président Fondateur et François Villatte, Président en exercice de la S.A.M.P.; Quérault, Conseiller Municipal, membre du Comité de Jumelage; Balichon, Président de l'Union Départementale des Sociétés Musicales du Cher, etc.

Des allocutions furent prononcées par MM. Villatte, Ameller et Gillard, Préfet du Cher et un grand nombre de distinctions honorifiques ont été remises aux musiciens.

Tout le monde s'est, bien entendu, donné rendez-vous en 2032, année du centenaire de la Société.

Musique Municipale de Bourges

Le dimanche 21 novembre 1982, les vouîtes séculaires de la Cathédrale de Bourges ont de nouveau résonné des accords, des voix et de la musique pour la traditionnelle messe de Sainte-Cécile.

Les Petits Chanteurs de la Maîtrise et de la Schola, dirigés par l'Abbé Langeron, l'Harmonie Municipale sous la direction de Raymond Chabot, la Batterie sous celle de Daniel Bandin, ont mêlé leurs chants et leurs harmonies à ceux des petites orgues tenues par M. Gunst.

Au programme musical de cette cérémonie : Bach, Haendel, Beethoven, Vivaldi, Rimsky Korsakow.

Messe qui a été très appréciée par le nombreux public qui s'était déplacé ce dimanche patin.

DUN-SUR-AURON

Par une belle journée automnale, l'Union Musicale Dunoise a honoré sainte Cécile le dimanche 21 novembre.

Après le rassemblement à la salle des répétitions, un hommage à la mémoire des disparus a été rendu au cimetière.

Au cours de la messe, célébrée par M. le Doyen Brunet, l'Union Musicale Dunoise, sous la baguette de son Directeur M. Daniel Aumercier, a interprété plusieurs morceaux de circonstance très appréciés des fidèles : « Marché du Sacre de Napoléon I^{er} », de Lesueur; « le Drapeau de l'Europe », d'après « l'Ode à la joie », de Beethoven; « Romance », de W. Hautvast; « l'Heure sacrée », de W. Ketelbey;

« Marche des Princes », de Anny Gireaud-Clemenceau; « Marche des Mousquetaires Noirs », de Lullii.

Une gerbe fut déposée au Monument aux Morts et après un défilé en ville ce fut le repas en commun.

Autour du Président M. Georges Gaultier, on remarquait la présence de : Mme Berthe Flevet, député; M. Jacques Chartier, Maire de Dun-sur-Auron; M. André Guillemain, Secrétaire de l'Union Départementale des Sociétés Musicales du Cher.

Cette journée s'est achevée dans une ambiance très amicale et de nombreux projets figurent au calendrier de 1983 de cette dynamique société musicale.

BAUGY

Après les festivités de la messe de Sainte-Cécile et le défilé en ville, la Lyre de Baugy a procédé à la remise de diplômes et de décorations.

Diplôme pour dix ans d'activité : MM. Thierry Charrue, Bernard Hervier, Guy Sadtchikoff.

Médaille pour quinze ans d'activité : M. Bernard Cartier.

Médaille de Bronze de la C.M.F. pour vingt ans d'activité : M. Bernard Rollet.

Médaille d'argent de la C.M.F. : MM. Robert Millet, Roland Charrue.

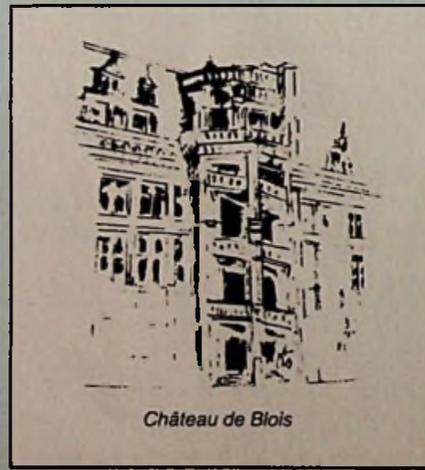
Au nom du Ministre du Temps Libre Jeunesse et Sports, la médaille de la Jeunesse et des Sports à : M. Pierre Bernonville pour les services rendus à la Lyre de Baugy.

Médaille de Bronze de la C.M.F. pour vingt ans de Présidence à la Lyre à : M. Girardin remise par M. Renoux, Maire de Baugy et Conseiller Général assisté de M. Bigot, chef de musique.

MEHUN-SUR-YEVRE

L'Ecole Municipale de Musique a fêté sainte Cécile le dimanche 21 novembre. Pour le première fois, depuis sa création, en l'église Notre-Dame, devant une assistance nombreuse, sous la baguette de M. Daniel Duchet, les jeunes Instrumentistes ont interprété des œuvres de Thiriet, Jean Wiener, Jacob; « la Petite Suite » sur un Choral de J.-S. Bach, « l'Adagio », de Gabrielli, avec beaucoup de savoir et une parfaite maîtrise, faisant l'admiration de tous les fidèles.

Dans l'assistance, on notait la présence de MM. Marchand, Poitrenaux et Cartier,



Château de Blois

adjoints au Maire, des Conseillers Municipaux, M. Jack Mimault, Président de l'Ecole Municipale de Musique.

Après le concert, dans l'ancienne Salle des Fêtes, à l'occasion d'un vin d'honneur, M. Mimault a tenu à remercier les personnalités de leur présence et surtout M. Daniel Duchet et tous les musiciens qui ont su interpréter avec brio un programme de musique méritant largement les applaudissements nourris de toute l'assistance.

Bravo aux jeunes.

VIERZON

Lyre municipale

Pour honorer sa patronne sainte Cécile, la Lyre Municipale Vierzonnaise avait prévu un programme copieux. Samedi 20 novembre, en l'église Saint-Jean-Baptiste, elle offrait un concert devant un public ravi d'écouter cette société plus que centenaire. C'est sous la baguette de son nouveau chef, M. Jean-Michel Henry, que la Lyre interpréta : « la Marche des petits alpins », de R.W.P. Visciano; « Empire State Building » (ouverture jazz), de John Darling; « Moonlight Sérénade », de Glenn Miller; « Symphonie pour Musique Militaire », de F.-J. Gossec; « la Chanson de Solveig », de Edvard Grieg; « le Roi s'amuse » (suite d'orchestre), de Léo Delibes; « Dans les Jardins d'un Monastère », de A.-W. Ketelbey.

Puis, le dimanche 21 novembre, en l'église de Saint-Georges-sur-la-Prée, à côté de Vierzon, la Lyre joua le même programme que la veille, devant un public très attentif à cette société, car cette commune n'a plus de musique municipale depuis de nombreuses années.

Le Maire était très enthousiasmé de cette initiative de « décentralisation » et c'est après un défilé dans les rues de cette localité que les membres de la Lyre, les épouses, les dirigeants et amis se retrouveront à la salle des Fêtes pour le traditionnel banquet. Au déssert, des récompenses ont été décernées.

Par la C.M.F. : M. Jean-Marc Dupuis, Médaille d'Honneur (bronze) pour vingt ans d'activités; M. Christian Maquaire, Médaille d'Honneur (dorée) pour quarante ans d'activités; MM. Raoul Brigot, Charles Chantier, Marcel Fiette, Médaille d'Honneur des vétérans (avec Palme).

Accordéon Club du Berry

Sous l'égide de l'Accordéon-Club de France, l'Accordéon-Club du Berry organisait son Concours National d'accordéons, les samedi et dimanche 11 et 12 décembre 1982 au Centre Culturel M.A.C.-N.A.B. de Vierzon.

Le jury, présidé par Mme Notala, a jugé cent trente candidats venus de toute la région centre et même de l'Ailier, la Sarthe, la Vienne et le Morbihan. Contrairement aux éditions précédentes, aucun groupe ne s'est présenté, dommage pour le public qui apprécie souvent les prestations des grands ensembles.

Concours d'un haut niveau qui s'est concrétisé samedi soir par un grand nombre de coupes distribuées en préparatoire et en secondaire.

Bons résultats de Jean-Philippe Naudet de Saint-Doulchard, de Jean-Dominique Fis de Vierzon, de Myriam Hagnier de Bourges, de Marie-Christine Da Silva de

Bourges, de Mathilde Lespinasse de Bourges, de Marc Beysserie de Mereau, de Raymond Doucinet de Châteauneuf-sur-Cher, de Christine Fluzat de Charenton-sur-Cher, de Gaëtan Guibert de Vierzon, de Nadia Szcapaniak de Mehun-sur-Yèvre, de Carole Cousin de Blois en Excellence et de Christophe Audebert de La Chapelle-Saint-Ursin qui a remporté la Coupe de la Ville de Vierzon.

Pour terminer ce week-end, l'Accordéon-Club du Berry a joué plusieurs morceaux de son répertoire.

Colloque-débat sur l'enseignement du solfège

Le colloque-débat sur l'enseignement du solfège organisé le dimanche 27 février 1983 à Bourges dans les locaux de l'Ecole Nationale de Musique a réuni vingt-sept participants, tous originaires du département du Cher.

Il a été présidé par M. Marcel Balichon, Président de l'U.D.S.M.A. 18 qui, après avoir présenté les animateurs, a excusé

MM. Villatte, Président Fédéral et Guillet, responsable des actions de formation retenus à Orléans.

Ce colloque a donc été animé par :

— M. Jean Bardez, ancien instituteur, ex-professeur de musique de la ville de Paris, professeur de solfège au Conservatoire Municipal du X^e arrondissement ;
— M. Jean-Michel Bardez, docteur ès-lettres, prix d'harmonie de contrepoint et d'analyse musicale du Conservatoire National Supérieur de Paris.

Au cours de la matinée, M. Jean Bardez a développé différentes méthodes pédagogiques pour enseigner la musique. L'étude du solfège ne doit pas être une contrainte pour l'élève mais doit lui procurer beaucoup de joie. Le premier instrument connu de l'être humain étant la voix, il s'agit de la développer et les méthodes proposées par l'animateur ont été expérimentées sur des élèves présents. L'étude du rythme a fait l'objet également d'une étude particulière.

Après différents débats, il s'avère que les débuts de l'étude du solfège peuvent

être accompagnés par la pratique de la flûte à bec.

L'après-midi, M. Jean-Michel Bardez a insisté sur le fait que l'étude du solfège chanté doit se faire en partant de recueils progressifs composés d'œuvres du IX^e au XX^e siècles qui permettent de rendre vivante la pratique de la voix ; dès le début nous devons faire connaître et aimer les musiques de tous temps et de tous lieux. Pour le solfège rythmique, il existe des ouvrages comportant des rythmes à frapper.

L'étude de la théorie peut se faire au cours des études de solfège chanté et rythmique en partant d'exemples concrets.

Les participants posèrent de nombreuses questions : transposition, dictée musicale pour les élèves ne jouant pas d'un instrument en ut, etc.

En résumé, journée profitable pour les participants et souhaitons que d'autres initiatives de ce genre aient lieu sur le plan départemental.

CHEFS DE MUSIQUE !

EXCEPTIONNEL !

PROFITEZ de nos PROMOTIONS « Royal-Artist »

Nous offrons un étui standard pour achat de trompette Royal-Artist

	CUIVRE ARGENTÉ	
TROMPETTE, ut et si b (étui offert).....	765	1.010
CORNET, si b.....	910	1.205
BUGLE, si b.....	1.060	1.320
ALTO, mi b.....	1.520	2.080
BARYTON, si b.....	2.110	2.770
BASSE, si b à 4 pistons.....	2.840	3.750
SOUBASSOPHONE, si b, pavillon orientable et démontable.....	8.340	10.500
TROMBONE à coulisse.....	1.015	1.370
TROMBONE à pistons.....	2.775	3.880
	LAQUÉS OR CLÉS CHROMÉES	
SAXO SOPRANO, si b.....	3.305	
SAXO ALTO, mi b.....	3.305	
SAXO TENOR, si b.....	3.700	
SAXO BARYTON, mi b.....	6.610	
CLARINETTE, si b super ébène.....	1.590	
GRAND-FLUTE argentée plateaux pleins.....	1.450	

Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance.
POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie - LYON

Tél. : (7) 828-44-22

ATELIERS MODERNES DE RÉPARATIONS
NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITÉ INCOMPARABLE
CONDITIONS SPÉCIALES AUX SOCIÉTÉS DE MUSIQUE



Cmf



Réflexion d'une clarinettiste de 14 ans après le séjour musical de Royan 1982

Royan, ville touristique de Charente-Maritime, accueille chaque année soixante-dix à quatre-vingts adolescents provenant des quatre coins de l'Académie d'Orléans-Tours. Ils ont entre quatorze et dix-huit ans et suivent tous des cours dans un Conservatoire ou bien dans une petite école de musique. Ils se regroupent depuis treize ans au Lycée Champlain, pour un stage de trois semaines. Des animateurs compétents les encadrent.

J'ai participé à ce stage pour la première fois cette année. J'ai tout de suite remarqué la chaleureuse ambiance du groupe. Les « nouveaux » sont très bien acceptés par les anciens... On a tendance à s'affoler un peu lorsque l'on déchiffre les partitions, mais grâce à un travail assidu et à une attention soutenue, on arrive à assurer sa partie.

Les répétitions sont faites dans la bonne humeur et avec le sourire. Entre les séances de travail on n'oublie pas la détente. Après les répétitions, tous les musiciens partent en car à la plage, où ils ont la possibilité de faire du voilier, de la planche à voile et autres sports. Nous avons également du temps libre pour nous divertir, écrire ou dormir.

Le séjour est entrecoupé d'une journée « Portes ouvertes », qui permet aux parents de voir leurs enfants, de visiter les locaux. Plus le stage avance, plus ceux qui dorment pendant la sieste sont nombreux. Il faut dire que le séjour est très fatigant, surtout les deux dernières semaines, où il arrive qu'il y ait trois concerts à la suite. Que l'on se couche tôt ou tard, il faut se lever vers sept heures moins le quart pour déjeuner. Le réveil est de plus en plus dur, et les premiers levés réveillent les autres.

Après trois semaines de vie commune pleine d'amitié, arrive la séparation. Au concert donné devant les parents et les amis succède un concert de larmes. On se quitte le cœur gros, tous tristes de réaliser que c'est déjà fini, avec des adresses pleines des poches.

Tout s'est bien passé ; nous avons tous le même but, faire de la musique, vivre dans la joie, chacun, directeur, moniteurs, étudiants et apporter sa bonne humeur. Notre souhait le plus cher est de pouvoir revenir l'année suivante pour retrouver ses amis qui ont un point commun, la musique.

Bien que ce stage ait été assez éprouvant par le rythme imposé, il a pour tous été très bénéfique au point de vue instrumental. Il nous a fait connaître la vie collective, et par là, nous a donné l'occasion de nous faire de nouveaux amis.

Chrystèle Desbordes,
Clarinettiste de Vierzon.

Eure-et-Loir

Les articles à insérer dans cette rubrique sont à envoyer à : Jean-Marc Héron, 45, rue Marceau, 28700 Auneau.

Congrès Départemental Maintenon le 6 février 1983

Les municipalités de Maintenon et de Pierres, la Musique des Dragons de Noailles ont accueilli, dans la salle polyvalente du Collège de Maintenon, le Congrès 1983 de l'Union des Sociétés Musicales et Artistiques d'Eure-et-Loir.

Les représentants des Sociétés étaient accueillis par les membres du Bureau de l'Union : MM. Hurier, Président ; Saince, Vice-Président ; Debono, Vice-Président ; Héron ; Leroy ; Debande ; Boisard ; Fargas ; Villette ; Dufosse ; Brouillard ; Beccau ; Mme Billard ; MM. Gautier ; Sébastien.

Il convient de noter la présence des invités d'honneur : Mme Petit, Vice-Présidente du Conseil Général ; MM. les Maires de Maintenon et de Pierres ; Mme la Représentante de la Jeunesse et des Sports ; M. Devevey Pierre, Directeur de l'E.N.M.D. de Chartres ; M. Poutoire, Président des Dragons de Noailles et organisateur de la réunion.

S'étaient excusés : MM. Georges Lemoine, Huwart, Villatte, Loisel, Tertiaux, Mlle Gaspard.

A 9 h 40, M. le Président fait l'appel des sociétés et prononce son allocution ; il demande d'avoir une pensée émue pour les musiciens disparus en 1982 ; les sociétés d'Illiers, Senonches et Courville étaient en deuil cette année. Après un bref historique de l'Union Départementale, officiellement créée le 16 janvier 1968, il remercie pour leur aide, le Conseil Général d'Eure-et-Loir, le Conseil d'Administration de l'Union Départementale, le Ministère du Temps

Libre, M. Pouture et les Dragons, MM. les Maires de Maintenon et Pierres pour leur accueil.

M. Brouillard, ancien secrétaire, lit le compte rendu moral et d'activité de l'année 1982, adopté à l'unanimité.

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES

Rapport du Président Jack Hurier. Il insiste sur les points suivants :

Sociétés affiliées : En 1981, leur nombre était de 50, en 1982, 56 Sociétés sont inscrites, malgré la disparition de quatre sociétés, la progression continue par l'affilié de l'École de Musique.

Examens Fédéraux : Pour ces examens de 1982, 37 sociétés étaient inscrites, 35 ont présenté des élèves, soit : 1.498 élèves. Là encore, une progression intéressante (si l'on se réfère à 1980 ou 25 sociétés avaient présenté 1.221 élèves). Nous devons faire mieux encore. Il faudrait que chaque société présente le plus possible d'élèves. Il faut penser que ces épreuves ne sont qu'un contrôle de connaissances qui incite l'élève à travailler. En plus, il est souhaitable de connaître le niveau d'un instrumentiste pour le présenter aux différents stages, soit régional, soit départemental, ou Orchestre Junior. Il faut signaler que ces examens sont faits très sérieusement avec l'aide de professeurs et d'instrumentistes compétents et je tiens à les remercier.

Séjours Musicaux et de Vacances- Stages :

Là encore, une forte progression, puisque de 112 jeunes en 1981, nous avons eu cette année 235 participants aux différents stages, ainsi que 10 moniteurs. Je voudrais souligner l'utilité de ces rencontres qui sur le plan musical, de même que sur le plan humain, sont d'un très grand intérêt, puisqu'ils permettent l'étude en commun à l'Orchestre où chacun a une responsabilité pour le travail de l'autre.

En plus, quinze jours de stage valent bien six mois de travail et nous apportent des éléments solides pour nos sociétés de musique. Ces stages sont financés en partie par une subvention du Conseil Général, une subvention du Ministère du Temps Libre, et une petite participation des stagiaires. Les moniteurs sont tous bénévoles, ainsi que les personnes chargées du service (cuisine, secrétariat, etc.), et je tiens à les remercier. Pour ces stages, Jean-Claude Fargas en fera tout à l'heure un compte rendu beaucoup plus détaillé en sa qualité de responsable de la Commission Jeunesse, qu'il partage avec Michel Villette.

Concerts et Festival :

L'Orchestre Junior d'Eure-et-Loir a donné cette année huit concerts : quatre dans l'Hérault, pendant les vacances de Pâques et quatre dans le département, soit à Illiers, Auneau, Courville et Chartres à la Collégiale Saint-André.

Le festival départemental a eu lieu cette année à Auneau, les 5 et 6 juin et a connu un très grand succès. Il était organisé par l'Harmonie Municipale d'Auneau. Le samedi 5 juin, cette grande fête de la musique a débuté par un festival régional d'Harmonie Junior, avec la participation de cinq formations dont l'Orchestre Junior d'Eure-et-Loir. Le dimanche 6 juin, le festival départemental a réuni douze sociétés

DRAPEAUX A. S. ROBERT

26 600 TAIN-L'HERMITAGE
Drôme. Tel: 08.24.87



POUR
SOCIÉTÉS
BANNIÈRES
PAVOISEMENT
et Tous Articles
de Fêtes
Catalogue sur demande

d'Eure-et-Loir, ainsi que onze groupes folkloriques et sociétés de majorettes. La musique d'honneur était l'Harmonie des Troupes de Marine. Cette journée s'est déroulée sous un beau soleil, et nous espérons qu'il en sera de même pour le festival 1983 qui aura lieu à Illiers-Combray, les 28 et 29 mai prochain.

Journée pédagogique :

Cette journée a été de la plus haute utilité. Il a été émis beaucoup de vœux, tant sur l'enseignement que sur les réformes à apporter aux examens. Un compte rendu de cette journée a été adressé à la Confédération Musicale de France.

Conclusion :

Cette année, le Conseil d'Administration a tenu : six réunions de bureau, six réunions de Commission, huit réunions de la F.M.R.C., quatre centres d'examens (Chartres, Châteaudun, Courville et Voves), deux examens de directeur (Voves et Illiers-Combray), trois Congrès (Nogent-le-Rotrou, U.D.S.M.A.-Blois, F.M.R.C.-Caen, Fédération Normandie), trois stages de perfectionnement et d'orchestre, huit concerts de l'Orchestre Junior, une journée pédagogique et d'information qui fut une innovation pour notre association. Ce qui représente quarante et un déplacements pour la plupart des membres du Conseil d'Administration. Toutes ces manifestations se sont déroulées dans la plus parfaite harmonie (ce qui est normal pour des musiciens), et je souhaite et espère que l'année 1983 sera de même.

M. le Trésorier donne le compte rendu financier, rappelle le retard de certaines sociétés pour le règlement des cotisations 1982 et 1983.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

M. Jean-Claude Fargas, de la Commission Jeunesse, fait le bilan des stages 1982 (treize sociétés non concernées). Il rappelle la participation de l'Orchestre Junior aux concerts de l'Hérault et du département. Il donne aussi aux congressistes les prévisions pour cette nouvelle année : Stage à Courville, du 14 au 16 février ; stage dans l'Hérault, du 4 au 16 avril. Le programme de travail de l'Orchestre est déjà fixé. M. Fargas insiste sur le sérieux du travail, la qualité de l'enseignement, l'ambiance des stages et les liens d'amitié qui en résultent. Le rapport de la Commission Jeunesse est adopté à l'unanimité.

M. Jean-Marc Héron, secrétaire, prend la parole pour remercier le Conseil Général de l'aide financière qu'il apporte à l'Union Départementale et demande d'applaudir Mme J. Petit, Vice-Présidente du Conseil Général et Présidente de la Commission Jeunesse d'Eure-et-Loir ; M. Héron est également secrétaire de la



L'ensemble du Placître de Guimiliau

Fédération de la Région Centre, ainsi peut-il donner au Congrès des renseignements utiles sur la formation, assez lente d'ailleurs, de cette nouvelle Fédération.

Il fait part des difficultés rencontrées par l'Harmonie de Chambre Régionale, donne la position de notre Union (56 sociétés sur 393), sur les activités de promotion (séjours, stages régionaux). Il demande de développer la participation des musiciens d'Eure-et-Loir aux stages de la Fédération.

L'Assemblée Générale de la F.M.R.C. aura lieu à Chartres en octobre prochain.

Le Congrès procède à l'élection du tiers sortant :

Sont élus : M. Héron (42 voix), M. Fargas (42 voix), M. Beccau (38 voix), M. Riguet (31 voix), M. Brouillard (24 voix).

S'étaient présentés également (non élus) : MM. Monnier et Bernast, quarante-trois représentants de sociétés ont participé au vote.

Le Président Jack Hurier donne la parole aux congressistes. Les questions diverses suivantes sont alors abordées :

Examens Fédéraux :

— M. le Président demandera à la F.M.R.C. de repousser la date limite de fin des examens au 15 juin, sur proposition du Congrès.

— Comme le propose la F.M.R.C., les examens de P 1 et P 2 se dérouleront dans les Ecoles de Musique, avec correction des écrits par un jury unique. De M 1 à M 2 examen à Chartres. Pré-Supérieur et Supérieur à Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret).

Festival départemental :

M^e Wilpote, Président de l'Harmonie, nous propose le calendrier du festival d'Illiers-Combray.

— 27 mai : Concert par une musique militaire.

— 28 mai : Concert de l'Orchestre Junior Départemental.

— 29 mai : Festival, avec comme musique d'honneur la Batterie-Fanfare de la Garde Républicaine en tenue d'Empire.

L'accord de participation des Sociétés devra parvenir avant le 16 février. Le Congrès demande que le remboursement des frais de transport des sociétés participantes se fasse uniquement sur présentation d'une facture (l'U.D. subventionne une partie des frais de déplacement).

— Le Festival 1984 aura lieu soit à Senonches, soit à Courville-sur-Eure.

Congrès :

En raison de la date du Congrès de la F.M.R.C., la prochaine réunion des congressistes d'Eure-et-Loir se tiendra à Châteaudun durant la première quinzaine d'octobre 1983.

Autres questions :

— L'Ecole de Musique de Dreux organise un stage Ski-Musique. L'Assemblée départementale n'a pas encore répondu à la demande de subvention.

— Il est demandé aux organisateurs de fêtes de ne pas abuser de la longueur des défilés.

— Il serait bon de standardiser le tarif des cachets demandés par les sociétés. Le bureau de l'Union Départementale enverra une lettre-questionnaire ; une réponse sera donnée au prochain Congrès.

— Il serait judicieux d'envoyer les partitions des œuvres travaillées par l'Orchestre Junior Départemental à chaque chef de musique pour inciter les jeunes à participer aux stages.

— Il est possible de former un orchestre d'Harmonie d'Eure-et-Loir, un questionnaire de prospection sera envoyé à chaque responsable de société dans les plus brefs délais.

La séance est levée à 12 heures. Les municipalités de Maintenon et de Pierres offraient un apéritif d'honneur dans une des salles du collège.

Les congressistes se sont dirigés ensuite vers la salle des fêtes où il leur fut servi un délicieux repas.

Un concert très apprécié des Dragons de Noailles, direction Jacky Bonnard, devait clôturer cette journée de travail.

Indre-et-Loire

Les articles à insérer dans cette rubrique sont à envoyer à : M. Henri Gaume, 102, rue de Loches, 37800 Sainte-Maure-de-Touraine.

Distinctions

Le Vice-Président de l'U.D.S.M.A. à l'honneur.

Le 9 janvier 1983, à Neuille-Pont-Pierre, en l'absence du Président Froidefond excusé, le Secrétaire Général Gaume remettait à M. André Monberger, Vice-Président de l'U.D.S.M.A. et Directeur de la Musique des A.C.P.G. d'Indre-et-Loire, au nom du gouvernement, le diplôme d'honneur des Sociétés Musicales et Chorales de France. M. le Maire de Neuille-Pont-Pierre lui épingleait la médaille correspondante.

Lors de la fête de la Sainte-Cécile à La Ville-aux-Dames, M. le Maire, Président d'honneur de l'Harmonie Municipale, a remis, au nom du gouvernement, à M. Marcel Gourault, ancien directeur, la médaille d'honneur des Sociétés Musicales et Chorales de France. Il continue toujours à 76 ans à jouer du saxophone.

Aux cérémonies du 11 novembre à Chinon, M. le Maire a tenu à rendre hommage à M. Alfred Guetny, âgé de 81 ans, fondateur de la Batterie-Fanfare en 1954, en lui remettant la médaille de la Ville.

Nous adressons nos vives félicitations à tous ces récipiendaires.

AMBOISE

Le vendredi 8 avril 1983, à 21 heures, au Théâtre Municipal, la Musique Municipale d'Amboise donnera, sous la direction de son chef Pascal Caraty son grand concert de gala où elle interprétera des œuvres de Bach, Lopez, Darling, Hugens, Lennon, Bernstein.

A l'occasion de ce concert, elle a invité le Quatuor de trombones de Paris, groupe prestigieux de quatre solistes internationaux, qui donnera un intermède de haute qualité. Le Quatuor sera également accompagné par la Musique Municipale d'Amboise pour quelques pièces pour pupitre de trombones.

Une belle soirée musicale en perspective, qui, nous l'espérons, ne manquera pas de vous intéresser. Le prix des places est de 20 F. Un tarif de groupe sera fait pour tout groupe d'au moins dix personnes au prix de 15 F la place.

Cmf



Pour tous renseignements et réservations de places, téléphoner soit à M. Pascal Caraty au (47) 44-55-75, soit à M. Michel Bergerault au (47) 57-53-73.

Festivals cantonaux

Musique Municipale de Nazelles-Négron : Festival le 5 juillet 1983.

Union Musicale de Sainte-Maure-de-Touraine : Festival intercommunal et Centenaire le 3 juillet 1983.

Fanfare de Chemille-sur-Dême : Festival et Centenaire le 3 juillet 1983.

Union Musicale de Noizay : Festival le 3 juillet 1983.

Fanfare de Chouze-sur-Loire : Festival le 3 juillet 1983.

Lyre Républicaine d'Orbigny : Festival le 3 juillet 1983.

Lyre Auzouérienne d'Auzouer-en-Touraine : Festival le 10 juillet 1983.

Nécrologie

Nous avons appris ou il nous a été fait part des décès de :

M. Georges Pasquier, dont les obsèques ont été célébrées à Saint-Flovier, le 23 octobre 1982, en présence d'une foule d'amis qui avait tenu à lui rendre un dernier hommage.

M. Pasquier, excellent musicien, appartenait, depuis 1920, à la musique de Saint-Flovier, pour ne plus la quitter. Il avait reçu cinq décorations, dont celle de vétéran avec étoile, et il était Président d'honneur de la Société Musicale.

M. André Rocheron, ex-directeur de la Société Musicale de Noizay, où il est décédé le 29 octobre 1982.

M. Rocheron, âgé de 87 ans, avait dirigé la musique de Noizay pendant quarante ans, à la grande satisfaction de tous.

Il était né à Vouvray, où son père était chef de musique. Il s'est dévoué pour sa Société et ses musiciens. Il était très connu et très aimé et il s'honorait de ses relations d'amitié avec Francis Poulenc qui avait résidé à Noizay.

Les obsèques de M. Rocheron ont été célébrées à Noizay le 2 novembre 1982, en présence de ses musiciens et d'innombrables amis. L'Union des Sociétés Musicales de l'Indre-et-Loire était représentée par M. André Aubert, Directeur de la Musique de Vernou, secrétaire adjoint (assurances) de l'Union et neveu du défunt.

Nous prions les familles de ces disparus d'accepter nos condoléances émues et sincères.

Nous avons appris, avec beaucoup de peine, le décès de l'ami de nous tous, M. Simon Durlent, survenu dans sa 87^e année.

M. Durlent était ancien combattant de 1914-1918 et 1939-1945, Officier de la Légion d'Honneur et titulaire de toutes les décorations de la C.M.F. Il était Directeur adjoint de la Musique des Prisonniers de Guerre d'Indre-et-Loire et, après avoir occupé des fonctions importantes à l'Union des Sociétés Musicales d'Indre-et-Loire, il avait obtenu l'Honorariat.

Saxophoniste de talent, totalement dévoué à la cause de la musique populaire, il était complètement désintéressé.

Malgré un mal implacable, il avait participé, en soliste, le 18 novembre dernier, peu avant son décès, à un brillant concert.

M. Simon Durlent laissera le souvenir d'un homme dévoué, réservé mais affable.

Ses funérailles, en présence de nombreux amis ont eu lieu le 3 janvier, en la Chapelle Notre-Dame de la Paix à Joué-les-Tours.

Nous renouvelons à Mme Durlent, son épouse et à sa famille, l'assurance de toute notre sympathie et nos condoléances attristées.

Nous avons eu connaissance du décès de M. Maurice Duguet.

Président dévoué de la Musique des Prisonniers de Guerre d'Indre-et-Loire depuis de longues années, il était bien connu dans le milieu musical du département.

Ses funérailles ont été célébrées le jeudi 13 janvier en l'église de Château-la-Vallière. Il était âgé de 74 ans.

Nous adressons à la famille de M. Duguet nos condoléances attristées.

Loir-et-Cher

Les articles à insérer dans cette rubrique sont à envoyer à : Lucette Berny, 38, rue du Docteur-Audy, Huisseau-sur-Cosson, 41350 Vineuil.

Réunion du Conseil d'Administration de l'U.D.S.M.A. 41 le 16 janvier 1983, à Blois

La séance est ouverte par M. Guillet, Président, lequel présente aux participants ses vœux de bonne année et souhaite à MM. Chevallier P. et Robert Mary un prompt rétablissement après des interventions chirurgicales. Il rappelle également les deuils de l'année 1982 : Mme Chavigny, MM. Chavigny, Goyer H., Luc Malet et exprime une fois encore la vive sympathie de l'U.D.S.M.A. 41 aux familles de ces chers disparus.

M. Rousseau est désigné comme secrétaire de séance.

Puis, on procède à l'appel des membres.

Présents : MM. Guillet, Durand, Rousseau, Beaumont, Mestivier, Juge, Boucher, Marchand, Plat, Norguet, Thibault, Coupeau, Mme Berny.

Excusés : pour raison de santé, MM. Chevallier P. et Robert Mary.

Absents : MM. Bachy, Bonny, Fleury A., Jumert, Monne, Mme Fleury Claudine.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la réunion du C.A. du 17 janvier 1982, celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Puis, l'ordre du jour proposé par M. Guillet est accepté.

Le Président suggère d'adresser une lettre aux Sociétés n'ayant pas participé au Congrès départemental, pour leur rappeler que leur présence est indispensable et qu'en cas d'absence pour raison majeure, elles doivent s'y faire représenter, ce qui est approuvé.

M. Juge demande qu'à cette lettre soit ajoutée une feuille de demande de renseignements (feuille envoyée également aux autres sociétés) qui devra être conservée en archives pour les années futures.

AIDE PEDAGOGIQUE

M. Durand, Président de la commission, adressera aux délégués de secteurs absents une lettre leur demandant leur rapport, afin de pouvoir faire le point de la situation.

RAPPORT DES DELEGUES DE SECTEURS

M. Beaumont, qui couvre un trop grand éventail de communes, demande à être secondé. Mme Lepain des Montils, s'est proposée pour cela et le C.A. lui accorde sa confiance jusqu'au prochain Congrès au cours duquel ce poste sera régularisé par un vote officiel de l'Assemblée.

M. Beaumont donne lecture d'une lettre de Fougères-sur-Bièvre laissant entendre que l'aide pédagogique ne donne pas entière satisfaction. Les Montils souhaitent deux heures d'aide pédagogique par semaine pour 1983 et Soings-en-Sologne trois heures.

Cour Cheverny voudrait organiser un festival en salle et demande des aménagements de l'aide pédagogique. Contres annonce également l'organisation d'un festival en salle le 24 avril.

Le Président Guillet donne lecture d'une lettre de M. Bonny, absent, par laquelle celui-ci présente sa démission du C.A. et de la direction de la Musique de Lamotte-Beuvron. A cette occasion, le C.A. ouvre une discussion sur l'avenir des sociétés vis-à-vis des Ecoles de Musique.

M. Boucher signale pour Salbris et Selles-Saint-Denis le manque de professeur de flûte.

M. Plat signale pour Saint-Romain le manque de professeurs et pour Saint-Aignan, deux clarinettes défectueuses achetées avec la participation du Conseil Régional.

M. Marchand, rien de particulier, mais il s'étonne de n'avoir pas eu d'échos de quelques formations de son secteur.

M. Juge expose le problème de La Chapelle-Saint-Martin pour le recrutement d'un Directeur.

M. Mestivier : rien à signaler.

Le Président donne lecture de lettres de Chemery, Billy, Droue, Lunay, Vallières. Il détaille ensuite la subvention du Conseil Général.

Le C.A. décide, pour ne pas être obligé de diminuer l'aide pédagogique aux sociétés, d'adresser une nouvelle demande de subvention en supplément de celle octroyée et propose pour l'avenir le transfert de l'aide directe aux sociétés sur l'aide pédagogique.

En se référant à la subvention acquise, il n'est pas possible, dans un premier temps, d'accorder plus de 25 heures d'aide pour l'année à chacune des 40 sociétés en ayant fait la demande.

Toujours pour l'aide pédagogique, afin de faire face à la rémunération des professeurs, il est décidé de porter à 25 francs de l'heure la participation des sociétés.

Examens 1983 :

7 mai : Vendôme ; 29 mai : Romorantin (collège Léonard-de-Vinci).

5 juin : Contres ; 11 juin : solfège P1 et P2.

Calendrier

Festivals : Villiers-sur-Loire : 15 mai ; Chatres-sur-Cher : 3 juillet ; Artins : 10 juillet ; Mur-de-Sologne : 10 juillet.

Congrès : U.D.S.M.A. 41 : 9 octobre, à Selommes.

Pour les sociétés organisatrices de festivals, il est rappelé que la subvention relative à ces manifestations n'est accordée qu'après production d'un compte rendu de celles-ci, inséré dans le journal « Legato ».

Séjours musicaux et stages :

Harmonie Estudiantine : Royan (3 semaines en août).

Harmonie Cadette : lieu à rechercher (3 semaines) (période à fixer).

Pour le Loir-et-Cher, il est prévu, du 15 juillet au 31 juillet, un stage pour petits ensembles à Salbris.

Elections du bureau :

Tous les membres actuels voient leur mandat renouvelé par un vote global.

Questions diverses :

Le président fait part aux membres du bureau d'une émission sur Radio Val-de-Loire, le lundi 10 janvier, ayant trait à l'activité de l'U.D.S.M.A. 41, commentée par MM. Durand et Guillet.

Puis il donne lecture d'une lettre adressée à M. Fauchon, Vice-Président du Conseil Général, pour justifier l'insuffisance de la subvention attribuée.

L'ordre du jour étant épuisé, le président R. Guillet lève la séance à 12 h 30, en remerciant les membres présents de leur participation, ainsi que MM. Durand et Dardenne, qui ont bien voulu accueillir le Conseil d'Administration dans la salle des répétitions de l'Harmonie Municipale de Blois.

ROMORANTIN-LANTHENAY

L'Harmonie musicale de Romorantin-Lanthenay, présidée par Maurice Bourdeau, a donné son concert de fin d'année le jeudi 16 décembre, à la patinoire de Romorantin-Lanthenay, devant une assistance d'environ 500 personnes.

Ce concert, tout aussi excellent que les précédents, grâce au travail assidu de tous les exécutants, débuta par un défilé

de Michel Delgiudice, Royal Amboise, interprété par la batterie et l'Harmonie de l'Union Musicale.

Après cette brillante entrée en matière, l'Harmonie interprétait Coesar and Cleopatra, une ouverture de Gérard Boedjin, dans laquelle alternent mouvements et rythmes variés, qui permettent aux différents pupitres de l'orchestre de se mettre tour à tour en valeur.

Ce fut alors aux classes de flûte à bec de prendre place devant le podium et de recueillir de chaleureux applaudissements, reconnaissance des spectateurs aux tout jeunes débutants qui avaient mis un point d'honneur à apprendre par cœur leur partition.

La batterie-fanfare succédait aux flûtes en interprétant Majorettes Parade, de G. Lefèvre, With Drums Beating et Prémices, de R. Goutte.

Les musiciens de l'Ensemble Orchestral de l'Ecole de Musique de l'Union Musicale prenaient ensuite possession de la scène pour jouer une composition rythmée de J. Novack, Trumpet Tribute, suivie des célèbres symphonies pour les Soupers du Roy, de R. Delalande, et présentation de l'ensemble de clarinettes de l'Ecole de Musique.

Cette première partie s'acheva par l'interprétation magistrale de variations sur le thème Bellos Mountagnos, avec, en soliste, Stéphane Berlot, professeur de trompette à l'Ecole de Musique.

La deuxième partie débuta par deux marches de l'Empire : le Champ d'honneur et le Rigaudon d'honneur, interprétées par la batterie-fanfare et l'harmonie.

Spanish Fever, de Jay Chattaway, permit aux percussionnistes de s'en donner à cœur joie, pour le plus grand plaisir des auditeurs.

L'Harmonie interpréta ensuite : Suite et Hymne, de H. Van Lijnschooten, suite en quatre mouvements, Hymn (andante rubato), Variations (presto), Intermezzo (rubato) et Marche triomphale.

Si les trois mousquetaires, c'est bien connu, étaient quatre, il y avait cinq trombones pour le trio de Kingsburg, le Clown.

Ensuite, retour à la Belle époque, avec l'ouverture d'Orphée aux enfers, de Jacques Offenbach. Un air plein d'entrain, de couleurs et de contrastes, évoquant non sans raison les réjouissances parisiennes du French Cancan.

Le concert se termina par deux marches, interprétées par la batterie-fanfare et l'Harmonie, the Chairmann, de J. Pauwels, et Minauderies, de J. Devogel.

Rendez-vous pour un tout nouveau programme au printemps, à la patinoire de Romorantin-Lanthenay, où les différentes

formations seront toujours sous les baguettes fort compétentes de André Laperche, pour la batterie-fanfare, Roger Guillet, pour l'Harmonie et l'Ensemble Orchestral de l'Ecole de Musique de l'Union Musicale, et Christian Monne, pour les classes de flûtes à bec et l'ensemble de clarinettes.

N.B. — Toute correspondance concernant l'Union Musicale de Romorantin-Lanthenay est à faire parvenir à François Gauthron, secrétaire général de l'Union Musicale, 68, rue de la Roche, 41200 Romorantin.

Loiret

Les articles à insérer dans cette rubrique sont à envoyer à Jean-Pierre Richard, 4, rue Mondame, 45170 Neuville-aux-Bois.

BAULE

La Société Musicale de Baule fêtera en 1983 le Centenaire de la Musique dans son village.

Plusieurs manifestations importantes sont prévues en cours d'année.

Cette année du Centenaire a débuté samedi 29 et dimanche 30 janvier, par un spectacle musical et théâtral, au cours duquel la Société Musicale a interprété : Steenvoorde 160, de M. Philibert ; My Fair Lady, de Frédéric Loewe ; Défilé de Faust, de M. Philibert ; Festival Charles Trenet, arrangement de Laurent Delbecq. Puis la troupe de cette même société a joué la Perruche et le poulet, une comédie policière de Robert Thomas, en trois actes. Un nombreux public était venu encourager musiciens et acteurs.

Le 9 avril, à 21 heures, la Société Musicale donnera de nouveau un concert avec le concours du quatuor Tuba Mirum. Celui-ci est composé de :

— André Gilbert, Prix du Conservatoire national Supérieur de Musique de Paris, tuba de l'Association des Concerts Colonne ;

— Gilles Lutmann, Prix du Conservatoire national Supérieur de Musique de Paris, professeur de tuba à l'Ecole Nationale de Musique de Chalon-sur-Saône ;

— Alain Maillard, Prix du Conservatoire national de Rueil-Malmaison, professeur de tuba au Conservatoire National de Musique du Havre ;

— Christina Maillard, Prix du Conservatoire national de Rueil-Malmaison, tuba à l'Orchestre Symphonique du Havre.

Le répertoire du quatuor Tuba Mirum comprend des pièces de Claude Gervaise, Samuel Scheidt, Gabrielli..., mais aussi des partitions originales de John Stevens, Arthur Frackenpöhl, Stéphane Bulla, David Uber...

Ce concert exceptionnel dans notre région permettra la promotion d'un instrument peu développé dans nos formations, et nous espérons que les prestations de ce quatuor aidera à susciter des vocations, surtout chez les jeunes.

Le samedi 11 juin, à 21 heures, en l'église de Baule, un concert de gala sera donné par l'Harmonie Municipale de Châteaurox et le Quinterre de cuivres Ars Nova, qui a, à ce jour, donné plus de mille concerts en France et dans le monde (Allemagne, Suisse, Pologne, Italie, Espagne, Sénégal, Côte d'Ivoire, Afrique du Nord, U.R.S.S., Amérique du Sud, etc.). Il est dirigé par Camille Verdier, bien connu



Un Vieilleux

Cmf



dans notre région (Premier Prix du Conservatoire National de Musique de Paris, actuellement soliste à la Radio Télévision Française et Directeur du C.N.M. de Châteauroux).

Parmi les solistes de cette association, on peut relever les noms de :

— Georges Barboteu (cor), soliste à l'Orchestre de Paris et professeur au Conservatoire National de Paris ;

— Bernard Jeannotot (trompette), soliste de Radio-France et professeur au Conservatoire National du Mans ;

— Jacques Lecointre (trompette), soliste à l'Orchestre National de France.

Elie Raunaud (tuba), soliste des Concerts Padeloup et de la Garde Républicaine.

L'Harmonie Municipale de Châteauroux et la batterie-fanfare comptent en tout environ 75 exécutants, sous la direction de Camille Verdier. Ils interpréteront, entre autres, le Boléro militaire, de Devogel, Contrastes, de Delbecq, et Portrait symphonique, de Guerschwin, par l'Harmonie seule.

Le Quintette de cuivres jouera des œuvres de Lulli, Pezel, Pachelbel (Canon), Gervaise, Jeannotot, Barboteu. Pour terminer ce concert, l'Harmonie et le Quintette joueront ensemble : Trompette Volontary, de Purcell, et le final de la 5^e Symphonie, de Dvorak.

Le lendemain dimanche 12 juin, à partir de 14 h 30, est prévu un grand Festival de Musique, avec la participation de près de 500 musiciens de la région : Union Musicale de Cléry, Union Musicale de d'Epieds-en-Beauce, la Fraternelle de Mareau-aux-Prés, la Fanfare Républicaine de Cléry, la Fanfare d'Ouzouer-le-Marché, la Fanfare de l'Ocre de Saint-Martin et la Société Musicale de Beaugency.

Pour clore cette année musicale exceptionnelle pour notre petite commune, l'Orchestre et la Chorale du Conservatoire d'Orléans se produiront samedi 8 octobre, à 20 h 45, en l'église de Baule.

P.S. — En ce qui concerne le gala du samedi 11 juin avec l'Harmonie Municipale de Châteauroux et le Quintette de cuivres Ars Nova, les places pourront être louées à l'avance.

Pour tout renseignement, s'adresser chez Dominic Quatrehomme, 131, rue de l'Abbé-Pasty, à Baule. Tél. : (38) 44-39-25.

GIDY

Musique et pompiers étaient rassemblés le dimanche 28 novembre pour fêter Sainte Cécile et Sainte Barbe.

L'office religieux était célébré, dans une église comble, par M. Pierre-Marie Bacconnet, curé de la paroisse, dont le sermon de circonstance fut très écouté.

Le programme musical, très apprécié de l'assistance, interprété avec beaucoup de sentiment par les 46 exécutants de l'Espérance, sous la direction de M. Olivier Vilain, comprenait : Prélude et Marche triomphale, de J.-B. Lulli, Pomp and Circumstance, de Edward Elgar, célèbre Intermezzo de l'Arlésienne, de G. Bizet, Hymne à la nuit, de Rameau, Fanfare royale, de J.-J. Mouret Terry Kenny.

Puis, musiciens et pompiers, entourés de nombreux amis, se retrouvaient à la salle polyvalente pour un banquet présidé par M. le Maire, accompagné du premier adjoint et de quelques conseillers municipaux, de M. le commandant Laurey, du S.D.I.S., de M. l'adjudant Roels, commandant la brigade de gendarmerie de Cercottes, et des présidents des sociétés.

La journée se terminait par une sauterie où la joie et la bonne humeur ne firent pas défaut.

MARDIE-BOU

En ce début de mois de décembre, l'Union Musicale de Mardié-Bou présenta ses concerts, le 4, à Mardié, et le 11, à Bou. Comme chaque année, c'est l'occasion de présenter un nouveau répertoire musical.

Nous avons pu entendre : la Marche des Alpes, de R. Coiteux, les Trois valse, extrait de Strauss, de L. Delbecq, Unter den Sternenbanner, marche allemande, de P. Selinger, Festival Charles Trenet, de L. Delbecq, National Emblem, de Bagley Mol.

La suite de la soirée fut théâtrale, avec deux pièces de théâtre ; Service compris et Ah, ces cancrès-là. L'auteur de cette dernière, habitant Meung-sur-Loire, nous a fait le plaisir d'être parmi nous.

Le tout fut ponctué d'un quatuor de saxophone et d'un groupe de percussions qui interprétaient deux morceaux.

La soirée fut close par un morceau de musique, le Retour de Digne, de E. Douard.

MONTARGIS

Réveil de la chaussée Premier janvier en musique

Samedi matin 1^{er} janvier 1983, Montargis, encore engourdie par la nuit la plus longue vécue par ses habitants et par le froid, fut réveillée par les accents de la batterie-fanfare du Réveil de la Chaussée. Accompagnée par son président, M. Sauvageon, elle parcourut plusieurs artères de la ville. A la mairie, cette sympathique phalange offrit une première aubade au maire adjoint, M. Jacques Neveux. Un peu plus tard, après avoir emprunté la rue Dorée, elle effectua une halte devant l'hôtel de la sous-préfecture.

En l'honneur du sous-préfet et de Mme Rousseau, qui étaient sortis sur le perron, les musiciens, sous la direction de leur chef, Roger Allard, exécutèrent le Téméraire, de Mougeot, qui ravit les hôtes de l'hôtel Baudin. Aussi, pour leur manifester leur gratitude, ils tinrent à ouvrir toutes grandes les portes de la sous-préfecture, où ils avaient préparé à leur intention café et gâteaux. Cette attention délicate fut fort appréciée par les éléments du Réveil de la Chaussée. Avant de pénétrer dans les

salons, une petite cantinière de la clique avait remis à Mme Rousseau une rose.

M. Neveux, maire adjoint, assistait à cette brève réception. Sitôt terminée, les musiciens se rangèrent à nouveau dans la cour et interprétèrent Saint-Cyr, de Alazard, avant de se remettre en route vers la gare et la rue Paul-Dourmer.

Ce joyeux réveil fut, comme chaque année, un chapitre plaisant de ce week-end de fête qui a vu 1982 pousser 1983 à pas feutrés.

Indre-et-Loire

SAINTE-MAURE DE-TOURAIN

Festival national et centenaire de l'Union Musicale

C'est le 3 juillet dernier que l'Union Musicale avait organisé un festival national avec fête du Centenaire de la Société.

Ce fut un grand festival qui obtint un réel et vif succès tant par son déroulement et l'organisation parfaite.

Cette manifestation était placée sous la présidence de :

M. Robert GUIGNARD, Vice-Président du Conseil Général d'Indre-et-Loire et Maire de SAINTE-MAURE, et de :

M. Jean FROIDEFOND, Président de l'UNION des Sociétés Musicales et Artistiques d'INDRE-ET-LOIRE.

Après l'accueil des Sociétés (une était arrivée la veille) à 10 h 30, une messe Solennelle fut célébrée par l'abbé ZINC, avec la participation de l'UNION MUSICALE, du quatuor junior des clarinettes de la Société et du quatuor de trompettes du Conservatoire National de Région, lesquels furent très applaudis à la fin de l'Office.

Puis, à 11 h 45, un beau défilé par les musiques de DESCARTES ET SAINTE-MAURE, sous la conduite de leurs chefs MM. COLIN ET GAUME, prélevait une cérémonie du Monuments aux Morts, avec dépôt de gerbe par 2 doyens de la Société, MM. Arthur HARDOUIN et Camille DUVI-GNEAU.

Cette manifestation était présidée par M. Robert GUIGNARD, Maire, M. PROVEUX Député et M. FROIDEFOND.

La population de SAINTE-MAURE, bon nombre de musiciens, Directeurs et Présidents assistaient à cette cérémonie, suivie d'un Vin d'Honneur offert par la municipalité dans la Salle des Fêtes.

On remarquait la présence de nombreuses personnalités : M. Marceau BOUTET, Trésorier Général de l'Union, M. Pierre PASCAULT, Président de la Société Musicale de DESCARTES et Commissaire aux Comptes de l'UNION, M. Roger COITTEUX, Compositeur de Musique qui était venu d'ANGOULEME, M. Aimé BARDON, Président de la Lyre CUSSAYSAISE, et de nombreuses dames.

A partir de 13 h 30, les musiciens arrivaient et prenaient part au Vin d'Honneur de réception.

Les 14 Sociétés participantes étaient présentes et prenaient place pour le défilé partant de 7 points différents de la Ville pour converger vers le lieu des Auditions, Place du marché aux volailles où 2 podiums avaient été installés.

Le défilé, sous une chaleur supportable fut remarquable. Le morceau d'ensemble « LE GRAND BORNAND » de Roger COITTEUX qui était présent fut impeccablement

exécuté sous la direction de Henri GAUME, Directeur de l'Union Musicale de SAINTE-MAURE.

Après les diverses allocutions, il appartenait à M. FROIDEFOND, Président de l'UNION d'Indre-et-Loire de remettre à la Société de SAINTE-MAURE et d'épingler sur la bannière de celle-ci la médaille du CENTENAIRE, en présence des personnalités et sous les vifs applaudissements de tous les Musiciens, Présidents et Directeurs des 14 Sociétés et d'un très nombreux public.

A partir de 15 h, la prestation des Sociétés débutait, animée magistralement par Henri GAUME junior. Le plateau était excellent et fut récompensé par les applaudissements d'un auditoire connaisseur.

SE FIRENT ENTENDRE

SUCCESSIVEMENT :

L'Union Musicale d'ESVRES-S/INDRE, Direction Michel SIMON dans MARATHON MARS de Joh Wichers et Campéo de SEVILLA de Luis ESCUERA.

La Société Musicale de FAYE-LA-VINEUSE, Direction Henri PAUPINEAU dans ATLANTA (ouverture) de R. COITEUX et Joyeuse Farandole de Wady SYLLA.

La Musique Municipale de LIGUEIL, Direction Paul BERTON dans LOUIS XIV de Marius MILLOT et KELLERMANN de G. LOGEART.

La Société Musicale et Artistique de DESCARTES - Direction Claude COLIN dans BOUTON D'OR de R. GOUTE et La CUVALOU de P. BREARD.

L'Accord Parfait de BALLAN-MIRE, Direction Gérard AUBERT dans MEXICAN TRUMPETS de R. BECK et HAPPY SOUND SELECTION de CEES-VLAK.

L'Union Musicale de VEIGNE, Direction Guy WALZACK dans THE FOLK SKETCHES de LINJSKOOTEN ET PETITE SUITE MODERNE de POPY.

La Fanfare de MANTHELAN, Direction Claude BAUDOIN dans La KERMESE au Bois de FILLIARD.

L'Union Musicale de LA CHAPELLE BLANCHE, Direction Michel TAUPIN dans ROCHING PARADE de Francis BERNARD.

L'Union Musicale de CHAMBRAY-LESTOURS, Direction Bernard TOUBLANC dans EL DORADO de R. BECK ET ALBULA de Oscar TSCHUOR.

Ensuite les 5 Sociétés hors département que nous remercions vivement d'avoir participé à ce Festival Centenaire, et par leur excellente prestation :

LA VAILLANTE D'AYTRE (Ch. Mme), Direction Guy SIMONNEAU dans SOIR DE PRINTEMPS de Georges BUFFARD et Marche des Aviateurs de V. CURINE.

L'UNION MUSICALE de MEILHAN-S/GARONNE (Lot-et-Garonne) direction Claude MAUBOURGUET dans les Géants de J. JOUBERT et Horizon Champêtre de J.-M. CHAMPEL.

L'Harmonie de St-GERVAIS-LESTROIS-CLOCHERS (Vienne) Direction Gaston BRAGUIER dans SUITE ORIENTABLE de F. POPY ET EL DORADO de R. BECK.

La Lyre FONTENAIENNE (Vendée) Harmonie et Fanfare, Direction M. DELBECQ dans Harmonie-Variety MAGAZINE de J. DARLING ET DANSES HONGROISES N° 5 et 6 de J. BRAHMS, Fanfare dans MARCHE des Légions de P. DUPONT ET RHIN ET DANUBE de J.-F. BRUN.

La Musique Municipale de VIVY (Maine-et-Loire) Direction André BEUDOIN dans

HARLEM-HARLEM de J. DARLING et Le Chœur des Esclaves de VERDI.

A l'issue de ces excellentes prestations, une coupe et un diplôme furent remis à chaque Société et des médailles aux musiciens et à M. GUIGNARD, Maire de SAINTE-MAURE.

Voici la liste des recipiendaires :

Diplôme de l'UNION DEPARTEMENTALE des Sociétés Musicales d'Indre et Loire : J.-Jacques DESCHAMPS pour 15 années de service ; Claude RABOIN pour 24 années de service.

Diplôme de la Confédération Musicale de France avec médaille bronze : Claude RABOIN pour 24 années de service ; Henri-Julien GAUME pour 28 années de service ; Gyslain LOUAULT pour 35 années de service.

Diplôme de la C.M.F. avec Médaille Argent : Gyslain LOUAULT pour 35 années de service ; Berty MARTINEAU pour 35 années de service.

Diplôme de La C.M.F. avec médaille dorée : Léopold VATZ pour 54 années de service.

Diplôme de La C.M.F. avec médaille vétéran : Brice ROY pour 52 années de service ; Léopold VATZ pour 54 années de service ; Henri GAUME, Directeur pour 56 années de service.

Diplôme de La C.M.F. avec Médaille vétéran, avec étoile : Marcel BLANCHARD pour 59 années de service ; Delphin BERNARD pour 61 années de service ; Raymond BROSSIER pour 34 années de service.

Diplôme de La C.M.F. avec médaille vétéran avec palme : Raymond BROSSIER pour 64 années de service ; Emmanuel HENAUULT pour 65 années de service ; Camille DUVIGNEAU pour 68 années de service.

Diplôme de La C.M.F. avec médaille Centenaire à l'UNION MUSICALE de SAINTE-MAURE-DE-TOURAINES.

Diplôme de La C.M.F. avec médaille d'honneur à M. Robert GUIGNARD, Maire de SAINTE-MAURE et Vice-Président du Conseil Général d'Indre-et-Loire pour services rendus à l'art musical.

Diplôme de La C.M.F. avec médaille d'honneur à M. Henri GAUME, Directeur de l'Union Musicale de SAINTE-MAURE pour services rendus à l'art musical et en particulier à la Société qu'il a élevée à un degré de qualité très honorable.

En soirée, dans la grande Salle des Fêtes (archicombles), un splendide concert de Gala, par la Musique de la 13^e Division Militaire Territoriale de TOURS, Direction Lieutenant F.-X. BAILLEUL, et par le Quatuor de trompettes du Conservatoire Régional, Direction Professeur G. BERTON, clôturait en apothéose le brillant festival du Centenaire de l'Union Musicale de SAINTE-MAURE-DE-TOURAINES.

Le programme de cette soirée interprété d'une façon magistrale et avec beaucoup de brio comprenait :

En première partie : Défilé de la Garde, G. WETTGE ; Marche des Volontaires Belges, L. GASIA ; Marche Militaire (extraite de la Suite Algérienne), ST-SAENS ; Thème et Variations (flûte solo : Daniel NICOL), A.-M. GINTY ; SONATA N° 2 (quatuor de trompettes), DON GILLIS ; Musique aux 4 Vents, ROGER-ROGER.

En 2^e partie : PEPITA, DEVOGEL ; TRISCH-TRASCH-POLKA, J. STRAUSS ; FLORES de ESPANA, P. PEREZ CHOVI ; LOVER'S PRAYER (Saxo-solo Bernard GARCIA), R. CARDON ; QUARTET N° 1 (quatuor de trompettes), STUART-

DEMPSTER ; TEDDY-TROMBONE (trombone solo Claude KESMAECHER), TESS-PHILMORE ; HOOTENANNY (trompette Filigree (quatuor et musique), H. WALTERS.

Au plaisir de nous retrouver, tout de même... avant 100 ans, pour un aussi beau FESTIVAL.

Champagne

Ardennes

Le printemps à la F.M.A.

Le printemps musical Ardennais a été dominé par le Congrès Fédéral de Bogny-sur-Meuse du 15 mai auquel nous avons consacré un précédent article.

Il a été marqué également sur le plan fédéral par les concerts forts réussis de l'Harmonie Départementale des Juniors à Nouzonville (16 avril), Varignau (30 avril), Pont-Maugis (7 mai), Bogny-sur-Meuse (14 mai), Sedan (4 juin) et Mouzon (11 juin) qui ont attiré chacun de 200 à 400 auditeurs.

Il a été marqué également par les examens confédéraux de Paris qui ont vu M. Gérard Vandembroucke, chef de la Batterie-Fanfare de l'Harmonie Municipale de Charleville-Mézières, obtenir le titre de moniteur-clairon, et M. Léon Lefer, chef tambour de l'Harmonie de Sedan, celui de moniteur-tambour adjoint.

Il a été marqué enfin, sur le plan fédéral, par les examens individuels d'harmonie et batterie-fanfare. Sous contrôle fédéral des examens de division préparatoire se sont déroulés à Sedan, Vouziers et Carignan.

Sur le plan des Sociétés, le printemps a été ouvert magistralement par l'Harmonie Municipale de Charleville-Mézières qui, sous la direction de son nouveau chef M. Guillaume, a interprété la « Symphonie n° 1 » de Smith, « Cap Kennedy », de Lancen, le « Concerto grosso » de Bernerisuitto, et « Rapsody in Blue » de Gerschwin, avec Mme Guillaume au piano, avant une partie moderne et mi-fanfarieste.

Dans le cadre d'une « dizaine musicale », cette harmonie s'est produite le 11 mai au théâtre ; a fait venir en démonstration les tambours de la Musique de l'Air de Paris, le 17 mai ; tandis que la chorale « Crescendo », dirigée par le Vice-Président fédéral Pierre Chartogne se produisait avec succès le 12 mai au Théâtre et le 18 à l'église Saint-Lié de Mohon.

L'Harmonie S.N.C.F. de Charleville-Mézières dirigée par M. Henri Kownacki, constamment sur la brèche, a participé notamment à une fête franco-portugaise du chef-lieu et, par un concert et une soirée bavaroise à la foire de Charleville, inaugurée par l'Harmonie municipale.

Dans le cadre du mois du Rail, le Groupe Musical « l'Indépendant » de Nouvion-sur-Meuse, s'est produit à l'inauguration et en concert, sous la direction de M. Clément Hugot, l'Harmonie S.N.C.F. de Charleville s'y étant également produite, tout comme le « Locomotion Bœuf » de Lyon, et les Mandolinistes de Yritz, sous l'égide de l'U.A.I.C.F.

Dans la pointe de Givet eurent lieu notamment :

— Les examens de l'Ecole de Musique de l'Union Musicale Nouzonnaise qui a également organisé le 5 juin une journée

Cmf



musicale franco-belge avec le concours de l'Harmonie de Bruxelles-Haren qui a remporté un grand succès populaire.

— Des concerts de gala à Montherme, direction M. Lucien Yol ; à Revin, direction M. Jean Balay ; Fumay, direction M. Masson ; Givet, direction M. Coppee. Des concerts de quartiers à Haybes-sur-Meuse, direction M. Henon ; de multiples sorties, souvent en collaboration, des Harmonies des « Deux Vireux » (direction M. Grosjean) et de Fromelennes (direction M. Colas).

— A Rocroi, la Fanfare a animé la 6^e foire aux fromages du 19 juin, tandis que l'Harmonie de Fumay allait animer la kermesse de Renwez.

— Dans le Sedanais, l'Harmonie de Sedan (direction M. Demay) a récompensé ses élèves fin mars. L'Harmonie Municipale de Charleville est venue donner un concert à Sedan le 18 juin. La chorale « Crescendo » s'est produite à Floing, l'Avenir de Vivier-au-Court à Sedan.

« La Mouzonnaise » a présenté ses juniors et ses cadets, tout en organisant à son profit un second ramassage de carton et de papier, à l'instar des « Enfants d'Yvois » de Carignan et de « La Fraternelle » de Margut, qui en furent à leur septième (30 tonnes en deux ans).

— « Les Enfants d'Yvois » ont vu leur chef, M. Alexandre, devoir renoncer à la baguette (à 78 ans dont 66 de musique) pour raisons de santé. Le sous-directeur, M. Harbulot, le suppléant provisoirement.

— La Fraternelle de Margut (dir. M. Harbulot) a conduit en musique, à leur dernière demeure, son ancien Président M. Jandin et Directeur M. Mercier.

— Dans la vallée de l'Aisne :

— L'Harmonie de Réthel (direction M. Duval) bat tous ses records avec 70 concerts, messes, défilés et répétitions en 1982. 48 musiciens, 36 fanfaristes, 63 élèves en solfège, 34 en instruments.

Le « Réveil » d'Attigny s'est distingué dans tous les concours F.S.C.F. et a animé le Congrès départemental des sapeurs-pompiers, le 11 juin à Le Chesne.

L'Harmonie de Vouziers (direction M. Deroche) a multiplié défilés, concerts, thé dansant.

Meuse

SOMMEDIÈUE

Le samedi 18 juin, à 18 heures, le Festival International de Musique fut ouvert par

un concert de choix exécuté par une Musique allemande de Bonn, ce concert fut fort apprécié par un auditoire très nombreux.

Le dimanche matin, la messe a été célébrée en musique avec la participation de la Société Musicale de Marbache.

Quatre cent soixante exécutants participaient à ce Festival, parfaitement organisé par M. Robert Bonne, Directeur de la « Lyre de la Dieue ». Ces musiciens appartenaient aux Musiques allemandes de Bonn-Drousdorff, Bonn-Gotesberg, Orscholz, Kusel, Lichdenberg et Andernach ainsi qu'aux Sociétés françaises venues de Metz devant les ponts. Voyez, Marbache, Hironville, Triaucourt, Maizières-lès-Metz et Poigny-sur-Saulx.

M. et Mme Louis Hallé représentaient la Fédération Musicale de Marne et Meuse.

Parmi la très nombreuse assistance, on peut remarquer la présence de M. Herment,

Président du Conseil Général, de M. Jean-Louis Dumont, Député de la Meuse, de M. Bauer, Commissaire adjoint de la République, du Docteur Banet-Dupont, Maire de Verdun et Conseiller Général, de M. Voisin, Maire de Haudiomont ainsi que de M. Bozon, Maire de Sommedieue.

Le déroulement de cette sympathique et pittoresque manifestation fut parfait et les sociétés allemandes apportèrent un bouquet de fraîcheur autant par leurs rythmes que par leurs impeccables évolutions.

Après le défilé dans les rues de Sommedieue, toutes les sociétés se rendirent aux différents podiums afin d'y exécuter les meilleurs morceaux de leur répertoire.

Chacun put constater, une fois encore, la présence de très nombreux jeunes dans la plupart des sociétés, ce qui prouve que la relève semble assurée et que nos sociétés musicales peuvent avoir confiance en l'avenir.

Franche-Comté

Doubs

MONTBELIARD

Événement musical :

Naissance de la Batterie-Fanfare « Jeunes du pays »

Mardi dernier dans un foyer G.-Brassens affichant complet, la Batterie-Fanfare Beaucourtoise organisait pour la première fois la séance de Palmarès qui récompense annuellement les élèves lauréats des examens de la Confédération Musicale de France, tant en solfège qu'en instruments de batteries, d'harmonies et club d'accordéons. MM. Perrin, Conseiller Général, Maillard, Maire de la cité, Ph. Thomas, représentant M. Zemp, Président Fédéral empêché, Souvet, Président de l'Amicale des Sociétés Musicales et Chorales du pays de Montbéliard, entre autres personnalités, honoraient de leur présence cette brillante soirée.

Le concert, après l'allocution de M. Manzoni, Président de la B.F.B. fut une réussite. Bien des spectateurs ont découvert un nouveau visage des batteries-fanfars que l'on croit conçues pour les défilés. Maintenant nous savons qu'il s'agit de sociétés capables de nous offrir des concerts avec fantaisies et valse, très agréables à écouter. Et puis nous avons remarqué qu'André Gigos sait laisser sa baguette à ses moniteurs.

Après ce concert d'ouverture, commençait la remise de 8.000 F de prix aux 150 élèves ayant obtenus les meilleures notes sur les 322 présentés. Tous les donateurs furent cités d'entrée, à titre de remerciements.

A la reprise de l'entracte ménagé pour se désaltérer, une nouvelle surprise nous attendait : la création, sous l'impulsion d'A. Gigos, d'une Batterie-Fanfare de jeunes avec les éléments de six sociétés différentes. Une belle réussite que celle-là, avec des jeunes qui savent se discipliner et consentir les efforts nécessaires pour parvenir à un beau résultat d'ensemble.



En quatre répétitions et une générale, ils ont montré un programme de choix, varié, rythmé, n'hésitant pas à prendre sur leurs loisirs déjà amputés par la préparation des examens et les manifestations de leurs sociétés. Un bel exemple d'esprit d'équipe qui prouve que notre jeunesse sait encore pratiquer de saines occupations. Il convient de lui rendre un hommage mérité. Pour cette partie aussi, quatre baguettes différentes se sont succédées au pupitre de chef, chacune dans un style différent.

Les connaisseurs en la matière ont apprécié la faculté d'adaptation d'une telle formation à ces changements de direction, le plus surprenant ayant été le morceau terminé sans direction pour permettre au public d'apprécier la dextérité des tambours. Un vrai régal.

Une belle soirée pour la Batterie-Fanfare Beucourtloise qui sait recevoir avec goût.

Hubert DORIDANT,
Trésorier de l'Amicale
des Sociétés Musicales et Chorales
du Pays de Montbéliard.

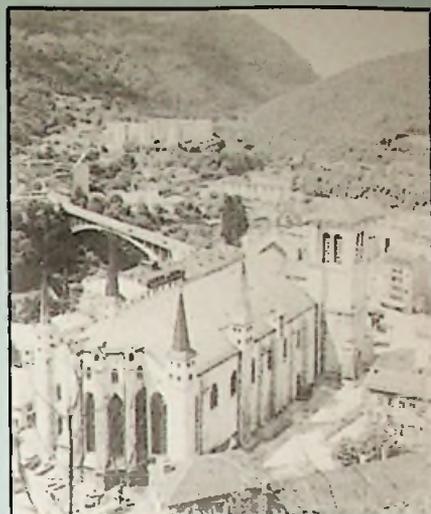
Nota : Remercions R.V.G. (Radio de la Vallée du Gland) qui a couvert l'événement pour en diffuser le lendemain un reportage vivant, et M. Bonassi notre relais dans ce cas particulier.

LONS-LE-SAUNIER

Société des Concerts du Conservatoire

C'est un des Concerts organisés localement qui a eu lieu dans le cadre de la Société des Concerts du Conservatoire le 10 juin dernier en l'église des Cordeliers de Lons-le-Saunier.

Cinq cents personnes étaient venues écouter la 44^e Symphonie de Haydn, le concerto pour cor et orchestre de M. Corrette, soliste Pierre Clément, le concerto pour violoncelle et orchestre de L. Boccherini soliste, Martine Altemburger, et le Gloria de Vivaldi, avec la chorale Ledonia direction Bernard Calmelet, le groupe vocal Lédonien direction Thérèse Calmelet, Jacqueline Nicolas et Marie-Hélène Huguel soprano, Mireille Kholer contralto, Gérard Gaudillère hautbois, et l'orchestre du Conservatoire, l'ensemble était dirigé par René Ferreaux, Directeur du Conservatoire. Etaient également présents dans l'assistance, M. le Préfet du Jura, Mlle le premier adjoint aux Affaires Culturelles, M. le Curé, Mme la Présidente de l'Association des parents d'élèves du Conservatoire et son époux, MM. les responsables des sociétés musicales.



Saint-Claude

Languedoc

SALINDRES

Remarquable clôture de l'année scolaire

Comme chaque année, les 54 élèves de l'École de Musique ont, devant un jury présidé par M. Mahé et composé de MM. Agniel, Crouzet, Gal et Roux, passé l'examen traditionnel. De nombreuses premières mentions permettant aux élèves d'accéder à la classe supérieure ; des félicitations du jury adressées à des élèves particulièrement brillants et un Premier Prix de Saxo-Alto mérité par le jeune Jean-Philippe Goulet ont témoigné de la grande qualité de l'enseignement prodigué par le sympathique et dévoué Directeur de l'École de Musique, M. François Renard.

Moins d'une semaine après l'examen, au cours d'une grande soirée estivale de musique présidée par M. le Maire, à la suite d'un brillant concert proposé par l'Harmonie municipale, avait lieu la proclamation du palmarès et la distribution des prix.

Le concert, malgré l'absence de quelques éléments de qualité déjà happés par les vacances, fut d'un très bon niveau artistique. Après l'audition de la « Marseillaise » qui ouvre traditionnellement cette soirée solennelle de fin d'année ; la « Marche triomphale » de « Aïda », de Verdi ; l'ouverture de la « Chauve Souris », de Strauss ; « Petite musique de nuit », de Mozart ; la « Valse de l'Empereur », de Strauss et « El Présidente », de Barsac, charmèrent les auditeurs venus très nombreux et qui ne ménagèrent pas leurs applaudissements.

A l'entr'acte, M. le Maire décerna la « Médaille d'Honneur de la Ville de Salindres » à M. Léonce Guiraud qui, pendant cinquante années consécutives fut le titulaire dévoué et compétent du pupitre de Basse de l'Harmonie.

Enfin, après la lecture du palmarès et la distribution des prix offerts par la municipalité et la maison Greff, une trentaine d'élèves se firent entendre dans des morceaux très variés parfaitement exécutés avec leur instrument d'étude.



Cmf

*Promenade
à travers
nos régions*

Tour à tour, M. Renard, l'infatigable Directeur de l'Ecole de Musique et de l'Harmonie ; la municipalité qui ne ménage pas ses encouragements ; l'Harmonie Municipale toujours présente, et les héros de cette belle audition d'élèves furent ovationnés par le public enthousiaste et charmé de cette remarquable soirée qui termine en apothéose une studieuse et bénéfique année scolaire.

Louis CROUZET.

Examens de fin d'année à l'Ecole de Musique

L'Ecole de Musique dirigée depuis une vingtaine d'année par M. Renard a interrompu son activité pour les vacances. Avant de se séparer les quelques cinquante élèves qui garnissent ses bancs se sont retrouvés devant un jury où siégeaient MM. Mahé, Crouzet, Gal, Agniel (notre photo), pour les tests de fin d'année dont voici les résultats :

Préparatoire 1A : 1. Lysiane Bouchet, Laurent Josserand, Nathalie Parat, Didier Josserand, Sophie Leformal, Laure Chevalier, Roland Cerdelli, Sophie Allègre ; 2. Bruno Sergi.

Préparatoire 2A : 1. Marie-Laue Gras, Sabine Gras, Karim Leformal, Patrick Gilles, Nathalie Gilles, Christophe Muzala, Samuel Pontello, Philippe Lenpiz, Philippe Lenoir, Karine Josserand.

Elémentaire 1A : 1. Pascale Bouchet, Dominique Mollo, Jean-Noël Monetti ; 2. Florent Tuech.

Moyen 1A : 1. Claire Ducat, Sandrine Biras, Thierry Fontana, Nathalie Saint-Martin, Sébastien Llinarès, Jean-Michel Ducat, Pascal Bini.

Moyen 2A : 1. Bernadette Llinarès, Jocelyne Roux, Muriel Servier, Frédéric Tuech, Alain Chevalier, Alain Gonzalès, Valérie Mercier.

Pré-supérieur : 1. Véronique Perrin.

Supérieur : 2. Patrice Coulet, Jean-Philippe Coulet.

Classe instrumentale :

Préparatoire 1A, caisse claire : 1. Didier Josserand.

Clarinette : 1. Lysiane Bouchet, Marie-Laure Gras, Sabine Gras (félicitations du jury).

Préparatoire 2A : 1. Samuel PONTello ; 2. Samuel Llinarès.

Elémentaire 1A : 1. Patrice Josserand, Roch Chambon.

Moyen 1A : 1. Bernadette Llinarès, Muriel Servier, Jocelyne Roux, Véronique Perrin, Alain Chevallier.

Classe de flûte :

Préparatoire 1A : 1. Nathalie Gilles.

Préparatoire 2A : 1. Pascale Bouchet.

Elémentaire 1A : 1. Claire Ducat, Sandrine Biras.

Moyen 2A : 1. Valérie Mercier.

Classe de trompette :

Préparatoire 1A : 1. Dominique Mollo, Florent Tuech, Christophe Mugala ; 2. Karine Josserand.

Elémentaire 2A : 1. Pascal Bini ; 2. Sébastien Llinarès.

Moyen 2A : 1. Frédéric Tuech, Alain Gonzalès (félicitations du jury) ; 2. Jean-Michel Ducat.

Classe saxo alto :

Préparatoire 1A : 1. Patrick Gilles, Philippe Lenoir.

Elémentaire 2A : 1. Thierry Fontana.

Moyen 1A : 1. Nathalie Saint-Martin.

Supérieur : 1^{er} prix, Jean-Philippe Coulet.

Classe de saxo ténor : 1^{er} avec mention, Jean-Noël Monetti en préparatoire 2^o A.

Photo : G.M. Salindres.

LA GRAND-COMBE

Palmarès de l'Ecole de Musique

C'était la fête ce mercredi 29 juin à l'Ecole municipale de Musique en soirée où personnalités et parents d'élèves emplissaient la salle à l'occasion de la remise des Prix et des auditions que devaient donner les élèves au terme de leur scolarité de l'année.

Une bien sympathique fête et qui fut révélatrice de l'excellent enseignement dispensé par les professeurs de l'Ecole de Musique, mais aussi des qualités personnelles des apprentis musiciens dont la plupart ont brillamment travaillé et progressé au cours de l'année, ainsi que devait le souligner, après avoir souhaité la bienvenue à ses hôtes, le Président de l'Harmonie, M. André Roussel.

Ce fut l'occasion pour le Maire de la Ville, M. Maurice Larguier qui était entouré de nombreux conseillers municipaux, d'exprimer la fierté de ceux-ci d'avoir favorisé la création de l'Ecole de Musique et de l'aider autant que faire se peut dans ses activités, cela afin que la relève, qui s'est amorcée au sein de l'Harmonie Municipale, puisse continuer à se manifester et à porter ses fruits.

Pour sa part, M. Naro, chef de musique, se félicitait de l'excellent fonctionnement de l'Ecole et rendait hommage plus particulièrement au travail et au dévouement

de tous les professeurs, il souhaitait que les élèves, dont les résultats ont été particulièrement satisfaisants cette année essaient de se tourner, dans l'avenir, vers la pratique de certains instruments d'accompagnement ou rythmiques qui font actuellement l'objet d'une désaffection risquant à plus ou moins brève échéance de nuire à la formation d'ensemble de l'Harmonie.

En notre époque, la pratique de plusieurs instruments est souhaitable pour chaque musicien. Puis ce fut la remise des prix, chacun des élèves recevait un disque-album pour récompense. Voici le Palmarès :

- Solfège - cours élémentaire 1^{re} année : Sabine Vigouroux (mention T.B.), Valérie Thèbes (T.B.), Magali Ribot (mention Bien), Georges Ribot (B), Sandra Ferrand (B) ; mention Assez Bien : Christophe Jullié, Stephan Couderc, Carinne Jazinski, Laurent Granel, Olivier Poudevigne, Alain Dumas, Christophe Rouvière, Anne-Claire Benoit, Valérie Vicente, Samuel Unger, Florence Vicente, Jonhattan Unger.

- Cours moyen 1^{re} année : Gipsy Meunier (mention T.B.), Nelly Roussel (T.B.), Muriel Chazelles (T.B.), David Alberola (mention bien) ; mention Assez Bien : Blandine Plantier, Virginie Schwartz, Eric San-Juan, Sabine Chazelles, Stéphanie Saint-Léger, Patrick Vigouroux, Daniel Garcia, Amaud Dumas et Régis Charavel.

- Cours moyen 2^e année : mention Bien à Olivier Couderc, Philippe Rieu, Nathalie Jouve, Patrick Caellès, Marie-Pilar Walkowiak et Jean-David Unger. Notons que le professeur de solfège de l'école est M. André Roussel.

- Catégories instrumentales : Anches, professeur M. Jean Reboul : mention Assez Bien à Patrick Caellès, Nathalie Jouve, Virginie Schwartz et Blandine Plantier (clarinettes).

- Flûtes : professeur M. Jean-Claude Atger : mention Bien à Nelly Roussel et mention Assez Bien à Eric San-Juan.

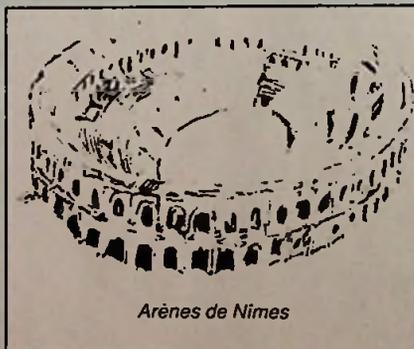
- Clairons : professeur M. Maurice Pontier : mention Assez Bien à Régis Charavel.

- Cuivres : professeur M. Joseph Naro : mention Bien à David Alberola (trompette), Daniel Garcia (basse), mentions Assez Bien à Olivier Couderc (trombone) et Philippe Rieu (trompette), Jean-David Unger (cor d'harmonie).

Après cette remise de prix, les élèves donnèrent individuellement puis en groupe une audition qui se poursuivit tard dans la nuit et qui fut fort appréciée par l'assistance. Toutes nos félicitations à ces jeunes musiciens et à leurs professeurs.

concert par l'Harmonie Municipale

Rompant avec la tradition qui voulait que le concert d'été de l'Harmonie Municipale soit donné sur la place Jean-Jaurès, c'est dans la cour du collège Léo Larguier que nos musiciens et leur public avaient rendez-vous cette année. Ce déplacement devait d'ailleurs s'avérer fort judicieux notamment en ce qui concerne l'acoustique nettement meilleure en ce lieu que sur le plateau de Bouzac. Cela dit, le concert lui-même fut d'excellente qualité. Il fut dirigé par M. Joseph Naro, assisté de M. Roger Migliore et M. Christian Mourgues, ses adjoints. Tout d'abord, « le Voyage en Chine » ouverture de Bazin sur un arrangement de Bouchel. La Marche des Trompettes d'Aida de Verdi sur un arrangement



Arenas de Nîmes

de Naro, l'Auberge du Cheval Blanc, fantaisie La Fraternelle de Pottier et Moncelle, La Housarde, valse militaire de Ganne, España Cañi paso doble de Marquina, pour ne citer que les meilleures œuvres portées au programme et qui furent magistralement exécutées par les musiciens de la Municipale. Mais il y eut aussi au cours de cette soirée la révélation que constituait le mini-orchestre composé par les jeunes musiciens de l'Ecole de Musique et qui joua d'une merveilleuse façon deux œuvres fort applaudies : En FA pour enfants et le Chant des Adieux. Il y eut également deux excellentes séquences chantées par M. Klébert Renault dont la très belle voix ravit l'assistance. Bref ! ce fut, répétons-le encore une fois, une belle soirée musicale dont la présence au micro fut assurée et avec sa verve habituelle par M. Roger Roux, adjoint au Maire.

Aveyron

Festival de musique à Onet-le-Château

Le 11^e Festival de musique de l'Union départementale des Sociétés Musicales de l'Aveyron s'est tenu les 25 et 26 juin dernier à Onet-le-Château (situé aux portes de Rodez).

L'organisation de ce festival était confiée à la Diane Rouergate Batterie-Fanfare du chef-lieu du département de l'Aveyron.

M. Robin Raymond, Président de l'Union départementale des Sociétés Musicales de l'Aveyron et M. Lavabre André, président de la Diane Rouergate, ont eu le mérite de regrouper 16 sociétés qui ont offert au très nombreux public un spectacle de choix et varié.

— Le samedi 25 juin en soirée se sont produites les sociétés suivantes : Diane Rouergate (Batterie-Fanfare), Rodez ; les Troubadours Ruthénois (Chorale), Rodez ; les Amis de la Musique (Harmonie), Espalion ; Union musicale Rodez (Harmonie) ; Lous Pastrous Del Vallon (groupe folklorique de St-Christophe).

— Dimanche 26 juin : Harmonie de Marcillac ; Lyre Decazevilloise (Harmonie) ; Chorale Emma Calvé (Millau) ; Rodez Accordéon ; Lyre Naucelloise (Harmonie) ; Accordéon Jacky Fraysse (Rodez) ; Ensemble vocal Séverac (Chorale) ; Accordéon Club Millavois ; Harmonie Millavoise ; Lyre St-Affricaine ; Harmonie Villefranche-de-Rouergue.

Chacune des sociétés ayant apporté le meilleur d'elle-même dans ce grand rassemblement musical recevait en souvenir une coupe remise par M. Rey, Maire d'Onet-le-Château et Conseiller Général.

Recevait également une magnifique coupe M. Robin Raymond, Président départemental, qui, après avoir remercié la municipalité d'Onet-le-Château d'avoir oien voulu accueillir le 11^e Festival départemental dirigeait les Harmonies regroupées pour les deux morceaux d'ensemble :

1. Le Rêve passe.
2. De Opmars.

Le Secrétaire général
de l'U.D.S.M.A.,
André LAVABRE.

Hérault

Stage de l'Harmonie Junior du département de l'Hérault

Le Stage 1983 vient de se terminer par un triomphal concert au Théâtre de la Mer de Valras Plage devant plus de 3.000 personnes.

Grâce à une subvention du Conseil Générale le Stage a pu cette année avoir une durée de quatre jours.

En accord avec le Directeur musical M. C. Linon les dates retenues étaient le 29 et 30 juin et 1^{er} et 2 juillet.

Le mercredi 19 juin, à 8 h 30, tous les stagiaires étaient accueillis par M. A. Galy, responsable de l'organisation matérielle de ces quatre jours, il était assisté de MM. L. Miechamp et J. Gabaudan. Cette année les musiciens avaient une moyenne d'âge de 17 ans et ils venaient de Montpellier, Sète, Gignac, Clermont, l'Hérault, Bédarieux, Paulhan, Béziers, Hérépian. Certains étaient logés au Château de La Devèze mis gracieusement à la disposition des organisateurs, d'autres rentrant chez eux après la dernière répétition.

Le premier concert de l'Harmonie Junior a eu lieu à Servian sous la présidence de M. Alfred Crouzet, Maire et Vice-Président du Conseil Général de l'Hérault. Ce concert avait été organisé par les responsables de l'Ecole de Musique de Servian dont 13 jeunes participaient au stage. Ce concert se déroula dans la cour de l'école Jules Ferry mise à la disposition des organisateurs par le Directeur de l'école. A la reprise de la deuxième partie du programme, M. R. Portes, Président des Sociétés de l'Hérault et Secrétaire Général de la Fédération du Midi remettait à M. Crouzet la Médaille d'Or de la Confédération et à MM. Sabatier et Blanc, la Médaille d'Argent de la Confédération, tous deux responsables en tant que Président et Directeur de l'Ecole de Musique de Servian, pour leur action en faveur de la Musique Populaire. M. Alain Fontes qui venait d'obtenir le 1^{er} Prix du Conservatoire de Toulouse, recevait la Médaille d'Or de la Fédération du Midi. En supplément au programme et afin de remercier les professeurs venu aider M. C. Linon à la formation de jeunes, ce dernier faisait interpréter par Mlle Josy Dubois du Conservatoire de Sète, M. J.-C. Pailhès du



Concert au château de la Devèze.

Dès 9 h 30 M. Linon rassemblait tous les jeunes au nombre de 103 et leur faisait connaître les divers professeurs qui cette année étaient venus bénévolement les aider dans la préparation des divers morceaux de musique qui avaient été mis au programme, ainsi que l'emploi du temps durant le stage. Ces Professeurs venaient de Montpellier, Sète, Béziers. Ce stage sera d'un niveau plus élevé que les années passées et il avait été ainsi conçu : Aida de Verdi, O Bellos Montagnos de A. Petit, Trompette solo Alain Fontes, La Grande Porte de Kiev de Moussorgsky, la Strada de Nino Rota, Trompette Solo Philippe Pigassou, Carrousel avec Sidney Bchet de Laurent Delbecq, Fantaisie sur Faust de Ch. Gounod, Romance en fa majeur de Beethoven, Flûtes Solo Mlle Hélène Armand et M. Marc Pouget, le Lac des Cygnes de Tchaïkovski, Friso Jésus Christ Super Star de Vebbert, le Chant des Adieux de R. Martin.

Conservatoire de Béziers, Mlle Elisabeth Boras et Tristan Lamy dans un quatuor de clarinettes humoresques de Dvorak et Air Scandinave de Joseph Zemp. Le programme se poursuivait jusqu'au chant des Adieux ; au cours de ce dernier morceau M. R. Portes remerciait tous les organisateurs, M. le Maire et les Membres du Conseil Municipal de Servian. Tous les assistants applaudirent debout tous nos jeunes musiciens pour ce magnifique concert.

Le vendredi 1^{er} juillet les répétitions reprenaient avec des études par pupitre en vue du concert qui devait avoir lieu à Clermont-l'Hérault. Ce concert était placé sous la présidence de M. Vidal, Sénateur-Maire et Conseiller Général et en présence de plus de 1.500 personnes. Ce concert devait obtenir le même succès que celui de Servain. M. Portes remettait la Médaille de Bronze de la Confédération à MM. Vernet

Cmf



et Deleuge pour les remercier du dévouement qu'ils apportent à la Musique Populaire. A la fin du concert, M. Vidal, Sénateur-Maire, remerciait les responsables du Stage 1983 en espérant que tous ces jeunes reviendraient à Clermont-l'Hérault et il remettait à M. C. Linon et à M. R. Portes la Médaille du Sénat.

Le samedi 2 juillet était la journée de clôture du Stage 1983. A 11 h 30 en présence du représentant de M. le Sous-Préfet ; de Maître Pierre Guigues, 1^{er} adjoint, représentant M. Fontès, Maire et Conseiller Général de Béziers ; M. André Sarzi, Président de la Fédération du Midi ; M. Fromentain, Directeur du Conservatoire de Musique de Béziers ; M. le Capitaine Azas, Chef de la Musique Militaire de la Région ; M. le Député P. Balmigère ; M. G. Bousquet, Conseiller Général, représentant M. Saumade, Président du Conseil Général ; Mme Pérez, Présidente de l'Association des parents d'élèves de l'Ecole de Musique de Béziers et la presse locale ; M. C. Linon présentait ces 103 stagiaires dans une audition musicale avec O Bellos Montagnos avec Alain Fontes comme soliste ; La Strada, avec Philippe Pigassou comme soliste et Jésus Super Star. Auparavant M. R. Portes, Président des Sociétés du Département avait tenu à remercier tous ceux qui cette année encore lui

avaient apporté l'aide nécessaire à l'organisation du stage, il citait M. C. Linon, Directeur Musical ; M. L. Miéchamp, Trésorier Général ; M. A. Galy, responsable de l'organisation matérielle du stage ; M. J. Gévaudan, responsable de la Zone A ; MM. Gallier père et fils, Azéma, Marchal, ainsi que les Professeurs Mlle J. Dubois, MM. Pailhès, Henric, Colombier, Calva et Werck. Il excusa M. Costes, nouveau Délégué Régional, qui était retenu à Paris. Il remercia tous les stagiaires pour leur tenue durant ces quatre jours et il leur demanda que le dernier concert qui devait avoir lieu le soir au Théâtre de la Mer à Valras Plage, soit un triomphe. Après le repas de clôture pris dans une ambiance de fête extraordinaire avec les invités, M. C. Linon, dans une dernière mise au point, permettait aux jeunes un peu de détente et c'était le départ pour Valras Plage où nous étions accueillis par M. Emile Turco, Maire et Conseiller Général entouré des Membres du Conseil Municipal. Le concert commençait à 21 h 30 devant plus de trois mille personnes. C'est le même programme de Servin et Clermont-l'Hérault qui était exécuté. La première partie de ce concert avait conquis le public, curieux d'abord puis attentionné devant ces 103 jeunes, encadrés de leurs professeurs. Avant que ne commence la deuxième partie, M. R. Portes devait remettre M. Marc Pouget qui vient de recevoir la Médaille d'Or à la flûte au Conservatoire de Montpellier, la Médaille d'Or de la Fédération du Midi. La deuxième partie se termina par le Chant des Adieux. Pendant l'exécution de ce morceau M. R. Portes remercia tous ceux qui avaient participé au triomphe de ce Stage 1983, sans oublier M. Minotte qui durant ces trois jours a été le présentateur des concerts. Il remercia le Comité des Fêtes pour la réception qu'ils avaient organisée en faveur des Jeunes Musiciens de l'Hérault. Enfin, il remercia tous les jeunes, leurs professeurs et le Directeur Musical. Pendant les dernières mesures du Chant des Adieux, le public debout faisait une longue ovation à tous ces jeunes et à leur Chef.

R.PORTES

CAPESTANG

Concert de fin d'année à l'Ecole Municipale de Musique

Samedi 18 juin avait lieu en la salle de la Maison du Peuple de Capestang, le concert de fin d'année donné par l'ensemble des élèves de l'Ecole Municipale de Musique de la ville. On notait dans la salle, pour notre plus grand plaisir, la présence de M. A. Galy, Vice-Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi ; M. L. Miechamp, Trésorier de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi ; M. G. Gimie, Président de l'Harmonie Municipale de Capestang ; M. B. Nayral, Maire de Capestang, Conseiller Général. Mme A. Perez, Présidente de l'Association des parents d'élèves du Conservatoire Municipal de Musique de Béziers, excusée, n'a pu assister au concert.

La présentation était brillamment assurée par M. E. Belet, ancien directeur de l'Harmonie et de l'Ecole Municipale de Musique de Capestang.

Toujours plus nombreux, les élèves des différentes classes se sont succédés dans des chants, du rythme, de la mélodie, soit en groupe ou en soliste. C'est ainsi que nous avons pu entendre par les « première année » s'accompagnant eux-même aux percussions, « Il était une bergère », « la Mère Michel ». Les « deuxième année » jouaient « Combien coûtèrent mes sabots », chant auvergnat, toujours accompagnés de percussions. Accompagnés au piano par le professeur, M. Jo Garcia, nous avons entendu successivement : Philippe Castell à la trompette dans « la Sérénade de F. Schubert » ; Laurent Villa à la Clarinette dans les « Ave Maria de F. Schubert et C. Gounod » ; Anne Cabrol au carillon ; Delphine Huc, Christel Albert, William Zapera à la flûte à bec dans une variation de « l'Eau vive de G. Béard » ; Anne Cabrol au jeu de cloches ; Jérôme Garcia aux percussions ; Laurent Villa à la clarinette ; William Zapera à la trompette dans les « les Deux Amoureux et Toujours Heureux », valse et polka de J. Graff » ; Anne Cabrol, Muriel Cabrol, Valérie Cantons au chant ; Delphine Huc et William Zapera à la flûte à bec dans « Pourquoi Te Vas de Pereals. »

Tour à tour, les jeunes pianistes se sont succédés ; c'est ainsi que nous avons apprécié : Delphine Huc dans « la Truite de Schubert » et « Carnaval de Venis » ; Christel Albert dans « Scherzo de Diabelli » et « Berceuse de Mozart » ; Anne Cabrol dans « Rondo de Clementi », « 5^e danse Hongroise de Brahms », puis dans deux morceaux joués à quatre mains avec M. Jo Garcia « Romance et Scherzo de Diabelli » ; Claude Nayral dans « Danses Russe de Tansman », « 5^e Sonatine de Mozart », « Rondo de Diabelli » et « Nostalgie d'Olivier Toussaint » accompagné à l'orgue par M. Jo Garcia ; William Zapera dans « Prélude et Fugue de J.-S. Bach », le « 2^e Mouvement de la Sonate n° 1 de Mozart » ; Hugues Medina dans « Final de la Sonate en La majeur de Mozart », la « Valse en Si mineur opus 69 n° 2 de F. Chopin » et la « Lettre à ma Mère de Senneville » accompagné à l'orgue par M. Jo Garcia.

Le concert terminé, les élèves, accompagnés de leurs parents, se sont retrouvés pour une petite collation, heureux d'avoir participé à la soirée et d'emporter la récompense qu'ils ont bien gagnée pendant cette année scolaire.



Ecole de musique de Capestang.



Le palmarès de l'Ecole Municipale de Musique

Solfège : Bodin Eve (1^{re} mention) ; Jeannot Célia (1^{re} mention) ; Junger Christelle (1^{re} mention) ; Tailhades Agnès (1^{re} mention) ; Junger Pascale (1^{re} mention) ; Moulet Agnès (1^{re} mention) ; Caumette Cécile (2^e mention) ; Tarraga Fabien (2^e mention) ; Ruiz Marguerite (3^e mention) ; Merino Rose (3^e mention).

Garcia Christelle (1^{re} mention) ; Page Karine (1^{re} mention) ; Moulet Pierre (1^{re} mention) ; Page Frédéric (1^{re} mention) ; Cabrol Laurent (1^{re} mention) ; Planques Valérie (1^{re} mention) ; Marchadier Magalie (1^{re} mention) ; Serena Gilles (1^{re} mention) ; Serena Joël (2^e mention) ; Trugillo Rodolphe (3^e mention).

Castel Philippe (1^{re} mention) ; Amiel Sylvain (2^e mention) ; Martinez Eric (2^e mention) ; Abello Guillaume (2^e mention).

Cabrol Anne (1^{re} mention) ; Garcia Jérôme (1^{re} mention) ; Peyrard Eric (2^e mention) ; Cauquil David (2^e mention).

Zapera William (1^{re} mention) ; Albert Christel (1^{re} mention) ; Medina Hugues (1^{re} mention) ; Nayral Claude (1^{re} mention) ; Huc Delphine (1^{re} mention) ; Villa Laurent (1^{re} mention) ; Marty Charline (2^e mention).

Piano : Cabrol Anne (1^{re} mention) ; Zapera William (1^{re} mention) ; Medina Hugues (1^{re} mention) ; Nayral Claude (1^{re} mention) ; Albert Christel (2^e mention) ; Huc Delphine (2^e mention).

Trompette : Castle Philippe (1^{re} mention) ; Cauquil David (2^e mention) ; Garcia Jérôme (3^e mention).

Clarinete : Villa Laurent (1^{re} mention).

Lozère

LANGOGNE

Lyre Langonnaise activités de juillet

Le premier dimanche du mois, la Lyre se déplaçait à Auroux, village à 15 km de Langogne, pour la fête de la Saint-Pierre.

Nous assurions la messe en musique le matin et l'après-midi un corso fleuri et un petit concert.

Samedi 9, à 21 heures, c'était le premier concert d'été sous la halle de Langogne. Au programme : défilé de la Garde Républicaine de Wetge ; Humoresque de Dvorak ; Clarinette Polka au cours de laquelle le pupitre des clarinettes fit montre de tout son talent ; Te Deum et Marche de Gossec avec clairons et batterie ; les Deux Roucouleurs de Boulanger, duo de pistons où l'on put apprécier la parfaite entente de notre cornet solo Bernard et du chef qui assurait la partie de second ; le Pas de Petits Amours, air de ballet de Blémant ; Aparito Roca, paso doble de Texidor ; Retour du Tchad, défilé de Tournel ; poème célèbre mélodie de Fibich ; Annen Polka de Strauss ; Beaujolais gaieté défilé de Delbecq. « Si tu veux Marguerite », chanté par les musiciens et les spectateurs, terminait le concert.

Mercredi 13 et jeudi 14 : Fête Nationale, retraite aux flambeaux, défilé et cérémonie officielle.

Dimanche 24, nous faisons un déplacement en Haute-Loire, à l'occasion de la fête votive de la Chaise-Dieu, célèbre pour son festival annuel. Une messe en musique nous permit d'apprécier la beauté de l'église abbatiale. Défilés et concerts habituels occupèrent l'après-midi.

Samedi 30, à 21 heures, à Langogne sous la halle : deuxième concert d'été. Au programme : la Marche des Tirailleurs de Menichetti ; Concerto pour un été de Moris, avec le jeune Régis au cornet, qui se produisait pour la première fois en soliste, sans hésitation ; le Joyeux Forgeron, marche chantée de Peter ; ne pas Subir défilé de Tournet ; Petite Fleur de S. Bechet où le ténor et le cornet avec sourdine se partageaient la mélodie ; Tiger Rag de La Rocca ; Amour et Printemps, valse de Waldeufel ; le Travail c'est la santé, défilé sur la chanson de Salvador ; The Entertainer rag-time de S. Joplin ; Dans les Rues d'Antibes, de S. Béchet ; la Marche des Allobroges, de Viot clôturait le concert au cours duquel ont été également distribués les diplômes de la Fédération aux élèves de l'Ecole de Musique de la Lyre.

Haute-Normandie

Seine-Maritime

ELBEUF

Concert du 6 mai 1983

Excellent concert Saint-Jean avec l'orchestre symphonique de l'agglomération elbeuvienne, la Chorale de Deville-lès-Rouen et la Chorale de la Saussaye.

Vendredi 6 mai, les Amis de l'orgue proposaient un concert qui pendant 2 heures a enchanté l'auditoire.

A la tête de son orchestre, toujours en progrès, Jean Letellier interprétait l'ouverture des Noces de Figaro, de Mozart ; légère et pétillante cette ouverture débutait gaiement la première partie du concert. Ensuite Jean Letellier dirigeait le Canon de Pachelbel en faisant ressortir avec élégance la beauté mélodique qui caractérise cette œuvre. Suivait un Concertino de Kùchler dans le style d'Antonio Vivaldi, célèbre par une éloquence qui allie l'énergie et la grâce.

Le public découvrait ensuite la Chorale de Deville-lès-Rouen dirigée par Jacques Bruniquel qui tient également ainsi que sa femme, un pupitre violoniste au sein de l'orchestre de Jean Letellier. De son répertoire, cette chorale nous proposait d'abord deux œuvres religieuses de Mozart : le célèbre Ave Verum et le Laudate Dominum au cours duquel l'assistance enthousiaste remarquait particulièrement la magnifique voix de la soliste : Valérie Chevalier.

L'hymne à la musique de Schubert clôturait agréablement l'audition de cette chorale de Deville-lès-Rouen. Le Maire de cette ville, M. Cosette, avait tenu à accompagner ce groupe musical dont il peut être fier.

L'ouverture de l'Italienne à Alger de Rossini marquait avec brio la rentrée de l'orchestre qui poursuivait avec le morceau de bravoure de la soirée, c'est-à-dire le premier mouvement de la Symphonie en ut majeur de Beethoven.

Nous connaissons le talent de M. l'Abbé Bausset et de sa chorale, ils nous donnent une nouvelle fois la preuve éclatante : d'abord accompagnés par un ensemble de cuivres de l'orchestre, ils interprétaient des arrangements sur une Chorale de Bach et un alleluia triomphal du compositeur irlandais O'Carrol. Avec l'orchestre, la Chorale de la Saussaye donnait une interprétation profondément religieuse du Paris Angélicus, de César Franck suivi du célèbre Chœur des Fiançailles de Lohengrin de Wagner.

En réunissant musiciens et choristes la soirée se terminait en apothéose par une œuvre majestueuse du compositeur Elgar, écrite à l'occasion du sacre du roi d'Angleterre Edouard VII.



Cmf



Par ses applaudissements chaleureux, le public manifesta sa satisfaction et son admiration aux artistes qui lui avaient offert une si belle soirée.

Concert du 10 juin 1983

Concert avec l'Orchestre symphonique de l'agglomération elbeuvaine au gymnase de la Cerisaie à Elbeuf.

Une très brillante soirée, un événement dans la vie musicale de l'agglomération, événement annuel pour l'O.S.A.E. le grand concert de l'Orchestre symphonique organisé dans le cadre des festivités commerciales, aura, pour son édition 83, revêtu un éclat tout particulier et cela à maints égards.

Tout d'abord par le nombre de spectateurs : le public était venu, en effet, très nombreux et emplissait la salle de la Cerisaie, convertie pour la circonstance en auditorium. Ensuite, par l'exceptionnelle qualité du spectacle proposé par son chef Jean Letellier, qui confirme ainsi le remarquable niveau qu'a atteint l'orchestre.

Au programme, deux solistes Jean-Luc Petit bassaniste virtuose : Philippe Désert basse chantante au très grand talent, et les Chorales de la Saussaye, de Deville-les-Rouen et Saint-Pierre-lès-Elbeuf.

En première partie, la musique instrumentale était réussie avec « le Rêve de Scipion » de Mozart, la « Suite paysanne » de Bela Bartok, et surtout le magnifique « Concerto si majeur pour Basson » de Mozart. Une pièce qui permettait à Jean-Luc Petit, 1^{er} Prix du Conservatoire de Rouen de donner toute la mesure de son talent, de sa sensibilité, de son sens des nuances et du lyrisme mesuré. Après l'entracte, Rossini, Beethoven, Wagner, Edward Elgar et Mozart encore, étaient au programme pour une deuxième partie époustouflante au cours de laquelle l'orchestre offrait au public conquis tous les aspects de sa cohésion de sa puissance, toutes les facettes de ses multiples sensibilités, toute l'unité de ses remarquables individualités, une maîtrise dans les nuances ainsi qu'une grande facilité dans l'accompagnement des solistes. Le public devait réserver une véritable ovation à Philippe Désert, basse chantante de l'Opéra de Paris : une voix profonde et chaude, colorée de mille nuances ; une présence extraordinaire ; un sens aigu et sincère de l'interprétation qui vient du fond de l'âme, de l'essence de la musique subtilement dramatisée, une facilité apparente qui cache un travail de très grand professionnel... Philippe Désert enthousiasmait le public en célébrant, avec un plaisir de chanter communicatif, « les Noces de Fi-

garo », en interprétant — bouleversant — « l'Air de la Calomnie » du Barbier de Séville, en nous offrant, après les rappels, une superbe version — toute de retenue et d'émotion — « Mississippi », son spiritual préféré.

En final, les trois chorales réunies emplissaient la salle des voix de Wagner « Chœur des fiançailles » et d'Elgar auxquelles s'unissaient celles des spectateurs unis dans la même communion avec la musique belle, pure, chaleureuse, fraternelle aussi dans Purnp and Circumstance.

La musique n'adoucit peut-être pas toujours les mœurs, mais elle peut réchauffer les cœurs. Grâce à Jean Letellier et à ses musiciens le concert de vendredi soir l'a magnifiquement prouvé.

DEVILLE-LES-ROUEN

Beau succès pour le concert vocal et instrumental

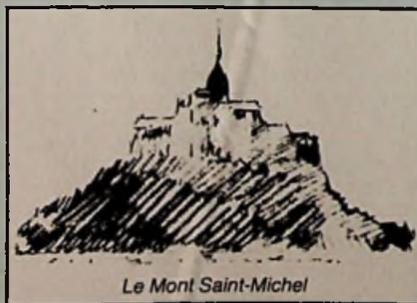
Le samedi 23 avril avait lieu, en l'église Saint-Pierre de Deville, une belle soirée organisée par l'Orchestre symphonique de Deville que dirige Rémy Métayer. Placée sous la présidence de M. Jean Dubois, Maire adjoint entouré de M. Gérard Simon, Conseiller Général et de plusieurs Conseillers municipaux, cette soirée qui avait rassemblé une très nombreuse assistance a obtenu un succès très marqué.

Le programme débutait avec une marche triomphale de Grieg « Sigurd Jorsalfar » dirigée par Maurice Métayer, Directeur honoraire. Puis ce fut deux mouvements du concerto en si b majeur de Vivaldi pour hautbois, violon et orchestre à cordes, les solistes étaient deux jeunes musiciens de talent : Violette Lecocq au violon et Daniel Dehais au hautbois qui furent très applaudis pour la délication de leur jeu. Le Menuet Gothique de Boelmann terminait cette première partie musicale.

Ce fut ensuite les chorales réunies de l'Amicale Laïque de Maromme et de l'Ecole de musique de Notre-Dam de Bondeville qui sous la direction efficace de José Delfont nous firent faire une promenade très pittoresque en Israël, Italie, Espagne et Russie, ce dernier chœur Stenka Razin dirigé par Rémy Métayer avait pour soliste José Delfont qui fut très applaudi pour sa belle et profonde voix de basse convenant très bien à ce chant populaire russe.

Après l'entracte, les chorales et l'Ensemble instrumental de Notre-Dame de Bondeville se produirent dans les airs de musique en Europe au XVII^e siècle la prestation se termina par la berceuse de Brahms que José Delfont fit chanter pour terminer par toute l'assistance.

L'O.D.S. reprit le programme sous la direction de Rémy Métayer et interpréta quatre valse de Brahms, les « Chants



Le Mont Saint-Michel

Russes » de Lalo où le violon solo de M. Chauveau fut très remarqué, enfin, la pimpante ouverture de « Boïldieu » le Nouveau Seigneur du village.

Les chorales se réunirent pour le final avec...

L'O.S.D. pour donner, sous la direction de Rémy Métayer, « J'entends la Vague » de Chêne Sanchez.

La très nombreuse assistance ne ménagea pas ses chaleureux applaudissements tout au long de cette soirée très réussie.

Précisons que le programme était présenté par Colette David sur des textes de Hervé Brunot.

Pays de la Loire

Anjou

Un beau succès pour la Musique municipale d'Angers

Cette Société de Division d'Honneur était à Cognac le 26 juin dernier à l'occasion du Concours organisé par la localité charentaise, qui réunissait 35 Sociétés et 1.500 exécutants.

Elle devait y remporter un 1^{er} Prix à l'unanimité et recevoir la plus haute récompense de ce concours, un magnifique vase de Sèvres.

Son jeune chef, André Houziaux se voyait décerner les félicitations du jury composé de MM. Serge Lancen, Grand Prix de Rome, Roger Thirault, Vice-Président de la C.M.F., et Pési, Directeur du Conservatoire d'Angoulême.

Le concours s'est déroulé au Théâtre Municipal et les œuvres exécutées furent :

Le Poème du Feu, de Ida Gotkovsky.

La Force du Destin, de Verdi.

Le Capriccio italien de Tchaïkovsky.

C'est un très beau succès que viennent de remporter l'Harmonie municipale d'Angers et son jeune et talentueux chef.

Il confirme la place de choix qu'elle avait progressivement obtenue, avec son ancien Directeur, le Président René Boivin, au sein de l'élite des musiques populaires françaises.

Région parisienne

Seine-Saint-Denis

PANTIN

Harmonie municipale

L'Harmonie Municipale de Pantin a fait preuve en ce printemps 1983 d'une grande activité avec les Services Municipaux et les Concerts. Ceux-ci ont débuté le vendredi 22 avril 1983 au 42, avenue Edouard-Vaillant avec le programme suivant, présenté par Mme Denise Amodio et sous la direction de Roger Bustin :

— Musique classique :

« A l'attaque », célèbre marche de H.-L. Blankenburg ; « Les Francs Juges »,

Ouverture de Berlioz ; « Scènes alsaciennes » (souvenirs), 7^e suite d'orchestre en 4 parties de Jules Massenet ; n° 1, dimanche matin ; n° 2, au cabaret ; n° 3, sous les tilleuls ; n° 4, dimanche soir.

Musique de variété :

Sinatra en concert, arrangement de Jerry Nowak comprenant : « Theme from New York-New York », « The lady is a tramp », « It was a very good year », « My way » (succès de Claude François).

« Trois Valses », opérette de Oscar Strauss, comprenant : « Mais c'est le destin peut-être », « Je t'aime », « Duo des Brunner », « Te souvient-il », « C'est la saison d'amour ».

« Reflections of this time », suite en 3 parties de Ted Huggens, n° 1, « The exciting new harmony band », n° 2, « Blue air », n° 3, « Fugue à la mode ».

Au cours de l'entracte, le Président René Vuilmet remercie les personnalités municipales de leur présence et le nombreux public pour ses applaudissements.

Le dimanche 5 juin, l'Harmonie municipale de Pantin a participé au Cinquantenaire de la Fanfare de Bazoches-les-Gallerandes.

Cette fête a commencé par une messe célébrée à 11 heures, dans une église archi-comble et où les œuvres suivantes furent interprétées sous la direction de Roger Bustin : « Sérénité » J. Gallon ; « Ave Verum » Mozart ; « Jesus que ma joie demeure » J.S.- Bach ; « Te Deum » M.-A. Charpentier.

Le Festival de l'après-midi a réuni au Gymnase les Sociétés de Bazoches, d'Outarville et Réveil Tourysien et l'Harmonie de Pantin. Au cours de cette manifestation, la médaille de Chevalier des Arts et Lettres fut remise à M. Henri Niveau par M. Fernand Lainat, Maire honoraire de Pantin.

Les 7 et 9 juin, une animation musicale a été donnée de 18 à 19 heures aux sorties de métro Eglise de Pantin et Fort d'Aubervilliers, ceci en prélude à la fête municipale de Pantin.

L'Harmonie a reçu, à cette occasion, nos amis italiens de Scandicci (Florence) ville jumelée avec Pantin ; 25 musiciens de la Filarmonica Vincenzo Bellini de Scandicci se sont joints à ceux de Pantin pour donner un grand concert de musique italienne et française dont voici le programme dirigé alternativement par Luigi Puzzolo et Roger Bustin et présenté par Mme Denise Amodio :

1^{re} partie italienne : « Hymne italien », « Aurora », marche symphonique de Giovanni Orsomando, deux chansons italiennes de Volpati : « Canto di Sirena ».

« Chantons l'avril » ; « Sérénades napolitaines », fantaisie sélection, arrangement de Fraver comprenant « Santa-Lucia », « O Sole mio », « Bella Carina », « Funiculi-Funicula » ; « Marche triomphale d'Aida » de Verdi.

2^e partie française : « Hymne à la musique », de Serge Lancen ; « A travers nos provinces », arrangement de Delbecq, comprenant « Les Epouseux du Berry », « Air alsacien », « Le Biniou » (Bretagne), « Air de Bresse », Pyrénées, Auvergne, Provence, Midi, Bourgogne, Lorraine, Savoie ; « Moulin Rouge », de Georges Auric ; « Hardy Pantin en avant », de Marchal ; « Le Chant des adieux », de Devogel.

Notre sous-directeur, Roger Dubois-Gache, prit la baguette pour « Hardy, Pantin en avant » et « le Chant des adieux ».

Le public enthousiaste fit un ban aux deux sociétés et en remerciements, les musiciens interprètent « Vieux camarade » de Teike avec Roger Bustin à la direction. Le Président remercia vivement les membres de la municipalité qui étaient venus nombreux à ce concert ainsi que le Comité de Jumelage qui nous a beaucoup aidé à la réalisation de cette rencontre de 4 jours avec nos amis italiens qui sont repartis lundi 13 enchantés de leur séjour à Pantin.

Au cours du dernier repas, offert par la Municipalité, les fanions de Scandicci furent échangés avec des médailles rappelant le Festival de Pantin des 11 et 12 juin 1983 et des souvenirs de cette manifestation furent offerts à tous les musiciens de Scandicci ainsi qu'à leur Président Luigi Dainelli et leur Directeur Luigi Puzzolo. Ceci rappelant à tous les participants que l'amitié musicale n'est pas un vain mot.



Val-de-Marne

CRETEIL

La musique de Créteil a dix ans

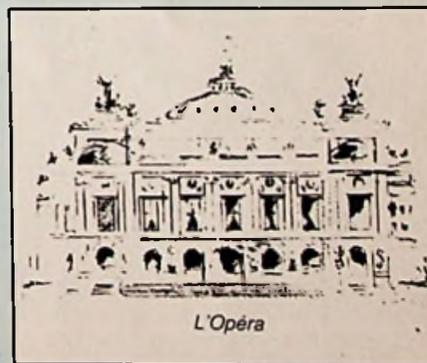
Le 5 juin 1983, la Musique de Créteil a fêté son dixième anniversaire en organisant un festival de musique Armée-Nation qui a rassemblé quelques 700 musiciens appartenant aux formations suivantes :

- Musique principale des troupes de Marine.
- Musique de la gendarmerie mobile.
- Musique du 8^e régiment de transmissions.
- Musique du 39^e régiment d'infanterie.
- Musique du 517^e régiment du train.
- Musique de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris.
- Fanfare du 501^e régiment de chars de combat.
- Harmonie municipale de Lens.
- Accordéon-Club de Créteil.
- Accordéon-Club de Champigny.
- Musique de Créteil.

Ce jour-là il a fait très beau et ce fut sous un soleil éclatant que se déroulèrent les diverses manifestations de la journée.

Après des aubades le matin dans plusieurs quartiers, trois grands défilés dès le début de l'après-midi sillonnèrent les rues de la ville pour converger vers la base de loisirs où, pendant ce temps, la Musique de Créteil et de Champigny interprétaient les meilleurs morceaux de leur répertoire.

Puis les musiques arrivèrent et les spectateurs, très nombreux, suivirent avec intérêt leurs évolutions qui furent longuement applaudies.



**Abonnez-vous,
faites abonner
vos sociétés !**

Cmf



*Promenade
à travers
nos régions*

Dans la tribune officielle, on remarquait la présence de Nombreuses personnalités parmi lesquelles M. Laurent Cathala, Député-Maire de Créteil, avec à ses côtés M. Luc Roger, chef de cabinet du Ministre de la Défense M. Charles Hernu ; le Colonel de Ternay, délégué militaire départemental et le Général Noiret. Et pour terminer cette journée si bien réussie, les musiciens se regroupèrent pour interpréter les morceaux d'ensemble :

— Chœurs des soldats (« Faust », de Gounod) dirigés par le commandant des troupes de marines, M. Balada.

— « Aïda » et le chant des adieux dirigés par M. Claude Charles, Directeur de la Musique de Créteil.

Provence-Côte d'Azur

Vaucluse

CAVAILLON

Les 26 et 27 août derniers la Chorale « Li Cantairè dou Soulèu avait rejoint la Musique Nationale de Châtel-Guyon pour deux prestations de très haute qualité.

Ils ont participé au Concert symphonique et lyrique donné au Casino de cette station thermale en interprétant avec l'Orchestre sous la baguette précise de son chef Georges André un programme de chœurs d'opéras particulièrement apprécié d'un

nombreux public. L'affluence a été telle que bon nombre de spectateurs ont dû trouver place sur les marches d'escalier et les traverses.

Ils se sont ensuite produits en un très beau récital à la Chapelle des Bains sous la conduite avisée de leurs deux co-Directeurs M. Gaston Mathieu et Mme Bidon.

AVIGNON

Musique et Majorettes « Léo-Lagrange » du grand Avignon

C'était la fête samedi 16 juillet, à 19 heures, Maison municipale Léo-Lagrange, rue Mérindol.

M. Henri Duffaut, sénateur et conseiller général, remettait à M. René Lichaire, président de la Musique et des Majorette, la médaille d'or de la Jeunesse et des Sports pour plus de 30 ans d'activités pour les jeunes et à Mme Ginette Durand, Directrice du Groupe de Majorettes, la médaille de bronze.

Assistait à cette fête M^e Ilouz, Président des Clubs Léo-Lagrange ; M. Favier, Président de l'Association des Médillés de la Jeunesse et des Sports, était également présent M. Sobrero, représentant M. Michel Pezet, Président du Conseil Régional, et M. Trinquier, notre Président fédéral.

Dans ses remerciements, M. René Lichaire citait les mots de Léo-Lagrange : « Il faut ouvrir tous les chemins à la Jeunesse ».

Félicitation aux deux récipiendaires.

Rhône-Alpes

67^e et dernier Congrès de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Est

C'est Thoiry, dans le département de l'Ain, proche de la frontière suisse, charmante cité entièrement décorée de milliers

de jolies fleurs multicolores en papier, fabriquées et mises en place par la population féminine, qui avait cette année l'honneur de recevoir et d'organiser le 67^e Congrès de la Fédération du Sud-Est.

Après la réception du matin et les réunions des commissions, c'est vers 15 heures que M. Maurice Adam, Président de la Fédération, ouvre l'Assemblée Générale Extraordinaire en vue de sa dissolution, objet principal de ce Congrès. Remerciant les Nombreux présidents départementaux et leurs délégués de leur présence permettant que les sept fédérations soient représentées à cette très importante Assemblée Extraordinaire, puis Hubert Truffaz, coprésident de la Fédération Musicale de l'Ain, principal animateur de la parfaite organisation de ce Congrès et ses collaborateurs, remercie les personnalités de leur présence et informe l'Assemblée que M. Neveu, délégué régional aux affaires culturelles assistera à cette assemblée, il s'adresse alors à l'Assemblée en ces termes :

« C'est avec une certaine nostalgie que je préside cette dernière assemblée. Ensemble nous avons œuvré avec efficacité, cordialité en faveur de nos musiques d'amateurs. Notre gratitude s'adresse à ceux qui depuis 1906 ont animé avec bonheur la Fédération et avec une mention particulière pour notre cher Président honoraire Gabriel Roland. J'associe bien volontiers à cet hommage tous les membres du Conseil d'Administration qui, avec abnégation et sans relâche, m'ont aidé depuis 1976 dans cette passionnante mission que nous devons poursuivre avec ardeur.

Merci de tout cœur à nos amis des Hautes-Alpes et au Président Noël Marcelin, leur fidélité a toujours été exemplaire. Nous regrettons que cette union départementale ne fasse pas partie intégrante de notre région. Nous les associerons toujours à nos manifestations. Je vous demande aujourd'hui de fermer le Livre d'Or de la Fédération du Sud-Est et d'être solidaires pour que le nouveau groupement des fédérations musicales de la région « Rhône-Alpes » soit une force et permette le développement de nos sociétés musicales et chorales populaires dans les huit départements. »

1) PROCES-VERBAL DU CONGRES 1982 DE VALS-LES-BAINS

Ayant paru sur l'un des journaux de la C.M.F., l'Assemblée estime qu'il n'est pas nécessaire d'en faire la lecture.

2) RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE GENERAL

Le nombre de sociétés et écoles de musique fait l'objet du tableau ci-dessous, départements classés par ordre alphabétique :

Département de :	
— l'Ain	84
— Hautes-Alpes	7
— Ardèche	46
— Drôme	58
— Rhône	128
— Savoie	62
— Haute-Savoie	67

Ces chiffres sont très voisins de ceux de l'exercice précédent. Nous avons encore reçu fin juin quatre ou cinq feuilles de cotisations qui font porter le total à 457 sociétés.



La Musique de Créteil à dix ans.

Ces justificatifs font apparaître un rapprochement sensible de l'effectif de nos sociétés musicales par l'apport de jeunes venant de nos Ecole de Musique.

En ce qui concerne les festivités, le secrétaire ne peut reprendre dans le détail tout ce qui se déroule dans les départements et qui est notifié lors des assemblées générales des fédérations départementales d'automne auxquelles il a assisté pour la plupart. Il souligne toutefois que, comme l'an dernier, un très beau concert a été donné en mars à Lyon, à l'auditorium Maurice-Ravel, réunissant un plateau d'environ 400 musiciens des diverses sociétés musicales de la ville sous la direction de Raymond Jarniat, aidé pour la préparation technique par Marius Buttard.

Écoute par près de 2.000 personnes et de nombreuses personnalités locales, il a le mérite de prouver à la mairie centrale de Lyon, l'importance et la valeur de nos sociétés musicales d'amateurs, groupées au sein de l'Union des sociétés musicales de Lyon, sous le chapeau de la Fédération des sociétés musicales du Rhône.

COMPTE RENDU FINANCIER

Œuvre d'Ernest Germain et de Joseph Lenfant, il convient d'indiquer qu'il est adressé quinze jours avant le Congrès à tous les présidents départementaux pour leur permettre d'en prendre connaissance.

Exposé au Congrès par le Trésorier Général, très bien ventilé qui en rend la lecture facile, il est suivi par le rapport de la Commission de Contrôle, dont l'un des membres, Roger Michal, indique l'exactitude de tous les composants de sa rédaction finale, et il est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée avec les remerciements à ses responsables.

RAPPORT TECHNIQUE

M. Marius Buttard informe l'Assemblée qu'en raison des transformations de structure (la dissolution de la Fédération du Sud-Est et la naissance du groupement des fédérations musicales « Rhône-Alpes », le comité technique du Sud-Est, devant l'incertitude de l'évolution, ne s'est pas réuni au cours de cette saison.



Castel d'Aleu (Ariège)

Les programmes d'enseignement seront à fixer par un comité technique « Rhône-Alpes » à constituer, la décision appartenant au conseil d'administration de ce nouveau groupement. Cependant les stages dans tous les départements ont fonctionné à la satisfaction générale, de même pour les stages fédéraux pédagogiques et de direction. Les stages 1983 fonctionneront normalement : le stage pédagogique se tenant à Vesc (Drôme) et celui de direction sera pris en charge par la Fédération de la Haute-Savoie à Contamine.

LIQUIDATION DES FONDS DE LA FEDERATION DU SUD-EST

Il ne s'agit pas de s'attendre à un reliquat de crédit important à cette liquidation en raison des frais engagés durant 1983 pour la restauration, l'aménagement, l'équipement du nouveau siège social 235, rue Vendôme, à Lyon.

Diverses suggestions concernant cette liquidation ont été présentées par plusieurs membres de l'Assemblée, écoutées avec attention, mais aucune n'a été adoptée.

Ce sera le rôle d'une commission de liquidation, composée de sept présidents départementaux avec Ernest Germain et Joseph Lenfant qui présenteront le bilan final, arrêté au 30 septembre 1983. Cette commission se réunira donc début octobre. Une convocation sera adressée à chacun des membres de cette commission avec la date exacte.

Cette même commission étudiera le montant du loyer à demander aux trois groupements utilisant le local du siège social, à savoir :

- la Fédération Musicale du Rhône ;
- l'Union des sociétés musicales de Lyon et agglomération ;
- le Groupement des fédérations musicales de la région « Rhône-Alpes ».

Ainsi se terminait le Congrès proprement dit, mais le soir, à 21 heures, les participants étaient invités à la salle des Fêtes, où la Fanfare de Thoiry « l'Echo du Reculet » donnait sous la direction de son estimé chef Louis Prost un très beau concert, applaudi par un très nombreux public et suivi d'une société de Genève dans un programme très apprécié, tiré de compositeurs anglais.

Le lendemain dimanche, la journée était consacrée à un remarquable festival de musique réunissant un grand nombre de sociétés de l'Ain, clôturant deux très agréables journées consacrées à la musique.

Le Secrétaire Général :
Paul WEINBORN

Ardèche

M. Charles Lauber nous a quitté

Le lundi 27 juin 1983, à 10 heures, ont été célébrées, en l'église de Lamastre, les obsèques religieuses de M. Charles Lauber.

Agé de 89 ans, Charles Lauber vivait depuis quelques temps en dehors de Lamastre, mais les Lamastrois et les gens de la région ne sont pas près d'oublier son talent de musicien et son dévouement pour la Musique, qui était pour lui, dans le bénévolat, une seconde profession.

Il forma beaucoup de musiciens et ses compétences étaient reconnues de tous. Il



Guignol lyonnais

fut, notamment, entre 1955 et 1964, Membre du Comité Technique, au sein du Bureau de l'Union Départementale, et ses jugements et ses suggestions le firent hautement apprécier de tous ses collègues.

A toute sa famille, et, en particulier, à son dynamique frère Henri Lauber, qui est toujours sur la brèche pour servir également la Musique, nous présentons, en cette douloureuse circonstance, nos plus sincères et nos plus vives condoléances.

Aimé Constantin.

Loire

Fin de saison en apothéose pour l'Union des accordéonistes de la Loire

Au concours national de l'Accordéon club de France organisé à Villeurbanne en avril, notre société a présenté ses trois ensembles :

- la classe d'orchestre a obtenu en catégorie initiation un premier prix ascendant avec coupe ;
- l'orchestre junior a obtenu en catégorie deuxième division un premier prix ascendant avec coupe ;
- l'orchestre des Accordéonistes de Saint-Chamond, qui est le nom officiel sous lequel se produit depuis le mois de mai la formation senior, a obtenu un brillant premier prix ascendant avec coupe en catégorie Excellente, félicitations unanimes du jury et la note remarquable de 29,5 pts/30.

Au dixième prix européen de l'Accordéon, qui a eu lieu à la Pentecôte à Neulsenburg (près de Francfort) en République Fédérale Allemande, de nombreux solistes et sociétés étaient présents issus d'Allemagne, de Suisse, de France, d'Italie, d'Autriche, des Etats-Unis, d'Espagne, de Hongrie, de Tchécoslovaquie...

Le samedi a eu lieu un concert de gala avec la participation d'une des meilleures formations existant au monde : le quintette des Accordéonistes de Varsovie qui a enthousiasmé le public par ses interprétations où la technique hors pair est mise au service d'une musicalité tout à fait exceptionnelle : un grand moment musical où on

Emf



a pu se rendre compte des immenses possibilités de l'accordéon lorsqu'il est servi par des artistes de cette qualité.

Il faut savoir que le prix européen est un des deux plus importants concours reconnus par l'association américaine des accordéonistes et par les Ministères de la Culture des pays de l'Est, ce concours est sélectif pour le concours de Klingenthal (R.D.A.) en 1984 qui a la réputation d'avoir le plus haut niveau musical au monde, ce prix européen fait office de référence en la matière.

Durant trois jours, les concurrents ont affronté le jury internationaux en présentant en plus du morceau imposé, un morceau au choix.

L'orchestre des Accordéonistes de Saint-Chamond dirigé par M. Georges Pellegrini s'est présenté en catégorie supérieure où il a obtenu un très brillant premier prix avec coupe et l'excellente note de 17,35 pts sur 20, il est lauréat en terminant à la première place de ce dixième prix européen.

Nous pouvons mesurer tout le chemin parcouru depuis quatre ans, date de création de cet ensemble, qui fait honneur à l'accordéon, à notre Département de la Loire et même plus.

L'orchestre de Saint-Chamond est à la disposition des personnes intéressées, il donne des concerts dans toute la région Rhône-Alpes ; son répertoire est très éclectique, il comprend de la Musique classique, de la Musique originale, contemporaine et des arrangements sur des variétés.

Pour tous contacts, s'adresser au Directeur : M. Georges Pellegrini, 4, impasse Loubet, 42400 Saint-Chamond. Tél. : (77) 22-24-23.

Rhône

LYON

Fête aussi pour les Enfants d'Orphée et la fanfare « la Savoyarde » à Lyon

C'était à l'occasion de la Journée Nationale de la Musique, le 21 juin dernier, que l'École de l'Ensemble Musical de la Savoyarde et de l'Harmonie les Enfants d'Orphée, se présentait officiellement pour la première fois et pour son troisième anniversaire devant un nombreux public. Etaient venus applaudir et encourager les jeunes musiciens en herbe, non seulement les parents, mais aussi les autorités locales et les Croix-Roussiens heureux de connaître mieux leur école du quartier des Canuts.

Grande réussite se plaisaient à répéter tous ces supporters enthousiastes. En effet, les quarante-deux élèves rayonnaient de joie à l'annonce de leurs notes d'examen de fin d'année scolaire, avant de se produire individuellement ou en groupe sous différentes disciplines. Dans l'attente de monter sur scène, ils s'étaient éparpillés à travers le grand orchestre pour observer l'instrument de leur choix, chose qu'ils n'ont jamais le plaisir de faire, n'ayant peut-être qu'à travers la télévision un aperçu de formations musicales. C'était une idée de dernier moment du Président à la stupéfaction du dirigeant de l'orchestre Pierre Moulin.

Un autre instant très émouvant lorsque Marius Delhomme, Directeur adjoint de la Savoyarde et Directeur de l'École, pour sa brillante contribution à la musique pendant plus de soixante années, était décoré de la Croix de Chevalier dans l'Ordre National des Arts et Lettres par le Président Mouton comme il le souhaitait, au milieu des élèves et de ses camarades musiciens. Mme Delhomme reçut une magnifique gerbe de fleurs en témoignage de son dévouement auprès de son mari en faveur de la musique. Le Président en profitait dans son allocution pour dire toute l'estime qu'il porte aux épouses et aux foyers de ses musiciens.

Après l'entracte, place aux élèves instrumentistes. Tous surent montrer, malgré une appréhension bien naturelle devant leur premier public, le pas franchi en trois années seulement, grâce à leur travail, mais aussi à celui des enseignants tout particulièrement dévoués. Ces jeunes filles et garçons vont apporter bientôt un sang nouveau aux deux sociétés.

Comme toute grande fête a son bouquet d'artifice, l'École rassemblée sur le plateau entonna la Marche des Petits Canuts, reprise par tous les spectateurs et l'Orchestre de l'Ensemble Musical sous de vibrants applaudissements. Enfin le concert s'est achevé sur la Marche des Allogroges, avec la présence de la Duchesse de Savoie et de ses Demoiselles d'Honneur en grand apparat.

E.M.



Savoie

Eclatant succès pour le Festival de la Fédération Musicale de Savoie

En confiant l'organisation de son festival départemental annuel à « l'Echo du Saint Bernard » de Bourg-Saint-Maurice, qui vient de prendre un nouveau départ spectaculaire, la Fédération Musicale de Savoie a voulu montrer sa confiance en cette jeune société.

Cette confiance, les diverses sociétés du département l'ont aussi manifestée, puisqu'elles ont été cinquante, chiffre jamais atteint précédemment, à répondre d'une façon positive.

Ce sont donc quelque deux mille musiciens, choristes et même danseurs qui ont dimanche 5 juin 1983, par un temps radieux, convergé vers la haute Tarentaise écrie de verdure couronné par les pentes encore enneigées en altitude.

Une partie a fait une première étape pour participer aux offices religieux et à un concert à la sortie ; à Bellentre, Hauteville, Seez, Sainte-Foy Tarentaise, Macot, Peisey-Nancroix, Aime, Landry, et bien sûr Bourg-Saint-Maurice. Partout il y a eu grande affluence, tout le monde manifestant sa large approbation et s'attardant volontiers sous les chauds rayons du soleil.

Dans le même temps, des concerts étaient donnés dans les divers quartiers de Bourg-Saint-Maurice.

A 12 heures, à l'Hôtel de ville, M. Garmard, Maire, soulignait la joie du Conseil Municipal et celle de « l'Echo du Saint-Bernard » d'accueillir Personnalités et musiciens, chanteurs et accompagnateurs dans une ambiance exceptionnelle.

M. Maurice Adam, Président de la Fédération Musicale de Savoie remerciait la Municipalité pour cet accueil si chaleureux, comme pour l'organisation absolument parfaite.

Il félicitait le Président Silvestre et tous les Musiciens et avait la joie de remettre à M. Georges Cressens, Vice-Président de la Fédération et cheville ouvrière de cette organisation, la médaille d'honneur de la fédération « Rhône-Alpes ».

Après un court entracte pour le déjeuner, dès 14 heures, le festival prenait tout son ampleur avec des concerts dans tous les quartiers, tandis que les chorales et danseurs se produisaient en salle au Savoy et à la salle des fêtes applaudis par un nombreux public allant d'un point à un autre.

A 17 heures, s'est ébranlé l'imposant défilé, qui après avoir traversé la ville a regroupé tout le monde au stade municipal dans une ambiance exceptionnelle.

Le Président Adam remerciait M. Barnier, Député, Président du Conseil Général et Madame, M. Navarre, Sous-Préfet, et Madame, de leur présence, le Maire et les organisateurs de cette magnifique journée et soulignait la grande amitié et la grande fraternité des amoureux de la musique et du chant, sans oublier le département de la Savoie pour l'action déterminante qu'il mène dans ce domaine.

Les morceaux d'ensemble par les Accordéonistes, les Batteries-Fanfares, les Chorales et les Harmonies devaient apporter la note finale à ce festival qui restera gravé dans beaucoup de mémoires.

LYON MUSIQUE

des musiciens au service des musiciens

Direction : **Paul PROUD**

1^{er} prix unanimité du Conservatoire de Lyon
ex-musicien

de la Musique des Equipages de la Flotte

Directeur d'Harmonie

5, cours Gambetta - 69003 LYON

Tél. : 860-54-07

« TOUTE LA MUSIQUE »

Instruments et librairie musicale

**ATELIER DE REPARATION
SPECIALISTE DES INSTRUMENTS
A VENT**



300.000 exemplaires vendus...

J. JAMIN

HISTOIRE DE LA MUSIQUE

100 pages d'illustrations
Index alphabétique
Index chronologique
Organologie

Une Histoire de la Musique
de grande diffusion

Très abondante iconographie :
portraits, instruments,
opéras, ballets, etc.

Format, prix, présentation
qualités pratiques en font un matériel
pédagogique par excellence
et un guide agréable pour l'amateur

Un livre de poche de 208 p. : 33 F

ALPHONSE LEDUC

175, rue Saint-Honoré, 75040 Paris Cedex 01

NOBLET

DEUX SIÈCLES
D'EXPIÉRIENCE
DANS
LA FABRICATION
DES
INSTRUMENTS
A VENT
A CLÉS

Maison fondée
en 1750.



CLARINETTES

FLÛTES

HAUTBOIS

pour élèves des écoles de musique et des conservatoires

27750 LA COUTURE-BOUSSEY

*En vente chez les principaux
marchands de musique*

Concours du 5 juin 1983

Palmarès

• Harmonie

- 29,5 Union Philharmonique de Nantes :
Honneur. — 1^{er} Prix. — Vives félicitations.
- 28,5 Société Musicale de Beaugency :
1^{er}/1^{er}. — 1^{er} Prix Ascendant. —
Félicitations au Directeur.
- 29 La Ferté-Saint-Aubin : 2^o/2^o. — 1^{er}
Prix Ascendant. — Félicitations au
Directeur.
- 28 Les Enfants de La Boutonne
(Brioux) : 2^o/2^o. — 1^{er} Prix Ascen-
dant.
- 28 Union Musicale de Civray : 3^o/1^{er}. —
1^{er} Prix Ascendant. — Mention au
Directeur.
- 26 La « Saint-Hilaïroise » de Saint-
Hilaire-de-Voust (Vendée) : 3^o/1^{er}. —
1^{er} Prix à l'unanimité. — Mention aux
jeunes.
- 24,5 Union Chambonnaise de Chambon :
3^o/1^{er}. — 1^{er} Prix.
- 28,5 Union Musicale de Moncutant : 3^o/
2^o. — 1^{er} Prix Ascendant. — Félicita-
tions au Directeur.
- 28 La Couarde-sur-Mer : 3^o/2^o. — 1^{er}
Prix Ascendant.
- 26 Avenir Musical de Périgné : 3^o/2^o. —
1^{er} Prix à l'unanimité.
- 24 Harmonie de Surgères : 3^o/3^o. — 1^{er}
Prix.
- 23 Harmonie de Benet : 3^o/3^o. — 1^{er}
Prix.

• Fanfare de marché :

- 25 Les Enfants de La Boutonne
(Brioux) : 3^o/1^{er}. — 1^{er} Prix à l'unani-
mité.
- 26,5 Union Musicale de Moncutant : 3^o/
2^o. — 1^{er} Prix à l'unanimité.

• Batterie-Fanfare :

- 27 Pouzauges : Supérieure C. — 1^{er}
Prix à l'unanimité.
- 23 Châtelailon : 1^{er}/C. — 1^{er} Prix.
- 26 « Alouette » de Celles-sur-Belle : 1^{er}/
2^o. — 1^{er} Prix à l'unanimité.
- 25 « Le Sol Natal » de Réaumur : 2^o/2^o.
— 1^{er} Prix à l'unanimité.
- 28,5 Union Musicale de Beaugency : 2^o/
2^o. — 1^{er} Prix Ascendant.

• Accordéon :

- 29 Ensemble Classique de Châtelle-
rault : Sup./2^o. — 1^{er} Prix Ascendant
avec félicitations.

• Suite page 47

Offres d'emploi

Ville de Villefranche (Rhône) re-
crute par voie de concours sur
épreuves, un professeur d'édu-
cation musicale pour l'enseigne-
ment de la musique dans les
écoles primaires à raison de
16 heures par semaine.

Rémunération mensuelle nette
de début de carrière : 5.000 F.

Envoyer candidatures avec C.V.
et copie des diplômes à M. le
Maire de Villefranche (service du
personnel).

Musique régionale 57^e R.I. dis-
pose postes engagés pupitre :
clarinette, flûte, cor. S'adresser à
chef de musique, quartier Nan-
souty, 33998 Bordeaux-Armée.
Tél. : 16 (56) 90-91-20, poste :
40-16-88.

Ville de Sassenage (Isère), 3 ki-
lomètres de Grenoble, recrute
sur titre et sur concours un direc-
teur d'école municipale de musi-
que, poste comportant la direc-
tion de l'harmonie municipale.
Etre diplômé d'un conservatoire
municipal.

Adresser candidatures avec C.V.
avec photocopie diplômes à
M. le Maire de Sassenage
(38360).

Une première sélection aura lieu
sur dossier.

Les candidats retenus recevront
ultérieurement les renseigne-
ments utiles pour le concours.

Date prévisionnelle du
concours : mi-septembre.

Union musicale d'Epieds-en-
Beauce (45, région orléanaise)
recherche personne pouvant as-
surer direction de société et si
possible formation d'élèves.
Tél. : 16 (38) 80-22-94.

La Ville de VIRE (Calvados)
recrute sur concours son Direc-
teur de l'Ecole de Musique et
Chef de l'Harmonie Municipale
— poste rémunéré à temps com-
plet.

Des épreuves techniques pour
les candidats retenus seront or-
ganisées courant Novembre
1983.

Indice brut - 1^{er} échelon : 354.
Indice brut - 7^e échelon : 603.

Adresser candidature avec
C.V. à M. le Secrétaire Général
de la Mairie - B.P. 76 - 14500
VIRE, pour le 31 octobre 1983,
dernier délai.

Philharmonie de Luçon
(85400) Recherche chef pour sa
Batterie Fanfare assurant forma-
tion clairons, trompettes de cava-
lerie, trompes. Poste de garde
champêtre municipal disponible
de suite, indices 220/309 brut.
Ecrire avec C.V. à M. le Chef du
Personnel, Mairie de Luçon
85400.

L'ENSEMBLE CHORAL DE VINCENNES RECRUTE CHANTEURS AMATEURS

RÉPERTOIRE POUR LA SAISON 1983-1984

TELEMANN

Passion selon Saint-Marc

DONNÉ AU FESTIVAL DE LOURDES 1984

CHŒURS A CAPPELLA ŒUVRES DES 16^e - 17^e - 18^e SIÈCLES

RÉPÉTITIONS

Tous les Jeudis soir - 1 Week-end par mois

T É L É P H O N E R

808.38.75



POUR RENDEZ-VOUS

324.26.80

PETITES ANNONCES

Emf

Payables d'avance conformément au tarif ci-après :

NOUVEAU TARIF A COMPTER DU 1^{er} JUILLET 1982

de 1 à 5 lignes.....	77,00 F
de 6 à 10 lignes.....	143,50 F
de 11 à 15 lignes.....	221,00 F
de 16 à 20 lignes.....	309,00 F
+ de 20 lignes, la ligne supplémentaire.....	8,00 F

Ces prix s'entendent T.V.A. et toutes taxes comprises.
La ligne comporte 32 caractères, signes ou espaces.

Les personnes intéressées par les annonces portant la référence « Ecrire au journal sous n°... » doivent adresser leur correspondance sous enveloppe timbrée sans mention d'adresse au Journal de la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, 75010 PARIS, en mentionnant le numéro de l'annonce.

Les enveloppes non timbrées ne seront en aucun cas transmises.

Station balnéaire recrute de suite adjoint d'enseignement musical pour assumer les fonctions de directeur de l'école municipale de musique et de l'harmonie. Logement de fonction assuré. Temps (20 heures), indice 268 à 471. Envoyer candidature à M. le Maire de Pornic (44210).

Harmonie ville Nord-Ouest, 170 kilomètres de Paris, recrute directeur temps complet, chargé cours à l'école de musique. Adresser curriculum vitae et présentons jusqu'au 15 octobre en écrivant au journal sous n° 139 qui transmettra.

Ville de Corbas (Rhône) 7.000 ha, recherche pour septembre 1983 son directeur pour école municipale de musique et pour harmonie. Statut du personnel communal, recrutement par concours, mutation acceptée. Ecrire avec C.V. détaillé, titres et diplômes à M. le Maire de Corbas (69960).

Ville de Scionzier (Haute-Savoie), 5.463 habitants, recherche pour janvier 1984, chef de musique pour Direction de l'harmonie et de l'école municipale de musique, statut du personnel communal, recrutement par concours ; mutation acceptée. Ecrire avec C.V. détaillé, titres et diplômes à M. le Maire de Scionzier (74300).

La direction de l'ensemble vocal de Trouville-sur-Mer est vacante. Cette fonction est rémunérée par la ville, selon service assuré et niveau musical du candidat. Peut convenir à musicien non résident (modalités à étudier). Ecrire ou tél. : M. G. Pillet, rampe Notre-Dame, 14360 Trouville. Tél. : 16 (31) 88-10-68.

Ville de Pithiviers (Loiret), tél. : (38) 30-08-77, Ecole municipale de musique :

1) Recrutement sur titres d'un professeur titulaire du certificat d'aptitude pour assurer les fonctions de directeur de l'école (à créer au 1^{er} janvier 1984), échelle de rémunération (433-801 brut).

2) Recrutement sur concours d'adjoints d'enseignement : solfège, violon, flûte, guitare. Echelle de rémunération (290-570 brut).

Envoyer C.V. détaillé à M. le Maire de la ville de Pithiviers, 1, place Denis-Poisson, 45300

Demandes d'emploi

Employé municipal, saxophoniste, 1^{er} prix de conservatoire, ayant participé à de nombreux stages de perfectionnement pour le saxophone, références sérieuses, 5 ans d'expérience, cherche par voie de mutation place de professeur ou d'adjoint d'enseignement ; accepterait de donner des cours de solfège ou de déchiffrement. Ecrire au journal sous n° 140 ou téléphoner au 16 (86) 36-48-47, heures des repas.

Cherche place professeur de trompette, titulaire d'un 2^o prix du C.N.R. de Tours, étudierait toutes propositions. Dominique Grellier, 1, rue Julien-Leroy, 37000 Tours. Tél. : 16 (47) 64-43-60.

Brigadier de police municipale, musicien, 30 ans, cherche mutation, étudie toutes propositions. Ecrire au journal sous n° 138.

Directeur école de musique, 17 ans d'expérience, possédant de sérieuses réél., cherche emploi sérieux région sud-ouest ou ouest. Accepte organisation ou réorganisation école plus cours d'initiation musicale, solfège méthode E. Willems, cours clarinette, saxophone, flûte à bec. Ecrire au journal sous n° 137.

Recherche cours solfèges gros cuivres, 1^{er} prix C.N.R. école de musique ouest Paris, environ 80 kilomètres. P. Pion, tél. : 16 (3) 911-55-04.

Musicien diplômé Conservatoire Tours donnerait cours cuivre clarinette solfège. Etudierait toutes propositions. Tél. : (16.47) 05.55.48 ou écrire au journal n° 141.

Divers

Cherche Saxophone Baryton MI B M. R. DUBOIS Apt 70 La Roquette 27400 LOUVIERS. Tél. : (16.32) 25.04.48.

Concours

Département des Landes, Syndicat mixte de l'Ecole départementale de musique des Landes :

Avis de concours :

— La ville de Mont-de-Marsan recrute un directeur d'école de musique chargé de la direction de l'harmonie et responsable de secteur pédagogique de l'école départementale de musique des Landes. Indice brut : 433-801 (avec abattement suivant diplômes) + indemnité forfaitaire pour la direction de l'harmonie.

— La ville de Morcenx recrute un directeur d'école de musique chargé de la direction de l'harmonie et de la batterie-fanfare et responsable de secteur pédagogique de l'école départementale de musique des Landes. Indice brut : 433-801 (avec abattement suivant diplômes) + indemnité forfaitaire pour la direction de l'harmonie et de la batterie-fanfare.

— Le syndicat mixte de l'école départementale de musique des Landes recrute des professeurs adjoints d'enseignement (20 heures hebdomadaires, indice brut : 290-570) : un professeur de clarinette, un professeur de piano, un professeur de hautbois, chargé de la formation musicale, un professeur de violon (à temps partiel), un professeur de violoncelle (à temps partiel), un professeur d'orgue (à temps partiel).

Dépôt des candidatures (joindre curriculum-vitae) avant le 19 septembre 1983 à M. le Président du Syndicat mixte de l'Ecole départementale de musique des Landes, Hôtel du Conseil général, B.P. 259, 40011 Mont-de-Marsan. Tél. : (58) 46-40-40 (poste 2203).

Date prévue des concours : fin septembre 1983.

• Suite page 20

• Suite de la page 46

- 29 Société Châtelleraudaise d'Accordéon : 1^{er}/1^{er}. — 1^{er} Prix Ascendant. — Félicitations au Directeur.
- 27 Chorale Mixte de Lençloître : 3^o/1^o. — 1^{er} Prix à l'unanimité. Harmonie Junior de Lençloître : 3^o/1^o. — Mention Très Bien avec vives félicitations.

• Hors concours

en Festival :

Batterie-Fanfare « La Vaillante » d'Aytré. Accordéon-Club de Mme Bévin de Saint-Roman-Les-Melle.

Excellente organisation - Très bonne journée au service de la musique.

Attribution des Prix offerts par la C.M.F.

En nature :

— Batterie-Fanfare de Beaugency : 1 clairon.
— Les Enfants de La Boutonne (Brioux, Harmonie) : 1 bugle.

En espèces :

— Batterie-Fanfare de Pouzauges : 250 F.
— Union Musicale de Moncoutant (Harmonie) : 250 F.
— Union Musicale de Civray : 250 F.
— Harmonie de La Couarde-sur-Mer : 250 F.
— Harmonie de La Ferté-Saint-Aubin : 500 F.
— Société Châtelleraudaise d'Accordéon : 500 F.

VANDOREN

MANUFACTURE

d'Anches et Becs

pour instruments de musique

56, rue Lepic, PARIS-18^e
Anches et becs pour artistes

Tél. : 257-94-40

NE JETEZ PAS
CE JOURNAL...

... PASSEZ-LE A
VOS AMIS!...

I.S.M.E.

organisées par

SECTION
FRANÇAISE
DE LA SOCIÉTÉ
INTERNATIONALE
POUR L'ÉDUCATION
MUSICALE

DEUX JOURNÉES D'INFORMATIONS PÉDAGOGIQUES

destinées aux Enseignants et
aux Educateurs ainsi qu'aux membres
de l'Éducation spécialisée (enfants et
adolescents de 2 à 18 ans)

Les 22 et 23 octobre 1983
85, rue Gabriel-Péri
92120 MONTROUGE

PROGRAMME

22 octobre :

Anne-Marie GROSSER
« Pédagogie Orff »

23 octobre :

Martine BELLE CROIX
« Utilisation de la Pédagogie Orff dans
l'Éducation spécialisée »

23 octobre :

Mady de LA PREUGNE
« Rééducation de la Voix »

Ouverture

le 22 octobre 1983
à 8 h 45

Séances : de 9 h 15 à 12 h 15
et de 14 heures à 17 heures

PETITES ANNONCES *Emf*

Concours

Ville d'Albi recrute pour l'école
municipale de musique, par voie
de concours/épreuves :

— un adjoint d'enseignement
musical (indices bruts : 290-
570), classe de saxophone.

— un adjoint d'enseignement
musical (indices bruts : 290-
570), classe de solfège.

Candidatures à adresser avant
le 15 septembre 1983 à M. le
Maire d'Albi, service « Gestion
administrative du personnel »,
B.P. 147, 81010 Albi Cedex.

Renseignements : service Action
culturelle, poste 334.

Mairie de Millau (Aveyron) :
concours sur épreuves pour le
recrutement d'un adjoint d'ensei-
gnement de piano au centre mu-
nicipal de culture musicale de
Millau.

Un concours est ouvert en vue
du recrutement d'un adjoint d'en-

• Suite de la page 47

orchestre philharmonique de nice

Directeur Général BERISLAW KROH CAR

ACTION CULTURELLE MUNICIPALE

AVIS DE

CONCOURS

POUR LE RECRUTEMENT DE



- SUR TITRES

1 VIOLON SOLO, SUPER SOLISTE, CO-SOLISTE. (Contrat special)
1 TROMPETTE SOLO, SUPER SOLISTE (Hors Cat.)

- SUR ÉPREUVES

1 VIOLON SOLO, 2^e SOLISTE (1^{er} Cat.)
6 VIOLONS DU RANG (3^e Cat.)

1 ALTO SOLO (1^{er} Cat.)

3 ALTOS DU RANG (3^e Cat.)

1 VIOLONCELLE SOLO, 2^e SOLISTE (1^{er} Cat.)

1 VIOLONCELLE DU RANG (3^e Cat.)

1 CONTREBASSE SOLO (1^{er} Cat.)

1 CONTREBASSE DU RANG (3^e Cat.)

1 FLÛTE SOLO (1^{er} Cat.)

1 HAUTOIS SOLO (1^{er} Cat.)

1 CLARINETTE SOLO (1^{er} Cat.)

1 BASSON SOLO, (1^{er} Cat.)

1 COR SOLO, SUPER SOLISTE (Hors Cat.)

1 1^{er} TIMBALIER SOLO, (1^{er} Cat.)

17, 18 et 19 OCTOBRE 1983

THÉÂTRE DE L'OPÉRA

entrée par le 9, rue de la Terrasse, 06300 NICE

Date limite du dépôt des candidatures :

VENDREDI 7 OCTOBRE 1983 A 17 H

DATE D'EFFET 1^{er} JANVIER 1984

Tous renseignements utiles concernant l'inscription, les conditions du contrat
d'engagement etc. pourront être obtenus sur simple demande au

SERVICE DE L'ACTION CULTURELLE MUNICIPALE DE LA VILLE DE NICE

2, Place Massena, 06074 NICE Cedex

Tel (93) 62 12 12 poste 2395 et Opera de Nice
Tel (93) 80 59 83 poste 75 et 76 a partir du 20 Août 1983

seignement de piano à l'école de musique municipale de Millau. Les épreuves de ce concours se dérouleront dans la semaine du 24 au 31 octobre 1983. La date et les horaires seront précisés ultérieurement lors de la convocation des candidats, à la réception de leur dossier.

Définition de l'emploi : Poste d'adjoint d'enseignement titulaire, à temps plein, exerçant le métier de professeur de piano et responsable à part entière de sa classe.

Rémunération : La rémunération mensuelle des adjoints d'enseignement de piano correspond actuellement à l'indice 290 brut (1^{er} échelon), à raison de 20 heures de cours par semaine.

L'agent bénéficiera des dispositions des statuts du personnel communal.

Conditions d'inscription : Le concours est ouvert aux candidats remplissant les conditions de recrutement du personnel communal.

Les candidats doivent être diplômés soit de la médaille d'or d'un conservatoire national, ou d'une récompense d'un conservatoire national supérieur, ou d'un niveau équivalent, s'ils ont effectué leurs études à titre privé ou dans d'autres établissements. Dans ce cas, ils devront produire deux attestations de personnalités du monde musical, certifiant qu'ils possèdent une formation musicale suffisante pour se présenter aux épreuves du présent concours.

Programme des épreuves :

1) Epreuves d'admissibilité :

— Exécution de mémoire d'un morceau imposé, tiré de la liste des œuvres suivantes : Beethoven : 1^{er} Mouvement de la Sonate op. 53, l'Aurore ; Chopin : Etude n° 1 en ut majeur ; Ravel : Alborada del grazioso (extrait de « Miroirs ») ; Vartok : Suite opus 14.

— Exécution d'une œuvre ou d'un fragment d'œuvre, au choix du candidat, d'une époque différente de celle du morceau imposé, d'une durée maximale de six minutes.

2) Epreuves d'admission :

— Déchiffrage, sans préparation d'un texte édité, choisi par le jury et d'une durée maximale de 2 minutes (coeff. 1).

— Leçon donnée devant le jury à des élèves de niveaux différents (coeff. 2).

— Conversation avec le jury (coeff. 1).

Candidatures : Les dossiers complets (curriculum vitae détaillé et copies certifiées conformes des diplômes ou attestations), devront être envoyés à la mairie, B.P. 174, 12106 Millau Cedex, avant le 8 octobre 1983.

Pour obtenir tous renseignements complémentaires, les candidats peuvent s'adresser au centre municipal de culture musicale de Millau, mairie de Millau. Tél. : (65) 60-50-39.

Occasions

Vends une clarinette en la, bon état. M. Foucher, 50, rue V. Hugo, 92300 Levallois.

Vends saxo baryton « Dolnet », doré, La Grave, remis à neuf. Tél. : 16 (85) 91-60-95, heure des repas.

A vendre cor d'harmonie descendant, double fa/mi b, Hans Soyer, non verni, bon état de marche, prix intéressant. Tél. : 782-41-41 aux heures des repas.

Vends petite clarinette Noblet mi b en étui. Prix intéressant. Tél. : 16 (63) 57-15-11 aux heures des repas.

Recherchons batterie 5 fûts, 2 cymbales, plus charleston bon état, prix modéré, pour école de batterie fanfare. Tél. : 16 (85) 81-27-55, coût transport à notre charge.

**N'hésitez pas
à utiliser
nos petites annonces**

**Buffet Crampon +
Boosey & Hawkes**

La plus grande
association
musicale du
siècle.

Un grand festival 1983 à Graulhet

Un Festival de Musique, c'est une manifestation qui n'attire pas seulement les gens de nos Fédérations mais un grand nombre de spectateurs ravis de venir entendre de la belle Musique, de participer à une Fête et en même temps, de découvrir de belles villes et de belles Régions. Tous liront avec plaisir le compte rendu de celui qui a eu lieu à Graulhet, dans le Tarn.

L'activité musicale à Graulhet, ville ouvrière tarnaise a toujours été d'un niveau élevé, tant pour la quantité que pour la qualité. Le 24^e Festival des Sociétés musicales du Tarn qui s'y déroulait, organisé sur deux jours par la batterie-fanfare municipale a donc été réussi à la fois par le nombre et la qualité des participants ; la variété d'un programme alléchant qui en firent un succès populaire. Le festival débuta le samedi par un grand défilé des Batteries-Fanfaires et majorettes dans le centre ville, apprécié de la population, puis se poursuivit au stade où chaque batterie interpréta ses meilleurs morceaux et où les groupes de majorettes évoluèrent avec grâce dans une féerie de couleurs et de rythmes. Cette parade s'est déroulée sous un chaud soleil et devant une nombreuse assistance qui ne ménagea pas ses applaudissements, surtout pour l'exécution du morceau d'ensemble « Brillants Chasseurs », joué par plus de trois cents musiciens et dirigé magistralement par José Paz, Directeur de la B.F. de Graulhet. En soirée eut lieu le grand concert donné par la B.F. de la 3^e région aérienne de Bordeaux. Devant près de mille personnes cette formation dirigée de main de maître par le tambour-major, René Vasière, obtint un succès étourdissant, tous les morceaux étant exécutés de façon éblouissante. Le public ne s'y est pas trompé, lui qui ovationna longuement les acteurs. Ce fut un concert exceptionnel avec des morceaux de choix modernes et avec solistes. En intermède, après l'entr'acte, les groupes folkloriques « Les Cagouillauds », de Chateaufort, apportèrent un concours très remarqué à cette soirée marquante. A la fin de ce concert le Président Grand (F.S.M.O. du Tarn) remerciait les musiciens et signalait au public la présence de deux graulhétois, Miralles et Pradelles, formés à la fanfare locale, dans les rangs de la formation militaire bordelaise. Ceci pour indiquer que c'était là un exemple à suivre. Il remettait ensuite à M. Vasière un souvenir de Graulhet. Dimanche matin, dans les rues de la ville avait lieu un autre défilé, comprenant un groupe folklorique et la fanfare de Lacaune, suivi d'une messe en musique avec la collaboration de la Lyre de Lavaur puis d'un dépôt de gerbes au monument aux morts, par M. Argelès, Maire de Graulhet. Vers 16 h 30 débutait le concert de l'Harmonie Junior du Tarn. Il faisait extrêmement chaud et le public était clairsemé ; l'interprétation parfaite des morceaux par tous ces jeunes fut chaleureusement applaudie. Certaines œuvres furent dirigées par des élèves du Conservatoire de Toulouse, membres des Sociétés participant.

tes. Le Réveil Lacaunais présenta deux nouveaux morceaux de son répertoire tandis que la chorale des chanteurs du Pays giroussenois fit éclater tout son talent par une impeccable prestation. Il en fut de même de la chorale de Cagnac-les-Mines. L'Harmonie fédérale, quant à elle,

forte de plus de cent vingt exécutants, placée sous la direction de Noël Grand, donna un concert des plus réussis ; donnèrent le meilleur d'eux-mêmes. Un Vin d'Honneur mettait un terme au concert et par là-même au festival 1983 qui fera date dans les annales de la Fédération du Tarn.

Antoine Courtois Paris

Le triomphe de la Qualité

Photo Gérard NICOLAI

Instruments de Musique
P. GAUDET
8, rue Nancy 75010 Paris
607.77.85

Documentation sur demande

14 octobre-1^{er} décembre 1983

Festival de Lille 83

« LE CIEL DANS LA TÊTE »

Liturgies, mythologies, rituels

Pour sa deuxième saison en qualité de conseiller artistique du Festival de Lille, le compositeur espagnol, Luis de Pablo, a construit un programme de plus de quarante concerts et spectacles à travers les œuvres d'art porteuses du sentiment religieux de l'homme : — dans le passé comme dans le présent le plus large. — Dans notre civilisation occidentale comme dans les civilisations d'ailleurs. — Dans le domaine religieux, mais aussi bien au delà.

C'est ainsi qu'à côté des deux monuments de la musique sacrée occidentale que sont la « Messe en Si » de J.-S. Bach et la « Missa Solemnis » de Beethoven, le programme rappellera quelques-unes des grandes liturgies religieuses : — le chant ambrosien (liturgie de Saint-Ambroise, église de Milan, IV^e siècle), — le chant byzantin. — la musique Synagogale traditionnelle et moderne. — Le chant des moines tibétains, mais aussi tout ce qui dans l'art prend la dimension d'une liturgie, sans pour autant faire référence à la pratique religieuse : les liturgies profanes de Pierre Henry, la musique mystique de Sun Râ. — La liturgie de la chair et celle de la nature, avec « le journal d'un disparu » de Léos Janacek, les « liederkreis » de Schumann, « Nuits dans un jardin d'Espagne » de Manuel de Falla. — La liturgie des sons avec les percussions de Strasbourg et « The harmonic Choir ». — La liturgie des héros avec la « Grande symphonie funèbre et triomphale » d'Hector Berlioz, et — Les transcendances religieuses d'Olivier Messiaen (Vingt regards sur l'Enfant-Jésus), de Gustav Mahler (Symphonie n° 2 « Résurrection »), de Brahms (Ein Deutsches Requiem), le Liszt (Harmonies Poétiques et Religieuses), et bien entendu de Wagner (prélude de Lohengrin, l'Enchantement du Vendredi-Saint, extrait de Parsifal, la Marche funèbre du Crépuscule des Dieux).

La présence théâtre sera assurée dans le même esprit par deux expressions du théâtre rituel traditionnel, le Kathakali de l'Inde et le Nô japonais, et par le théâtre musical contemporain de Bob Wilson (« Civil War ») lui-même nourri à ces sources.

De même la danse avec le Ballet du Nord d'Alfonso Cata, la compagnie de Merce Cunningham qui créera un ballet sur le « Roaratorio » de John Cage, et la compagnie d'Alwin Nikolais.

Hors thème, il faut ajouter, le récital de la cantatrice polonaise Teresa Zylis-Gara, un concert de musique baroque par le Concentus Musicus de Vienne sous la direction de N. Harnoncourt et un concert de musique traditionnelle de l'Inde par le violoniste L. Subramaniam.

Parmi les invités de cette année on note :
— Orchestre National de Lille.
— Orchestre National de Radio France.
— Orchestre de l'Opéra du Nord.
— Orchestre Philharmonique de Dresde.

— Concentus Musicus de Vienne.
— Orchestre de Chambre d'Amsterdam.
— Clémencic Consort.

Chœurs de Radio France, Chœur Régional Nord-Pas-de-Calais, Chœur Bachveeringing (Hollande), Chœur Madrigal de Sofia, Harmonic Choir, Gruppo di cante ambrosiano del Duomo di Milano, Chœur de la communauté Bon-Po (Tibet), Chœur de la grande Synagogue de Paris.

Jean-Claude Casadesus - René Clemencic - Henri Gallois - N. Harnoncourt - Uri Segal - Charles de Wolff.

Sheila Armstrong - Bernadette Greevy - Thomas Moser - Anna Ringart - Robert Tear - Teresa Zylis-Gara - Denise Peron - Michel Beroff - Christian Ivaldi - Yvonne Loriod - Alain Planès - L. Subramaniam.

La participation régionale sera particulièrement importante :

Orchestre National de Lille, Orchestre de l'Opéra du Nord, Chœur Régional Nord-Pas-de-Calais, Ballet du Nord, Atelier instrumental d'Expression Contempo-

raine (Lille), Cinq harmonies du Nord-Pas-de-Calais, auxquels s'ajoutent les quarante ensembles et solistes du Concert-promenade.

Effort également dans le domaine de la création avec :

— la création du nouveau ballet de Merce Cunningham « Roaratorio » ;
— en première audition trois œuvres de Pierre Henry ;
— « Sexolidad », de Luc Ferrari et la venue pour la première fois en France des moines de la communauté Bon-Po (Tibet).

Tout en intégrant les contraintes de la rigueur qui n'ont pas épargné bien des entreprises culturelles et en prenant en compte les exigences du public observées lors de ses précédentes éditions, le Festival de Lille, association subventionnée par la Ville de Lille, la Région du Nord-Pas-de-Calais et l'Etat, reste fidèle à sa mission :

LES GRÂNDS RENDEZ-VOUS DU FESTIVAL 83

Octobre :

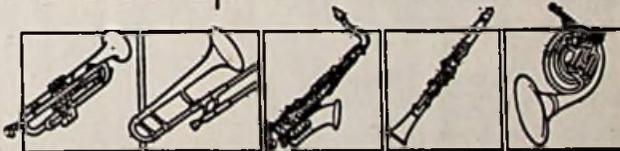
14 et 15 : Ballet du Nord. A. Cata (Nuits dans les jardins d'Espagne - création - Collisée de Roubaix).

15 : Pierre Henry : « Paradis Perdu ». Création. Lille Palais Rameau.

• Suite page 52



classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Documentation sur demande :
HENRI SELMER - 18, rue de la Fontaine-su-Rol
75-PARIS XIème - Tél. : 023.09.74



• Suite de la page 51

16 : Concert promenade (plus de quarante programmes) Lille, quartier des Ecoles (anciennes facultés).

17 : Pierre Henry : « Liturgie Profane ». Création. Lille, Conservatoire.

18 : Messiaen : Vingt regards sur l'Enfant-Jésus », Y. Lioriods. Lille.

19 : Brahms : « Ein Deutsches Requiem ». Lille. Chœur de Radio-France. Orch. Opéra du Nord. Dir. H. Gallois..

20 : Sun Râ Arkestra. Lille. Palais Saint-Sauveur..

21 : Chœur ambrosien du dôme de Milan. Marc-en-Barœul..

22 : Nuit « Gospel ». Lille..

23-24 : Chœur de la Grande Synagogue de Paris. Lille, synagogue.

25-26 : Mahler : Symphonie n° 2 « Réurrection » O.N.L. J.-C. Casadesus. Lille. Palais des Congrès.

26-27-28 : Merce Cunningham Dance Company « Roaratorio », de J. Cage. Création. Roubaix. Colisée.

27-28-29 : Kathakali du Kalamandalam. Lille. Hospice Comtesse.

Novembre

3 : Michel Béroff, piano (Liszt Debussy). Lille. Théâtre Sébastopol.

4-5 : « Civil War ». Bob Wilson. Lille. Grand-Théâtre.

Bach : « Messe en Si ». Orch. de Chambre d'Amsterdam. Chœur Bachvereinigung. Dir. Ch. de Wolf. Tourcoing, église N.-D. des Anges.

6 : L. Subramaniam, violon. Musique de l'Inde du Sud. Marc-en-Barœul.

7 : Chant Byzantin. Chœur Madrigal de Sofia. Hospice Comtesse.

8-9 : Moines tibétains Bon-Po. Lille. Hospice Comtesse.

10 : Luc Ferrari : « Sexolidad ». Création mondiale. Lille Conservatoire.

14 : Récital Teresa Zylis-Gara. Lille Grand-Théâtre.

15 : Orchestre Philharmonique de Dresde. Tourcoing Saint-Christophe.

16 : Les Percussions de Strasbourg. Douai Conservatoire.

17 : Les Percussions de Strasbourg. Marcq-en-Barœul. Eglise Saint-Paul.

20 : Berlioz : Symphonie Funèbre et Triomphale. Harmonies du Nord-Pas-de-Calais. Lille. Palais Saint-Sauveur.

Janacek : « Journal d'un disparu ». Schumann : Liederkreis op. 39. Lille. Conservatoire.

23 : Consentus Musicus de Vienne. Dir. N. Hamoncourt. Lille. Palais des Congrès.

24 : The Harmonic Choir. Lille. Eglise Saint-Sauveur.

26-27 : Alwin Nikolaï's Dance Theater. Colisée de Roubaix.

28 : A. Scarlatti : « Cantate pour la nuit de Noël. Clémentic Consort. Lille. Eglise Saint-Sauveur.

30 : Théâtre « No », de Kanze Motoaki. Lille. Hospice Comtesse.

Décembre

1 : Beethoven : Missa Solemnis. Orchestre national. Chœurs de Radio-France. Dir. Uri Segal. Lille. Palais Saint-Sauveur.

Association des chorales d'Alsace :

Week-end de chant choral et direction chorale

A la Maison Régionale de la Musique de Sainte-Croix-aux-Mines
Tél. : (89) 58.72.33

1^{er} et 2 octobre 1983

Animateurs : Gilbert Chocat, Nancy, Instr. Cht. Choral - Jean-Louis Weber, Strasbourg, Professeur Cons. Nal. Rég.

Bernard Lienhardt, Professeur E.M., Compositeur - Gérard Foltz, Chef de Chœur, Chef d'Orchestre - Francis Vonarb, Professeur E.M., Chef de Chœur.

Samedi 1^{er} octobre :

15 h : Accueil - Installation.

16 h : Début des travaux jusqu'à 19 h. Répartition par ateliers.

19 h 15 : Dîner.

20 h 30 : Reprise : travaux d'ensemble.

22 h : Repos.

Dimanche 2 octobre :

8 h 15 : Petit déjeuner.

8 h 45 : Travaux d'ensemble et par ateliers jusqu'à 10 heures.

10 h 30 : Reprise des travaux d'ensemble.

11 h 45 : Choix des chœurs pour le Concert de Clôture.

12 h 15 : Déjeuner.

14 h : Reprise des travaux d'ensemble - Attribution des chœurs à diriger par les Stagiaires - Propositions à volonté - jusqu'à 16 h 30.

16 h 45 : Mise en place pour le Concert de Clôture.

17 h : **Concert de Clôture**

Après le Concert, l'Association des Chorales d'Alsace offrira le verre de l'Amitié - Conclusions du Stage - Fixation de la date du week-end de Printemps.

Le programme du stage comprend :

— Culture vocale-technique de la cult. voc.

— Lecture musicale-lecture à vue de partitions chorales.

— Technique de la Direction : direction du chœur

direction chœur et orchestre.

— Etude de chœurs : partitions des différentes époques : Renaissance, etc.

— La chanson Contemporaine.

— Exercices de Direction par les Stagiaires.

— Direction de Chœurs par les Stagiaires à l'Audition de Clôture.

Prix de la session : 140 F (cent quarante francs) comprenant l'hébergement, deux repas, petit déjeuner et partitions pour un montant de 25 F. Les partitions supplémentaires seront à régler sur place.

Inscription : Les demandes d'inscription sont à adresser d'urgence au Président de l'Association des Chorales, M. Joseph Muller, 93, rue du Vieux-Muhlbach, 68000 Colmar. Tél. : (89) 79.12.24.

N.B. Prière d'apporter draps ou sac de couchage. A défaut, la paire de draps louée sur place : 18 F.

Je soussigné(e) _____ Adresse _____

demande l'inscription au week-end des 1^{er} et 2 octobre 1983 et verse ci-joint (chèque) la somme de 140 F.

A le 1983

(Signature)

Amati KRASLICE

Une marque d'une réputation internationale.

Fabriqué dans la plus grande usine d'instruments à vent d'Europe, AMATI est implanté en Bohême depuis le XVIème Siècle.

La tradition, le sérieux de la fabrication transmis de père en fils depuis des générations, l'amour de la Musique et du travail bien fait, allié à une technologie avancée, font que les instruments AMATI se sont forgés une réputation mondiale de tout premier ordre.

AMATI, des instruments appréciés par tous les musiciens amateurs et professionnels, d'un rapport qualité/prix exceptionnel.

AMATI, le seul fabricant Européen présentant une gamme aussi complète :

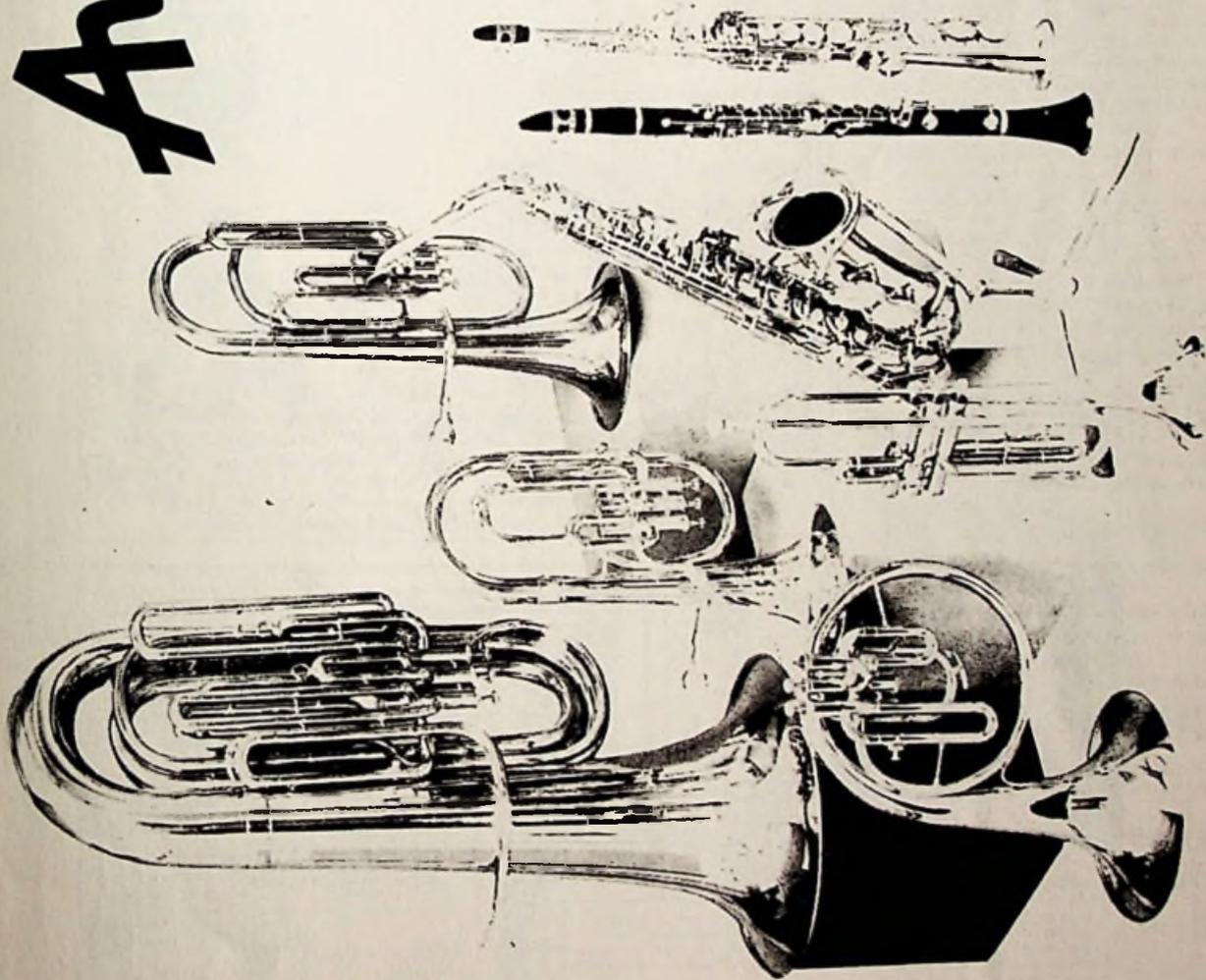
à pistons	à palettes	autres
Trompette	Trompette	Saxophone
Cornet	Cornet	Clarinette
Bugle	Bugle	Trombone
Alto	Alto	Cor
Ténor	Ténor	Hautbois
Petite Basse	Petite Basse	Flûte
Basse	Basse	Sousophone
Contre Basse	Contre Basse	etc... etc...

Demandez le catalogue illustré et tarif gratuits à l'importateur exclusif pour la France

MUSICO

9, Route de Colmar
Wintzenheim 68000 COLMAR
tél. (89) 27.10.21

ou renseignez-vous auprès de votre marchand habituel.



Histoire de la musique

en bandes dessinées...

DE PLUS, BACH DOIT CONSACRER UNE PARTIE DE SON TEMPS A L'ENSEIGNEMENT. SES ELEVES JEUNES OU MÔNS JEUNES, NE SONT PAS TOUJOURS EXCESSIVEMENT DOGES.

MALGRÉ TOUTES CES OBLIGATIONS, BACH TROUVE QUAND MÊME LE TEMPS DE JOUER AVEC SES MEILLEURS ELEVES DANS LA FAMEUSE BRASSERIE ZIMMERMANN.

DES TRAJOURS FACILE DE COMPOSER DES ORATORIOS, DES FUGUES, DES CONCERTOS, ... AUTOUR DE 20 ENFANTS ...

VOUS DEVEZ D'UNE AMBAUDE ?

ET C'EST TOUS LES JOURS COMME CA ?

L'UNE DES DERNIÈRES JOURS DE SA VIE EST L'ACCUEIL CHALEUREUX DU ROI FREDERIC II DE PRUSSE A POTSDAM. LE SOUVERAIN, LUI-MÊME EXCELLENT MUSICIEN, SE FAIT UN HONNEUR D'ÊTRE ACCOMPAGNÉ PAR LE VIEUX MAÎTRE PENDANT UN CONCERT A LA COUR.

BACH MEURT EN 1750. SON ŒUVRE EST IMMENSE, MESSES, DRAMES, CANTATES, CONCERTOS, SONATES, MAIS LA FORME MUSICALE QUE BACH PORTE AU NIVEAU DE LA PERFECTION EST LA FUGUE * TRÈS CÉLÈBRE DE SON VANT DOUR SES TALENTS DE VIROLOSE, SON GENIE DE COMPOSITEUR NE SERA RECONNU QUE BEAUCOUP PLUS TARD.

* DANS UNE FUGUE, UN THÈME ET SES IMITATIONS SUCCESSIVES FORMENT PLUSIEURS PARTIES QUI SEMBLENT SE FUIR ET SE POURSUIVRE L'UNE L'AUTRE.

BOILLE Pascal, 3, parvis de la Dièvre, 92160 Antony.

BARTHOMEUF J.-M., 12, quai Boissy-d'Anglas, 78380 Bougival.

FOUQUERAY Dominique, 48, rue Amiral-Courbet, 94130 Nogent-sur-Marne.

SAPIENS Jean-Paul, rue de Fontenelle, 37140 Bourgueil.

DEMORE Sylviane, 46-48, rue Victor-Hugo, bâtiment D, 93500 Pantin.

SALMON Francis, H.L.M., quai Militaire, n° 10, 88500 Mirecourt.

BROTTIER André, cité du Bon-Accueil, 79150 Argenton-Château.

HARDIT Jean, cour Flamant, 02100 Saint-Quentin.

PENAUD Jean, 69620 Le Bois-d'Oingt.

SCHIETSE Jean-Claude, 384, rue de Proulleu, 69730 Genay.

BARDET Jean-Michel, 24, chemin Vieux-dit-Perrin, 38100 Grenoble.

WARTELLE René, 240, rue Georges-Guynemer, Le Marengo, bâtiment A, 80000 Amiens.

HATTE Josée, 11, parc de Cailly, 76130 Mont-Saint-Aignan.

NOVEL Pierre, 1, rue de Glières, 74100 Annemasse.

TUFENKDJIAN Angèle, 2, rue Claude-Debussy, 69200 Vénissieux.

JOUE Jean, clique des majorettes, 66260 Saint-Laurent-de-Cerdans.

ECOLE DE MUSIQUE PAUL-BEUSCHER, 17 bis, rue Froment, 75011 Paris.

GENOLIN Marcel, lotissement Mont-Blanc, 01170 Gex.

M. THOMAS, 17, rue Pluvial, 79000 Niort.

BERGAUT Jacky, 14, chemin d'Ambrières, 59290 Eclaron-Braucourt.

LA LYRE VANNETAISE, 29, rue Thiers, 56000 Vannes.

DAMMAN Philippe, 59430 Saint-Pol-sur-Mer.

RENIER Roger, 36, rue Charles-Hayez, Bruille-lez-Marchiennes, 59490 Somain.

SOL Jean-Marie, 4, rue de la Mairie, 63800 Cournon-d'Auvergne.

MENANTEAU Christiane, 14 bis, rue du 8-Mai, 86140 Lençloître.

DRUON Alain, escalier 1, appartement 2, résidence du Mont-Liébaud, 62400 Béthune.

ANDERHUBER Fr., 6, rue des Alpes, 68110 Illzach.

DUCHEMIN Robert, 25, rue de la Division-Blindée, 67114 Eschau.

LAINAT Fernand, maire, 2, rue du Pont-de-Pierre, 93500 Pantin.

MAYERY, bâtiment B, clos Hyvert, 69360 Saint-Symphorien-d'Ozon.

LEROY Raoul, 5, avenue Saint-François-de-Salles, 74200 Thonon-les-Bains.

PEYRONNIN Bruno, chez Mlle Cam Chantal, 33, boulevard Jean-Moulin, 29200 Brest.

FAVIER Monique, rue La Fontaine, 38610 Giers.

EDITIONS DETRY, pce de Tilleuls, B, 5004 Bouge-Manur, Belgique.

SASTRE Roger, 4, rue Georges-Serraz, 21000 Dijon.

HERMEND Léon, 20, rue Ampère, 59620 Aulnoye-Aymeries.

SALUCCI Jean-Louis, 14, rue Grande-Combaude, 63100 Clermont-Ferrand.

CROCHON Thérèse, 23, boulevard de la Rocade, 74000 Annecy.

QUEMENER Isabelle, Les Glycines, 22, rue Jacques-Brel, 59360 Le Cateau-Cambresis.

ROCHAS Pierre, 89, rue Crillon, 69006 Lyon.

SAUQUET Dominique, lot de la Croix-Penchin, Exireuil, 79400 Saint-Maixent-l'Ecole.

CABALLERO Francis, côte de Landerosse, Saint-Benoît, 82200 Moissac.

PICARD Caroline, 31, rue Pierre-et-Marie-Curie, 28330 Authon-du-Perche.

EDITIONS DU PETIT-MATIN, 94-96, rue Lauriston, 75116 Paris.

DUPOUYS Michel, 12, rue Maury, 33130 Bègles.

DEZAT Louis et Sylvie, 7, rue Poste-Serrure, 18300 Sancerre.

CHARBONNIER Sylvie, 25, boulevard Jules-Cibrand, 63500 Issoire.

SIMON, 16, rue Paul-Verlaine, T. 6, appartement 182, 93130 Noisy-le-Sec.

CHARPENTIER Christian, cité Beauval, résidence Camargue, bâtiment 22, 77100 Meaux.

PETITJEAN Gérard, Seux, Saint-Etienne-de-Remiremont, 88200 Remiremont.

DHORNE Christian, 63, résidence les Prairies, Sainte-Catherine, 62223 Saint-Laurent-Blangy.

RIGAUD Jean, 22, boulevard de la Comtesse, 13012 Marseille.

NICOUD Guy, 22, chemin de la Cassine, 73200 Albertville.

LARRIEU Laure, 22710 Penvenan.

ROSSIGNOL Claude, rue du Mourat, 81390 Briatexte.

MESSONNIER, 31460 Caraman.

BUAZ Maurice, 10, rue Léo-La-grange, Saint-Maurice-l'Exil, 38550 Le Péage-de-Roussillon.

BUREL Pierre, 1, rue de Belgique, appartement 60, bâtiment n° 1, 27400 Louviers.

BURET Jocelyne, 18, cité de Caudet, 14700 Falaise.

VALLOT J.-Claude, rue de la Gare, 01150 Lagnieu.

M° POULIGNY, 3, rue des Rocs, 18570 La Chapelle-Saint-Ursin.

ROSE Joseph, 3, pce de la Résistance, 66000 Perpignan.

GRIMONPONT Pierre, rue de la Distillerie, Sainte-Marguerite, 59560 Comines.

**La Musique en B.D!...
Ils sont fous ces musiciens**



**3 volumes
85F.**

**FRANCIS VAN DE VELDE PRÉSENTE
L'HISTOIRE DE LA MUSIQUE EN BANDES DESSINÉES.
TROIS VOLUMES DE 48 PAGES EN COULEURS CHACUN,
FORMAT 290 x 220 MM,**

Cette B.D. pour les enfants à partir de 7 ans ou les adultes, retrace avec humour et clarté l'évolution des formes musicales depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.

Devenus héros de B.D., quelque deux cents compositeurs participent à cette aventure.

**PRIX SPÉCIAL POUR LES LECTEURS DU
JOURNAL DE LA CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE
LES 3 VOLUMES. 85 F FRANCO DE PORT**

BON DE COMMANDE

à retourner à : Editions F. Van de Velde 12, rue Jacob 75006 Paris.

Je désire recevoir les 3 volumes de l'Histoire de la Musique en bandes dessinées pour la somme de 85,00 F franco de port.

M. Mme _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Seules les commandes accompagnées d'un règlement libellé au nom des Editions F. Van de Velde seront honorées.

La Confédération Musicale de France, représentée par son Président en exercice, est membre du World Association for Symphonic Bands and Ensembles.

Le 1^{er} Congrès Mondial de cette importante association s'est tenu à Skien (Norvège) du 11 au 17 juillet 1983. La Confédération Musicale de France y était représentée et vous pouvez lire ci-dessus les très intéressants comptes rendus de cette importante manifestation Musicale.

Qu'est-ce que la W.A.S.B.E. ?

(World Association for Symphonic Bands and Ensembles)

C'est l'Association mondiale des Orchestres d'Harmonie et Ensembles d'instruments à vent.

Celle-ci rassemble des Chefs d'Orchestres, des Compositeurs, Editeurs et Musiciens (civils, militaires, amateurs et professionnels) autour d'une même passion :

La musique pour instruments à vent.

C'est à l'issue de la Première Conférence Mondiale (en juillet 1981 en Angleterre) que la W.A.S.B.E. a vu le jour. Elle compte aujourd'hui plus de 300 membres qui représentent 34 nations différentes.

En France, il n'y a que 7 membres W.A.S.B.E. !

C'est peu pour le pays qui a été le berceau de l'Orchestre d'Harmonie !

Dans un autre journal, nous reviendrons sur les buts de la W.A.S.B.E.

Du 10 au 17 juillet 1983
à Skien en Norvège

Succès pour la Première Conférence mondiale des orchestres d'harmonie (W.A.S.B.E.).

C'est du 10 au 17 juillet dernier qu'avait lieu la première Conférence mondiale des Orchestres d'Harmonie (W.A.S.B.E.). La NORVEGE avec ses 4 millions d'habitants compte plus de 9.500 Musiciens et 2.000 Orchestres d'Harmonie (dont 1.500 Orchestres Scolaires). Ces chiffres font rêver et nous ne ferons plus de commentaires !

La Conférence était présidée par M. TREVOR FORD (Compositeur et Inspecteur musical en Norvège) et s'est déroulée dans une ambiance courtoise, chaleureuse et enthousiaste. Pendant huit jours les compositeurs, éditeurs, chefs et musiciens d'Orchestres d'Harmonie du monde entier se sont rencontrés.

Au programme :

Conférences sur les Orchestres d'Harmonie dans les différents pays du Monde ; présentations d'œuvres originales et spécifiques pour Orchestres d'Harmonie par les compositeurs ; Rencontres-débats ; Com-

positeurs, Editeurs et Musiciens, cours de direction d'Orchestre et bien sûr de nombreux concerts.

Une excellente organisation :

- Un service d'accueil d'une grande compétence.
- Des horaires respectés.
- Des programmes détaillés en trois langues : allemand, anglais, français.
- Interprètes : traduction simultanée pour les Conférences et cours de direction.
- Matériel sophistiqué : chaînes Hifi, écran géant, enregistrements de qualité et surtout une véritable salle de concert avec une excellente acoustique (le bois étant utilisé de façon judicieuse).

Les Orchestres qui ont participé à la Première Conférence

1. — L'Orchestre d'Harmonie de la province du TELEMAR (Norvège) : soixante-dix jeunes musiciens (d'Ecoles et de Sociétés différentes) dans un répertoire intéressant. On notera surtout la très belle œuvre de M. HAYDN WOOD « MANNIN VEEN » que l'on souhaiterait entendre plus souvent en France par nos Orchestres professionnels ou nos bonnes Harmonies (niveau excellence).

2. — « L'Orchestre national Junior de Norvège »

quatre-vingt-dix jeunes musiciens tous du niveau de nos premiers prix de C.N.R. ou E.N. en France. Un excellent chef, de la bonne musique avec surtout une œuvre magnifique de PERCY GRAINGER « LINCOLNSHIRE POSY » (éd. SCHIRMER et éd. SCHOTT du niveau excellence ou honneur de la C.M.F.).

Une formation splendide qui nous rappelle étrangement l'Orchestre National Junior Français créé en 1977 à TOUCY et, faut-il le rappeler, mort la même année...

3. — « L'Ensemble d'instruments à vent » de l'Ecole de Musique d'AKUREYRI (ICELAND).

4. — « L'Harmonie des Mines de « METSHELK » (Hongrie).

5. — « L'Ensemble de Clarinettes de BERNE (Suisse).

6. — « L'Harmonie des jeunes de « BEER-SHEVA » (Israël).

Bon orchestre avec une œuvre très intéressante pour nos sociétés Françaises : « LONDONDERRY AIR » arrangement H.-L. WALTERS (éd. RUBANK ou édition TIEROLFF) du niveau 1^{re} division de la C.M.F. C'est une courte pièce en un seul mouvement (Andante)

7. — « Harmonie Militaire de GOTE-BORG (Suède) ».

8. — « Harmonie de la ville du Havre (France) (voir article spécial ci-dessous).

9. — « Ensemble d'instruments à vent de LARVIK (Norvège) ».

10. — « Ensemble de cuivres de « EL-KANGER-BJORSUIK (Norvège) — rien à voir ici avec une Fanfare ou un Ensemble de Cuivres.

Ce brass-band (25 cuivres + 1 percussion) est excellent : attaques précises, rondeur du son, nuances, etc...

Si l'on pouvait formuler un souhait, ce serait d'entendre plus souvent en France la même perfection !

11. — « L'Harmonie de l'Université de « Nouvelle-Angleterre (U.S.A.) ».

Bonne formation, plus proche d'un ensemble à vent que d'un Orchestre d'Harmonie, et pas représentative de ce qui se passe actuellement aux U.S.A. Nous retiendrons seulement le Concerto pour piano et ensemble à vent d'IGOR STRAVINSKI qui n'est certainement pas une œuvre majeure du Maître !



« Un grand Chef d'Orchestre »,
Robert Reynolds (USA).



« Le cours de direction ». De gauche à droite : R. Reynolds, G. Leclerc, C. Decugis, P. Langlet.

Le cours de direction d'orchestre par R. Reynolds (USA)

M. Robert Reynolds dirige l'orchestre universitaire de l'Université de Michigan. Il a dirigé au Centre Lincoln (New York) à l'Orchestra Hall (Chicago), au Centre Kennedy (Washington, D.C.) au Powell Symphony Hall (St. Louis) à l'Académie de Musique (Philadelphie) et en 1984 il dirigera la première d'un opéra de Karlheinz Stockhausen à la Scala de Milan (Italie). Il a dirigé de nombreuses représentations en première audition qui lui ont fait mériter les compliments des compositeurs Aaron Copland, Darius Milhaud, Gunther Schuller, Leslie Bassett, Karel Husa et bien d'autres pour la manière excellente dont il a dirigé leurs compositions. M. Reynolds est Conseiller Musical et Chef d'Orchestre d'un ensemble professionnel d'instruments à vent « the Detroit Chamber Winds » dont les membres proviennent principalement de l'Orchestre Symphonique de Detroit. Il est très demandé dans toutes les universités comme chef d'orchestre, clinicien et conférencier, pour des conférences nationales et internationales concernant la direction d'orchestre et l'analyse des principales œuvres composant le répertoire des orchestres pour instruments à vent.

Devant des Spécialistes du monde entier, avec l'aide d'un matériel sophistiqué et d'un Orchestre de 90 musiciens, M. Reynolds a tout de suite précisé qu'il parlait uniquement en son nom.

Après un bref historique de la Direction d'Orchestre, il a abordé les problèmes suivants :

- Tenue de la baguette (sa longueur, son équilibre, etc.).
- La gestique.
- Le staccato, le legato (exercices d'assouplissement).
- L'indépendance des mains, accents, etc.

Nous retiendrons quelques phrases :

1. « Diriger, c'est communiquer avec des musiciens. »
2. « Diriger, c'est plus que conduire : c'est obtenir des réactions ; c'est un échange dans les 2 sens... »
3. « Le pire ennemi du chef : le mouvement automatique, répétitif et donc sans communication avec la musique et les musiciens... »
4. « Avec la baguette, on doit indiquer la façon de souffler dans l'instrument : staccato ou legato par exemple. »
5. « L'importance du visage... »

Bref, pour toute l'Assemblée, ce fut un grand moment.

Nous remercions vivement M. Reynolds pour cette démonstration de sympathie et ses grandes compétences.

Le 14 juillet 1983 :

Un concert inoubliable par l'harmonie municipale du Havre

Devant un public de connaisseurs formé de Musiciens et Chefs du monde entier, la prestation de notre Harmonie française s'annonçait délicate.

Comme le veut, la tradition, le concert débutait par une vibrante Marseillaise que toute l'assistance écoutait debout.

L'Orchestre, au grand complet, avait fière allure et chacun voulait démontrer qu'en France aussi, ça bouge du côté des Harmonies !

Le programme, fort bien sélectionné et dosé, était composé d'œuvres françaises (originales et spécifiques pour orchestre d'Harmonie) et de l'œuvre de W.V. Cleemput ayant obtenu le 1^{er} Prix au Concours national de composition de la ville du Havre.

François Devienne : « Ouverture ».

Darius Milhaud : « Introduction et marche funèbre ».

Serge Lancel : « Festival à Kerkrade ».

Werner V. Cleemput : « Arachné ».

Ida Gotkowsky : « Poème du feu ».

- Malgré trop de longueur et une orchestration souvent touffue, « l'Ouverture » de François Devienne nous permettait de faire la connaissance d'une œuvre intéressante parmi toutes ces musiques « sociales » en grande partie éditées à partir de 1794.
- Avec l'œuvre de Darius Milhaud rien de semblable : tout est ambiance, caractère, puissance expressive et nous devons souligner ici l'extrême application de cet orchestre à nous restituer tout cela.
- Peindre musicalement l'ambiance du « Festival de Kerkrade » voilà ce qu'a réussi Serge Lancel qui fut acclamé par le public pour cette œuvre assez difficile et pleine d'humour.
- Dès les premières mesures d'« Arachné » de W.V. Cleemput, un frisson nous



« L'Harmonie de la ville du Havre »



« La Délégation française : Mme Lancen, M. Lancen, Mme Gotkowsky, (debout : M. Van Cleemput : compositeur belge).



« Serge Lancen saluant le public après « Festival à Kerkrade »



Paul Yoder (compositeur USA) et Claude Decugis lisent le bulletin musical de la Fédération de Normandie.

passé dans le dos. Cette musique diabolique et à programme est composée de 2 thèmes qui nous montrent : « l'incompatibilité des forces humaines et des dieux ». A noter : le choix judicieux des percussions et une bonne orchestration.

• « Le poème du feu » commande d'Etat de 1977, nous compte les rites ancestraux du feu. 2 mouvements :

1^{er} mouvement : de la création

2^e mouvement : c'est la puissance libératrice et impétueuse : l'apothéose du feu.

C'est une œuvre d'une grande beauté : avec beaucoup de maîtrise et de talent, le compositeur sait exploiter les ressources sonores et la puissance expressive propres à un Orchestre d'Harmonie.

Le public a été saisi et il salua avec enthousiasme le compositeur.

Oui, la France fut bien représentée et ce n'était pas un orchestre de fonctionnaires qu'il fallait pour défendre un programme comme celui-là !

Remercions chaque musicien, leur chef Claude Decugis, ainsi que tous les compositeurs pour leur travail et leur talent.

Remercions aussi la ville du Havre et la C.M.F. pour leurs aides financières et morales sans lesquelles rien ne pouvait se faire.

Bravo « Le Havre » ! après 3 rappels, après 2 bis, nous nous souviendrons de ce 14 juillet norvégien.

NOUVELLES DE LA W.A.S.B.E.

• Prochaine Conférence mondiale des Orchestres d'Harmonie en juillet 1985 à Courtrai (Belgique, à 20 kilomètres au nord de Lille).

Retenez déjà cette date et pensez aussi au grand concours de Kerkrade qui aura lieu aussitôt après.

• Si vous voulez adhérer à la W.A.S.B.E. :

Ecrire au Président :

M. Francis Pieters, Blekersstraat, 4, 8500 Lotrÿk, Belgique.

Vous recevrez :

- la carte de membre W.A.S.B.E. ;
- la revue musicale W.A.S.B.E. (en français).



De gauche à droite : H. Van Lijnschooten (Hollande) et Ida Gotkowsky (France), Trevor Ford (Norvège).

Le nouveau président de la W.A.S.B.E.



M. Francis Pieters est né à Courtrai (Belgique) en 1947. Il a fait ses études à l'Université de Louvain dont il a obtenu les plus hautes distinctions en 1970. Depuis cette date il enseigne le néerlandais, l'anglais et l'allemand. Il a toujours été un fervent musicien amateur ayant un grand amour pour la Musique d'Orchestre d'Harmonie.

Il a publié un grand nombre d'articles sur les Harmonies et un excellent livre retraçant toute l'histoire de la Musique Militaire en Belgique.

Ancien rédacteur en chef de la revue musicale belge « Fedekam », il est toujours producteur à la radio belge BRT2 d'émissions musicales hebdomadaires sur les Orchestres d'Harmonie en Belgique, mais aussi dans le monde entier. Grand collectionneur de musique enregistrée, il a, en plus, une grande connaissance du répertoire international pour les Orchestres d'Harmonie.

Nous souhaitons à M. Francis Pieters beaucoup de réussite dans son entreprise et une excellente Conférence 1985.

Nous lui adressons tous nos compliments et toutes nos félicitations pour son élection à ce poste si important.



Confédération Internationale des Sociétés Musicales

Réunion du Conseil à Vienne (Autriche), les 2 et 3 juin 1983.

Le Président, Dr Fr Weyermuller, en ouvrant la séance, adresse ses souhaits de bienvenue aux membres du Conseil au complet, avec une mention particulière aux nouveaux membres élus à Sint-Niklaas, MM. Joseph Muller et Alex Oggier. Il remercie la ville de Vienne pour son invitation et son hospitalité.

Les rapports du Président, du Secrétaire Général et du Trésorier sont approuvés à l'unanimité.

Le Président propose d'engager des pourparlers avec M. le Professeur Scholz, secrétaire général du Conseil International de la Musique, en vue d'une éventuelle adhésion à l'U.N.E.S.C.O.

La répartition des attributions des Vice-Présidents dans les différents domaines musicaux est établie comme suit :

Musique : Joseph Muller.

Jeunesse : Alex Oggier.

Finances : Knud Rasmussen.

Juridiction et Administration : Walter Wachter.

En outre, les Vice-Présidents s'engagent à assurer les relations avec les divers pays membres de la C.I.S.M. lors des Congrès et en dehors des assises annuelles selon la répartition suivante :

Vice-Président Wachter : Portugal et U.S.A.

MM. Vice-Présidents, Rasmussen : Suède, Israël ; Oggier : Italie, Tyrol-Sud et Pays-Bas ; Muller : Tchécoslovaquie, Canada.

Chaque membre du Conseil a la charge de son pays d'origine.

Séminaire européen pour chefs d'orchestre d'harmonie

En accord avec l'Académie Fédérale pour l'Education Musicale de Trossingen et la Fédération des Orchestres d'Harmonie de Bade-Wurtemberg, la C.I.S.M. organisera du 29 juillet au 4 août 1984, un Séminaire Européen pour Chefs d'Orchestres d'Harmonie à Trossingen.

Le programme de la session comportera l'étude du répertoire pour instruments à vent, l'échange de vues sur la formation des directeurs dans les pays européens, la formation des jeunes musiciens des orchestres d'harmonie, l'établissement de contacts internationaux entre chefs et orchestres.

Tous les frais de séjour de ce Séminaire seront pris en charge par la Fédération de Bade-Wurtemberg, de sorte que les pays d'origine des participants n'auront qu'à assurer les frais de voyage.

Le Congrès 1983 de la C.I.S.M.

Du 19 au 24 octobre 1983, au Portugal. Sur invitation de la Fédération portugaise, Membre de la C.I.S.M., le Congrès se déroulera au Centre de Vacances d'Inatel, à Oeiras, à 15 kilomètres de Lisbonne. Les langues du Congrès seront en traduction

simultanée, le français, l'allemand et le portugais.

Deux conférences sont prévues : l'une sera assurée par une personnalité musicale de Suisse, sur proposition de M. Oggier, l'autre, sur l'éducation musicale de la Jeunesse, par le Vice-Président Joseph Muller.

Les distinctions honorifiques de la C.I.S.M.

Insigne : En exécution des Statuts, la C.I.S.M. vient de créer un bel insigne qui peut être porté par tous les membres actifs et donateurs qui font partie de la grande famille C.I.S.M.

Les trois Distinctions C.I.S.M. :

1. La médaille ;

2. La Croix du Mérite de la C.I.S.M. (Chevalier) ;

3. La Croix d'Honneur de la C.I.S.M. (Officier).

1. La Médaille C.I.S.M. est mise à la disposition des Confédérations nationales. Elle peut-être attribuée « pour services rendus à la vie musicale » à des musiciens ou des personnalités qui ont œuvré dans le domaine musical et contribué à l'entente entre les peuples.

2. La Croix du Mérite de la C.I.S.M.

Pour pouvoir honorer les membres méritants des comités de nos Fédérations, en reconnaissance de leur dévouement insaisissable pour la vie musicale, le comité de la C.I.S.M. vient de créer la Croix de Mérite Internationale.

La Croix de Mérite est avant tout réservée à des membres faisant partie des organes dirigeants des Fédérations (membres du Comité, de la Commission artistique) qui ont bien mérité de la coopération internationale conformément aux objectifs de la C.I.S.M., ceci :

— pour une activité de cinq années au sein d'une fédération nationale, ou,

— pour une activité de dix années au sein d'une fédération régionale affiliée à une fédération nationale.

La collation se fait par l'émission d'un diplôme d'honneur. La Croix de Mérite sera remise ensemble avec un ruban qui peut être porté sur le costume civil.

Les propositions sont à soumettre par les fédérations nationales à la C.I.S.M.

3. La Croix d'honneur de la C.I.S.M.

Pour pouvoir honorer les promoteurs méritants des fédérations et de la vie musicale internationale, en reconnaissance de leur appui, le comité vient de créer la croix d'honneur internationale.

La collation de la Croix d'Honneur se fait par le Comité de la C.I.S.M. ;

L'octroi de la médaille se fait par l'émission d'un diplôme d'honneur. La Croix d'Honneur sera remise ensemble avec une rosette qui peut être portée sur le costume civil.

Nous vous communiquons in extenso la lettre circulaire que nous avons reçue de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse, ainsi que le tableau de planification 1984.

Nous souhaitons vivement que de nombreux échanges aient lieu entre nos deux pays.

Office
franco-allemand
pour la jeunesse

Deutsch-
Französisches
Jugendwerk

Le Secrétaire général Der Generalsekretär

MAY 20 ANNE 1979

Lettre circulaire
à tous les organisateurs
d'échanges franco-allemands

Bad Honnef, le 1er septembre 1983
tél. : 10 49 2224 / 13 107

Monsieur le Président,

Le Conseil d'Administration de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse arrêtera le budget de 1984 lors de sa prochaine session. Pour faciliter aux organisateurs la préparation des échanges de l'an prochain, il est envisagé de leur communiquer dès après la session, si possible au mois de décembre, le montant des crédits pouvant leur être réservés. Je vous serais donc reconnaissant de bien vouloir faire connaître à l'Office jusqu'au 1er novembre 1983 au plus tard vos besoins pour 1984 en retournant en trois exemplaires les formulaires ci-joints.

Il me paraît important que ce délai soit respecté, ne fût-ce que pour éviter les désavantages pouvant résulter d'une transmission trop tardive.

Dans l'établissement de vos prévisions il conviendra de tenir également des éléments suivants :

1. Le taux de conversion du budget de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse sera probablement de 100 DM = 300 FF (en 1981 : 100 DM = 240 FF).
2. La grille de remboursement des frais de déplacements (annexes 1 et 2 des Directives) devrait, en raison de l'augmentation du coût des transports, être relevée à partir du 1er janvier 1984. Le pourcentage de ce relèvement doit être arrêté par le Conseil d'Administration dans sa session budgétaire. Il pourrait être de l'ordre de 8 % pour la grille intérieure française et de 7 % pour les voyages vers l'Allemagne.
3. Le montant des indemnités journalières devrait, lui aussi, être réajusté à partir du 1er janvier 1984. Sous réserve de l'approbation du Conseil d'Administration, les taux pourraient être les suivants :
 - a) pour les programmes d'information et de contact, les programmes d'apprentissage et les rencontres avec activités linguistiques
 - taux de règle 21 FF (20 FF en 1983)
 - taux maximum 60 FF (56 FF en 1983)
 - b) pour les stages de formation, les stages linguistiques intensifs binationaux et les rencontres de coopération institutionnelle
 - taux maximum 111 FF (98 FF en 1983).
4. Comme l'an dernier, je précise que le nombre des programmes avec participation de pays tiers n'atteint encore que la moitié du maximum possible (cf. Annexe 6 des Directives). Il serait évidemment souhaitable qu'ils soient plus nombreux en 1984.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Reinhard Wilke
Reinhard WILKE

PLANIFICATION 1984

Titre du Programme	Montant maximum (professionnel) FF	Montant FF	Montant extra-scolaire (jeune) FF	Montant FF	Observations
Titre 01 Rencontres de groupes au domicile du partenaire et voyages d'études (subvention "au voyage") 1) 3)	0110	0111	0142	0143	
Titre 02 Programmes communs en tiers lieu (subvention "à l'accueil") 2) 3)	0210	0211	0242	0243	
Titre 03 Stages professionnels et séjours d'études 4)	0310	0311	0342	0343	
Titre 06 Coopération institutionnelle 5)	0610	0611	0642	0643	

1) Voyages de groupes en Allemagne pour lesquels seuls les participants français sont subventionnés (§2.2.3.A. et C. des Dir.)
 2) Programmes effectués en France pour lesquels les participants des 2 nationalités sont subventionnés (§2.2.3.A.B et C. des Dir.)
 3) Il s'agit aussi bien de programmes d'information et de contact (§2.2.1. des Dir.) que de programmes d'approfondissement (§2.2.2. des Dir.)
 4) Stages et séjours de moyenne et longue durée (§2.2.3. des Dir.)
 5) Réunions de travail d'organisations centrales pour la planification, la préparation et l'exploitation des programmes... (§2.1.3. alinéa 2 des Dir.)

Section française de la Société internationale pour l'éducation musicale (I.S.M.E.)

La Section Française de l'I.S.M.E. (International Society For Music Education) mène depuis 1981 une enquête sur l'Education Musicale dans le cadre de l'enseignement général dans le monde.

L'Association internationale s'agrandit chaque jour et groupe maintenant 61 pays membres.

Elle a l'intention de continuer ses recherches et espère pouvoir présenter à nouveau d'autres documents dans un proche avenir.

Un premier document comportant les réponses de 27 pays a déjà été publié ; un complément concernant les pays suivants : Belgique, Colombie, Egypte, Finlande, Irlande, Israël, Roumanie, Suède, est à votre disposition.

Ecrire à Mme Blanche Leduc, 13, rue du Docteur-Morère, 91120 Palaiseau, tél. 014-02-81, en précisant si vous désirez recevoir également la première publication.

Informations recueillies auprès des sections nationales des pays membres de l'I.S.M.E. sur les programmes d'éducation musicale dans le cadre de l'enseignement général des écoles d'Etat.

BELGIQUE (Wallonie)

Crèches

Les crèches ne dépendent pas de l'Education nationale, mais de la Santé publique.

Ecoles maternelles

Les enfants écoutent de la musique enregistrée, chantent et pratiquent l'expression corporelle sous la direction des professeurs non spécialisés.

Ecoles Primaires

A raison d'une heure par semaine, l'enseignement musical comporte l'audition de disques et la pratique (facultative) d'un instrument, généralement la flûte à bec. Cet enseignement est dispensé par des professeurs non spécialisés.

A noter qu'un nouveau programme va prochainement être mis en œuvre qui insistera plus particulièrement sur la qualité de l'écoute, la sensibilisation aux divers rythmes et la formation vocale. Ce programme comportera en outre un répertoire de chants répartis sur les trois degrés d'études primaires. Les professeurs sont invités à enseigner les chants du terroir et du folklore.

Ecoles secondaires

L'éducation musicale n'est obligatoire qu'au premier degré de l'enseignement secondaire (élèves de 12 à 14 ans).

Elle comporte l'écoute de musique enregistrée, du chant, la pratique d'instruments (piano, violon).

Cet enseignement est dispensé, à raison d'une heure par quinzaine, par des professeurs spécialisés.

COLOMBIE

Crèches

La fondation de ces institutions est relativement récente.

Il n'existe aucun programme officiel pour l'enseignement musical dans ces établissements.

Ecoles maternelles

Faute de personnel qualifié pour enseigner la musique à ce niveau, il n'existe là non plus aucun programme officiel.

Ecoles primaires

L'enseignement général comporte, à titre facultatif, une ou deux heures de musique par semaine, mais, faute de professeurs qualifiés, ce temps est généralement consacré à d'autres disciplines : sport, dessin, etc.

Ecoles secondaires

La situation est à peu près la même que dans les Ecoles primaires.

Dans le meilleur des cas, l'enseignement musical est limité à l'Histoire de la musique ou à la biographie des grands musiciens.

A noter cependant qu'il existe des centres d'enseignement musical qui permettent aux élèves de suivre les cours qu'ils ne trouvent pas dans le cadre de l'enseignement général. En outre, un nouveau programme est à l'étude, qui devrait permettre aux élèves sélectionnés pour leurs dons musicaux de recevoir, parallèlement à leur éducation scolaire, une formation musicale poussée dès leur enfance. C'est évidemment un projet ambitieux qui impliquera que l'on fasse appel à des professeurs venant de l'extérieur.

EGYPTE

Crèches

Quinze minutes par jour de comptines et de chansons. Ecoles maternelles

Vingt minutes par jour environ sont consacrées à l'enseignement musical (musique enregistrée, chant, expression corporelle). A ce niveau le professeur n'est pas spécialisé.

Ecoles primaires

A moins que l'instituteur n'y attache une valeur particulière, l'éducation musicale est généralement considérée comme une discipline « marginale ». Il existe cependant quelques Ecoles primaires musicales où l'enseignement comporte obligatoirement une heure de musique par jour et l'étude d'un instrument.

Ecoles secondaires

La musique n'y est pas obligatoire. Cependant elle est pratiquée sous des formes de groupes dirigés par des professeurs qui sont rarement spécialisés. On utilise souvent de petits instruments à percussion. Il existe aussi des écoles étrangères où la musique est enseignée à raison d'une heure par semaine et où la flûte à bec est considérée comme l'instrument principal.

A noter enfin l'existence de l'Institut de Musique Arabe et du Conservatoire Supérieur de Musique où les programmes sont calqués sur ceux des conservatoires européens.

FINLANDE

Crèches

Trente minutes par jour sont consacrées à la musique (musique enregistrée, comptines et chansons).

Ecoles maternelles

Trente minutes par jour les enfants écoutent de la musique enregistrée, chantent, pratiquent l'expression corporelle, sous la direction d'un professeur non spécialisé.

Ecoles primaires

L'enseignement se poursuit sous la direction d'un professeur ordinaire, mais spécialisé en musique.

Ecoles secondaires

L'enseignement musical, qui comporte de la musique enregistrée, du chant, l'étude d'instruments, est dispensé par un professeur spécialisé à raison d'une heure par semaine.

Au Gymnase cet enseignement représente 76 heures par an.

IRLANDE

Crèches

Aucun enseignement musical officiel.

Ecoles maternelles

Dix minutes de chant par jour. Cependant, le chant est intéressé à d'autres activités (gymnastique, récitation de poèmes, etc.). L'expression corporelle fait partie de l'éducation physique. Les professeurs ne sont pas spécialisés.

Ecoles primaires

Le programme officiel d'enseignement général prévoit 30 minutes de chant par jour ou deux heures et demie par semaine. Mais en règle générale la plupart des professeurs n'étant pas formés pour ces activités musicales aucun enseignement n'est dispensé. La musique instrumentale (tin whistles, flûte à bec ou carillons) se pratique en liaison avec les cours de chant. Les professeurs ne sont pas spécialisés.

Ecoles secondaires

L'enseignement de la musique étant facultatif, les conditions varient d'un établissement à l'autre. Les élèves qui ont opté pour la musique en font environ deux à trois heures par semaine, les autres une heure, sinon rien. L'enseignement musical est généralement dispensé en dehors des heures de classe. Les écoles qui présentent des chœurs ou des orchestres à l'examen (environ 20 %) peuvent consacrer à ces activités une heure par semaine prise sur le programme général.

A ce niveau les professeurs sont spécialisés.

A noter que la musique est beaucoup plus régulièrement suivie dans les écoles de filles que chez les garçons.

Si 10 à 20 % des élèves préparent le certificat de musique du niveau moyen, 1 à 5 % seulement poursuivent leurs études musicales en vue de l'obtention du certificat de sortie.

ISRAEL

Ecoles maternelles

Les enfants de 4 à 6 ans pratiquent, sous la direction de professeurs spécialisés, à raison de deux fois une demi-heure par semaine :

- l'expression corporelle,
- le chant,
- des instruments (généralement instruments de percussion variés),
- l'audition de musique, vivante ou enregistrée.

Ecoles primaires

Les enfants de 6 à 12 ans reçoivent une formation musicale, à raison d'une ou deux heures par semaine, qui comporte :

- Aux niveaux 1 et 2 :
 - de l'expression corporelle,
 - du chant,
 - de la pratique instrumentale,
 - de l'audition musicale,
 - un début d'enseignement de la Théorie de la Musique.

Aux niveaux 3 à 6 :

- du chant,
- de la pratique instrumentale,
- de l'expression corporelle,
- de la Théorie de la Musique,
- de la littérature musicale,

— des activités d'ensemble et autres activités.

Un livre de chansons correspond à chaque niveau.

Les instruments étudiés sont la flûte à bec, les percussions, les instruments à cordes pincées et les instruments à vent.

La Théorie de la Musique est élémentaire.

La littérature musicale est étudiée grâce à de la musique enregistrée et à des exécutions vivantes d'artistes étrangers (par les Jeunesses Musicales) et d'élèves des Conservatoires.

Les activités d'ensemble — pour les fêtes et occasions particulières — consistent en des chants, des exécutions de chœur ou d'orchestres, des exécutions d'artistes de passage ou d'étudiants.

Les autres activités comportent :

- Chœur : 2 heures par semaine, obligatoires dans toutes les écoles ;
- Orchestre : 2 heures par semaine (facultatives).

Concerts de Jeunes par orchestre symphonique (dans les grandes villes seulement).

Ecoles secondaires (niveaux 7/12, âge 12/18).

Aux niveaux 7/9, la musique est obligatoire et une à deux heures par semaine lui sont consacrées.

Aux niveaux 10/12, elle est facultative et une à trois heures par semaine lui sont consacrées.

L'enseignement musical comporte : du chant, l'étude d'un instrument, l'expression corporelle, l'improvisation, l'audition de musique, la connaissance de la musique, la musique dans les différentes cultures, les différents genres de musique, des activités communes et d'autres activités comme précisé ci-dessus.

Universités

Il y a trois possibilités d'intégrer la musique dans le cadre des examens universitaires :

1) Dans les Universités traditionnelles, il existe des examens de degré moyens (qui requièrent 200 à 400 heures) et de degré supérieur (qui exigent 500 à 600 heures).

L'étudiant choisit le domaine musical qui l'intéresse : chant, pratique d'un instrument (en soliste ou dans un ensemble), Théorie, Littérature (compositions et leurs origines).

2) Dans les Conservatoires (Niveaux 9/12 - Age 14/18), où l'enseignement comporte 11 heures par semaine avec les matières suivantes :

- Pratique d'un instrument (niveau de 6 ans d'étude).
- Solfège (diatonique).
- Harmonie.
- Histoire de la Musique.
- Littérature de la Musique (connaissance de 80 compositions).

3) Travaux individuels (équivalant à 400 heures).

L'examen peut être abordé de deux façons :

a) Aspect théorique (dissertation écrite).

b) Aspect pratique : exécution de 5 œuvres de différentes périodes (niveau d'entrée à l'Académie de Musique).

A cela il convient d'ajouter d'autres activités :

- Concerts pour la Jeunesse.
- Chœurs.
- Musique de Chambre.

ROUMANIE

Crèches

La musique fait partie des activités quotidiennes sans pour autant faire l'objet d'une éducation systématique. Il s'agit essentiellement de chants, de jeux musicaux et de contes.

Dans le cadre du processus d'éducation esthétique des enfants n'ayant pas atteint l'âge de la scolarité, la sensibilisation à la musique occupe une place importante.

Ecoles maternelles

L'enseignement musical comporte des chants, des jeux musicaux et rythmiques, l'écoute de musique enregistrée, l'expression corporelle, l'utilisation d'instruments de musique élémentaires (percussions, instruments à vent, etc.). Des petites formations chorales ou instrumentales sont constituées sous la direction d'éducateurs qui ont reçu une éducation musicale.

Dans le cadre des activités communes, l'enseignement musical représente de 15 à 35 minutes par semaine. Cependant, pour les groupes d'enfants qui ont opté pour la musique, l'enseignement musical est quotidien.

Ecoles primaires

L'enseignement musical se poursuit et est complété par des notions élémentaires d'écriture et de lecture musicales appliquées aux chants et aux exercices rythmiques.

En principe 2 heures par semaine sont consacrées à cette discipline, mais pour les élèves particulièrement doués on organise des classes comportant un programme musical supplémentaire (théorie, solfège, instruments) qui est confié, à raison de 3 heures par semaine, à des professeurs spécialisés.

Ecoles secondaires

L'enseignement musical est complété par l'étude des éléments de la théorie musicale, du folklore et de l'histoire de la musique.

Il est dispensé, à raison d'une heure par semaine, par des professeurs spécialisés. S'ils le désirent, les élèves peuvent faire partie d'ensembles vocaux ou instrumentaux.

Pour les classes ayant un programme de musique supplémentaire, il y a un programme à part qui prévoit pour chaque classe 5 à 6 heures par semaine (théorie, solfège, instrument principal, piano secondaire, ensemble instrumental).

Lycées

Les élèves qui le désirent participent aux formations chorales et instrumentales sous la direction de professeurs spécialisés.

S'il s'agit de lycées pédagogiques, les élèves étudient la théorie de la musique, l'instrument, l'enseignement de la musique

et l'ensemble vocale avec des professeurs spécialisés.

Dans les lycées de musique les élèves reçoivent outre un enseignement général un enseignement musical comportant : instrument principal, secondaire, chant, théorie de la musique, harmonie et contrepoint, histoire de la musique, musique de chambre, orchestre, ensemble vocal, à raison de 11 à 16 heures par semaine, sous la direction de professeurs de formation supérieure.

SUEDE

Crèches et écoles maternelles

Aucun enseignement musical à proprement parler n'est prévu, cependant une ou deux heures par jour peuvent être consacrées au chant et à l'expression corporelle, sous la direction de professeurs non spécialisés.

Ecoles primaires

L'enseignement musical, comportant du chant, de l'expression corporelle, de la théorie élémentaire et la pratique d'instruments simples est dispensé, à raison d'une ou deux heures par semaine selon les classes par des instituteurs ayant une certaine éducation musicale. Dans les grandes villes il y a beaucoup de professeurs spécialisés. Environ 25 % des élèves étudient un instrument.

Ecoles secondaires

L'enseignement musical, comportant du chant, des chœurs, l'écoute de musique enregistrée, l'histoire élémentaire de la musique, la création des sons (électronique, etc.) se poursuit dans certaines classes, à raison d'une heure ou deux par semaine, sous la direction de professeurs diplômés d'écoles supérieures de musique. Environ 15 % des élèves étudient un instrument.

Succès exceptionnel des « Bleus et Blancs » de Tonneins à Stuttgart

Fidèles à leur tradition les Pompons-Bleus de Tonneins amenaient avec eux le soleil. Quarante jours de pluie consécutifs avaient fait prendre aux organisateurs du concours fédéral des Batteries Fanfares du Bade Wurtemberg organisé par la Société de Stuttgart à l'occasion de son 25^e anniversaire, des précautions de « temps de pluie ». Mais les Pompons-Bleus étaient de la fête et avec eux le soleil et même des insulations.

Après un voyage bien long, des musiciens de Stuttgart attendaient en gare de Stuttgart nos 125 représentants de Tonneins. Accueil sympathique devant de copieux petits déjeuners à la française, prise de possession des dortoirs (coucher à l'allemande). Chacun d'eux s'empressait de faire quelques achats de souvenirs car les magasins ferment le samedi à midi jusqu'au lundi après-midi. Puis, tout le monde était regroupé pour le repas de midi : repas à l'allemande, assez surprenant pour nous, gens de la région du bien-vivre à table ! Les 65 musiciens déplacés étaient prêts pour la première prise de contact avec le public allemand. Un public que l'on sait difficile en musique. Bien sûr ils avaient eu beaucoup de concerts, beaucoup de répétitions tout au long de l'hiver, on sait aussi qu'en « concours » nos Bleus et Blancs se surpassent. Mais en musique comme en sport rien n'est jamais gagné.

Et, ils ont gagné, en défilé, en concours. Des milliers de personnes massées sur les 4 km du défilé acclamaient la France et les Français, 3 000 personnes sur le lieu du concours applaudissaient debout, la prestation de nos représentants avec un « Chef » ravi par la performance de ses musiciens qui sous les « bis » ne faiblissaient pas et étaient d'accord pour recommencer.

Il y avait en compétition deux coupes : une très belle, celle de M. le Ministre de la Culture Allemand et une autre plus petite offerte par la Société organisatrice. Cette dernière est revenue à l'Italie pour son 2^e Prix. L'autre est à Tonneins pour son Premier Prix. Participaient à ce concours une des meilleures sociétés des pays suivants : France, Italie, Hollande, Belgique, Autriche, Espagne, Yougoslavie, Angleterre. Avec les Sociétés allemandes, il y avait à ce concours 65 sociétés participantes : sans commentaires.

Hommage aux qualités exceptionnelles d'organisateur et de « boute-en-train » du Président M. Mortemousque qui a su à chaque instant de ces 3 jours résoudre, avec le sourire, les problèmes que l'on rencontre inévitablement dans des déplacements de cette envergure, mais que la bonne humeur résout facilement.

Bravo les Pompons-Bleus. Tonneins grâce à vous est rentré dans la « Communauté Européenne de la Musique ».

Voyage de l'Harmonie S.N.C.F. et de Saint-Etienne en Tunisie

Le vendredi 20 mai 1983, les 170 membres de l'Harmonie de St-Etienne et leurs familles s'étaient donné rendez-vous rue Benoît-Malon pour leur voyage traditionnel, juste récompense des prestations musicales fournies pendant les années 1981 et 1982.

La Tunisie ayant rassemblé le maximum des suffrages, le Groupe s'achemina en cars à l'aéroport de Lyon Satolas où un Boeing 727 spécial avait été affrété par la Société Christouars d'Annonay.

Chacun s'installe sur son siège et attend avec quelque appréhension l'instant du décollage. Pas de problèmes, en quelques secondes tous les musiciens se retrouvent au-dessus des nuages... Les dernières craintes se dissipent avec un repas servi par de charmantes hôtesse de Tunis Air. L'ambiance se détend et chacun voudrait visiter la cabine de pilotage. L'avion survole les Alpes, la Côte d'Azur, la Sardaigne... moins de deux heures plus tard, la côte tunisienne est en vue. Le soleil est au rendez-vous, la chaleur aussi : plus 30°.

Après un rapide transfert en cars, on atteint l'Hôtel Club Ramsès à Nabeul où nous accueille Wally le Chef et Madou le sympathique animateur. Les bungalows où nous logeons sont agréablement répartis parmi les arbustes : eucalyptus, bougainvillées, hibiscus... Les chemins dallés permettent d'atteindre les chambres appréciées pour leur fraîcheur. Nous nous retrouvons ensemble au restaurant de plein air. Gigantesque buffet : chacun emplit son assiette de crudités, salades, à l'huile d'olive, sardines grillées, brochettes, merguez au barbecue... On se retrouve ensemble sous l'ombre de treillis en bois léger.

L'après-midi libre permet de goûter les joies de la piscine où les parties de ballon se disputent à grands cris. Certains préfèrent l'eau salée de la Méditerranée. D'autres se transforment en chevaliers du désert en enfourchant des dromadaires.

L'accès de la bosse n'est pas toujours facile et l'on a recours à l'aide des guides locaux. Etrange caravane que ces sil-

houettes stéphanoises chevauchant une plage de rêve.

D'autres préfèrent le confort d'une cablèche pour « aller en ville » faire un peu de shopping. Le choix ne manque pas dans les souks : tissus, tapis, sacs et autres maroquineries, cuivres ciselés, etc. Chacun raconte ses longues tractations avec les vendeurs et exhibe fièrement le résultat de ses marchandages.

Après le repas, la soirée est animée par des sketches sur la scène du théâtre de plein air de l'hôtel. On continue de danser fort tard sous la voûte étoilée.

Le lendemain matin, visite d'une « poterie », artisanat célèbre à Nabeul. La terre cuite sèche au soleil, l'artiste y peint des dessins géométriques dans les couleurs de l'Islam. Le car poursuit sa route vers Hammamet où les Espagnols ont laissé pour trace de leur passage, un édifice fortifié gardant l'entrée de la baie. On apprécie l'ombre des arbres de la promenade du bord de mer. Le retour se fait par la côte où les hôtels se succèdent rivalisant



VIENT DE PARAÎTRE

Les indicatifs des feuilletons Télévisés

DALLAS
ARSENE LUPIN
LES BRIGADES DU TIGRE
VIDOCQ...

Rassemblés dans un SUPER POT POURRI
pour Harmonie et Fanfare sous le titre

"TELE - FEUILLETONS"

Le grand succès de Mireille MATHIEU

TROIS MILLIARDS DE GENS SUR TERRE...

d'après la mélodie populaire :

"GLORIA, ALLELUIA !"

MIDNIGHT BLUE

Le grand succès de Michèle TORR
et TUCKER-SHARBECK d'après le célèbre Adagio de Beethoven,
Arrangé pour Harmonie et Fanfare sous le titre

"SONATES IN BLUE"

"CELIMENE"

Le grand « TUB » de toutes les discothèques
et de toutes les soirées dansantes...
Arrangé en marche pour Harmonie-Fanfare.

**Si vous ne les avez pas reçus, demandez les recueils
de conducteurs miniatures de ces nouveautés à :**



NEUVILLE-SUR-AIN - 01160 PONT-D'AIN
Tél. : (74) 37-77-33

en recherches architecturales dans la tradition tunisienne. La petite gare ferroviaire subsiste, vestige inattendu de la colonisation.

Le dimanche de bonne heure, direction Kairouan, riche de son passé et de ses traditions. La Grande Mosquée nous émerveille par sa grandeur et par le calme qui règne en ces lieux. Nous admirons, depuis la cour centrale, l'alignement des colonnes et le recueillement des pèlerins musulmans qui laissent leurs chaussures à l'entrée du sanctuaire. La Mosquée du Barbier nous surprend par ses dimensions plus réduites. Nous admirons la décoration très riche avec les zelliges — minuscules carrelages de couleurs — ou les stucs — rubans de dentelle de plâtre sculpté.

Un pèlerinage traditionnel se déroule devant nos yeux. La visite au tombeau du prophète rassemble beaucoup de fidèles, principalement femmes et enfants dans les costumes traditionnels. Les « you-you » stridents nous rappellent que nous sommes ici loin de la France.

Dans la Médina, on découvre au fond d'une ruelle une maison apparemment normale mais dans laquelle au premier étage un dromadaire fait tourner inlassablement le système d'un puits qui permet de remonter l'eau, source de vie. Un peu plus loin, notre guide nous conduit dans une maison « bourgeoise » : cour intérieure, balcons en fer forgé, bois sculptés. C'est un centre de fabrication artisanale de tapis. Le client est reçu comme un ami : thé à la menthe ou café turc. On assiste à la présentation de tous les modèles. On vérifie les disponibilités de son compte bancaire. On oublie la réglementation française (provisoire) et on se laisse séduire par les couleurs chatoyantes qui sauront embellir les salons.

Après le repas, on se dirige vers Monastir, ville natale du Président Bourguiba où l'on y admire le tombeau familial. Avant de rentrer sur Nabeul, on s'arrête à Sousse pour faire un tour dans la Médina et les souks. On y fait provision d'épices, de chapeaux, de sacs (ah ! les dames...) et on se risque même à acheter djellabas et chéchias.

Le soir au repas, où sera servi le couscous traditionnel, on découvre de nouveaux Mohamed, Mustapha, ou Leila et Fatima... Nos sympathiques Stéphanois se sont transformés en authentiques Tunisiens. Quelquefois la surprise est si grande qu'on ne reconnaît plus son voisin. Un concours animé par Madou récompense les plus belles tenues. La danse continue dans la chaleur du night-club.

Le lendemain matin, les valises nous accompagnent dans les cars puisque nous quitterons la Tunisie sans revenir à l'hôtel. Nous rejoignons Tunis et ses contrastes : traditions dans la Médina, avant-garde dans les quartiers modernes à l'euro-péenne.

L'après-midi, nous buvons le dernier thé à la menthe au célèbre café des Nattes à Sidi Bou Saïd. L'image de ce coquet village de bord de mer éclatant de blancheur, restera longtemps gravé dans nos mémoires.

Nous rejoignons l'aéroport pour un départ en fin de journée.

Le vol nous ramène rapidement à Sotilas et aux dures réalités du climat continental.

Il fait 12° à l'arrivée en France...

Dans le cadre d'échanges Internationaux pour des Sociétés Chorales, le collège du Mortard de Lure, affilié à notre Fédération des Chorales d'Alsace, s'est rendu en Algérie.

Voici un compte rendu de ce voyage, organisé dans un temps très court. Nous espérons que l'année prochaine d'autres ensembles puissent à leur tour participer au même genre de manifestations.

Ces 20 élèves ont très bien représenté la France...

Découverte de l'Algérie

Invité par la Confédération Musicale de France dans le cadre des échanges culturels entre l'Algérie et la France, un groupe de 20 élèves de la chorale du Collège du Mortard de Lure a participé au Festival de chants et danses populaires 83 de Tizi-Ouzou, ville de 100.000 habitants située en Kabylie.

Cette chance exceptionnelle récompense un chœur d'enfants qui depuis de nombreuses années se distingue tant en France qu'à l'étranger.

Ce séjour aura permis à la plupart des élèves de bénéficier d'un premier voyage en avion (baptême de l'air) dans un Boeing 737. La visite de la cabine de pilotage, la découverte de la France vue du ciel, le survol de la Méditerranée, et l'arrivée sur la côte Africaine les a fortement impressionnés.

A leur descente d'avion 8 jours fatigants mais passionnants les attendaient à Tizi-Ouzou et toute la région où se trouvaient réunis de nombreux groupes de chants et danses folkloriques venant d'Algérie, Mauritanie, Bulgarie, Yougoslavie, Pologne, France.

L'accueil fut très chaleureux et un défilé par l'ensemble des participants allait marquer le début de ce festival.

Tous les soirs, les groupes africains ou étrangers allaient se produire dans les différentes villes de la Wilaya de Tizi-Ouzou et apporter leur message à un peuple dont l'identité est très différente. Les prestations permettaient aussi à chacun de mesurer la chaleur de l'accueil et de découvrir une région qui offre l'image d'un terrain escarpé, raviné, où les terres assolées contrastent avec les régions verdoyantes.

Dans le domaine de l'agriculture, l'arboriculture fruitière est l'activité principale (figuiers, oliviers, orangers).

L'artisanat, ressource appréciable, a été découvert à Beny Yenni, haut village berbère, où se vendent bijoux, tapis, poterie, vannerie.

Enfin, la situation privilégiée fait de la Wilaya de Tizi-Ouzou une grande région touristique. Toute la côte est un musée d'histoire ancienne et abrite de nombreuses stations estivales telles Cap-Ginet et Tizirt avec ses ruines romaines.

La visite du Souk de Tizi, de sa mosquée, le contact avec la population, la découverte d'une civilisation autre et une courte visite d'Alger auront marqué les jeunes choristes qui ont rejoint Lure avec le sentiment d'avoir vécu une grande aventure.



Participation au défilé d'ouverture.



Essais sur la scène de Tizi-Ouzou.



Hébergement à l'Ecole Normale de Tizi-Ouzou.

1985 : année de la jeunesse et année européenne de la musique

Dans plusieurs numéros du journal, nous vous avons entretenu de ces très importantes questions.

Le Comité International de la Musique a fait un excellent rapport sur ce sujet. Ce rapport a été approuvé le 15 septembre par l'U.N.E.S.C.O.

Nous joignons à ce rapport des statistiques très intéressantes concernant des entrées de disques et cassettes et nous pensons que tous nos lecteurs seront très intéressés par la lecture de ce document.

Origines

En 1980 l'UNESCO a décidé que l'année 1985 serait l'Année Internationale de la Jeunesse.

En 1982 le Parlement Européen et le Conseil de l'Europe ont proclamé que 1985 serait l'Année Européenne de la Musique.

Position du C.I.M.

A l'occasion de la réunion, à l'UNESCO les 16 et 17 mai 1983, du Groupement Régional Européen des comités nationaux de la Musique, membres du Conseil International de la Musique-UNESCO (C.I.M.), M. Thomas Alexanderson, Secrétaire exécutif du Comité d'Organisation de l'Année Européenne de la Musique au Conseil de l'Europe, a expliqué les buts de cette célébration et le plan de travail. Considérant que le Conseil de l'Europe a suscité la création de Comités Nationaux d'organisation, sans consultation avec les comités

nationaux de la Musique, considérant, en outre que la décision de créer une Année Européenne de la Musique avait été prise par les pays signataires de la Convention Européenne culturelle qui n'inclut pas les pays socialistes, le Conseil International de la Musique-UNESCO (C.I.M.) laisse à ses 17 organisations internationales membres le soin de participer à l'année européenne de la Musique, sous l'égide de la Fédération Internationale des Jeunesses Musicales. Les Comités Nationaux de la Musique en Europe auront, pour leur part, toute liberté d'y apporter leur soutien ou non.

Position du C.N.M.

Le Conseil d'Administration du C.N.M., lors de sa réunion du 7 septembre 1983, a décidé de dresser un plan d'action dans le cadre des deux célébrations précitées. A son initiative un certain nombre de ses membres, réunit le 12 septembre, a adopté trois recommandations qui ont été communiquées dans le même temps au Président

Gérard Calvi et approuvées. Afin de permettre à l'ensemble de nos membres de pouvoir exprimer leurs avis et suggestions, nous donnons, en page 2, ces recommandations : mise en valeur de toutes les pratiques musicales « amateur » : chorales, chorégraphiques, instrumentales, par des manifestations au niveau départemental, au niveau régional et au niveau national, avec la participation d'ensembles européens.

Rencontres, nationale et européenne, de toutes les formes d'expériences et d'actions musicales, qu'elles soient chorales, chorégraphiques, instrumentales, permettant, par la participation de l'enfant, de l'inciter à la pratique et à la connaissance de la musique.

Ces manifestations sont l'occasion d'un appel à la création pour les jeunes : chorégraphies, opéras pour enfants, chansons, etc.

D'autre part le Groupe de Musique Expérimentale de Bourges (G.M.E.B.) souhaite que 1985 soit l'occasion plus particulière de la pratique d'interprétation et de création, par les jeunes, dans toutes les formes d'expression chorégraphique, lyriques et musicales.

Notes :

A = Documents, chansons, prières, Noël.
B = Mélodies, lieds, cantats et oratorio profanes.

C = Pour solistes, de chambre, symphonique.

D = Opéra, opéra-bouffe, opéra-ballet, opérette, comédie musicale.

E = Autre que lyrique : ballet, musique de scène, cirque.

F = Y compris le « disco », la musique au mètre.

G = Y compris les Livres-Disques.

Totaux par formats :

30 cm = 6.143 soit 53 %.

25 cm = 11 soit 0,1 %.

17 cm = 2.214 soit 19,1 %.

Cassettes = 3.219 soit 27,8 %.

Total = 11.587 soit 100 %.

Comparaison Edition française/Importation étrangère :

30 cm = 6.143 dont 2.011 d'importation (32,7 %)

25 cm = 11 dont 1 d'importation (9 %)

17 cm = 2.214 dont 159 d'importation (7,2 %)

Cassettes = 3.219 dont 525 d'importation (16,3 %)

Totaux = 11.587, 2.697, 23,3 %

N.B. : La comparaison en valeur (droits + production) n'a pas été donnée.

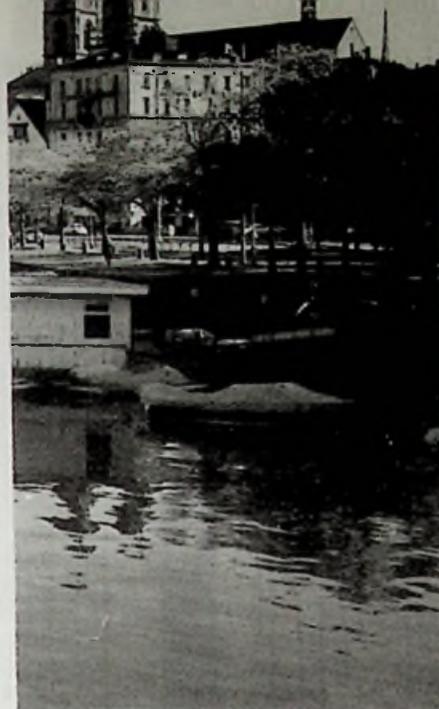
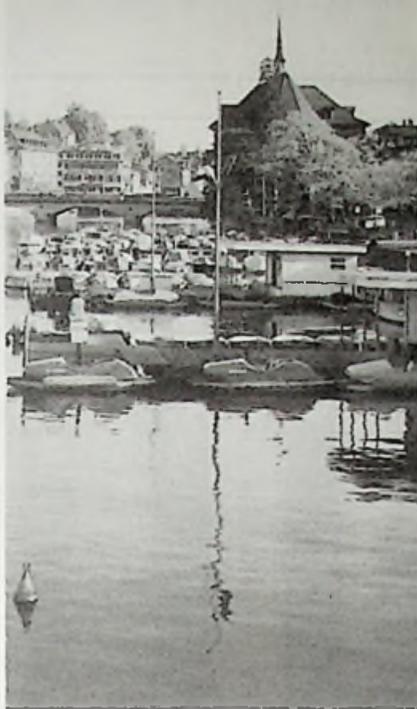
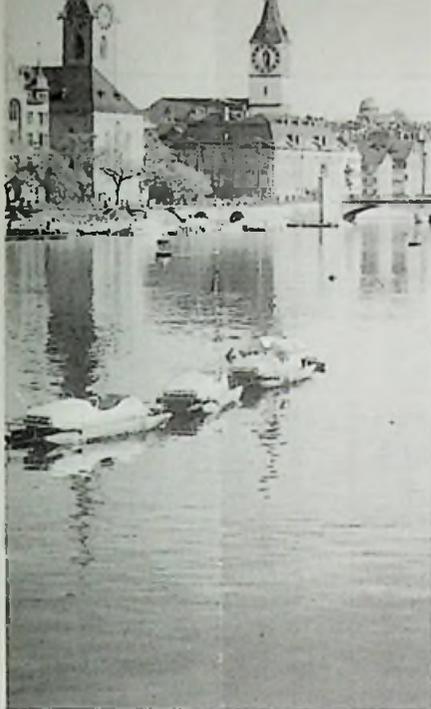


**INSTRUMENTS A VENT.
UN CHOIX A COUPER
LE SOUFFLE.**

Le plus grand choix de marques.
Toutes les gammes de prix.
SELMER - BUFFET CRAMPON - YAMAHA
MARIGAUX - A.COURTOIS - LEBLANC - KING...

hamm
La passion de la musique.

135-139 rue de Rennes, 75006 Paris - Tél. 544.38.66. Parking à proximité



Festival mondial de musique des jeunes

A l'occasion de l'« Année de la Jeunesse », la ville de Zurich compte organiser, en juillet 1985, un festival mondial de musique des jeunes. Il s'agit maintenant d'inviter des groupes de musique, de danse et de chant composés de jeunes provenant du plus grand nombre possible de pays.

Le Festival mondial de Musique des Jeunes 1985 permettra aussi à la musique et au folklore présentés par les divers participants de tous pays de franchir les frontières et améliorera la compréhension d'autres cultures et d'autres peuples.

Un comité d'organisation expérimenté, prépare le festival bénévolement et dans l'enthousiasme. Le Festival mondial de Musique des Jeunes doit faire vivre à tous les participants des moments enrichissants.

Si vous vous intéressez à la manifestation, les informations ci-jointes vous indiquent les conditions d'une inscription provisoire, à renvoyer pour fin septembre 1983.

J'espère une importante participation à ce festival exceptionnel et vous souhaite dès à présent une cordiale bienvenue, au nom des

autorités et de la population zurichoises.

Au plaisir de vous voir, à Zurich.
Le président de la ville de Zurich

Dr Thomas Wagner

Programme du mardi 9 au samedi 13 juillet 1985 :

- concours du mardi au vendredi ;
- concerts de gala ;
- 1 concert minimum par participant, sur une place publique ou dans une salle de concert de la ville de Zurich ;
- excursion d'un ou deux jours, à des conditions très favorables, pour chaque groupe folklorique ou ensemble de jeunes participants, dans l'une des stations suisses renommées, si possible avec concert public ;
- soirée de variétés avec numéros musicaux et humoristiques ;
- soirée folklorique avec concours ;
- soirée de clôture vendredi avec le vainqueur du concours et la Jugendmusik Zurich 11 ;
- défilé de tous les ensembles samedi dans la Bahnhofstrasse de Zurich suivi par la fête de clôture au Münsterhof ;
- grande fête nocturne, du 12 au 14 juillet, au centre de Zurich et sur le lac, avec feu d'artifice samedi soir.

Conditions de participation :

Musiques de jeunes et groupes folkloriques de tous pays, âge maximum 25 ans, avec leurs délégués officiels respectifs des villes et gouvernements.

Concours :

Prévu pour les musiques de jeunes (harmonies et fanfares) de classe d'excellence et de 1^{re} classe.

Frais de voyage, Logement et repas :

- voyage aller-retour aux frais des participants ;
- logement et repas du 9 au 13.7.85 prévus par l'organisateur à des conditions avantageuses ; l'organisateur se charge de toutes les manifestations dans le cadre du festival.

Inscription provisoire pour les intéressés :

Tous les ensembles et groupes folkloriques intéressés sont priés de s'inscrire provisoirement, en joignant un disque ou une cassette récemment enregistré, photos et coupures de presse.

Clôture des inscriptions provisoires :

30 septembre 1983.
Informations complémentaires en octobre 1983.

Distinctions, prix :

Des prix sont prévus pour 5 lauréats de la classe d'excellence et de la 1^{re} classe, ainsi que des groupes folkloriques pour un montant total supérieur à 50 000 F. (25 000 \$ US) ; toute formation participante recevra en outre un certificat du Président de la ville de Zurich.

Jury :

Le jury international de trois membres au moins se composera de célèbres directeurs de musiques européens.

Pour les Sociétés de Musique
voyageant avec leur autocar

S.C.T.T.V. TRANSATOUR

l'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose

— un séjour à Paris de deux jours au prix de 245 F par personne (groupe de 40 personnes minimum) comprenant : une nuit à l'hôtel avec le petit déjeuner, deux repas boisson comprise, guide pour deux demi-journées de visite de Paris et du château de Versailles, promenade sur les bateaux-mouches.
Pour tous renseignements : S.C.T.T.V. TRANSATOUR, 34, rue de Lisbonne, 75008 PARIS — Lic. A 183 — Tél. : 563-83-37

Manifestations

FESTIVALS

13 mai 1983 | TOURNON-SUR-RHONE (Ardèche)

| Centenaire de notre société.

| M. SENECLAUZE, B.P. 8, 07300 TOURNON-SUR-RHONE.

CONCOURS

Mai 1984 | MONCOUTANT (Deux-Sèvres)

| Concours National

| Reste à préciser

CONGRES

25 sept. 1983	FONTENAY-LE-COMTE (Vendée)	Assemblée Générale F.S.M.O.	M. ALLARD, 59, boulevard Ampère - 85100 LES-SABLES-D'OLONNE.
25 sept. 1983	DIEPPE (Seine-Maritime)	Congrès de l'Union Départementaire des Stés Musicales.	M. Le Président, Union Départementaire, Salle Camille Perron, 5, rue Jules-Ferry, 76250 DEVILLE-LES-ROUEN.
2 oct. 1983	CHAMBERY (Savoie)	Assemblée Générale de la Fédération de Savoie	M. Serge HERLIN, 383, bd Messenet - 73000 CHAMBERY. Tél. : (16-79) 69-55-53
22-23 oct. 1983	STRASBOURG (Bas-Rhin)	Congrès de l'Association des Sociétés Chorales d'Alsace	M. Alfred SCHNEIDER, 13, rue Trübner - 67000 STRASBOURG
23 octobre 1983	SARREGUEMINES (Moselle)	61e CONGRES FEDERAL (Hôtel-de-Ville)	Mme Pascale BOCK, 25, rue du Parc - 57200 SARREGUEMINES
23 oct. 1983	RUGLES (27) (Eure)	Congrès de la Fédération Musicale de Normandie	M. André PETTI, 100 ter, bd Herbet Fournet - 14100 LISIEUX
5 octobre 1983	INZINZAC-LOCHRIST (Morbihan)	Congrès de la Fédération Musicale de Bretagne.	M. Georges GALINIER, 2, boulevard Joffra, 56000 LORIENT.

STAGES

1-2 oct. 1983	SAINTE-CROIX-AUX-MINES (Haut-Rhin)	Week-end de Direction Chorale Maison Régionale de la Musique	M. Joseph MULLER, 93, rue du Vieux Muhlbach - 68000 COLMAR
29-30 oct. 1983	LORIENT-PILOEMEUX (Morbihan)	Stage Jeunes Musiciens d'Ensemble d'Accordéon (régional).	
12-13 nov. 1983	LORIENT-PILOEMEUX (Morbihan)	Stage Jeunes Musiciens d'Harmonie (régional).	
22-23 déc. 1983	LORIENT-PILOEMEUX (Morbihan)	Stage Jeunes Musiciens d'Harmonie (régional).	
22-23 déc. 1983	BREST (Finistère)	Stage Jeunes Musiciens d'Harmonie.	

Porte-anches "pocket" Vandoren



Compact-pratique



Ensemblement
dans un cahier de papier
à cigarettes.

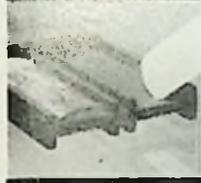


Table rainée
pour assurer le séchage
de la table de l'anche.



Capot ouvert à l'extrémité :
la palette sèche parfaitement
et reste intacte même
si l'anche est trop enfoncée.



Anche en place
ou sortie d'un coup de pouce.
Anneau en caoutchouc rond,
roule sur la palette
sans altérer les fibres



Double face - une marquée
une lisse pour repérer
les anches dans leurs logements
numérotés de 1 à 4.

- 3 modèles pour 6 instruments.

1. Clarinette si b. ou mi b.
2. Sax alto ou soprano.
3. Sax ténor ou clar. basse.

Vandoren
la qualité du son

VANDOREN 56 rue Lepic 75018 PARIS Tél. 257.94.40



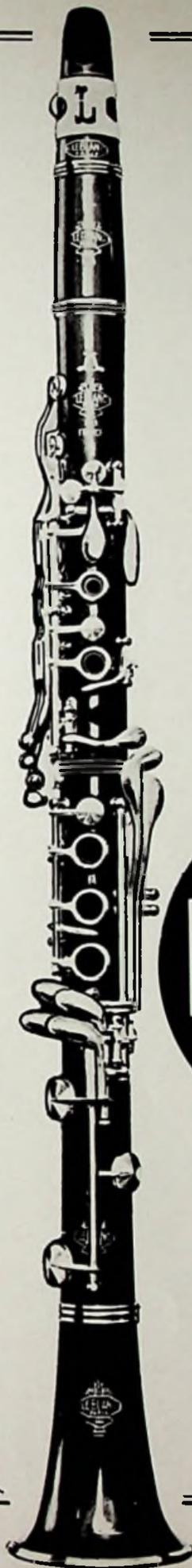
La maison de la clarinette
avec
sa famille complète
conseiller technique :
Monsieur Léon LEBLANC,
1^{er} Prix
du conservatoire de Paris.

LEBLANC

13, RUE DES PYRENEES
75020 PARIS
☎ 636 59 52

CLARINETTES
FLÛTES
HAUTBOIS

En vente chez les principaux
marchands de musique.



Editions Robert Martin

NOUVEAUTES INSTRUMENTALES

1983-1984

FLUTE

SOLOS DE FLUTE

Gelalian Quatre jeux td 23,00 F

DEUX, TROIS FLUTES

Bouvard Variations sur quatre chansons populaires, pour trois flûtes af 34,80 F
 Accord tripartite, pour trois flûtes af 36,90 F
 Delbecq Quarante duos progressifs pour flûtes, par les grands maîtres de l'école française, 2^e cahier af à ad 68,50 F

FLUTE ET PIANO

Guiot Bluesy prelude mf 17,70 F
 Petit interlude f 17,70 F

HAUTBOIS

TROIS HAUTBOIS

Bouvard Variations sur quatre chansons populaires, pour trois hautbois af 34,80 F
 Accord tripartite, pour trois hautbois af 36,90 F

CLARINETTE

TROIS CLARINETTES SIB

Bouvard Variations sur quatre chansons populaires, pour trois clarinettes af 34,80 F
 Accord tripartite, pour trois clarinettes af 36,90 F

CLARINETTE ET PIANO

Amellér Véronique af 17,70 F
 Brouquières Clarinetaria mf 17,70 F

SAXOPHONES

TROIS SAXOPHONES DE MEME TONALITE

Bouvard Variations sur quatre chansons populaires, pour trois saxophones alto af 34,80 F
 Accord tripartite, pour trois saxophones alto af 36,90 F

QUATUORS

Bouvard Noël, pour quatuor de saxophones mf 66,30 F

Collection « Quintette de cuivre Jean-Baptiste Arban »

Cherubini Pas redoublé et marche (argt J.-P. Leroy) af 66,30 F
 Le Jeune Revolci le printemps (argt T. Caens) mf 66,30 F
 Leroy Trois fanfares nuptiales mf 45,00 F
 Solai Fantaisie pour quintette d 246,00 F

VIOLON

VIOLON ET PIANO

Brouquières Violonaria mf 17,70 F

TROIS VIOLONS

Bouvard Variations sur quatre chansons populaires, pour trois violons af 36,90 F

VIOLONCELLE

VIOLONCELLE ET PIANO

Amellér Celladon f 17,70 F

Et n'oubliez pas que :

de la petite flûte au soubassophone

les instruments de toutes marques se trouvent aux



EDITIONS ROBERT MARTIN

106, grande rue de la Coupée — 71009 MACON

☎ (85) 34-46-81

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES

Demandez nos catalogues, en précisant vos fonctions et les articles qui vous intéressent.

TROMPETTE

SOLOS DE TROMPETTE

Senon Préliminaires, 104 pièces pour trompette solo ff à af 66,30 F

TROIS TROMPETTES

Delbecq Accord tripartite, pour trois trompettes af 36,90 F

TROMPETTE ET PIANO

Gotkovsky Ritournelle mf 17,70 F

COR

COR D'HARMONIE OU ALTO ET PIANO

Brouquières Pièce pour Minouche mf 17,70 F

TROMBONE

TROMBONE ET PIANO

Gotkovsky Lied, pour trombone basse mf 17,70 F
 Romance mf 17,70 F

QUATRE TROMBONES

Joplin The Easy Winners (argt. M. Becquet) mf 59,90 F
 Pichaureau Extase d 91,50 F

BASSE sib

SOLOS DE BASSE

Senon Préludes faciles, 70 pièces pour basse solo f à af 80,00 F

BASSE Sib ET PIANO

Brouquières Tubaria f 17,70 F

TUBA ut

Senon

Préludes faciles, 70 pièces pour tuba tenor sib ff à af 80,00 F

TUBA ET PIANO

Brouquières tubaria f 17,70 F
 Gotkovsky Baladins mf 17,70 F

GUITARE

Guillaume

Sept pièces contemporaines af 17,70 F

PIANO

Garforth

Cours progressif de déchiffrage pour le piano af 59,90 F

Heller

Prélude pour Mademoiselle Lili, révision Eigeldinger af 76,50 F

BIG BAND DE JAZZ

Drevet

Poki Blues mf 80,00 F